TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 178

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 7 JANVIER 1981

Lanza del Vasto est mort

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; E.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 70 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le nouveau gouvernement portugais

Le général Eanes, chef de l'Etat brillamment réélu en décembre, a accepté le lundi 5 janvier la composition du treizième gouvernement portugais constitué depuis la révolution d'avril 1974 et dirigé par M. Francisco Pinto Balsemao, nouveau leader du parti social-démocrate. Ami de Francisco Sa Carneiro, le précédent chef de gouvernement disparu tragiquement dans un accident d'avion à la veille de l'élection présidentielle, M. Pinto Balsemao se veut l'héritier et le continuateur d'un homme autoritaire et charismatique qui avait fondé sa politique sur un affrontement sans nuances avec le président de la République.

M. Pinto Balsemao, libéral, disposé aux compromis et conciliateur de tempérament, n'a ni l'expérience ni la volonté de combat qui animait son prédécesseur. Le rapport des forces a changé dans le duel à fleuret moucheté qui se poursuit entre le palais de Belem, où siège le général Eanes rasséréné, et la présidence du gouvernement, où M. Pinto Balsemao apparaît comme soucieux, dans un premier temps, de respecter un équilibre difficile entre les sociaux-démocrates et les centristes conduits par son allié, peut-être provisoire, M. Freitas do Amaral.

C'est avec quelques réserves et des observations — qui ont justifié plusieurs déplacements de M. Pinto Balsemao au palais de Belem lundi — que le président Eanes a finalement donné son feu vert à la nouvelle formation. Il doit trouver que le poids des centristes, partisans d'une révision radicale de la Constitution, est excessif. Mais M. Pinto Balsemao n'a pas eu les coudées franches, et il a été contraint, au cours de laborieuses négociations, d'accepter les conditions de ses partenaires du C.D.S., sauf à envisager une rupture de la coalition d'Alliance démocratique qui lui assure une confortable majorité au Parlement.

C'est sans enthousiasme excessif que les amis de M. Freitas do Amaral ont accueilli la nomination de M. Pinto Balsemao comme successeur du bouillant Sa Carneiro à la tête du P.S.D. Ils estimaient que le fondateur et le directeur de « l'Expresso », connu pour ses excellentes relations personnelles avec la plupart des dirigeants de l'opposition de gauche, n'offrait pas toutes les garanties à la poursuite du « projet politique » de l'Alliance démocratique. Ils le soupçonnent d'être assez proche du général Eanes et de ne pas être hostile à cette « idée » présidentielle de rassemblement de tous les sociaux-démocrates et des socialistes démocratiques, rassemblement qui lui permettrait de gouverner « au centre », marginalisant un parti communiste au soutien embarrassant et un parti centriste qui manifeste trop de nostalgie pour les méthodes du salazarisme

Les centristes conservent des postes importants avec les portefeuilles de la défense, des travaux publics, de l'industrie, des finances, et M. Basilio Horta en embuscade au poste de ministre adjoint au chef de gouvernement. M. Freitas do Amaral lui-même, fidèle à sa promesse, est absent, mais il compte diriger avec énergie à l'Assemblée le combat pour la révision constitutionnelle.

M. Pinto Balsemao a naturellement manifesté son intention de rester aux affaires pendant toute la législature. Mais le scepticisme des milieux politiques permet d'imaginer que ce treizième gouvernement sera aussi une équipe de transition.

LA COMMISSION EUROPÉENNE DEMANDE A LA FRANCE DES EXPLICATIONS SUR LES AIDES ACCORDÉES AUX AGRICULTEURS

(Lire nos informations page 37.)

Les relations avec la Libye

Tripoli accorde à Elf-Aquitaine cinq permis d'exploration pétrolière

La Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) vient de signer avec la NOC, société pétrolière d'Etat libyenne, un contrat lui octroyant cinq permis d'exploration-production pétrolière.

La signature de ce contrat, qui intervient moins de trois semaines après la fin de la guerre du Tchad, amène à s'interroger sur l'état réel des relations entre Paris et Tripoli.

Le comité général populaire de Tripoli vient d'autoriser la NOC — compagnie pétrolière d'Etat libyenne — à accorder à la société nationale Elf-Aquitaine cinq permis d'exploration et de production de pétrole (avec partage de production).

Trois d'entre eux sont des permis rendus par d'autres compagnies et situées, à terre, dans le golfe de Syrtes, région pétrolifère la plus prolifique de la République populaire ; le quatrième est situé dans la région d'Hamada, à la frontière tunisienne; enfin, le cinquième permis — en mer — est une surface sur laquelle Elf-Aquitaine détenait déjà des droits.

La Libye vient de signer une demi-douzaine de contrats du même type avec des sociétés anglo-saxonnes. Les clauses financières de ces contrats sont secrètes.

M. Albin Chalandon s'était rendu à Tripoli à la fin de novembre — en pleine crise tchadienne — *« avec l'aval des pouvoirs publics »*, affirme-t-on à la S.N.E.A., pour tenter de débloquer la situation. Il manquait en effet la seule approbation politique libyenne à un dossier technique « ficelé » depuis près d'un an. Or, depuis plus de six mois, les dirigeants d'entreprises françaises opérant en Libye faisaient état des bonnes dispositions de Tripoli à l'égard de Paris. L'octroi de ces cinq permis est donc, de la part des autorités libyennes, une geste politique.

Certains ont donc vu dans la passivité française à l'égard de la Libye lors de la dernière phase du conflit tchadien la preuve d'un accord tacite des deux capitales sur arrière-plan de pétrole. Le colonel Kadhafi a lui-même entretenu cette idée puisqu'il parlait récemment à l'envoyé spécial du *Monde* de *« gentleman's agreement »* avec Paris à propos du Tchad et que le numéro deux du régime libyen, le commandant Jalloud, affirmait que Tripoli était prêt à signer avec les compagnies françaises un accord d'approvisionnement à long terme.

Il est vrai que la France a pu mesurer avec le conflit entre l'Irak et l'Iran la fragilité de sa situation dès lors que 60 % de son pétrole passe encore par le Golfe. Il est vrai aussi que la Libye, septième exportateur mondial, n'intervient que pour 2 % dans l'approvisionnement national.

L'accord que vient de signer Elf-Aquitaine avec la NOC, sans être exceptionnel, prouve que les relations franco-libyennes, malgré le Tchad, sont loin d'être mauvaises.

La politique de Mme Saunier-Seïté

• Menaces pour les Ecoles françaises à l'étranger

• « Ouverture » à propos des diplômes universitaires ?

La politique de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, est marquée par de vifs contrastes : recevant, le 5 janvier, les représentants de l'UNEF indépendante et démocratique, elle leur a annoncé que les habilitations de diplômes nationaux, supprimées l'été dernier, pourraient être renégociées ; dans le même temps, elle a préparé dans le secret un projet modifiant profondément le statut des cinq Ecoles françaises à l'étranger.

Le projet sur les cinq établissements français à l'étranger concerne les Ecoles françaises de Rome et d'Athènes, l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) au Caire, la Casa Velasquez à Madrid, et l'Ecole française d'Extrême-Orient à Pondichéry (Inde).

Ce projet fait surface au moment où deux écoles — celle du Caire et celle d'Athènes — vont devoir changer de directeur. Mme Saunier-Seïté, qui a renoncé à assister du 3 au 12 janvier aux cérémonies commémorant le centenaire de l'IFAO, présidées par Mme Giscard d'Estaing, se rendra au Caire immédiatement après, pour, croit-on savoir, installer le futur directeur.

Ayant eu vent du projet par des voies détournées — alors qu'elle est en principe partie prenante dans l'administration des cinq Ecoles, — l'Académie des inscriptions et belles lettres a écrit, le 22 décembre, au président de la République (ainsi qu'au premier ministre et au ministre des universités) afin que le projet de décret soit suspendu puis négocié avec l'Institut et les principaux intéressés. Il semble que cette démarche ait porté ses fruits puisque le gouvernement n'a encore pris aucune décision. Mais ce n'est, peut-être, que partie remise.

En revanche, l'actuel gouvernement n'aura pas à se prononcer dans l'immédiat sur les habilitations des formations universitaires de second et de troisième cycle. Ce qui n'a pas empêché Mme Saunier-Seïté, lors de la rencontre avec l'UNEF indépendante et démocratique, d'annoncer que les demandes d'habilitations refusées l'été dernier pourront être à nouveau examinées cette année. Ce que prévoyaient déjà les textes parus alors. Mais leur sort ne pourra être connu qu'en juillet 1981.

(Lire nos informations page 13.)

Le secret et le dialogue

La concertation n'est pas le fort de Mme Saunier-Seïté. Lorsque le ministre des universités prépare une réforme — qu'il s'agisse des habilitations des universités à délivrer des diplômes nationaux, des conseils d'université ou de l'organisation d'établissements qui dépendent de son ministère comme les Ecoles françaises à l'étranger — elle s'enferme dans le secret de son cabinet avec quelques conseillers admis au siège du ministère et lance tout à trac décrets et arrêtés.

A l'inverse, elle reçoit un mouvement étudiant pour lui « révéler » des nouveautés inscrites depuis longtemps dans les textes. Cette « ouverture » — si elle peut être interprétée par les étudiants comme le résultat de leur action revendicative — apparaît surtout comme une opération de relations publiques rappelant les cadeaux de Mme Saunier-Seïté à des personnalités de la majorité avant les dernières élections sénatoriales. Ces cadeaux étaient bien réels. Aujourd'hui il ne s'agit que de paroles qui ne sont même pas des promesses.

Il est de bonne guerre, à l'aube d'un printemps politique qui s'annonce chaud, d'afficher une volonté de désamorcer la contestation universitaire.

Aurait-on conseillé au ministre, qui a toujours refusé de rencontrer des étudiants grévistes, d'écouter, enfin, les représentants d'un syndicat ? Le véritable changement consisterait à accepter le dialogue.

Recevoir, après l'avoir longtemps ignorée, une organisation soutenue, depuis peu, par le parti socialiste et la Fédération de l'éducation nationale (FEN) n'est pas sans arrière-pensée.

LIRE PAGE 13 :

« Nos instituts d'archéologie à l'étranger vont-ils disparaître ? »,

par PIERRE DEMARGNE,
et les commentaires de
ROGER CANS
et de CHARLES VIAL.

Le programme électronucléaire français pour les dix prochaines années

Les sites des futures centrales ont été répertoriés par E.D.F. mais ne seront définitivement arrêtés qu'après l'élection présidentielle

(Lire notre enquête page 34.)

AU JOUR LE JOUR

Génétique

Fier de mes nouvelles connaissances scientifiques en matière de reproduction et de clonage, je me suis regardé dans une glace et j'ai pensé, en voyant mon double, que si cet autre moi-même pouvait se mettre à parler, il me dirait tout simplement :

« Pour moi, tu n'es qu'un clon... »

MICHEL CASTE.

LE CHEF DE L'ÉTAT A LA COUR DE CASSATION

Discours pour le « microcosme »

par PHILIPPE BOUCHER

A défaut de sondages, dont les prétendues questions fourniraient de supposées réponses (favorables), peut-on imaginer l'effet qu'aura eu sur la « France profonde », lundi après-midi 5 janvier, la diffusion solennelle de la solennelle rentrée de la Cour de cassation ? S'il s'agissait, au contraire, d'en appeler à ce « microcosme politique » que vitupère le premier ministre, point n'était besoin de ces fastes publics, télévisés, et pour tout dire irréels, que le « microcosme » connaît trop pour en éprouver de la révérence, encore moins de l'intérêt, ou de la curiosité !

Pour la « France profonde », quelles images demeureront de cette cérémonie ? Que restera-t-il pour ceux qui, heureux ou malheureux, ménagères oisives ou couleurs, faute de quoi ils auront suivie sur leurs téléviseurs en couleur, faute de quoi ils auront perdu l'essentiel ?

Car les mal-possessionnés de l'antique récepteur noir et blanc (la moitié de l'ensemble du public possible) auront été privés des dorures judiciaires façon chambre à coucher de la Paiva, qui fut une espionne-courtisane célébrée sous Napoléon III : des somptuosités rouges portées par les hauts magistrats que cette couleur-symbole n'inquiète visiblement pas ; frustrés des voluptés scintillantes du menu-vair, fourrure, qui, lapin rebaptisé, orne leurs robes. Que n'allège-t-on ce déguisement ?

N'est-ce pas un grand malheur que la justice doive s'exhiber dans un tel appareil, en espérant que le respect suivra, ou au moins la crainte, qui en est sa version la plus désolante ? D'autant que le discours ne résiste pas à un tel afflux d'images.

On pouvait le regretter en écoutant le procureur général de la Cour de cassation qui, proche de la retraite, mais novateur avant qu'elle ne survînt, suggérait des réformes propres à dégager le parquet de l'emprise du garde des sceaux, y compris en matière disciplinaire. Mais qui peut savoir ce qu'est ce parquet (d'obédience judiciaire, en l'espèce, et non immobilière), quand l'actuel ministre de la justice disait à son arrivée place Vendôme ignorer la différence entre un juge et un substitut ? Or l'intelligence du ministre n'est pas *a priori* inférieure à celle de la moyenne des Français, ou même de celle des étrangers, que ces graves propos concernaient aussi. Les Français ne pouvaient comprendre.

(Lire la suite page 11.)

TROIS EXPOSITIONS A PARIS ET A ROUEN

Merveilleux ouvriers de la Renaissance

D'un rimeur de l'an 1500, on a retenu un dicton en forme de distique :

« En France, y a trois citez
l'excellentes,
C'est assavoir Paris, Rouen, Lyon. »

Le raccourci exprime assez bien une situation qui se prolongea jusqu'au milieu du siècle : après Paris et ses 250 000 âmes, Rouen et Lyon, avec quelque 70 000 habitants, étaient les plus grosses villes du pays, et les places commerçantes les plus actives. Mais surtout, en art, en culture, on était en phase d'expansion, et la province équilibrait Paris, le devançait même souvent. Tout voyageur l'a observé au bord de la Saône, dans le quartier Saint-Jean ou dans les rues de la capitale normande.

Par une coïncidence de bon aloi, trois manifestations évoquent justement ce moment de forte vitalité. D'abord la présentation, à l'Hôtel de Ville de Paris, du plan établi par Olivier Truschet et Germain Hoyau au milieu du seizième siècle (1). On a retrouvé ses huit feuilles qu'en 1874, à Bâle. Les auteurs, aidés de relevés qui n'ont pas tous été conservés, ont enregistré avec une certaine minutie l'incurvation des rues et le découpage des parcelles. Cela sent la découverte. Les « portraits » de villes se multipliaient partout. Mais ce n'est pas à Paris que la marque de ces années est restée la plus forte. Il en va autrement à Lyon. Aux Archives du Rhône vient de se tenir une exposition sur « La Renaissance en Lyonnais et en Beaujolais », qui illustrait à coups de documents et de photographies la croissance de la ville-carrefour avec sa Bourse, de la ville-porte de l'Italie, avec ses décors de fête. On a récapitulé les trouvailles qui ont accompagné la remise en état des immeubles du vieux quartier, autour de la rue Saint-Jean.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 18.)

(1) L'Image de Paris au seizième siècle. Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Jusqu'au 15 janvier.

Le Monde

idées

LE MAL ITALIEN

Deux drames — le tremblement de terre du 23 novembre, l'assassinat, le 31 décembre, du général Calvaligi, — venant après une série d'attentats terroristes, ont illustré l'impuissance de l'Etat italien, dont le délabrement de Rome, que commente Maurice Le Lannou, est en fin de compte le symbole. Alberto Cavallari montre le poids des partis, responsables de l'institution de ce qu'il appelle un *« léninisme pluraliste »*, et Georges Vallet constate la précarité, entre le Nord et le Sud, de l'unité nationale.

Rome délabrée

par MAURICE LE LANNOU

C'EST Elisée Reclus, je crois, qui écrivait que Rome — la ville — devait sa fortune à une position centrale dans les trois « cercles de croissance » marquant les trois étapes essentielles de son développement : le petit cercle du Latium ; celui de toute l'Italie avec ses approches ; l'*Orbis romanus*, enfin, qui circonscrivait le bassin entier de la Méditerranée. Vision grandiose que le dernier siècle a passablement faussée. Que Rome ne soit plus le nombril du monde ni même le cœur du bassin méditerranéen n'est pas le plus étonnant.

Mais la voici, dans son expansion cahotante, proprement privée de toute région immédiate. Et surtout, comment pourrait-on voir le centre de l'Italie dans cette capitale si peu centrale, aujourd'hui condamnée, pour tenter d'équilibrer la prépondérance des pays entre Alpes et Pô, à se porter quasiment, en recherchant les incitations et les subsides que l'Etat italien multiplie en faveur de son Mezzogiorno, à la rencontre des midis de la péninsule ?

Le fruit d'une annexion

Giulio Carlo Argan, qui fut, de 1976 à 1979, le maire de la première municipalité romaine de gauche, n'hésite pas, dans la préface *qu'il donne au gros livre de la* géographe Anne-Marie Seronde-Babonaux sur la capitale italienne, à voir dans ses contradictions et insuffisances le produit d'une somme *d'erreurs accumulées par « des gouvernements conservateurs et modérés »* qui ont contenu dans d'étroites limites l'autonomie et l'autorité du pouvoir communal (1). L'accession de Rome est le fruit d'une annexion. Le 20 septembre 1870, la brève fusillade éteinte, une cité vacuolaire, au large dans son enceinte d'Aurélien, et déjà en retard sur les villes septentrionales, était brusquement appelée à commander *« une nation dont elle n'avait pas dirigé la croissance »*.

A cet égard, on peut bien tenir l'*Urbs* pour une capitale artificielle, telles Madrid ou Brasilia, choisie pour servir de centre de gravité à une nation bigarrée. Mais la Rome de 1870 était avant tout une idée magnifiée par les souvenirs d'une cité qui fut maîtresse du monde. Sa *promotion était nécessaire à la religion* de l'Unité. Venait en second lieu la position géographique entre deux moitiés inégales d'un Etat tout *neuf*. Et qui aurait pu de bonne foi *s'inscrire en faux contre cet optimisme* de septentrionaux exaltés par la double perspective d'une glorification et d'un rachat ? La nouvelle et *éternelle* capitale semblait aux *esprits les plus positifs providentielle* dans sa singularité : Quintino Sella, alors ministre de Victor-Emmanuel II, déclarait, en 1876, qu'il ne souhaitait pas voir Rome devenir un autre *Paris*.

Elle ne l'est point devenue, mais elle n'a *pas* non plus justifié les illusions de ceux qui la voyaient, sur *le plan du développement* économique, parachever l'unité italienne. D'industrie, point, ou guère : un autre *ministre*, contemporain de Sella, vitupérait *« les cheminées d'usines à côté des obélisques et des colonnes de la ville monumentale »*. Même lorsque sa primauté *politique lui assure la possession* d'importants leviers de commande de l'économie, Rome n'a jamais pu faire contrepoids à Milan. Après la parenthèse mussolinienne, où elle *s'enorgueillit* de redevenir la capitale d'un empire, elle manquera un nouveau train en ne participant pas au « miracle » des années 50. Aujourd'hui, malgré le renforcement des holdings d'Etat, c'est un faible soutien que l'activité industrielle apporte à une capitale qui s'enfle considérablement en surface et en population. Et l'élite actuelle semble se résigner à composer avec cette fatalité : Giulio Carlo Argan lui-même — je sais bien qu'il est, de son état, historien de l'art — écrit qu'un des projets de la municipalité qu'il présida est de revivifier le centre historique de la capitale italienne comme cité *« politico-culturelle »*. C'est, en vérité, le thème des annexeurs d'il y a cent dix ans.

Si Rome est démesurée et confuse, tumultueuse et inefficace, associant *« un passé très lointain et la prépidation du vingtième siècle »*, c'est qu'elle a poussé dans une grande anarchie et sous le signe de la spéculation foncière la plus éhontée, ce qui explique que sa croissance au sol n'ait jamais été *maîtrisée*, que la ville s'étende par bourgeonnements successifs dans un grand désordre topographique et social, qu'elle gâche son patrimoine et mange sa région sans l'aménager.

Il y avait dans Rome et autour de Rome, en 1870, de très vastes terrains que les circonstances offraient crûment aux spéculateurs. Cela commença par les villas et les parcs de la noblesse romaine et de quelques familles étrangères, et par les vignobles des communautés religieuses. Ce seront plus tard les terrains vagues de la périphérie, le tout très vaste. L'ère mussolinienne ne ralentit pas cette fièvre de construction débridée, qui s'intensifie encore après la dernière guerre, favorisée par l'énorme afflux d'immigrants méridionaux et peut-être plus encore par l'habitude des jeux politiques.

Les choses vont, paraît-il, un peu *mieux*. Depuis une quinzaine d'années, le ralentissement des migrations méridionales laisse du moins la population romaine croître par son seul mouvement naturel. Et c'est en *1976 le « tournant politique historique »*, qui donne à la gauche la maîtrise du Capitole. Anne-Marie Seronde pense qu' *« une Rome toute nouvelle »* pourrait *« à moyen terme »* en sortir. Son préfacier assure que la nouvelle administration est *« bien décidée à... remettre la ville au niveau de culture, d'ordre et d'efficacité des grandes villes européennes »*.

Il doit en être grand temps, puisque le même confirme que *« les monuments de Rome se désagrègent à cause de la pollution atmosphérique »* vigoureusement entretenue par l'automobile et le chauffage domestique. Au point que G.C. Argan en vient à faire appel à *« tous les pays soucieux d'une coopération culturelle internationale, attachés au progrès et à la paix »*. On souhaite, bien sûr, que cela réussisse. Mais la conscience universelle est-elle de taille à faire échec à des résistances que ne cessent de stimuler, comme disait Balzac, « des intérêts nouveaux et ardents » ?

(1) Anne-Marie Seronde-Babonaux, *Rome, croissance d'une capitale*, Edisud, 1980, 519 pages, préface de Giulio Carlo Argan.

Un léninisme pluraliste

par ALBERTO CAVALLARI (*)

LA crise italienne vient de loin. J'en recueillis des témoignages au printemps *1967 dans une enquête pour le Corriere della Sera (1)*. Sans ménager ses mots, M. Saragat, alors président de la République, dénonça *« la crise éthico-politique qui nous tourmente »*. Le président du conseil, Aldo Moro, me parla de la *« pulvérisation qui empêche le gouvernement d'amalgamer le pouvoir »*. Pietro Nenni, vice-président du conseil, me dit : *« La décomposition est à son comble... en Italie, quand on arrive à la cime du pouvoir, c'est-à-dire au gouvernement, c'est exactement comme en montagne. On s'aperçoit que tout autour, c'est le vide, constitué par une série de vallées et d'abîmes, parce que l'Etat est décollé »*.

L'Italie qu'on décrit souvent à l'extérieur n'existe pas. Celle où la crise actuelle serait une « explosion » improvisée, survenant après vingt années heureuses, ou bien une maladie mystérieuse qui a bloqué un pays en pleine ascension. Il n'existe même pas, ce pays mythique que les intellectuels *à la Guattari décrivent* souvent comme un « paradis libertaire » ou bien comme la patrie de « renaissances » vitales, d'étranges « crises de croissance » scandées par de périodiques violences méditerranéennes. La crise est plutôt la conclusion d'un long cycle connexe au système des partis, lesquels, de l'aveu même de la classe politique, pulvérisent, dissocient, vident, les institutions *et les structures collectives*. Si l'on parle de l'Italie, il y a donc deux questions à poser : pourquoi ce cycle de dégénérescence lié au système des partis ? Pourquoi *depuis treize ans une classe* politique est-elle capable de dénoncer le crime mais non de l'affronter.

Première réponse. Le problème italien ne réside pas dans l'existence d'une véritable « partitocratie ». Si seulement nous avions une partitocratie véritable, légale, ordonnée, disciplinée par une série de règles ! La crise naît d'un phénomène contraire, c'est-à-dire d'une Constitution qui a posé les bases d'un « Etat des partis » puis a oublié de le réglementer. C'est ainsi que les partis engendrent une classique « crise interpouvoirs », parce qu'ils pénètrent dans l'Etat, corrompent les institutions, *ne parviennent pas à filtrer* correctement le rapport entre l'Etat et la société. Ils sont des repaires de petits pouvoirs, des mines de sous-gouvernement, des engrenages *déformés*, des *fabriques* de dissociations entre la responsabilité et le pouvoir. Ils sont des sources de super-pouvoirs, de super-protection, d'intangibilité. *Mais* jamais un pouvoir parmi les autres, situé dans une zone précise du mécanisme constitutionnel.

De formidables compagnies

Les origines de cette crise remontent à l'après-guerre, quand la Constitution opéra le véritable « compromis historique » italien : celui qui fut réalisé entre un Etat fondé sur la continuité (proposé par le maréchal Badoglio et par les conservateurs) et un Etat vaguement léniniste (suggéré par les gauches alors staliniennes). Pour dépasser le conflit entre *« révolution promise »* et « restauration manquée », la Constitution laissa en blanc beaucoup de problèmes, mit en marche l'Etat des partis *mais ne fixa pas* les règles du jeu. Pour affronter la concurrence d'un parti communiste gigantesque, les partis sont devenus de formidables compagnies, avec des *budgets immenses*, des pouvoirs illimités, mais privées d'une législation qui en délimite leur rôle. Ces entreprises très coûteuses ont une productivité politique nulle parce qu'elles s'occupent à négocier leur propre financement. Ce sont surtout des « firmes privées » qui sont lentement parvenues au sommet dans tous les domaines, mettant en situation subordonnée l'Etat, le gouvernement, le Parlement, l'économie publique, dans un pays de plus en plus étatisé. L'article 49 de la Constitution parle une seule fois des partis, uniquement à propos de la liberté d'association des citoyens. Ils sont donc des institutions hégémoniques mais sans loi. Rien d'étonnant à ce qu'ils soient devenus des institutions hors la loi, des fabriques de scandales, d'abus de pouvoir et de crises éthiques et politiques.

Deuxième réponse. Sans doute, les hommes politiques devraient opérer une « révision républicaine », sans recourir à des « secondes Républiques ». Il suffirait de compléter la Constitution par une législation adaptée à l'« Etat des partis ». Mais les hommes politiques ne peuvent le faire parce qu'ils sont tous des « fils du parti », incapables de mettre en discussion le père-patron qui les crée, les protège, les porte au pouvoir et domine le pouvoir. Ils *sont en quelque sorte prisonniers* d'une espèce de léninisme pluraliste, paradoxal mais réel, puisque les partis se placent au-dessus de l'Etat, du gouvernement *et du Parlement*.

Ajoutons que la vieille génération était impuissante mais critique. La jeune génération est tout aussi impuissante mais elle est devenue acritique. C'est pourquoi Pertini est un phénomène exceptionnel : le premier exemple d'une critique privée d'impuissance.

Le phénomène Pertini explose peut-être trop tard dans une société qui coexiste avec les partis qu'elle a engendrés et que ces *partis modèlent* à leur *image* et ressemblance. N'oublions pas que les protagonistes de la vie du pays ressemblent à la classe politique ; ils sont presque toujours, eux *aussi*, des « *fils* du parti », qui favorise leurs carrières privées, leurs affaires, leurs entreprises. Ainsi est née une *Nomenklatura* qui ne se borne pas aux partis *placés* au-dessus de l'Etat mais qui place à ce même niveau les citoyens : ceux-ci s'intègrent au parti, ils se répartissent l'argent, les places, le pouvoir. Le *léninisme* pluraliste à l'italienne devient physiologique et collectif. Il donne peut-être sa stabilité à un système qui passe pour le plus instable d'Europe.

(*) Correspondant du *Corriere della Sera à Paris.*

(1) Publié en volume sous le titre *Il potere in Italia*, Mondadori, 1967.

Le Christ s'est-il vraiment arrêté à Éboli ?

par GEORGES VALLET (*)

LA grande émotion qu'a provoquée le tremblement de terre du 23 novembre ne doit pas enpêcher d'essayer d'en prendre la dimension historique ; du temps, aujourd'hui, a passé, fût-ce dans le chagrin, le désarroi et le désordre ; cette distance permet la réflexion ; mieux, le futur de l'Italie l'exige.

Première certitude : l'Italie a mis un certain temps à prendre la dimension du désastre ; cela fut vrai partout, à tous les niveaux de responsabilité, dans toutes les couches de l'opinion. Le fait a entraîné de tragiques erreurs dans l'estimation des urgences et des besoins, donc dans l'acheminement et l'efficacité des secours. Or, de toute évidence, la rapidité d'intervention de la protection civile est la première condition pour sauver les vies qui peuvent encore l'être. Le peuple italien est resté choqué de ce délai tragique. On a vu se profiler très vite une mise en accusation du gouvernement et de l'armée — et le président de la République l'a faite avec éclat — tandis que, peu à peu, le Sud, victime du malheur, apparaissait aussi sous le regard des autres comme prisonnier et responsable d'une situation d'où aucune solidarité ne pourrait jamais le tirer.

Deuxième constatation : une fois saisie l'ampleur du désastre, s'est nécessairement posée la question de l'avenir immédiat des survivants et de celui, plus lointain, des villages détruits. Des populations d'abord : la première réaction du commissaire extraordinaire du gouvernement, Giuseppe Zamberletti, fut de réquisitionner les hôtels ou les villages de tourisme du bord de mer, vides en cette saison et pour la plupart indemnes. Il y eut un refus massif des populations sinistrées. On a vu se monter des villages de tentes, dérisoires à cette altitude et à cette saison, arriver les roulottes. Etait-il « raisonnable » de s'accrocher ainsi à ses terres et à ses ruines ? Cet attachement viscéral, pourtant si naturel, n'a *pas toujours* ailleurs été compris. D'autant plus que, peu à peu, l'autre question, celle de l'avenir plus lointain, venait nécessairement se poser : ces villages qui, hier, vivaient mal, d'où les hommes, quand ils le pouvaient, partaient pour aller travailler autre part, allait-on les reconstruire ? Question de fond, posée depuis longtemps, mais qui, vu l'événement tragique, ne pouvait plus rester un exercice d'école. Faut-il s'étonner que, à part la position claire de certaines familles politiques, le P.C.I. *par exemple*, un problème aussi dramatique ait divisé l'opinion, les partis, le Sud lui-même ?

Même si la crise a ramené au pays des hommes jeunes, il n'est pas sûr que ces derniers aient le goût et le cœur de revivre à l'heure des travaux et des jours. Il ne saurait donc être question de ressusciter purement et simplement le passé. Il n'en reste pas moins que, comme l'écrivait Alberto Moravia, toute déportation, en temps de paix comme en temps de guerre, suppose que l'on fasse passer brutalement des motifs dits rationnels avant la vie des hommes. Peut-on détruire des dizaines de villages à la pelle mécanique ? Ne faut-il pas les reconstruire, et, surtout, les faire revivre en redonnant à l'ensemble de la région, au prix d'un immense effort et avec un programme bien précis, une économie fondée sur une agriculture modernisée, de *petites industries de transformation* des produits agricoles et le développement systématique de l'élevage ?

La « poudrière » napolitaine

Troisième constatation ; les heures tragiques qu'ont vécues et que *vivent les villages de l'Irpinie* et de la Lucanie ont mis dans l'ombre, pour un temps, un autre drame, celui de Naples, défnie aujourd'hui comme la « *poudrière de l'Italie* ». La tension montant, on voit poindre dans une partie de l'opinion l'affreux soupçon que des Napolitains habiles et, pourquoi pas, Naples *tout entière* qui resterait celle de *Main basse sur la ville*, pourraient exploiter les bonnes volontés et la solidarité pour résoudre de vieux problèmes que la *ville* à elle seule aurait été incapable de poser. Comme si la maladie endémique de Naples n'était pas, hier comme aujourd'hui, le problème de la nation *tout entière !*

Quatrième observation : il est normal sans doute que, devant l'ampleur du drame, l'opinion et les pouvoirs publics n'aient entendu *que peu à peu le cri* d'alarme des responsables du patrimoine, artistique et culturel ; ceux-ci, pourtant, dès les premiers jours, faisaient sur place un bilan non moins tragique du désastre : il a fallu fermer les grands musées de Naples, dont les structures sont atteintes et où certaines collections ont souffert, ainsi que bon nombre des églises de la ville. Pompéi, déjà fragile, semble très touchée et a dû elle aussi être fermée pour un temps indéterminé ; la fameuse villa de Stables avec son grand portique *est détruite* ; *dans la zone* des montagnes, les églises sont en ruines. Est-il permis de le dire, il en est de ce domaine comme de Naples : le tremblement de terre a servi de révélateur d'une situation déjà précaire et difficile. La situation d'ensemble est plus que *préoccupante* : là aussi, la solidarité nationale et internationale devra se manifester.

J'en arrive, pour conclure, à ce qui est, selon moi, l'essentiel : le drame du 23 novembre a créé partout, et en Italie d'abord, un extraordinaire élan de solidarité pour ce Sud difficile et déshérité. Beaucoup ont fait leurs les conclusions optimistes exprimées par un des meilleurs spécialistes de la question méridionale, M. Rossi Doria : paradoxalement, le tremblement de terre offrait une nouvelle possibilité à ces régions, parce qu'il allait provoquer une soudure entre les deux Italie, celle du Nord et celle du Sud. Seulement voilà : cet élan de solidarité généreuse, ce sentiment enfin éprouvé de part et d'autre d'appartenir à un même pays, comment, au fil des jours, vont-ils résister devant les inévitables malentendus, les déceptions, les incompréhensions superficielles et profondes des heures difficiles ? Dans les jours qui ont suivi le désastre, les titres des grands journaux du Nord et de ceux de Naples étaient pratiquement les mêmes. Et voici que, peu à peu, on a vu dans les journaux du Nord et de Rome — les seuls qui aient une diffusion nationale — remonter des bas de pages vers des titres de plus en plus gros ces épisodes tristes et anecdotiques de vivres *détournés* par la pègre, d'abus commis, d'exploitation de la générosité des uns et de la misère des autres. On parle maintenant, toujours dans les mêmes titres, d'emprise de la Mafia ou de la Camorra, de la main noire », sur toutes les formes d'assistance et les projets de reconstruction.

Certes, personne n'ignore que la misère facilite les exactions de bandes sans scrupules et de politiciens sans honneur. Mais comment ose-t-on présenter comme l'essentiel ce qui n'est qu'un aspect douloureux, renforcé tragiquement, d'une situation endémique ? D'une certaine manière, ce n'est pas seulement la classe politique qui a été « secouée » par le tremblement de terre ; on sent maintenant combien est encore précaire l'unité nationale.

La question, de jour en jour, se trouve plus clairement posée : ou bien, après ces journées affreuses, l'Italie se trouvera davantage « soudée », comme le *disait Rossi Doria*, ou au contraire la faille qui a bouleversé l'Irpinie séparera encore davantage, malgré les tendresses du cœur, les mentalités déjà lointaine de deux Italie.

(*) Spécialiste de l'Italie méridionale. Chercheur au Centre Jean-Bérard, Naples.

EUROPE

Italie

LE SORT DU JUGE D'URSO

La presse se divise sur l'opportunité de se faire l'écho des requêtes des Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — L'Italie politique semble presque unanime dans son refus de céder aux conditions posées par les Brigades rouges en échange de la « suspension » de la condamnation à mort du magistrat, M. D'Urso, séquestré depuis le 12 décembre. Le groupe terroriste avait demandé, dans un huitième communiqué, que journaux et télévision publient intégralement le « jugement » des détenus des prisons de haute sécurité de Trani et de Palmi qui trancheront sur le sort final de l'otage (*le Monde* du 6 janvier). Voyant dans ces exigences une volonté de les utiliser comme porte-voix, un grand nombre de quotidiens ont décidé de ne plus publier les textes et les messages des terroristes.

Répondant le 5 janvier au nom du gouvernement aux interrogations des sénateurs, le ministre de la justice, M. Adolfo Sarti, a déclaré que *« les cyniques procédures des terroristes n'ont aucune possibilité d'être acceptées »*. Tous les partis, de la majorité ou de l'opposition, partagent ce point de vue. Même les socialistes, qui, la veille de Noël, avaient fait pression afin que le gouvernement prenne la décision — à l'étude depuis près d'un an — de fermer la prison de haute sécurité de l'Asinara, ont estimé que les dernières requêtes des Brigades rouges *« ne peuvent même pas être prises en considération »*. Le petit parti radical n'en a pas moins affirmé, par la bouche de son chef « historique », M. Pannella, qu'il enverrait une délégation de parlementaires à la prison de Trani. « *Le droit de faire connaître leurs conditions*, a-t-il déclaré, *est un droit de détenus que l'on ne peut balayer comme compromis ou concessions aux exigences terroristes.* »

Les Brigades rouges, comme elles le firent pendant l'enlèvement d'Aldo Moro, font désormais de leur otage l'avocat de leur requête. Elles ont envoyé à la famille D'Urso un long message manuscrit du magistrat ; celui-ci demande aux siens de faire leur possible pour que l'on publie — y compris en payant — les textes des Brigades rouges, et notamment leur *« résolution stratégique »* d'octobre 1980, dans les colonnes des grands journaux.

Autant qu'aux forces politiques désormais décidées, au nom de la raison d'Etat, à refuser le chantage, les terroristes s'adressent aux moyens d'information. Y voient-ils un maillon plus faible ? La vie d'un homme est échangée contre quelques milliers de mots, dont chacun peut imaginer la teneur, et qu'il sera en tout cas possible de lire dans les quotidiens d'extrême gauche comme *Lotta Continua* et *Il Manifesto*. Jouant des contradictions et de la concurrence entre les titres, les Brigades rouges espèrent-elles obtenir au moins ainsi un succès symbolique ? Afin que les journaux ne servent pas de caisse de résonance aux terroristes, le ministre de la justice, parlant au nom du gouvernement, a exprimé le souhait que *« la défense du bien commun prime dans certains cas sur la sacralité de la nouvelle »*.

La *Repubblica*, dans un éditorial de son directeur, M. Eugenio Scalfari, est restée réticente. Après avoir expliqué que les Brigades rouges ne peuvent pas être considérées comme un *« parti combattant »*, le directeur du quotidien écrit : *« Nous ne donnerons aucun espace à leurs proclamations, mais nous continuerons à publier toutes les informations les concernant, y compris leur requête de les faire connaître à l'opinion publique, afin qu'elles soient jugées comme elles le méritent. »* *L'Unità*, le quotidien communiste, fait remarquer, pour sa part, que ce *« silence de presse, qu'elle approuve, laisse ouvert le problème : comment éclairer le pays sur les faits réels et sur les épisodes concrets de la lutte contre le terrorisme ? »*.

En revanche, le *Corriere della Sera* et le groupe éditorial Rizzoli dont il dépend, comme un grand nombre de quotidiens, ont publié un communiqué annonçant *« un complet silence de presse sur les requêtes des terroristes ravisseurs de M. D'Urso »*, s'affirmant convaincus que leur objectif est de *« gagner de la place dans les journaux et à la télévision pour récupérer le terrain perdu avec les arrestations et les divisions »*. Un grand nombre d'autres quotidiens ainsi que les journaux radiotélévisés ont pris une position similaire et *« fermeront le rideau de fer au nez des exigences des terroristes »* (*Il Giornale*) de façon à ne plus publier que les informations sur les faits et méfaits du terrorisme, rapines, enlèvements, homicides, etc.

« Ne risque-t-on pas de voir les Brigades rouges incitées à verser le sang en échange d'un gros titre ? », écrit le *Manifesto*, qui, comme *Lotta Continua*, refuse ce « black-out » de la presse et pense que le caractère délirant et abscons des textes terroristes est suffisamment parlant en lui-même, et que c'est seulement en permettant au lecteur de juger sur pièces qu'il sera possible de battre politiquement le terrorisme.

Ces problèmes avaient déjà été évoqués pendant l'enlèvement d'Aldo Moro, sans que les journaux prennent alors une position commune. N'est-ce pas plutôt les gros titres qui peuvent créer cette fascination pour les Brigades rouges de certaines franges de la population, se demandent certains socialistes ? Il faut donc parler complètement du problème à défaut de pouvoir délibérément l'ignorer ou le minimiser.

Les Brigades rouges veulent que la sentence définitive sur le sort de M. D'Urso soit prise par les prisonniers de Trani et de Palmi. Il s'agit, pour elles, de démontrer à nouveau qu'elles sont le « bras armé » d'un mouvement social réel, même s'il est très limité, car, désormais, la population carcérale reste leur dernier terrain de recrutement possible. *« D'Urso est aussi le prisonnier des détenus dans ces deux prisons »*, écrivait leur huitième communiqué. Le ministre de la justice s'est déclaré convaincu que la révolte dans la prison de Trani, menée par les Brigades rouges, et l'enlèvement de M. D'Urso étaient directement liés, et a mis en garde les détenus contre les conséquences pénales d'une telle attitude de coresponsabilité. Et de nombreuses épouses de ces détenus, notamment de ceux proches des « autonomes », protestent déjà contre *« ces Brigades rouges qui n'ont aucun titre pour parler au nom de leurs maris »*.

MARC SEMO.

Portugal

LE GOUVERNEMENT DE M. PINTO BALSEMAO

Un équilibre délicat entre les sociaux-démocrates et les centristes

M. Francisco Pinto Balsemao, âgé de quarante-trois ans, qui a présenté lundi 5 janvier son gouvernement au chef de l'Etat, le général Eanes, a été l'un des principaux collaborateurs de M. Sà Carneiro, disparu tragiquement dans un accident d'avion à Lisbonne, en décembre. Il a également été l'un de ses plus fidèles amis. M. Pinto Balsemao est d'abord connu comme le fondateur et le directeur d'un des meilleurs hebdomadaires portugais, Expresso, *dont les informations et les commentaires font autorité.*

La composition du gouvernement de M. Pinto Balsemao témoigne de son souci de respecter l'équilibre délicat entre les deux partis membres de l'Alliance démocratique, le parti social-démocrate et le Centre démocratique et social. Une innovation : la nomination d'un ministre chargé des questions liées à l'intégration européenne du Portugal.

Nous donnons ci-dessous les biographies des principaux membres de la nouvelle équipe dirigeante.

La composition du cabinet

Voici la composition du nouveau gouvernement portugais, le treizième depuis la révolution d'avril 1974 :

Ministre adjoint au premier ministre, M. Basilio Horta (C.D.S.).

Intégration européenne, M. Alvaro Barreto (P.S.D.).

Finances et plan, M. Joao Morais Leitao (C.D.S.).

Intérieur, M. Fernando Do Amaral (P.S.D.).

Affaires étrangères, M. Andre Gonçalves Pereira (ind.).

Agriculture et pêches, M. Antonio Cardoso e Cunhal (P.S.D.).

Défense, M. Luis De Azevedo Coutinho (C.D.S.).

Justice, M. Jose Pimentel (P.S.D.).

Travail, M. Henrique Rodrigues (P.S.D.).

Education, M. Vitor Crespo (P.S.D.).

Transports et communications, M. Jose Viana Baptista (P.S.D.).

Affaires sociales, M. Carlos Macedo (P.S.D.).

Industrie et énergie, M. Ricardo Horta (C.D.S.).

Commerce et tourisme, M. Alexandre Vaz Pinto (P.S.D.).

Logement et travaux publics, M. Luis Barbosa (C.D.S.).

Qualité de la vie, M. Augusto Ferreira Do Amaral (P.P.M.).

Réformes administratives, M. Eusebio Marques De Carvalho (ind.).

PORTRAITS

Le Monde a publié un portrait du nouveau chef du gouvernement portugais, M. Francisco Pinto Balsemao, dans ses éditions du 16 décembre 1980.

● **M. ANDRE GONÇALVES PEREIRA** (affaires étrangères).

Ami personnel du premier ministre et l'un des élèves favoris de M. Caetano à la faculté de droit de Lisbonne, M. Gonçalves Pereira a représenté le Portugal à l'Assemblée générale des Nations unies de 1959 à 1966. Le gouvernement avait récemment présenté sa candidature à la présidence de la commission de droit constitutionnel de l'ONU. Politiquement indépendant, le nouveau chef de la diplomatie portugaise serait néanmoins proche du parti social-démocrate.

● **M. LUIS AZEVEDO COUTINHO** (défense).

Né à Porto en 1929, M. Azevedo Coutinho est l'un des principaux dirigeant du Centre démocratique et social (C.D.S.), parti qu'il a à plusieurs reprises représenté à l'étranger. Ancien membre du bureau politique et du comité directeur de l'Union européenne des démocrates-chrétiens, il avait été secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement précédent.

● **M. FERNANDO MONTEIRO DO AMARAL** (intérieur).

Agé de cinquante-six ans, le nouveau ministre de l'intérieur est un militant peu connu du parti social-démocrate. Avocat et député, il a, lors de la dernière élection présidentielle, défendu, dans la région de Viseu, le candidat de l'Alliance démocratique, le général Soares Carneiro.

● **M. JOSE MANUEL MENERS PIMENTEL** (justice).

Collaborateur très proche de l'ancien leader social-démocrate M. Sa Carneiro, le nouveau ministre de la justice est un conciliateur. Il a souvent joué ce rôle au sein de son propre parti afin d'éviter la confrontation entre des tendances rivales. Agé de cinquante-deux ans, juriste, M. Pimentel a été président du groupe parlementaire du P.S.D. ainsi que de la commission parlementaire des affaires constitutionnelles.

● **M. RICARDO MANUEL HORTA** (industrie).

Ancien secrétaire d'Etat à l'énergie dans le premier gouvernement Soares, puis dans le gouvernement Sa Carneiro, M. Horta, membre du C.D.S. est considéré à l'âge de quarante-trois ans comme un des meilleurs experts portugais en matière industrielle Ancien cadre supérieur de la sidérurgie, il a été responsable en 1975 du plan de développement de cette entreprise publique.

● **M. AUGUSTO MARTINS FERREIRA DO AMARAL** (qualité de la vie).

Le représentant du parti populaire monarchiste dans le cabinet de M. Francisco Pinto Balsemao a été, pendant sa jeunesse, un des membres les plus actifs des organisations monarchistes qui s'opposaient au régime de Salazar. Président de l'assemblée générale de l'Association des étudiants de la faculté de droit de Lisbonne à une époque particulièrement agitée de luttes estudiantines, il a été, en 1961, un des signataires d'un manifeste de catholiques progressistes qui protestaient contre l'absence de libertés.

● **M. LUIS EDUARDO DA SILVA BARBOSA** (logement et travaux publics).

Vice-président du groupe parlementaire du C.D.S. et président en 1980 de la commission parlementaire de l'économie et des finances, M. Luis Barbosa, né en 1933, n'avait jamais exercé de fonctions gouvernementales. Il a fait des études supérieures à l'Institut des sciences économiques et financières de Lisbonne, dont il est diplômé.

● **M. HENRIQUE NASCIMENTO RODRIGUES** (travail).

Né en Angola en 1940, il est considéré comme faisant partie de l'aile gauche du parti social-démocrate. Fondateur d'un mouvement syndical de tendance réformiste, il est aussi membre du conseil d'administration de la Fondation Oliveira-Martins, organisation du P.S.D. qui forme des cadres syndicalistes. Député depuis 1976, il a été, l'année dernière, président de la commission du travail au Parlement.

● **M. CARLOS MATOS CHAVES DE MACEDO** (affaires sociales).

Ancien collaborateur du général Eanes, dont il est devenu ensuite un des adversaires les plus acharnés, M. Carlos de Macedo avait déjà exercé des fonctions gouvernementales comme secrétaire d'Etat à la santé en 1975 et en 1976. Médecin, âgé de quarante-trois ans, il a quitté le parti social-démocrate en novembre 1975 pour y revenir trois ans et demi plus tard.

● **M. ALEXANDRE DE AZEVEDO VAZ PINTO** (commerce et tourisme).

Secrétaire d'Etat au commerce dans le gouvernement de Caetano de 1972 à 1974 il a, à ce titre, représenté son pays dans des réunions du conseil des ministres de l'A.E.L.E. Agé de quarante et un ans, économiste, M. Vaz Pinto assurait depuis octobre 1977 la présidence de l'Institut de l'investissement étranger.

Grande-Bretagne

Le remaniement ministériel renforce l'aile droite du gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Le remaniement ministériel annoncé lundi 5 janvier par Mme Thatcher, le premier depuis son arrivée au pouvoir en mai 1979, a été accueilli avec surprise, à commencer par les principaux intéressés, qui affirment ne pas avoir été tenus au courant des intentions du chef du gouvernement. Les milieux politiques pensaient en effet que Mme Thatcher attendrait l'été avant de remanier son équipe, notamment en éliminant Sir Geoffrey Howe, jugé insuffisant comme chancelier de l'Echiquier (*le Monde* du 24 décembre). Il est donc vraisemblable que la détérioration de la situation économique et la perspective d'une année difficile, vitale même pour l'« expérience Thatcher », ont déterminé le premier ministre à procéder à un remaniement plus tôt que prévu.

Certes, le remaniement est limité, et, à l'exception de la défense, n'affecte pas les grands ministères. Mais, dans l'ensemble, les changements intervenus favorisent les hommes liges du premier ministre, promus aux plus importants postes économiques. Le remaniement peut donc être considéré comme un avertissement donné à ceux qu'on appelle familièrement les *« wets »* (les *« poules mouillées »*) du cabinet, en même temps qu'une réaffirmation de la volonté de Mme Thatcher de persévérer dans sa politique, en dépit de critiques et de pressions venant des propres rangs conservateurs.

Le remaniement s'articule autour de l'élimination de M. Norman Saint-John-Stevas, pratiquement renvoyé du poste important de leader de la Chambre. *« Margaret la bien-aimée »*, comme il l'appelait lui-même, a jugé que cet homme d'esprit et de culture (il assumait également les fonctions de ministre des arts) ne « faisait pas le poids » face à une opposition travailliste virulente. D'autre part, elle lui reprochait certaines critiques privées contre la politique gouvernementale. M. Saint-John-Stevas est remplacé par M. Pym, abandonnant le ministère de la défense où il s'était opposé victorieusement aux coupes claires projetées par le ministère des finances dans le budget de son département.

Vieux routier parlementaire (il a déjà été leader de la Chambre), M. Pym se voit également confier la tâche de coordonner les services d'information du gouvernement. Ce poste était tenu par M. Angus Maude, trop âgé, et qui, de toute évidence, n'avait pas réussi à faire passer dans l'opinion le « message » du premier ministre. Cette nouvelle affectation permet à Mme Thatcher de se débarrasser d'un ministre gênant, qui avait combattu sa politique d'austérité, tout en le gardant dans l'équipe à un poste où sa combativité naturelle doit lui servir. Un autre démissionnaire est M. Prentice (sécurité sociale), transfuge du parti travailliste, et dont l'état de santé donne des inquiétudes.

Les promus sont des fidèles de Mme Thatcher. M. Noff, qui passe du commerce à celui de la défense, est en pleine ascension, et l'on parle déjà de lui comme d'un futur chancelier de l'Echiquier. M. Biffen, premier secrétaire au Trésor et principal architecte de la politique monétariste, devient ministre du commerce. Il est remplacé par M. Brittan, jeune espoir du parti conservateur, qui reçoit une promotion attendue. L'influence du ministère des finances se trouve ainsi renforcée. Enfin M. Norman Fowler (transports), lui aussi loyal équipier de Mme Thatcher, reçoit une promotion en devenant ministre du cabinet (1).

Ainsi, à l'exception de M. Kenneth Baker, ancien collaborateur de M. Heath, nommé premier adjoint de Sir Keith Joseph à l'industrie, les promotions renforcent la droite, notamment dans le secteur économique, sans pour autant altérer gravement l'équilibre général du gouvernement.

HENRI PIERRE.

(1) Le gouvernement britannique comporte traditionnellement des ministres qui n'appartiennent pas au cabinet, en particulier pour certains portefeuilles techniques. C'était le cas de M. Fowler dans l'équipe constituée le 5 mai 1979 par Mme Thatcher.

Union soviétique

Arrestation d'un universitaire à Leningrad

A Léningrad, un historien de la littérature russe, M. Constantin Azadovski, chef du département de littérature de l'école des arts et métiers Moukhina, a été arrêté il y a une dizaine de jours à la suite d'une perquisition inopinée à son domicile, les policiers ayant « trouvé » un petit sachet d'héroïne. Son amie a été interpellée, dans la rue et fouillée sur place : les policiers ont aussi « découvert » un sachet d'héroïne dans son sac. Elle n'a pas été arrêtée.

M. Azadovski ne s'est jamais occupé de politique, mais s'est toujours conduit en homme libre. Il ne s'intéresse qu'à son travail d'historien littéraire. Il a consacré sa thèse à Grillparzer, poète autrichien du dix-neuvième siècle. Parmi ses nombreuses publications en U.R.S.S. et à l'étranger, figurent notamment une série de lettres inédites échangées entre Rilke, Pasternak et Marina Tsvétaïera. Elles ont été publiées, notamment en Italie, par les voies les plus légales.

On a d'autre part appris à Moscou que le procès du mathématicien Mark Morozov s'est ouvert lundi 5 janvier à Vorkouta, dans la République des Komis, située au-delà du cercle polaire.

M. Morozov est accusé de *« propagande et agitation antisoviétiques »* et risque une peine maximale de dix ans de camp suivis de cinq ans de relégation. Comme les frères Podrabinek, il a été arrêté en mars alors qu'il purgeait à Vorkouta une première peine de cinq ans de relégation.

Enfin trois Ukrainiens qui participaient à la rédaction du *Messager ukrainien*, publication samizdat, ont été condamnés le 24 décembre par un tribunal de Lvov pour *« propagande et agitation antisoviétiques »*. Le docteur Stepan Khmara, quarante-trois ans, a été condamné à sept ans de camp suivis de cinq ans de relégation. M. Vitali Chevchenko, quarante-six ans, journaliste, à sept ans de camp et quatre ans de relégation, et son frère Oleg, biochimiste, à cinq ans de camp.

Tchécoslovaquie

● CONDAMNATIONS CONFIRMÉES. — La cour d'appel d'Usti-Nad-Labem, au nord de Prague, a confirmé, lundi 5 janvier, la peine de dix mois de prison infligée en première instance, en novembre, au chanteur-compositeur contestataire Karel Soukup, vingt-neuf ans, et celle de douze mois de prison infligée à M. Jindrich Tomes, signataire de la Charte. MM. Soukup et Tomes avaient chanté, lors du mariage d'un ami, en avril, des chansons jugées « subversives ». M. Soukup est membre du collectif des porte-parole de la Charte 77.

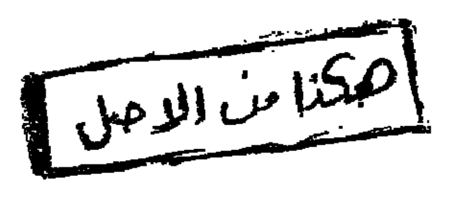
Le Monde

publiera demain

● IDÉES : Après la prise de contrôle de Hachette par Matra.

● DOSSIER : L'adoption.

● ARTS ET SPECTACLES : L'architecture en Colombie.



EUROPE

Pologne

M. Lech Walesa s'entretient avec M. Jagielski du problème des samedis libres

Varsovie (A.F.P., U.P.I.). — M. Walesa, président du syndicat Solidarité, a eu lundi 5 janvier, deux entretiens avec M. Mieczyslaw Jagielski, vice-président du conseil des ministres ; il a également été reçu en audience par Mgr Wyszynski, primat de Pologne. Les entretiens entre MM. Walesa et Jagielski ont porté sur le problème des samedis libres (promis par les accords de Gdansk) à la suite de l'annonce du gouvernement de n'en accorder qu'un sur deux de libre en 1981. Une réunion de la commission nationale de coordination de Solidarité doit se tenir à ce sujet le mercredi 7 janvier à Gdansk. Il n'est pas impossible qu'ils aient évoqué d'autres sujets épineux, dont le problème du syndicat « Solidarité rurale ». On apprenait, lundi soir, à Varsovie, que des agriculteurs privés affiliés occupaient depuis une semaine la mairie de la petite localité de Ustrzyki-Dolne (sud-est de la Pologne à proximité immédiate de la frontière polono-soviéto-tchécoslovaque), pour réclamer la fin des « *chicanes* » et des « *répressions policières* » dont sont victimes les membres fondateurs de « Solidarité rurale » dans cette région. Ils exigent la venue sur place du voïvode de la région et sont fermement décidés à poursuivre leur manifestation jusqu'à ce que leur revendication soit satisfaite.

Le comité de « Solidarité rurale » de la région de Gdansk, qui s'est réuni lundi au siège de Solidarité à Wrzeszcz (faubourg de la ville), a décrété « *l'état de préparation à la grève* » dans les campagnes du littoral balte et envoyé trois émissaires à Ustrzyki-Dolne pour apporter son soutien aux agriculteurs du sud-est du pays.

A Rzeszow, à 100 kilomètres de là, quelque six cents ouvriers et *agriculteurs privés occupent* depuis le vendredi 2 janvier, le siège du comité régional des anciens syndicats officiels (C.R.Z.Z.). Ils sont membres de la Fédération des ouvriers et des paysans de la région des monts Bieszczady (nom d'une chaîne montagneuse des Carpates près des frontières soviétique et tchécoslovaque), qui réunit les syndicats ouvriers locaux et les comités de « Solidarité rurale » de la région.

Ils réclament la venue sur place d'un représentant du gouvernement en la personne du ministre sans portefeuille chargé des questions syndicales, M. Stanislaw Ciosek.

Ils demandent que « *toute la lumière soit faite* » sur la « *disparition des fonds* » dont disposait, avant sa dissolution le 31 décembre dernier, le comité régional des anciens syndicats officiels et dont une partie devait leur être attribuée.

Ils exigent enfin que la réserve de chasse gouvernementale d'Arlamowo (toute proche de la frontière soviétique, dans les monts Bieszczady) soit ouverte au public et que ses pavillons soient transformés en maisons de repos pour les ouvriers et les agriculteurs.

Avec Mgr Wyszynski, M. Walesa a évoqué son prochain voyage à Rome, mais aussi les problèmes du syndicat paysan. Le dirigeant syndicaliste s'est borné à indiquer ensuite aux journalistes que l'atmosphère de ses entretiens avec M. Jagielski avait été bonne. Mais on ignore si les quatre heures d'entretien avec le vice-premier ministre ont donné des résultats.

Varsovie va demander de nouvelles facilités de paiement à l'Occident

On s'attend que les Polonais demandent d'ici à la fin du mois de nouvelles facilités de paiement, notamment à Paris et à Bonn. Le gouvernement allemand viendrait, pour sa part, de donner son accord de principe pour l'octroi de sa garantie à un crédit supplémentaire de 300 millions de marks (environ 690 millions de francs), qui s'ajoutent aux 1,2 milliards de DM avancés au début octobre (avec garantie partielle) par un groupe de banques allemandes. Les Polonais avaient demandé une rallonge de 700 millions de DM.

Les autorités polonaises négocient depuis plusieurs mois avec le Trésor français pour obtenir le renouvellement et, si possible, l'extension, de l'arrangement qui avait été conclu pour 1980 (*le Monde* du 30 octobre 1980), à savoir le rééchelonnement sur huit ans — avec carence d'amortissements pour les premières quatre années — d'un montant de 1,25 milliard de crédits garantis venus à échéance en 1980.

Une dette extérieure de 24 milliards de dollars

C'est au moins 1,7 milliard de francs de crédits « export » portant la garantie de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) qui viennent à échéance (intérêt et remboursement du principal) en 1981. Mais les Polonais, qui doivent rembourser des emprunts financiers contractés auprès de banques françaises, voudraient obtenir davantage du Trésor. Au total, la dette extérieure de la Pologne s'élève à ce jour à quelque 24 milliards de dollars, dont un quart environ est constitué de crédits garantis par des Etats étrangers ou des prêts directs consentis par ces derniers (la France et la R.F.A. étaient les principaux créanciers). On estime à plus de 7 milliards de dollars (environ 31 milliards de francs) le montant venant à échéance cette année. Rappelons que le 16 décembre, la C.E.E. a décidé de vendre à des prix avantageux certains produits alimentaires (beurre, sucre, viande, colza, etc.) à la Pologne. Ces achats seront *payés à crédit. Varsovie cherche* par ailleurs des crédits pour financer plusieurs projets industriels.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PROCHE-ORIENT

IRAN : la guerre « bénie »

II. — L'essor des pasdarans

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Malgré des renseignements précis reçus dès le mois d'août, l'Iran ne prend aucune mesure particulière pour affronter *l'offensive* irakienne du 22 septembre. Malgré les revers initiaux, le régime bénéficie de l' « union sacrée » qui se crée face aux envahisseurs. (« Le Monde » du 6 janvier.)

Téhéran. — Y a-t-il un danger bonapartiste en Iran ? Dans l'affirmative, le président Bani Sadr serait-il candidat à la succession ? D'abord chuchotées dans les salons des *taghoutis* (les ci-devants), ces questions sont désormais évoquées dans la presse, passionnément débattues dans les milieux politiques. Le pouvoir islamique — dans ses deux composantes, radicale et modérée — songe déjà à l'après-guerre. Comme personne ne doute que cette dernière sera gagnée, tout un chacun se demande quel serait le comportement d'une armée victorieuse.

Un nouveau phénomène suscite paradoxalement des sentiments mitigés : l'armée, naguère haïe, vilipendée, humiliée, s'est acquis au cours de la guerre du Golfe une folle popularité. Elle s'est « dédouanée » politiquement en démontrant sa fidélité au régime et à la patrie. Elle s'est battue dans l'ensemble honorablement, souvent courageusement, dans des conditions nettement défavorables. Les pilotes revenant d'une mission au-dessus de l'Irak sont *acclamés, fêtés sur les terrains* d'atterrissage. L'affluence est impressionnante aux funérailles de soldats tués sur les champs de bataille. Le petit peuple se presse aux portes des casernes pour offrir volailles, fruits ou friandises aux soldats. Les chauffeurs de taxis collectifs prennent en charge gracieusement leurs passagers en uniforme.

Les nationalistes de tendance modérée se réjouissent. « *L'armée, qui servait d'instrument de répression, n'a jamais été chez nous nationale ou populaire,* nous disait un proche collaborateur du président Bani Sadr. *Elle a été, enfin, adoptée par le peuple.* » Les musulmans de l'aile radicale ne sont pas pour autant rassurés. Les officiers, dont beaucoup sont « occidentalisés » au sens propre ou figuré du terme, soit parce qu'ils ont été formés aux Etats-Unis, soit parce qu'ils sont issus de la bourgeoisie, demeurent suspects aux yeux du clergé militant. L'armée constitue, avec le Bazar, l'administration de l'Etat, l'université, l'une des bases potentielles de la contre-révolution, avec cette différence essentielle qu'elle a, elle, les moyens de s'emparer du pouvoir.

« *Parler de bonapartisme est tout simplement ridicule !* », nous disait M. Bani Sadr. « *Notre armée, pour la première fois depuis la dynastie des Safavides (dix-septième siècle) est soudée au peuple, qui est lui-même armé jusqu'aux dents. Il est insensé de parler d'un coup d'Etat !* » Et le président de la République, dans un article, publié le 2 novembre par *Ingulab islami*, ajoutait, non sans cruauté pour ses adversaires : « *Ceux qui évoquent de telles questions idiotes sont des simples d'esprit. Tandis que nos frères sacrifient leur vie pour la défense de la République, ces gens-là ne pensent qu'au pouvoir, qu'au partage du butin de guerre.* »

La méfiance est bien partagée. Des dirigeants du parti républicain islamique se demandent pourquoi M. Bani Sadr « courtise assidûment » les militaires, pourquoi il passe le plus clair de son temps au quartier général des forces armées, pourquoi il entreprend des tournées incessantes sur les divers fronts et dans les « popotes » d'officiers, pourquoi il n'a qu'éloges dithyrambiques pour l'armée. Le chef de l'Etat, concèdent-ils, est certes le commandant en chef des forces armées, mais n'a-t-il rien d'autre à faire ? Délesté de tous les pouvoirs qu'il estime être les siens, M. Bani Sadr s'est, en effet, consacré à la tâche de chasser les envahisseurs irakiens. Il a même choisi de se replier sur le Khouzistan « *loin des intrigues de Téhéran* », disait-il à l'un de ses intimes ; « *et j'y resterai jusqu'à la défaite totale de l'ennemi* », ajoutait-il publiquement.

Détient-il seulement le pouvoir de diriger les opérations militaires ? L'élargissement du Conseil suprême de la défense (C.S.D.) à des personnalités appartenant à l'aile radicale du mouvement musulman l'a mis en minorité au sein de ce « super-gouvernement ». Bien qu'il en soit le président en titre, le C.S.D. se réunit une fois sur deux en son absence et annonce ses décisions sans le consulter. Ainsi le Conseil a-t-il nommé des représentants permanents, le plus souvent des religieux, pour superviser les divers fronts ; et cela malgré les protestations antérieures de M. Bani Sadr contre les « ingérences » selon lui « désastreuses » des membres du clergé dans les affaires militaires.

Deux stratégies, deux conceptions

Un pouvoir bicéphale, ou plutôt deux pouvoirs rivaux se chargent donc de défendre le territoire national, non sans frictions ni polémiques. « *Si la stratégie de la bataille de Khouninchahr* (ex-Khorramchahr) *avait été établie selon les conseils du clergé, les Irakiens n'auraient jamais pris la portion de la ville qu'ils contrôlent aujourd'hui !* », s'exclamait, au cours du sermon du vendredi, l'ayatollah Khamenei, représentant de l'imam Khomeiny, au sein du conseil supérieur de la défense. Répondant du tac au tac, le président Bani Sadr déclarait le lendemain à l'agence Pars : « *Ceux qui restent à l'arrière pour découvrir de prétendus traîtres, ceux qui se plaisent à entretenir la discorde, sont ceux-là mêmes qui sont responsables du revers de Khouninchahr* ».

Deux stratégies, mais aussi deux conceptions de la guerre s'affrontent. Le clergé militant entend donner la vedette aux forces irrégulières, confier la défense des villes et des villages aux partisans pour faire de l'armée ici une force d'appoint, là le fer de lance d'une contre-offensive. Les implications politiques de la « guerre populaire » sont évidentes. Toute victoire reviendrait au peuple et à ceux qui l'encadrent ; toute défaite peut être mise sur le compte d'une défaillance de l'armée régulière et, en toute logique, de celui qui en est, en principe, le commandant en chef.

Les arguments d'ordre strictement militaire ne sont pas moindres. L'armée de Bagdad est mieux structurée et équipée que celle de Téhéran ; autant lui opposer une force qu'elle aurait du mal à maîtriser. Il n'a fallu que quelques centaines de partisans pour tenir en échec, pendant plus de six semaines, des colonnes de blindés baasistes dans les faubourgs de Khouninchahr ; de même, les forces de Bagdad piétinent depuis la mi-octobre aux portes d'Abadan et, partout ailleurs, contournent ou assiègent, sans tenter d'y pénétrer, les centres urbains. En effet, il leur coûterait trop cher, en matériel et en hommes, de les occuper. Les Iraniens, eux, sont à cet égard en bien meilleure position : ils sont innombrables, se battent sur leur propre territoire, n'ont besoin ni d'armements lourds, ni d'une logistique compliquée.

L'encadrement de la résistance populaire a été tout naturellement confié aux « gardiens de la révolution » (les *pasdarans*), à cette milice constituée à l'aube de la république pour faire contrepoids à l'armée, la police et la gendarmerie héritées de l'Empire. Elle faisait figure de contre-pouvoir. D'où les tentatives de la dissoudre menées d'abord par le chef du gouvernement provisoire, M. Bazargan, ensuite par M. Bani Sadr dès son élection à la présidence. Grâce à la guerre, les *pasdarans* sont en passe de devenir l'instrument privilégié du pouvoir islamique.

Les *pasdarans* recrutent, entraînent, arment les guérilleros dans les villes et les villages. Ils négocient, l'achat d'armements, parfois directement avec les gouvernements (Libye, Syrie notamment) pour ravitailler leurs arsenaux. Ils ont établi un état-major général, distinct de celui de l'armée régulière, pour organiser et coordonner les opérations militaires des partisans. Ils ont été amenés à fonder leur propre service de renseignements, un bureau de relations publiques, des publications qui leur servent de tribune politique. Leur chef suprême, M. Mortaza Rezaieh, est membre de plein droit du conseil supérieur de la défense.

L'organisation des *pasdarans* est appelée à s'étendre. Le Parlement vient de lui confier, sur sa demande, le contrôle le l' « armée des 20 millions », ainsi nommée parce qu'elle est destinée à regrouper tous les civils, hommes ou femmes d'âge adulte, qui se porteraient volontaires pour défendre le pays. Ainsi les effectifs des partisans — estimés à près de deux cent mille commandos confirmés et un million en voie d'entraînement — sont de loin supérieurs à ceux de l'armée régulière (deux cent mille hommes sur les divers fronts).

Les deux forces sont forcément complémentaires, fait valoir timidement le colonel Fakouri, le ministre de la défense, car, dit-il, « *des mitraillettes ne peuvent détruire des Tupolev ou des chars* ». L'un des principaux chefs des *pasdarans*, M. Mohsen Rezaieh, en convient volontiers mais pour *minimiser* le rôle des « professionnels ». « *Seule une armée idéologiquement motivée comme la nôtre, comme celles encore qui ont libéré le Vietnam et l'Algérie,* répond-il, *est capable de mobiliser le peuple pour la longue guerre d'usure que nous comptons mener jusqu'à la chute du régime irakien.* »

Une certaine coordination s'ébauche entre les deux armées. On espère la développer, toujours à la faveur de la guerre, aux diverses organisations populaires qui prolifèrent et qui agissent en ordre dispersé : le « bassif » qui regroupe les équipes de défense civile ; les « choura mahali », sorte de « soviets » de quartiers, créés sous l'impulsion du défunt ayatollah Taleghani pour résoudre les problèmes d'ordre social ; les conseils ouvriers, organismes d'autogestion, élus dans les usines et sur les chantiers de travail ; les syndicats, entre autres.

Dans la plupart de ces organisations, les militants musulmans — modérés ou radicaux — sont majoritaires. Mais le vent de radicalisation que la guerre fait souffler sur le pays risque de balayer, à terme, ceux que l'on appelle en Iran *péjorativement* « les libéraux ».

Prochain article :

LE RECUL DES « LIBÉRAUX »

Le président Bani Sadr annonce le début d'une «offensive majeure» sur l'ensemble du front

Tandis que plusieurs centaines de milliers d'Iraniens défilaient, lundi matin 5 janvier, dans le centre de Téhéran pour exiger que la guerre contre l'Irak soit menée plus énergiquement, le président Bani Sadr annonçait que l'Iran venait de déclencher une « *offensive majeure* » *sur toute l'étendue* du front.

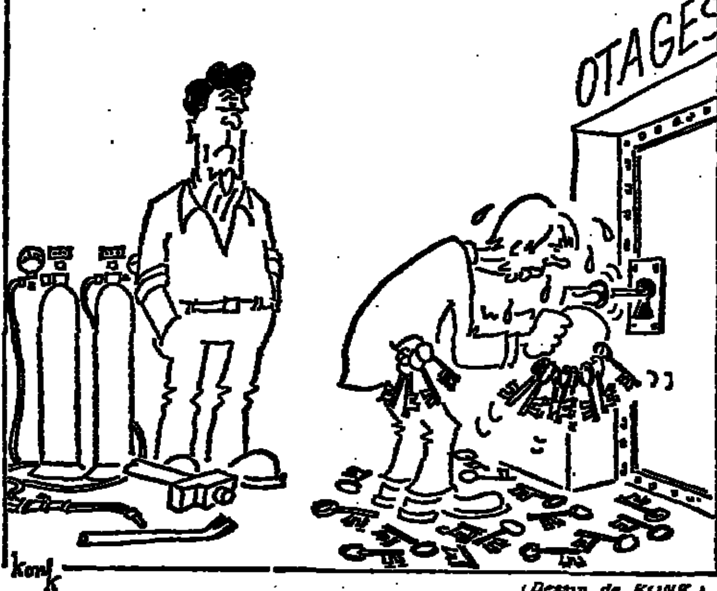
Cette opération a été annoncée par le chef de l'Etat à l'imam Khomeiny, dans un message selon lequel « *les forces iraniennes ont mené à terme la première phase victorieuse de leur offensive contre les forces irakiennes, dans la région d'Ahwaz et sur le front de Ghilan-e-Gharb (province de Kermanchah)* ». Selon les communiqués de l'état-major, deux cents soldats irakiens ont été tués, cinq cents faits prisonniers et quarante-cinq blessés dans la région d'Ahwaz. Sur le front de Ghilan-e-Gharb, les troupes irakiennes auraient « *reculé de 8 kilomètres* ».

Bagdad a confirmé la contre-offensive iranienne, mais a précisé qu'elle avait été repoussée sur l'ensemble du front. Selon l'agence irakienne d'information (INA), plus de cent militaires iraniens ont été tués et trois hélicoptères et un chasseur abattus lors des affrontements qui se sont déroulés dimanche soir et lundi matin.

Dans la matinée de lundi, le premier ministre iranien, M. Mohamed Ali Radjaï, avait, à l'occasion de la journée de commémoration de la mort du Prophète, appelé au renforcement des organes révolutionnaires au sein de la République islamique. Il avait apporté, d'autre part, son soutien à l'ayatollah Hussein Montazeri, « *imam de la prière du vendredi* » de Qom, qui s'était récemment élevé contre le conseil supérieur de la défense, présidé par M. Bani Sadr, lui reprochant son « *immobilisme* » dans la conduite de la guerre contre l'Irak. Le premier ministre avait demandé que cessât « *le plus vite possible l'immobilisme* » de l'armée et que « *commençât l'offensive pour libérer le territoire islamique* ».

M. Radjaï avait exigé, en outre, la fin de « *toutes grèves et manifestations, qui sont dans la ligne de l'Amérique* », et lancé un avertissement aux « *journaux diviseurs* », appelant l'opposition à « *faire connaître son programme au peuple* » et à « *participer à la construction nationale* », au lieu de « *remplir l'histoire de ses trahisons* ».

● *A Washington*, le département d'Etat a confirmé, lundi, que les trois otages américains, détenus jusqu'à samedi au ministère iranien des affaires étrangères, avaient été transférés dans « *un lieu inconnu* » (*le Monde* du 6 janvier). Le porte-parole du département d'Etat a, d'autre part, révélé que ces trois otages avaient réussi à empêcher une première tentative de transfert, le 23 décembre. Cependant, il s'est catégoriquement refusé à commenter des informations selon lesquelles ils s'y seraient alors opposés par la force. « *Nous savons qu'un incident s'est produit le 23 décembre* », a seulement indiqué le porte-parole américain, M. Trattner, qui a constaté que les trois otages avaient, par la suite, « *apparemment accepté d'être transférés, peut-être après avoir reçu certaines garanties des autorités iraniennes* ». — (A.F.P., U.P.I.)



(Dessin de KONK.)

Egypte

Les journalistes du « Jerusalem Post » sont interdits de séjour par les autorités du Caire

Les autorités égyptiennes ont interdit l'accès du territoire aux journalistes du « Jerusalem Post » après qu'un des correspondants de ce journal au Caire, citant des sources proches du régime, eut annoncé que le président Sadate procéderait à un remaniement ministériel « majeur » afin de « réprimer les velléités de pouvoir du vice-président Hosni Moubarak ». Le remaniement aurait également coûté leurs portefeuilles aux ministres des affaires étrangères et de l'intérieur. Selon le quotidien israélien, « c'est le chef des renseignements, M. Saed el Mahidi, qui a demandé au chef de l'Etat de procéder à une épuration » après l'avoir mis en garde contre l'ambassade des Etats-Unis, qui « favoriserait M. Moubarak ».

De notre correspondant

Le Caire. — Les relations égypto-israéliennes, qui n'étaient déjà pas au zénith depuis le gel *de facto* des négociations sur l'autonomie, vont sans doute subir les retombées de la « bombe » lancée lundi 5 janvier par le *Jerusalem Post*. Reprochant à ce dernier la publication d' « *allégations mensongères* » faisant état de graves dissensions au sein de l'équipe dirigeante du Caire, les autorités égyptiennes ont décidé lundi soir d'interdire l'accès de l'Egypte aux journalistes du quotidien israélien de langue anglaise et le droit d'y avoir des correspondants.

M. Hosni Moubarak, principale victime du remaniement envisagé par le président Sadate, selon le *Jerusalem Post*, a catégoriquement démenti « *les informations sans aucun fondement* » du quotidien israélien. Il a accusé le journal, distribué au Caire par la maison Al Ahram, de « *mener une campagne de dénigrement pour semer la discorde entre les dirigeants égyptiens* ».

Les mesures vigoureuses adoptées par le gouvernement égyptien sont à la mesure du mécontentement et de l'irritation suscitée au Caire par ces informations. Ne cachant pas leur scepticisme à l'égard de la « *bombe* » du *Post* les observateurs soulignent qu'elle est tombée « *au moment où le cabinet Begin lutte pour la survie* » et coïncide avec le départ traditionnel du raïs à cette époque de l'année pour Assouan, en haute-Egypte. M. Mansour Hassan, ministre d'Etat pour l'information, a souligné que ces nouvelles « *erronées pouvaient être utilisées pour déformer la vérité en Egypte* » et a tenu à apaiser les quelque deux cents journalistes étrangers en Egypte en réaffirmant la volonté du gouvernement de « *maintenir la liberté entière des correspondants étrangers qui depuis 1974 ne font plus l'objet d'un censure quelconque* » — (*Intérim.*)

ASIE

Afghanistan

Kaboul serait prêt à ouvrir des discussions avec le Pakistan et l'Iran sous l'égide des Nations unies

De notre correspondant

New-Delhi. — Rendant compte de l'entretien de quarante minutes qu'avaient eu dans la matinée le premier ministre indien et le ministre afghan de l'éducation, en visite privée en Inde, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué, lundi 5 janvier, que Mme Anahita Ratebzad avait informé Mme Gandhi que le gouvernement de M. Babrak Karmal était prêt à discuter avec le Pakistan et l'Iran, en présence d'un représentant des Nations unies, afin de trouver une solution politique aux problèmes affectant la région.

Le ministre afghan, qui a remis à Mme Gandhi un message de M. Karmal, a précisé de son côté qu'elle avait notamment assuré le premier ministre indien que son pays *« avait été, était et demeurerait activement non-aligné »* et qu'il poursuivrait *« aux côtés de l'Inde, son combat contre les forces impérialistes et réactionnaires »*.

« Une fois les négociations entamées avec le Pakistan et l'Iran, une fois démantelés les camps d'entraînement établis au Pakistan et une fois obtenue l'assurance qu'aucun camp, y compris clandestin, ne sera établi dans le futur, nous pourrons parvenir à un règlement politique », a déclaré le ministre afghan, qui a estimé qu'*« environ dix mille rebelles étaient entraînés par les Américains et par les Chinois dans une cinquantaine de camps pakistanais »*. Tout en relevant que *« les agressions quotidiennes »* perpétrées contre son pays rendaient la présence des troupes soviétiques nécessaires.

Mme Ratebzab a affirmé que les effectifs des rebelles s'amenuisaient de même que ceux des réfugiés, qu'elle a qualifiés de nomades. A son avis, la situation s'est considérablement améliorée en Afghanistan, où la normalisation se poursuit. *« Il est surprenant*, a-t-elle noté, *que nous soyons parvenus à stabiliser la situation en l'espace d'une année. »* Elle a toutefois reconnu que les rebelles étaient actifs dans les provinces du Paktia et de Jalalabad, tout en notant que la vie s'y poursuivait normalement. En ce qui concerne d'autres régions perturbées dans le passé, telle la région de Ghazni, *« la situation*, a-t-elle affirmée, *y est absolument normale. »*

Un projet de Front national

Mme Anahita Ratebzad, qui participe à une conférence organisée par la Fédération nationale des femmes indiennes, avait indiqué, dimanche, au quotidien du parti communiste indien prosoviétique, *Patriot*, qu'un comité de quarante personnes, élu le 27 décembre à Kaboul en présence de deux mille délégués, avait été chargé de rédiger le programme d'un large Front patriotique national. Une fois cette tâche achevée, le 21 mars (le nouvel an afghan), il serait procédé dans toutes les provinces, à des élections à la Loya Jirga, le Parlement afghan.

Elle précise que l'organisation regroupant les jeunes comptait deux mille membres, celle des femmes, huit mille, que les syndicats de la seule province de Kaboul comptaient dix-huit mille adhérents, et que les paysans étaient organisés en deux mille trois cents coopératives. Elle a enfin affirmé que les troupes soviétiques ne patrouillaient plus, comme par le passé, dans les rues de Kaboul, mais que leur tâche consistait désormais exclusivement *« à défendre la souveraineté et l'indépendance de l'Afghanistan contre les agressions extérieures »*.

PATRICK FRANCÈS.

Malaisie

REDDITION DU PRÉSIDENT DU P.C. CLANDESTIN

Le gouvernement malaisien a annoncé, lundi 5 janvier, la reddition du président du parti *communiste clandestin* (prochinois), M. Musa bin Ahmad, et de son épouse, Mme Zainab binti Mahmood. Cette défection a eu lieu en novembre, mais elle avait été tenue secrète jusqu'à présent pour des *« raisons de sécurité »*. M. Musa, *qui ne devrait pas* être poursuivi, en vertu de la *« politique de clémence »* de Kuala-Lumpur envers les transfuges du P.C.M., devait se livrer à une confession publique à la télévision ce mardi. — *(A.P., U.P.I.)*

[*Cette défection représente* un coup dur pour les maquisards communistes qui luttent depuis plus de trente ans contre le gouvernement sous la direction du chef du parti, M. Chin Peng, d'origine chinoise, et de M. Rashid Mydin, *d'ethnie malaise. Elle intervient* à un moment où le conflit idéologique entre Pékin et Hanoï s'étend en Asie du Sud-Est, en particulier en Thaïlande, et où les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, *Philippines*, Singapour et Thaïlande) accroissent leurs pressions sur la Chine pour qu'elle cesse d'aider les maquis communistes. Ils réclament en particulier la fermeture de la radio Suara Revolusi (La voix de la révolution malaise), émettant du Yunnan ; déjà, en 1979, La voix du peuple thaïlandais avait interrompu ses émissions à la suite du rapprochement sino-thaïlandais consécutif à l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge.]

AMÉRIQUES

APRÈS LEUR ENTRETIEN DE CIUDAD-JUAREZ

MM. Reagan et Lopez Portillo sont convenus de se rencontrer régulièrement

A l'issue de leur rencontre du lundi 5 janvier à Ciudad-Juarez, M. Reagan et le président mexicain, M. Lopez Portillo sont convenus de se retrouver régulièrement dans les villes frontalières pour favoriser le dialogue entre leurs deux pays. Au cours de l'entretien de lundi, qualifié de simplement « amical » par les conseillers de M. Reagan, les problèmes du contentieux américano-mexicain n'ont pas été abordés.

De notre envoyé spécial

Ciudad-Juarez. — L'atmosphère de la rencontre du lundi 5 janvier entre MM. Lopez Portillo et Reagan a été chaleureuse. Le communiqué insiste sur le fait que les deux parties considèrent utile l'*« utilisation du lien direct personnel établi »*. M. Richard Allen, qui sera l'assistant chargé des problèmes de sécurité nationale de M. Reagan, a déclaré que *« beaucoup des problèmes entre les deux pays tiennent avant tout au manque de communication »*. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés en juillet 1979.

« La rencontre ayant été organisée à la demande du futur président des Etats-Unis, nous avons décidé d'aborder les thèmes choisis par lui » a déclaré M. Jorge Castaneda, ministre mexicain des affaires étrangères. Or, M. Reagan a choisi de ne traiter aucun sujet à fond tant qu'il n'est pas officiellement investi.

Les deux parties se sont cependant mises d'accord pour que M. Haig, futur secrétaire d'Etat, et M. Jorge Castaneda, ministre des affaires étrangères mexicain, établissent un calendrier de travail. Aussi bien les problèmes bilatéraux que la situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes seront alors abordés. M. Lopez Portillo a informé M. Reagan de l'intention du Mexique d'organiser en juillet une réunion au sommet Nord-Sud à laquelle ce dernier sera invité.

M. Reagan a, dans une brève déclaration à la presse, déploré la mort de deux citoyens américains survenue le 4 janvier au Salvador. Il a affirmé qu'il considérait que le régime de M. Duarte était un *« gouvernement modéré »* pris entre la droite et la gauche mais qu'il ne pouvait pas avant son investiture se prononcer sur les mesures à prendre vis-à-vis de ce pays. Le Mexique ne partage pas cette analyse et, selon un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères mexicain, c'est *« beaucoup simplifier les choses que de qualifier la junte militaire et démocrate chrétienne de modérée »*.

La puissance croissante du Mexique

M. Lopez Portillo avait, dans une conférence de presse tenue à la mi-décembre, déclaré son intention de rappeler au futur président des Etats-Unis l'opposition du Mexique à toute intervention étrangère dans la région. La tension dans ce domaine provient des déclarations faites par M. Reagan et ses conseillers au cours de la campagne électorale. M. Reagan s'est, en effet, déclaré à cette occasion partisan d'une politique plus ferme vis-à-vis du Nicaragua ; il n'a pas rejeté l'éventualité d'une intervention au Salvador et a parlé de recourir contre Cuba au blocus militaire et au minage des ports.

Les observateurs sont persuadés que la nouvelle administration à Washington risque d'être tentée par une *« aventure centre-américaine »*.

Pendant qu'il étudie les dossiers complexes du Proche-Orient ou des relations avec le camp socialiste, et pendant qu'il teste les rapports de force ailleurs dans le monde, M. Reagan peut espérer se donner ici et d'entrée de jeu le style qui définit un président. Certains de ses conseillers semblent estimer qu'ils peuvent agir en toute sécurité et à moindre coût dans une région où les risques de riposte sont apparemment moindres et où la modeste des pays secoués par une crise donne une impression d'impunité au géant américain.

Par principe et par nécessité, le Mexique a fait de la non-intervention une des bases de sa politique étrangère. Il a en outre de plus en plus tendance à considérer l'Amérique centrale et les Caraïbes comme une zone d'influence naturelle à la mesure de sa puissance croissante. Rôle que certains courants politiques, voire certains pays comme Cuba semblent disposés à lui reconnaître.

Depuis novembre, la future administration américaine a eu le temps de se faire une idée plus précise des responsabilités qui l'attendent et de prendre connaissance des dossiers. On attendait donc de la rencontre du 5 janvier qu'elle montre si la proximité de son accession au pouvoir suscitait chez M. Reagan une attitude différente de celle qu'il a adoptée lors de sa campagne électorale. Ceux qui ont participé à la réunion de Ciudad-Juarez ne semblent pas disposer de beaucoup d'éléments nouveaux.

FRANCIS PISANI.

États-Unis

LE NOUVEAU CONGRÈS A COMMENCÉ SES TRAVAUX

Washington *(A.F.P.)*. La séance solennelle d'installation du nouveau Congrès, élu le 4 novembre en même temps que M. Reagan, a eu lieu lundi 5 janvier à Washington. Les nouveaux élus, dix-huit sénateurs et soixante-quatorze représentants, ont prêté serment. La première tâche du Congrès consiste ce mardi à rendre officielle l'élection de M. Reagan à la présidence. Les deux chambres réunies vont dépouiller les votes que les cinq cent trente-huit grands électeurs élus le 4 novembre dans les cinquante Etats ont émis par correspondance le 15 décembre, et proclamer les résultats.

Les républicains, qui disposent de la majorité au Sénat pour la première fois depuis vingt-six ans, *espèrent bien pouvoir confirmer* les ministres choisis par M. Reagan avant le 20 janvier, date d'entrée en fonctions de ce dernier. La nomination du général Alexander Haig comme secrétaire d'Etat risque cependant de provoquer les premières escarmouches du nouveau régime avec l'opposition démocrate.

La commission des affaires étrangères du Sénat, désormais présidée par le sénateur républicain Charles Percy (Illinois), commencera vendredi son enquête publique préalable au vote sur la confirmation du général Haig. Quelques sénateurs de l'opposition démocrate ont pris argument de son rôle de secrétaire général de la Maison Blanche à la fin de la présidence de M. Nixon pour recommencer une enquête sur le scandale du Watergate.

Un mouvement d'opposition s'est également dessiné contre la désignation de M. James Watt comme secrétaire à l'intérieur. Cet avocat du Colorado anime en effet un groupe de pression pour l'exploitation des ressources minières des vastes étendues de l'Ouest qui restent contrôlées par le gouvernement fédéral. Cela le rend suspect aux partisans de la protection de l'environnement.

El Salvador

L'armée annonce l'attaque de camps de guérilleros proches de la capitale

San-Salvador *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Dans toutes les villes du Salvador, les patrouilles militaires ont été renforcées à la suite de l'annonce répétée, par l'opposition, du prochain lancement d'une « offensive finale ».

Selon les forces armées gouvernementales, plusieurs dizaines de guérilleros ont été tués, dimanche 4 janvier, lors de l'attaque de deux camps clandestins situés à une quinzaine de kilomètres de la capitale, sur les flancs du volcan San-Salvador. Les autorités ont présenté aux journalistes les corps de vingt-sept personnes qui, selon elles, étaient membres du Front Farabundo Marti de libération nationale. Les cadavres ont été montrés à l'endroit où ils ont été brûlés.

Le lundi 5, une nouvelle opération d'envergure, menée par deux mille soldats appuyés par des hélicoptères, a été lancée dans la région du volcan de Guazapa, à une trentaine de kilomètres au nord-est de San-Salvador. Les autorités ont déclaré que cinq cents guérilleros environ s'étaient récemment rassemblés dans la zone.

Le ministère salvadorien de la défense a, d'autre part, annoncé d'importants changements dans le commandement des forces armées. *En particulier, le colonel* Rafael Flores Lima, ancien secrétaire à l'information du gouvernement du général Romero, renversé le 15 octobre 1979, a été nommé chef d'état-major. Le colonel Nicolas Carranza, sous-secrétaire à la défense, a été remplacé à son poste par le colonel Francisco Castillo, jusque-là chef d'état-major des forces armées. De nouveaux commandants ont été nommés dans les départements de Chalatenango et Sensutepeque, dans le nord du pays, où de violents affrontements ont opposé militaires et guérilleros à la fin de décembre.

De son côté, le colonel Majano, ancien membre de la junte, évincé au début de décembre, a, le lundi 5 janvier, dans un communiqué à la presse étrangère, accusé le gouvernement et « les chefs d'extrême droite de l'armée » d'être responsables de plusieurs des assassinats survenus récemment. Selon lui, le gouvernement est, en particulier, responsable de la mort de M. Rodolfo Viera, président de l'Institut de transformation agraire, et de ses deux assistants nord-américains MM. Mark Pearlman et Michael Hammer, abattus dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 janvier à l'hôtel Sheraton de San Salvador *(le Monde* du 6 janvier). Le colonel Majano a également attribué au gouvernement la responsabilité de l'assassinat, le 27 novembre, de six dirigeants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) et de celui, le 4 décembre, de quatre citoyennes nord-américaines, dont trois religieuses.

● *Les citoyens américains doivent éviter de se rendre au Salvador*, a indiqué, le lundi 5 janvier, le département d'Etat à Washington, en raison de la situation *« extrêmement dangereuse »* qui règne dans ce pays. Sept ressortissants des Etats-Unis y ont été tués en un mois. Le porte-parole du département d'Etat a, d'autre part, indiqué qu'aucune décision sur la reprise de l'assistance militaire américaine au Salvador n'avait, jusqu'à présent, été prise par Washington. Une aide de 5 millions de dollars avait été suspendue indéfiniment le mois dernier à la suite du meurtre de quatre citoyennes, dont trois millionnaires américaines. L'aide économique pour l'année fiscale 1981 (20 millions de dollars) sera, elle, maintenue. — *(A.F.P.)*

Canada

La tournée de M. Trudeau en Afrique et en Amérique latine prépare la reprise du dialogue Nord-Sud

De notre correspondant

Montréal. — M. Trudeau, chef du gouvernement canadien, entreprend, ce mardi 6 janvier, dans le cadre de la relance du dialogue Nord-Sud, une série de voyages, qui le conduiront en Algérie, au Nigéria, au Sénégal, au Brésil et au Mexique. Il rentrera à Ottawa le 18 janvier.

M. Trudeau s'était rendu au Proche-Orient et en Europe en novembre. Le premier ministre a été bloqué plusieurs jours dans une station des Alpes autrichiennes où il passait des vacances de Noël, ce qui a retardé la rencontre prévue avec le chancelier Kreisky. Les deux dirigeants doivent discuter de l'organisation d'une réunion restreinte à une vingtaine de pays, qui pourrait avoir lieu à Mexico en juin en vue de la reprise du dialogue Nord-Sud. Cette réunion précéderait de quelques jours le sommet des sept pays industrialisés, qui se déroulera à Ottawa en juillet et dont le premier point de l'ordre du jour portera, à la demande de M. Trudeau, sur l'urgence de mettre sur pied un nouvel ordre économique mondial.

Le choix des pays que le premier ministre doit visiter s'inscrit précisément dans cette optique, puisque quatre d'entre eux sont considérés comme des « puissances » du tiers-monde, et que le cinquième, le Sénégal, fait partie des Etats dont la survie dépend en bonne partie d'une transformation radicale des rapports entre le Nord et le Sud.

L'aspect bilatéral ne sera pas cependant négligé, puisque l'Algérie est le premier partenaire commercial du Canada en Afrique. Le Brésil est le plus grand importateur de céréales canadiennes, et le Mexique exporte depuis trois mois du pétrole vers le Canada à un rythme qu'Ottawa souhaiterait voir augmenter et *non baisser* comme cela vient d'arriver avec une réduction de 50 000 barils par jour à 25 000, officiellement en raison de « problèmes de transport ».

Enfin à Dakar, M. Trudeau ne manquera pas d'évoquer avec l'ancien président Senghor le projet de *« Commonwealth francophone »* dont la création a été récemment reportée en raison du problème posé par le niveau de la représentation du Québec. De plus, le Sénégal est un des principaux bénéficiaire de l'aide canadienne *avec 10 millions de dollars* par an.

Faisant le bilan, très modeste, des douze années de gouvernement Trudeau en matière d'aide au développement, la presse canadienne est plutôt sceptique sur les résultats que l'on peut attendre des déplacements du premier ministre. Rappelant que la part du P.N.B. consacrée par Ottawa à l'aide au tiers-monde a baissé au cours des dernières années pour atteindre 0,46 %, l'influent quotidien de Toronto *The Globe and Mail* estime que *« les beaux discours du Canada n'ont guère été suivis d'effets »* et s'étonne de l'engouement soudain du gouvernement pour un problème qui a été si négligé dans le passé. A moins, ajoute le journal, que cela permette à M. Trudeau de *« faire du tourisme »*. Le quotidien montréalais *The Gazette* rapporte les réactions de plusieurs hauts fonctionnaires africains qui reprocheraient à M. Trudeau de poursuivre des *« objectifs personnels »* sans relations avec les besoins réels du tiers-monde.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Haïti

LE GOUVERNEMENT A ÉTÉ REMANIÉ

Port-au-Prince *(A.F.P.)*. — Le président de la République haïtienne, M. Jean-Claude Duvalier, a procédé, lundi 5 janvier, à un remaniement ministériel. L'intérieur et la défense nationale sont confiés à M. Edouard Berrouet, et les *affaires* étrangères à M. Edouard Francisque.

M. Berrouet, qui fut ministre de l'agriculture, puis du Plan, est un « duvaliériste » de la première heure. Il appartient au corps des « volontaires de la sécurité nationale » *(« tontons macoutes »)*.

M. Francisque a été de son côté ministre des finances et des affaires économiques jusqu'en 1973 avant de devenir ambassadeur en France, puis en Allemagne fédérale.

● *La gendarmerie française n'instruira pas de « tontons macoutes »*. La direction de la gendarmerie nationale à Paris a démenti lundi 5 janvier des informations parues samedi dans le quotidien *francophone de Montréal, la Presse*, selon lesquelles des *« volontaires de la sécurité nationale d'Haïti »* (autrement dit des « tontons macoutes ») allaient recevoir un *« entraînement technique »* à Melun, à 45 kilomètres au sud-est de Paris. La décision (d'instruire ces « tontons macoutes ») *aurait été prise lors du dernier voyage de M. Robert Galley, alors ministre français de la coopération, en Haïti »*, écrivait également *la Presse*. On indique ce mardi au cabinet de M. Galley *qu'il n'y aura pas de* réaction officielle à cette affaire, mais on confirme la teneur d'une dépêche de l'A.F.P. qui citait, lundi une *« source autorisée » (le Monde* du 6 janvier. Selon l'A.F.P. les problèmes de formation de la gendarmerie haïtienne n'ont pas été abordés officiellement lors du voyage de M. Galley mais, au cours de *« conversations privées »*, la possibilité a été évoquée de regrouper éventuellement certains *« volontaires de la sécurité nationale »* et d'autres Haïtiens en corps de gendarmerie.

A TRAVERS LE MONDE

Équateur

● ENVIRON DEUX MILLE POLICIERS SE SONT MUTINES, *le lundi 5 janvier à Quito, pour* protester contre le non-paiement de la prime qu'ils recevaient chaque année pour les étrennes. Selon un porte-parole de la police, environ deux cents de ces agents ont tenté de s'emparer d'une caserne. Les incidents ont fait au moins un blessé. Des échauffourées ont également eu lieu à Guyaquil, le grand port équatorien. — *(A.F.P.)*

Iles Cook

● M. ALBERT HENRY, premier ministre des îles Cook de 1965 à 1978, est mort, vendredi 2 janvier, à Rarotonga à l'âge de soixante-treize ans. M. Albert Henry avait été contraint de quitter *le pouvoir* après avoir été condamné pour fraude électorale et avait aussi perdu le titre de sir que lui avait décerné la reine d'Angleterre. Ancienne possession néo-zélandaise, les îles Cook jouissent de l'autonomie interne, en association libre avec la Nouvelle-Zélande depuis 1965. — *(U.P.I.)*

Inde

● LA POLICE A ARRÊTÉ ONZE AVEUGLES et empêché une centaine d'autres d'assister à une cérémonie organisée, lundi 5 janvier, à New-Delhi à l'occasion de l' Année des handicapés. Elle a notamment refusé l'accès de la cérémonie au secrétaire général de la Fédération des aveugles, M. Rungta, dont elle a déchiré la carte d'invitation. Les aveugles protestent depuis mars 1980 pour obtenir l'aide du gouvernement à leur réinsertion dans la vie active *(le Monde* du 3 janvier). Pour apuyer leurs revendications, ils ont prévu de perturber, à partir de jeudi, le trafic ferroviaire. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LES AUTORITÉS MAURITANIENNES ont relâché les vingt élèves du lycée franco-arabe de Nouakchott interpellés à la suite de la grève déclenchée le 15 décembre dans cet établissement *(le Monde* du 30 décembre). Dans un message radiodiffusé adressé aux élèves et aux parents, à l'occasion du Nouvel An, M. Hasni Oould Didi, ministre *de l'éducation nationale, a, en* outre, indiqué que les conseils de discipline des établissements secondaires, où avaient lieu des incidents entre pro-irakiens et pro-libyens, étaient disposés à faire preuve de *« clémence », « les élèves égarés ayant pris conscience de la manipulation dont ils étaient l'objet »*. — *(Reuter.)*

Rwanda

● ASILE POLITIQUE EN TANZANIE POUR UN MINISTRE RWANDAIS. — Le colonel Alexis Kanyarengwe, ministre de l'emploi et de la fonction publique du Rwanda, s'est réfugié en Tanzanie et y a demandé l'asile politique, indique-t-on, lundi 5 janvier, à Kigali. Ancien camarade de promotion du président Juvenal Habyarimana à l'école d'officiers du Rwanda, le colonel avait disparu depuis le 28 décembre *(le Monde* du 6 janvier). Aucune raison n'est donnée de *source officielle* à son départ. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LE « RÈGNE DE LA TERREUR ». — L'organisation a fait paraître, lundi 5 janvier, dans le *Jornal do Brasil*, un appel en faveur des prisionniers politiques détenus en Uruguay. Ce texte, publié à la même page que les commentaires relatifs au Mundialito de football disputé à Montevideo, dénonce le *« règne de la terreur »* qui sévit en Uruguay depuis 1973. *L'organisation internationale* ajoute que le nombre relatif de prisonniers politiques y est le plus élevé du monde, que tous sont soumis à la torture et qu'ils passent de longues périodes sans un *« jugement honnête »*. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● POLÉMIQUE ENTRE M. NKOMO ET LE MINISTRE DE L'INFORMATION. — M. Nkomo, ministre zimbabwéen de l'intérieur et dirigeant du Front patriotique au sein de la coalition gouvernementale, a qualifié de *« totale tragédie »* le contrôle par le gouvernement de la presse du Zimbabwe, estimant qu'il est *« vital d'avoir des opinions indépendantes »*. Le gouvernement de M. Mugabe a utilisé un prêt du Nigeria de 8 millions de dollars pour former le « Zimbabwe mass media trust » (Z.M.M.T.) et *racheter* les actions sud-africaines du plus grand groupe de journaux du Zimbabwe, le Zimbabwe Newspapers, rappelle-t-on. *« La possession et la direction de notre presse par une compagnie sud-africaine était absolument inacceptable »*, avait déclaré samedi le ministre de l'information du Zimbabwe, M. Nathan Shamuyarira, en annonçant la décision de son gouvernement. — *(A.F.P.)*

Brésil

● NEUF CENT TRENTE-NEUF PERSONNES ASSASSINEES DANS LA BANLIEUE DE RIO EN 1980. — Selon les statistiques policières, elles ont été assassinées *en 1980* dans les trois principales communes de la Baixada Fluminense, la grande banlieue de Rio. Ces assassinats sont imputables aux escadrons de la mort et leurs auteurs n'ont jamais été découverts. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

La visite de M. Obote à Nairobi scelle la réconciliation entre le Kenya et l'Ouganda

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Rarement retrouvailles auront été aussi promptes. Trois semaines après son retour au pouvoir, le président ougandais, M. Obote, a rencontré lundi 5 janvier son homologue kényan, M. Daniel Arap Moï. C'était le premier voyage à l'étranger de M. Obote, qui était notamment accompagné de son vice-président, M. Paulo Muwanga. Les entretiens ont eu lieu à Webuye, petite localité kényane située à une heure de route de la frontière. Le communiqué et les commentaires des deux chefs d'État mettent fin à de longues années de brouille entre l'Ouganda et le Kenya.

Pour la première fois, les deux pays souhaitaient ardemment une réconciliation. Depuis l'élection de M. Obote, le Kenya avait multiplié à son égard les gestes de bonne volonté. Dans son message de félicitations, il avait salué le « triomphe » du chef de l'U.P.C. A l'issue d'entretiens à Khartoum, les présidents Moï et Nemeyri (Soudan) s'étaient engagés à « soutenir » le gouvernement de Kampala. Quelques semaines plus tôt, ils avaient pourtant critiqué la tenue d'élections en Ouganda en présence de l'armée tanzanienne.

Peu avant Noël, M. Moï lança une mise en garde aux opposants ougandais réfugiés au Kenya. Ceux-ci furent fermement conviés à mettre en veilleuse leurs activités politiques. Cet avertissement s'adressait également à la presse kényane, invitée à taire ses critiques envers le nouveau régime ougandais. Le conseil fut entendu. Du jour au lendemain, les journaux de Nairobi changèrent de ton. *« Aidons l'Ouganda ! »*, s'exclama un éditorialiste. Naguère voué aux gémonies, M. Obote eut même l'insigne honneur d'être sacré « homme de l'année » par le *Standard*.

L'Ouganda accueillit avec satisfaction ces gestes d'apaisement qui comblaient son attente. Pendant sa campagne électorale, M. Obote avait tenu des propos conciliants envers le Kenya. Le programme de son parti préconisait le resserrement des liens entre les deux voisins. *« Nous avons besoin du Kenya »*, déclarait volontier M. Obote. La réconciliation avec le Kenya procapitaliste était facilitée par le fait que M. Obote affichait un nouveau visage, celui d'un homme politique réaliste, ayant renoncé aux chimères d'un socialisme dont il avait pu constater à loisir les difficultés pendant son long exil en Tanzanie. *« Le communisme équivaut au fascisme »*, résumait-il dans une interview au *Standard*. S'affirmant partisan d'une économie mixte réservant une large place à l'initiative privée et aux investisseurs étrangers, il ajoutait : *« Nous avons médité nos propres erreurs. Nous mènerons une politique du juste milieu. »* Bref, M. Obote s'employait par tous les moyens à rassurer ses partenaires kényans.

La coopération économique

Coexister économiquement : tel est bien le fond du problème. Les entretiens de lundi ont d'ailleurs porté, pour l'essentiel, sur la coopération commerciale : organisation du transit des marchandises ougandaises à travers le territoire kényan, déclaration de « guerre totale » aux contrebandiers. Pour l'Ouganda, pays enclavé, il s'agit avant tout de stopper les exportations clandestines de café. Ce produit constitue sa principale source de devises. Le commerce régulier du café à destination du port kényan de Mombasa, débouché naturel de l'Ouganda, devrait reprendre rapidement.

Les milieux d'affaires de Nairobi attendent beaucoup de la relance des échanges commerciaux avec l'Ouganda. Ce pays offre un marché pratiquement vierge à l'industrie kényane. Tout dépendra du comportement de la bourgeoisie ougandaise, jusqu'à présent vivement hostile à M. Obote. En se réconciliant avec le Kenya, celui-ci espère aussi amadouer et apaiser les craintes des milieux d'affaires de Kampala dont dépend largement la renaissance économique rapide de l'Ouganda. Les deux pays ont également décidé de préparer, sans autre précision, un nouveau calendrier pour le remboursement des dettes ougandaises à l'égard du Kenya.

Faut-il voir dans le rapprochement ougando-kényan une première étape vers la reconstitution de la Communauté est-africaine désintégrée en 1977 ? Il serait prématuré de l'affirmer. La Communauté ne reverra sans doute jamais le jour sous sa forme ancienne. Mais M. Obote, ferme partisan d'une coopération régionale, a toujours regretté son éclatement.

En tout cas, la réconciliation entre Kampala et Nairobi ne peut qu'accélérer une « normalisation » tanzano-kényane. Il est significatif que le Kenya n'exige plus publiquement le retrait immédiat des dix mille soldats tanzaniens encore stationnés en Ouganda. Dans une récente interview, le chef de la diplomatie kényane, M. Robert Ouko, rappelait l'hostilité de principe de son pays à toute présence de troupes étrangères en Ouganda. Mais il affirmait faire confiance à M. Obote pour obtenir leur départ dans un délai raisonnable.

J.-P. LANGELLIER.

Tchad

Le traité conclu en juin entre Tripoli et N'Djamena est ratifié par la Libye

Le Congrès général du peuple — plus haute instance législative et exécutive libyenne — a ratifié le traité signé le 15 juin entre la Libye et le Tchad, a annoncé, lundi 5 janvier, l'agence libyenne Jana. L'agence rappelle la déclaration du colonel Kadhafi faite le 25 mai, affirmant que *« le peuple libyen ne doit intervenir matériellement dans le conflit tchadien que conformément à un traité officiel dont des copies seraient déposées à l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et à l'ONU, cela afin que l'action matérielle de la Jamahirya soit légale et en accord avec le droit international »*.

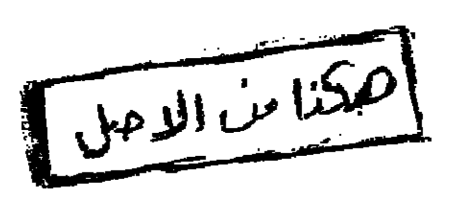
A N'Djamena, le lieutenant-colonel Kamougue, vice-président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) du Tchad, a affirmé lundi la nécessité de mettre sur pied une *« armée nationale intégrée »*, dont les Forces armées tchadiennes (FAT), qu'il commande, constitueraient le « noyau ». Le lieutenant-colonel Kamougue, qui a regagné N'Djamena après quinze jours d'absence, a regretté qu'il n'y ait pas encore de « programme » gouvernemental, et a déclaré, à propos de l'aide libyenne au GUNT : *« Elle n'aliène pas du tout la souveraineté du Tchad. Nous étions en difficulté et avons lancé des appels un peu partout, que personne n'a entendus, sauf la Libye (...), mais nous n'accepterons pas que le Tchad serve de tremplin à une déstabilisation des pays de l'Afrique centrale. »*

On apprend de Kousseri, localité camerounaise située face à N'Djamena, que le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a été autorisé à installer une antenne près de l'hôpital central de la capitale tchadienne. D'autre part, le quotidien britannique *The Guardian* indique dans ses éditions du 6 janvier que le Haut-Commissariat pour les réfugiés (H.C.R.) de l'ONU organise une opération d'aide aux 8 000 réfugiés tchadiens qui ont fui la région d'Abéché et sont installés en territoire soudanais.

● A LAGOS, le gouvernement nigérian a donné, lundi 5 janvier, quarante-huit heures pour quitter le Nigéria aux membres du Bureau populaire libyen, institué dans la journée à Lagos en remplacement de la mission diplomatique. L'ambassade libyenne avait été débaptisée, puis transformée en Bureau populaire. Tous les panneaux officiels avaient été enlevés et remplacés sur-le-champ par des pancartes portant la nouvelle dénomination.

● A NEW-YOK, M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a donné une réponse positive à la demande d'assistance d'urgence qui lui a adressée M. Goukouni Oueddeï, le président du gouvernement d'union nationale de transition, en vue de la reconstruction du Tchad.





COMMENT PRÉPARENT-ILS LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE ?

Les giscardiens entre la prospective et l'expérience de 1974

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui recevait lundi 5 janvier les vœux des journalistes, n'a donné aucune indication sur ses intentions en ce qui concerne l'élection présidentielle et il a éludé toutes les questions portant sur ce sujet. Toutefois, la famille giscardienne, comme les autres familles politiques qui seront représentées dans la compétition, prépare l'échéance d'avril-mai. Nous avons publié, les 30 et 31 décembre 1980 et le 1er janvier 1981 trois articles consacrés aux « états d'âme du P.S. » et à la manière dont cette formation s'apprête à aborder la campagne. Nous faisons le point ci-dessous sur l'état des préparatifs à l'Elysée et à l'U.D.F.

Nul ne songe à contester que l'U.D.F. soit le parti de l'actuel président de la République. Mais nul n'imagine que le président de la République sortant puisse apparaître, lors du scrutin d'avril 1981, comme le candidat de l'U.D.F.

La seconde constatation explique que, à l'Elysée aussi bien qu'à la direction du parti en question, on s'applique à maintenir un certain nombre de fictions, sur l'indépendance de l'un par rapport à l'autre. Il n'en demeure pas moins que l'U.D.F. et la présidence de la République ne préparent pas l'élection présidentielle véritablement ensemble. Tout se passe comme si, à l'Elysée, on gardait pour soi les idées qu'on a sur la question et comme si les responsables de l'U.D.F. s'appliquaient à préparer leur formation à ce qu'ils peuvent deviner de ces idées.

A l'Elysée, si tout le monde pense à la campagne, il n'est pas certain qu'elle soit d'ores et déjà, et pour qui que ce soit, le domaine d'activité unique. On réfléchit, des notes circulent, on se prépare, certes, mais on gouverne aussi. Or, si une chose paraît acquise, c'est bien cette disposition de stratégie générale : « Le président conduit la politique de la France ». Il préside et ne postule pas. Il gouverne et ne perd pas son temps en manœuvres d'ordre politicien visant à préparer une candidature.

Sauf dégradation particulière de la situation intérieure ou revirement de l'opinion qui justifie une intervention plus précoce que prévu, il devrait être... président le plus longtemps possible, et candidat le plus tard possible. Etant entendu que le meilleur atout du candidat est d'être président. En outre, le premier cercle qui gravite autour du chef de l'Etat dans son activité quotidienne est relativement restreint : une dizaine de personnes au maximum qui, toutes, sont en charge de secteurs relativement larges et variés. Enfin, M. Giscard d'Estaing a des méthodes de travail bien à lui, solitaires parfois. Ce qui peut advenir d'un conseil, d'une note ou d'une remarque, est en général imprévisible. Peut-être les grandes lignes de la campagne sont-elles déjà, aujourd'hui, clairement tracées dans l'esprit du chef de l'Etat, mais il n'est pas certain pour autant qu'un ordre général de marche ait été communiqué aux proches collaborateurs. La réflexion personnelle prime encore largement, semble-t-il, l'élaboration collective.

A l'U.D.F., il fut un temps où certains responsables se plaignaient de l'absence de directives, et où cette absence même favorisait la floraison de « directeurs de campagne »... autodésignés. Aujourd'hui, on a, soit pris son parti de cet état de fait, soit admis la nécessité d'une séparation des genres et des missions entre l'Elysée et l'alliance des partis giscardiens. En l'absence d'orientations précises, les dirigeants de l'Union pour la démocratie française ont adopté la ligne de conduite logique, qui consiste à organiser le fonctionnement de l'appareil par rapport à des objectifs qui, quel que soit le type de campagne choisi, ne sont pas difficiles à imaginer : mise en place de responsables, possibilité de mobilisation rapide, préparation d'équipes locales, etc. C'est dans la perspective de cette mobilisation ultérieure que se prépare actuellement la convention nationale de l'Union, qui siégera le samedi 28 février. De même, certains des travaux déjà en cours en vue de la Fête des libertés, qui aura lieu en juin (donc après l'élection présidentielle), permettent accessoirement de mettre en œuvre des structures départementales qui seront utiles dès le début de la campagne. En outre, à l'occasion des voyages qu'ils effectuent en province, les cadres nationaux recommandent désormais aux instances locales de « repérer » dès à présent ceux qui, parmi les militants ou les sympathisants, pourront organiser chez eux des réunions électorales avec les porte-parole du candidat, ou ceux à qui l'on demandera de représenter les intérêts de celui-ci dans les bureaux de vote. Equipes d'affichage et de distribution de tracts doivent pouvoir être constituées rapidement, de même que doivent être connues dans chaque fédération les adresses où sera livré le matériel électoral. Bref, la mécanique se rode.

Feuilles de route

Pour le reste, on imagine ; et on espère ne pas se tromper beaucoup puisqu'on peut se référer à l'expérience de 1974 et que après tout, les variantes ne sont pas infinies.

Un responsable du P.R. : « *Un jour, quelques heures après la déclaration de candidature du président, j'imagine qu'une dépêche annoncera, par exemple, que le Comité national de soutien à la candidature de Valéry Giscard d'Estaing a loué tant de centaines de mètres carrés de locaux dans tel immeuble pour la durée de la campagne. Nous recevrons nos feuilles de route et nous irons nous placer à la disposition de celui qui aura été désigné pour faire tourner cette boutique-là.* »

Cette « boutique-là » était dirigée, en 1974, rue de la Bienfaisance, par M. Lucien Lannier, devenu depuis préfet de la région parisienne. Qui, à cette place, en 1981 ? On entre là dans le jeu des suppositions sur le « qui va faire quoi ? ». Des noms circulent déjà. Ainsi, pour ce rôle précis d'organisation et de gestion, attend-on plutôt un préfet. On examine quelques carrières pour y déceler les raisons d'une mission de confiance : M. Charles-Noël Hardy, préfet du Loir-et-Cher, est un giscardien de la première heure, ancien responsable des clubs Perspectives et réalités, ancien membre du cabinet de M. Giscard d'Estaing, et préfet du département où le fils du chef de l'Etat a entamé sa carrière politique avec une élection au conseil général. M. Jean-Louis Chaussende, préfet du Tarn, a travaillé au cabinet du premier ministre de 1976 à 1979. M. Jean-Claude Quyollet, préfet du Gard, ancien directeur du cabinet du ministre de la santé, occupait les fonctions de secrétaire général de la Seine-Saint-Denis quand M. Jean Riolacci, futur conseiller du président de la République, en était le préfet. Et quelques autres encore.

Les autres secteurs de l'organisation ne sont pas plus précisément définis. Toutefois, en partant de quelques principes simples — tels que : 1) M. Giscard d'Estaing n'est pas du genre d'hommes qui improvisent ; 2) certaines de ces responsabilités ne sont pas de celles où il est très prudent d'improviser — on peut estimer logiquement que l'innovation ne présidera pas forcément à la distribution des tâches de chacun. Par exemple, il est bien peu probable que M. Victor Chapot, spécialiste de la gestion financière, et, en quelque sorte, « trésorier » du giscardisme, n'ait pas la responsabilité de l'ensemble de l'opération matérielle et financière, que MM. Serisé, Polge de Combret et Jean-François Deniau ne constituent pas le noyau de l'équipe chargée de préparer les discours et de réfléchir aux thèmes de la campagne. Le premier, qui a rang de chargé de mission au secrétariat général de l'Elysée, est un des plus anciens conseillers politiques du président de la République. Le second est secrétaire *général-adjoint de la présidence* ; en 1974, il participait de près à la préparation des allocutions de M. Giscard d'Estaing notamment quand celui-ci se rendait en province. Le troisième a été nommé en septembre à un poste (ministre des réformes administratives) où il a, soit trop à faire, soit pas assez en si peu de temps, et où il travaille très vraisemblablement à la confection de l'arsenal du candidat.

De même, si une cellule politique est chargée des implications tactiques de la campagne, il faudra bien qu'y figurent quelques « professionnels » comme M. Riolacci, chargé de mission depuis 1977 à l'Elysée, l'homme de la manœuvre sur le terrain, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, patron des préfets et des... départements. A ce niveau aussi pourront être utilisés les conseils ou les compétences de tel ou tel des giscardiens fidèles, ou des responsables de l'U.D.F. Les rapports avec la presse relèveront sans doute de la responsabilité de M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée et homme très... politique ; l'étude de l'évolution de l'opinion et des résultats des sondages seront du ressort de MM. Michel Pinton et Bernard Rideau (encore que l'un et l'autre ne soient pas nécessairement disposés à faire équipe), etc.

Trouble

La machine U.D.F. met en place doucement son dispositif présidentiel ; les hommes qui joueront les principaux rôles dans ce dispositif commencent à apparaître. Restent les états d'âmes.

La fin de l'année n'a certes pas été bonne pour les giscardiens : les élections législatives partielles et les sondages ont témoigné d'un très net glissement de l'opinion ; les « partenaires » gaullistes sont parvenus à un degré de critique qui laisse perplexe, et le doute parfois plane.

Au niveau élevé de la hiérarchie giscardienne, on a l'habitude des combats politiques engagés dans des conditions difficiles : 1974 et 1978 ont été gagnés de justesse. Il n'empêche : où va-t-on cette fois ? On ne se pose guère la question de savoir si le chef de l'Etat se représentera, car ceux qui aujourd'hui préparent la campagne de 1981 sont pratiquement dans l'incapacité intellectuelle d'imaginer que « leur » candidat renonce. En revanche, l'attitude du R.P.R. suscite un trouble réel et profond. Certes, les rapports n'ont jamais été tendres entre l'U.D.F. et le parti de M. Chirac, mais aujourd'hui, l'interrogation porte sur les intentions à long terme du maire de Paris : n'a-t-il pas, en fait, décidé de favoriser la victoire de M. Mitterrand ?

Certains giscardiens estiment, en effet, que les responsables gaullistes ne peuvent pas croire à l'objectif qu'ils se sont fixé de placer leur candidat en seconde position au premier tour. Ceux-là considèrent plutôt que la manière dont le R.P.R. engage l'affaire actuellement compromet de toute façon les reports de voix au second tour. Selon eux, une telle attitude rend dès aujourd'hui illusoire l'appartenance de ce R.P.R.-là à la majorité de M. Giscard d'Estaing si ce dernier l'emporte. Donc ils ne sont pas loin de supposer d'autres accommodements.

On rencontre aussi des incrédules, selon lesquels la politique de M. Chirac laisse trop de place à l'irrationnel et au non mesurables pour ne pas déboucher soit sur un échec de son promoteur, soit sur une « catastrophe » : « *Il y a quelque part trop de haine et trop de passion pour que nous ne puissions craindre un coup de Jarnac, même suicidaire.* » Et, à l'U.D.F., on rapporte avec une ironie mêlée d'inquiétude ce mot d'un proche de Mme Marie-France Garaud : « *Tous les matins, Pasqua dit à Chirac : « Lui, c'est Carter, et toi tu es » Reagan. » Et Chirac le croit !* »

Pour ceux-là, l'espoir réside, paradoxalement, dans leur attente d'un président de la République redevenant lui-même, plus secret, se faisant désormais un peu oublier, se retirant pour retrouver les atouts qui lui avaient permis de vaincre en 1974 et en 1978 : une ou deux idées claires de sa campagne, cette capacité de réaliser un « sans faute » à l'heure de l'échéance capitale, une image dégagée des intrigues politiciennes du moment. Bref, un président sortant qui n'aurait pas été usé par sept ans de pouvoir. Et surtout, surtout, un candidat ayant retrouvé cette *baraka* qu'il a eue avec lui tout au long de sa carrière, et qu'il semble perdre au moment où il va en avoir le plus besoin.

En fait, la question que se posent quelques giscardiens est peut-être, justement, de savoir si la *baraka* ne subit pas, elle aussi, l'usure du pouvoir.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Raymond Barre critique les propositions du R.P.R. et du P.S. en matière d'écologie

Pour M. Raymond Barre, la nouvelle année politique commencera — selon un programme devenu rituel — par une rencontre à grand spectacle avec les chefs d'entreprise participant au traditionnel « forum » de l'hebdomadaire l'Expansion, *dont l'édition 1981 doit avoir lieu le jeudi 8 janvier, à partir de 10 h. 30, à l'Hôtel Méridien, à Paris.*

Cette manifestation donnera au premier ministre l'occasion de prononcer un nouveau plaidoyer en faveur de la politique gouvernementale. Elle sera l'une des dernières grandes prestations « médiatisées » de M. Barre avant l'ouverture de la campagne pour l'élection présidentielle. Accédant aux vœux de l'Elysée, le premier ministre limitera le nombre de ses interventions publiques au cours des prochaines semaines afin de laisser le champ libre au président sortant. Il a notamment écarté de façon définitive, semble-t-il, le projet de conférence de presse conçu il y a plusieurs mois par les représentants de la presse parlementaire et ministérielle. Sa dernière conférence de presse consacrée à la politique générale du gouvernement remonte au 28 juin 1979. Le premier ministre y avait affirmé sa volonté de ne plus se « mêler, de quelque façon que ce soit, aux discussions politiciennes de type plus ou moins électoral ». *Velléité rapidement contrariée par les circonstances et démentie par les faits.*

En ce début d'année, M. Barre souhaite se consacrer à l'achèvement du programme de travail fixé au gouvernement par M. Giscard d'Estaing dans sa lettre du 13 novembre. Mais il n'entend pas pour autant se tenir coi jusqu'à l'échéance présidentielle. Il exprimera son point de vue chaque fois que cela lui apparaîtra nécessaire, et les diverses obligations de sa charge lui fourniront maintes occasions de le faire.

Dans une interview publiée mardi 6 janvier par l'hebdomadaire lyonnais Métropole, *le premier ministre critique sans ménagement les propositions des socialistes et des gaullites en matière de protection de l'environnement et de la qualité de la vie, confirmant ainsi sa volonté de ne pas se tenir complètement à l'écart de la campagne électorale. Qui pouvait en douter ?* — A. R.

Interrogé par *Métropole* sur les projets écologiques présentés par le R.P.R. et le P.S., M. Barre déclare notamment :

« *Certains écologistes croient pouvoir partir d'un constat en partie justifié sur notre cadre de vie présent pour réclamer une autre politique économique, une autre pratique de la démocratie, et également, pour faire bonne mesure, une autre politique de défense. Le système de références sous-jacent à l'ensemble n'étant jamais clairement défini ce type de discours peut évidemment intégrer les aspirations les plus disparates et les plus contradictoires. Il est donc susceptible de séduire certains électeurs, mais il ne se signale pas par sa cohérence et peut difficilement paraître en prise sur la réalité.*

» *Inversement, j'observe que certains partis politiques placent leur analyse des questions écologiques sous le signe d'une idéologie qui leur fait perdre toute spécificité. L'important n'est pas, pour eux, de trouver des solutions pratiques aux problèmes qui se posent dans la vie quotidienne des Français, mais d'exploiter les préoccupations que suscitent ces problèmes dans la perspective d'une stratégie dit « globale » : stratégie de lutte de classes, de rupture avec le capitalisme, de renversement du rapport de force politique aux fins d'une conquête du pouvoir d'Etat. Je vous renvoie, sur ce point, à la lecture du projet socialiste, qui montre bien la façon dont on peut en quelque sorte « gommer » le souci de la qualité de la vie au profit d'options politiques purement partisanes.* » Visant à la fois le R.P.R. et le P.S., le chef du gouvernement ajoute : « *Il ne me semble pas très utile de proposer de simples catalogues de mesures isolées les unes des autres, surtout lorsque celles-ci ne sont pas assorties d'indications réalistes quant à leur coût.* »

Selon M. Barre, deux « *idées essentielles* » conditionnent le succès de toute politique de la qualité de la vie : le progrès économique — ce qui exige, pour la France, le développement du programme électronucléaire — et l'existence d'un système social laissant « *toute leur place à l'initiative et à la responsabilité individuelles* ».

« *C'est aller à l'encontre de cet objectif que de proposer, sous couleur d'une « maîtrise du cadre de vie », des mesures qui n'aboutiraient, en fait, qu'au renforcement des pouvoirs d'intervention de l'administration,* dit-il notamment. *La société de liberté et de responsabilité est la plus apte à répondre à l'attente des Français en matière d'écologie.* »

Le chef du gouvernement évoque, également, ses nombreuses activités lyonnaises : « *Je m'efforce de contribuer à donner à cette ville* [Lyon] *et à sa région le rayonnement national et international qu'elles méritent et qu'elles n'ont pas jusqu'ici, à mon sens, suffisamment exercé. J'ajoute que je le fais, en dehors de tout intérêt personnel, les fonctions nationales que j'ai remplies me dispensent du souci de me ménager, comme l'on dit, une « carrière politique » et, à plus forte raison, de m'occuper de politique locale. Il n'y a que le « microcosme » — à tous les niveaux — pour ne pas le comprendre, et cela ne m'étonne évidemment pas.* »

M. Giscard d'Estaing recommande aux journalistes « la raison, la mesure et l'exactitude »

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, lundi 5 janvier, à l'Elysée, les vœux de la presse. Aux quelque deux cents journalistes présents, il a recommandé l'usage, dans leur profession, de « *la raison, la mesure et l'exactitude* », et il a formé un vœu pour 1981, « *la paix* ».

Dans les propos qu'il a tenus ensuite de groupe en groupe, le chef de l'Etat a indiqué que deux conseils des ministres extraordinaires, l'un le 16 janvier l'autre à la mi-février, feront le point de la mise en application des vingt-neuf actions prioritaires dont la réalisation, avant la fin du septennat, a été demandée au premier ministre le 13 novembre dernier. M. Giscard d'Estaing a aussi évoqué la création d'une Maison de la presse, à Paris, et les voyages qu'il effectuerait, en février, dans l'île d'Ouessant, en Alsace, et le week-end qu'il passerait en Auvergne. Auparavant, le 22 janvier, il aura assisté à la réception à l'Académie française de Marguerite Yourcenar.

En ce qui concerne l'activité diplomatique, le président de la République a précisé qu'il se rendra en visite officielle en Italie les 22 et 23 janvier. Initialement prévu les 27 et 28 novembre, ce voyage avait été remis en raison du tremblement de terre dans le sud de l'Italie. Le chef de l'Etat s'entretiendra avec les dirigeants italiens et sera reçu par le pape. M. Giscard d'Estaing a indiqué que le sommet franco-africain se réunirait au Zaïre au mois de juin, date qui permettra aux participants de siéger sans qu'interfèrent les questions de politique intérieure française.

Enfin, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il ne regarde jamais les actualités télévisées et qu'il ne lit pas les livres qui lui sont consacrés. A ce sujet, il a ajouté qu'on ne devrait pas écrire sur les gens de leur vivant, « *car on manque de recul* ». Le chef de l'Etat a précisé que ses lectures actuelles sont *les Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar, les œuvres d'Alexis de Tocqueville, et *la Tradition russe*, de Tibor Szamueli.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les voix antillaises

Le séjour de M. Valéry Giscard d'Estaing en Martinique et en Guadeloupe ainsi que les divers attentats qui ont eu lieu au cours de la dernière période donnent l'occasion à la presse hebdomadaire de faire le point sur la situation aux Antilles.

Pour Roger Meynier, dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), « *la population antillaise est maintenue dans une situation coloniale, situation encore aggravée par la crise, et cela est à la base d'un mécontentement qui peut s'aggraver brutalement.* » Il explique : « *Cette situation coloniale s'exprime par le fait que, si la population antillaise est noire, tous les postes de commandes sont aux mains des Blancs.* » Ce phénomène, dit-il, se renforce, et il est encouragé par le gouvernement.

Ce climat « *racial* », précise Christian Fauvet, dans *L'EXPRESS*, pose problème. Il écrit : « *Les vacances du chef de l'Etat, doublées d'une tournée électorale, lui ont-elles permis de saisir ce climat qui se dégrade ? Dédaignant la presse écrite, facilitant le travail des photographes et des cameramen, il s'est contenté, dans une brève déclaration à l'aéroport, d'assurer « ses chers amis français des Amériques » qu'il leur préparait « un avenir de paix, de prospérité et de justice sociale ». Oubliant que, de Pointe-à-Pitre à Fort-de-France, la quête d'une identité est au centre de la vie antillaise. Et que les métropolitains ont peur d'en faire les frais.* »

« *Le passage de Giscard aux Antilles n'aura pas effacé les contradictions économiques qui présideront aux futurs affrontements sociaux aux Antilles* », affirme Vincent Kermel, dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste). *Evoquant le « safari » préélectoral du colonialisme français* », il note : « *Intervenant après une importante vague de répression, cette randonnée coloniale, qui constituait un véritable affront pour les masses travailleuses antillaises, fut accueillie avec un certain mépris par la population locale* ». D'autre part Vincent Kermel estime que « *la voie empruntée par le G.L.A.* (Groupe de libération armé de la Guadeloupe auquel sont attribués les attentats à la bombe) *est aujourd'hui sans issue et pavée de désillusions* », et il rappelle que le Groupe Révolution socialiste, section antillaise de la IVe Internationale appelle à l'abstention pour l'élection présidentielle.

Renée Versois, dans *RIVAROL*, observe que « *entre Cuba et l'extrême gauche antillaise, l'idylle est au beau fixe* ». Elle ajoute : « *Tout laisse à penser que, rendu furieux par les échecs au marxisme que furent les dernières élections à la Dominique, justement, et à la Jamaïque (où des conservateurs ont pris le pouvoir), Castro cherche à se dédommager aux Antilles françaises. Et ce n'est pas la « départementalisation » qui, à elle seule, garantit l'avenir des Isles. On a vu, en Algérie, avec quelle rapidité des « départements français » pouvaient se transformer en République indépendante... et hostile.* »

SANS FRONTIERE, hebdomadaire destiné aux immigrés, publie une interview de responsables du Mouvement indépendantiste martiniquais qu'anime M. Alfred Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pilote, interview recueillie par Maria Kala Lobé. Le MIM, qui confirme son refus actuel de la lutte armée, déclare : « *Notre passion n'a peut-être pas été suffisamment forte. Ce n'est pas seulement le fait que* [les] *projets d'action que nous avions vers les années 60 ne soient pas allés suffisamment loin pour déboucher sur la répression, c'est aussi parce que nous avons pris un certain nombre de précautions. C'est parce que nous avons eu le souci avant le déclenchement d'une action armée dans ce pays d'assurer les bases de la continuité de cette action, ce qui n'est pas une mince affaire !* »

Dans *LE POINT*, Dominique de Montvalon note : « *Derrière le vacancier, les Antillais ont perçu clairement le futur candidat, fauve politique en train de se refaire les griffes, qui les a réconfortés* ». Il souligne : « *Dans la période de restructuration économique que traverse la Guadeloupe, on ne peut ignorer la rumeur qui court jusque dans les rangs de quelques fonctionnaires amers : certains « Blancs-pays » (l'équivalent des « Békés » de la Martinique) ne verraient pas d'un si mauvais œil la montée d'un climat de violence qui couperait court aux velléités de réformes. Rumeur extravagante ? Peut-être ! Mais, en tacticien éprouvé, Giscard ne l'a probablement pas négligée et s'est gardé de simplifier à l'excès l'équation guadeloupéenne. Il n'a pas oublié qu'en 1974 la présidentielle s'est jouée à 400 000 voix. Exactement le poids électoral des Antilles.* »

A. Ch.

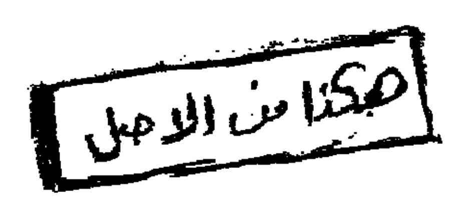
PRESSE

● *M. André Halphen, directeur de la rédaction de « « Télé-Poche »* depuis la création de ce périodique en 1966 (deux millions d'exemplaires), a quitté ses fonctions, en invoquant la clause de conscience à la suite du rachat des Editions mondiales, éditrice de *Télé-Poche*, par le groupe Révillon Frères le 19 décembre dernier (*le Monde* daté 12-13 octobre 1980).

● *Le quotidien « l'Equipe »* (2 833 000 lecteurs pour son édition du lundi) vient de lancer le numéro un de *la Lettre de l'Equipe*. Sans périodicité fixe (environ six exemplaires par an). Cette lettre sera consacrée aux « *faits, chiffres, tendances et événements du sport* ».

● *La Gazette des communes*, nouveau bimensuel issu de la fusion de *la Gazette des communes et du personnel communal* et de *l'Action municipale* (onze mille abonnés paraît désormais le premier et le troisième lundi de chaque mois, vendu au prix de 10 francs le numéro

La Gazette des communes, 17, rue d'Uzès, Paris 75002. Tél. : 296 1550.


مكتبة من الاهيل

POLITIQUE

POINT DE VUE

Gaullisme et socialisme : une clarification nécessaire

par ROBERT CHAPUIS et JEAN-PIERRE COT (*)

CONVERGENCES : le mot se murmurait depuis quelque temps. Voici qu'avec l'article de Georges Sarre (1), le dessein est affiché. Le rêve du tripartisme renaît. Invoquant les mânes du général et troquant le M.R.P. pour le R.P.R., on repart comme en 1945.

Malheureusement Georges Sarre se trompe d'époque et de partenaire. La présente conjoncture fait davantage penser à l'immédiat avant-guerre qu'à la libération. Et le gaullisme n'est pas le R.P.R. Sans doute le général de Gaulle avait-il su rassembler autour des thèmes de l'indépendance et de la participation une fraction importante de l'électorat populaire qui venait mêler ses voix à ceux de la droite traditionnelle. Mais l'héritage s'est aujourd'hui dispersé. Les idées gaullistes appartiennent au pays tout entier et sont reprises par ceux-là mêmes qui les combattaient naguère. Les voix gaullistes ont retrouvé leurs familles respectives.

Ces quelques vérités, les socialistes n'ont pas le droit de les oublier lorsqu'ils posent le problème des relations entre socialisme et gaullisme. L'ambition du socialiste, qui est, pour obtenir la majorité, de réunir le peuple de gauche sur la base d'un large front de classe, ne saurait se développer dans la confusion. Or qu'est-ce que le R.P.R. ? La conjonction de quatre facteurs :

— La volonté d'assurer la permanence politique du gaullisme ;

— Le maintien de « solidarités » (ce qui n'exclut pas, bien sûr, des rivalités...) qui se sont nouées au temps où l'U.D.R. régentait les affaires du pays et les affaires tout court.

— Le jeu subtil qui avait permis de lier Giscard et Chirac en mai 1974, mais dont la donne a été relancée par leur rupture en août 1976, puis par l'échec de la gauche en mars 1978.

— Les exigences électorales, notamment parlementaires qui appellent les élus R.P.R. et U.D.F. à se distinguer, mais aussi à se retrouver ensemble pour représenter la droite, au même titre que les élus P.C. ou P.S. se distinguent mais se retrouvent aussi pour représenter la gauche.

On peut insister sur tel facteur ou tel autre, on peut habiller d'un manteau idéologique la confusion qu'on cherche à entretenir : les faits sont là. Sans doute, dans la phase actuelle, le R.P.R. a-t-il tout intérêt à maintenir cette confusion : la négociation Giscard-Chirac ne peut se nouer entre le premier et le second tour des présidentielles ; elle concerne — au-delà de mai 1981 — la nature et les contours de la future « majorité » présidentielle ainsi que les types de scrutins qu'il faut prévoir. C'est en ce moment qu'elle a lieu, avant que les « champions » ne se déclarent, et il est de bonne guerre que l'on prétende avoir deux fers au feu... C'est probablement cette situation qui a conduit Michel Debré ou Marie-France Garaud à se lancer si tôt dans la compétition parce que cette « négociation » ne les concerne pas ou les ignore.

Il est plus surprenant de voir des socialistes entretenir à leur tour la confusion. S'agit-il de préoccupations municipales ou de penchants idéologiques ? S'agit-il de préparer la victoire du candidat socialiste au deuxième tour de la présidentielle ? Tous ces motifs — nobles ou moins nobles — n'empêchent pas que la position du P.S. risque fort de s'en trouver, non pas renforcée, mais dégradée.

Dans l'article de Georges Sarre, il ne s'agit plus d'appeler les gaullistes sincères à tirer les conséquences de leur choix en faveur d'une politique d'indépendance et de participation ; il s'agit de préparer un nouveau « programme commun de gouvernement » entre P.C., P.S. et R.P.R. dans la ligne du programme du Conseil national de la Résistance, il y a trente-cinq ans.

Faute de pouvoir résoudre les problèmes du couple P.C.-P.S., voici qu'on nous propose un ménage à trois. Sans doute est-ce là une tradition bien française : celle du vaudeville mais on en connaît le ressort ; sur les trois, il y a toujours un cocu et le plus souvent deux... Ne poussons pas plus loin la comparaison.

Constatons seulement qu'une telle démarche nous ramène en ces temps de la IVe République, où l'on prétendait gouverner la France par des majorités de rencontre. C'est donner, à propos de l'élection présidentielle, dans les mêmes travers parlementaristes qui ont bloqué pendant tant d'années les chances de la gauche et du socialisme dans notre pays.

Politique de gribouille, au demeurant, car comment des électeurs qui entendent respecter les principes du général de Gaulle pourraient-ils soutenir des manipulations partisanes contre lesquelles il a forgé sa propre histoire ? Et puis comment peuvent réagir tous ces jeunes et tous ces travailleurs pour lesquels le gaullisme n'est qu'un souvenir (bon ou mauvais), mais qui savent ce qu'il en est d'un parti qui réussit si bien aujourd'hui à être à la fois au gouvernement et dans l'opposition ?...

Pour rester lui-même, le parti socialiste ne peut concevoir d'alliances que sur une base de classe, c'est-à-dire dans le respect des intérêts et des aspirations des forces sociales que le capitalisme tend à exploiter, sous une forme libérale quand il le peut, sous une forme autoritaire quand il le doit. Et, dans ce dernier cas, il n'est pas certain que le « chiraquisme » représente un moindre danger par rapport au « giscardisme » : on ne lutte pas contre le diable en signant un pacte avec Méphisto !

Ce que l'on attend aujourd'hui du P.S., ce n'est pas une recette miracle pour cuisine électorale, c'est un ensemble de propositions politiques capables de redonner l'espoir pour sortir de la crise que nous traversons, mais aussi pour conjurer l'immense danger que représenterait le maintien d'un pouvoir giscardien, que les dirigeants du R.P.R. ont largement contribué à mettre en place et dans lequel ils s'efforcent de conserver leur rôle, à défaut de pouvoir le renverser à leur profit. Avec ceux-là, des socialistes n'ont rien à faire.

(*) Membres du bureau exécutif du P.S.

(1) *Le Monde* du 3 décembre 1980.

Le bilan de la session parlementaire d'automne

I. — Les textes définitivement adoptés (suite)

Nous publions ci-dessous la suite du bilan de la session parlementaire d'automne, qui s'est achevée le 20 décembre. La première partie de ce bilan (le Monde du 6 janvier) concernait le début de la liste des textes définitivement adoptés par le Parlement.

● FONCTION PUBLIQUE

— *Travail à temps partiel dans la fonction publique.* — Ce texte prévoit que les fonctionnaires pourront, sur leur demande, mais *« sous réserve des besoins du service »*, être autorisés à accomplir un travail à temps partiel. A l'issue d'une période d'un an, renouvelable, les intéressés seront réintégrés *« de plein droit dans leurs fonctions, ou, à défaut, dans des fonctions analogues à plein temps et dans les droits correspondants »* (*le Monde* des 1er novembre, 5 et 19 décembre ; *J.O.* daté 25-26 décembre 1980).

● INTERIEUR

— *Réglementation de la profession de directeur et de gérant d'agences privées de recherches.* — Ce texte accorde aux ressortissants de la Communauté européenne faisant profession d'agents privés de recherches la liberté d'établissement en France et réglemente de façon plus stricte cette profession (*le Monde* des 25 octobre et 21 novembre ; *J.O.* daté 25-26 décembre 1980).

— *Incompatibilités familiales dans les conseils municipaux* (*). — Ce texte modifie l'article L 238 du code électoral, en précisant que dans les communes de plus de cinq cents habitants, seuls *« les conjoints, les ascendants et les descendants, les frères et sœurs ne peuvent être simultanément membres du même conseil municipal »* (la référence aux *« alliés au même degré »* disparaît). (*J.O.* daté 25-26 décembre 1980).

● JUSTICE - LEGISLATION CIVILE, COMMERCIALE ET PENALE

— *Statut de la magistrature.* — Ce texte tend à faciliter le recrutement des magistrats par l'instauration de concours exceptionnels, et prévoit la prorogation des mesures permettant d'intégrer directement des magistrats aux échelons moyens du corps judiciaire. Les membres de la commission d'avancement seront désignés par le gouvernement parmi les magistrats figurant sur une liste élue par leurs pairs.

— *Répression du viol et de certains attentats à la pudeur* (*). — Ce texte élargit la définition du viol afin d'en permettre une plus grande répression, et comporte des mesures destinées à aider les victimes à porter plainte, notamment en ouvrant aux associations ayant pour objet statutaire la lutte contre les violences sexuelles la possibilité de se porter partie civile dans les affaires de viol. Il maintient, d'autre part, les dispositions pénales prévoyant une incrimination spéciale de l'homosexualité lorsqu'un mineur est en cause (*le Monde* daté 21-22 décembre ; *J.O.* du 24 déc. 1980).

— *Réforme de la procédure pénale relative à la prescription et au jury d'assises* (*). — Ce texte tend à améliorer l'indemnisation des victimes et à faciliter les procédures, notamment en désolidarisant, quant à la prescription, l'action civile de l'action publique lorsque la victime a choisi la « voie civile ». Il précise qu'une objection morale d'ordre laïc ou religieux ne constitue pas un motif grave susceptible de justifier l'exclusion de la liste des jurés (*le Monde* des 10 et 25 octobre, 27 novembre et 14-15 décembre ; *J.O.* du 24 décembre 1980).

— *Baux commerciaux en 1981.* — Ce texte fixe à 2,45 le coefficient du plafond de majoration des loyers des baux commerciaux, artisanaux et industriels renouvelés en 1981 (*le Monde* du 13 décembre ; *J.O.* du 1er janvier 1981).

— *« Sécurité et liberté ».* — Ce texte, intitulé *« Projet de loi renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes »*, vise à réprimer plus sévèrement les auteurs de violence. Diverses mesures et mécanismes sont prévus : resserrement de l'éventail des peines ; limitation des circonstances atténuantes et du sursis ; application du système des *« peines-planchers »* (peines minimales) à certains délits de violence ; non-application des procédures de libération conditionnelle, ou de permission de sortir à un nombre accru de criminels et de délinquants, pendant une période dite de *« sûreté »* ; possibilité de déférer directement aux tribunaux certains auteurs de délits, sans qu'il soit obligatoire de saisir un juge d'instruction (procédure de la *« saisine immédiate »*) ; possibilité de porter la garde à vue à trois jours dans certains cas ; généralisation des contrôles d'identité. Diverses dispositions sont également prévues en faveur des victimes et en vue d'accélérer la procédure criminelle. En outre, ce texte inclut les dispositions d'une proposition de loi qui permet aux associations d'anciens combattants de se porter partie civile en ce qui concerne les affaires relatives à l'apologie des crimes de guerre ou des crimes ou délits de collaboration avec l'ennemi. Le Conseil constitutionnel a été saisi de ce texte, à la fois par les députés socialistes et communistes et les sénateurs socialistes (*le Monde* daté 6, 8, 9-10, 14, 15, 16-17, 18, 19 et 20 novembre, 20, 21-22 et 28-29 décembre 1980).

● SANTE PUBLIQUE

— *Exercice des professions médicales.* — Ce texte tend à intégrer dans notre droit deux directives européennes relatives à la liberté d'établissement des chirurgiens-dentistes (*le Monde* des 11 octobre et 12 décembre ; *J.O.* du 24 décembre 1980).

● TRAVAIL - EMPLOI

— *Distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales.* — Ce texte crée une distribution gratuite d'actions — mais facultative — aux salariés de ces entreprises. L'augmentation de capital rendue nécessaire ouvre droit à une créance sur l'Etat égale à 65 % de la valeur des actions distribuées (*le Monde* du 11 octobre 1980).

— *Aides aux chômeurs qui créent une entreprise.* — Ce texte pérennise les dispositions de la loi du 3 janvier 1979 portant diverses dispositions en faveur des salariés privés d'emploi qui créent une entreprise, étend le système initial aux professions libérales, et fixe à 87 000 F le montant total des aides (*le Monde* des 1er et 28 novembre ; *J.O.* daté 22-23 décembre 1980).

— *Travail à temps partiel.* — Ce texte tend à favoriser l'extension du travail à temps partiel par des dispositions qui visent à faciliter sa mise en œuvre par les employeurs et apportent certaines garanties — limitées — aux salariés, notamment en ce qui concerne les droits que la loi et les conventions collectives assurent aux salariés à temps plein. Il pose le principe du volontariat mais renvoie à des décrets en Conseil d'Etat l'application de plusieurs dispositions importantes (*le Monde* des 7, 27 et 28 novembre, 12 et 19 décembre 1980).

— *Protection des accidentés du travail.* — Ce texte interdit tout licenciement d'un salarié victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle pendant la période d'arrêt de travail ou de rééducation de celui-ci, et prévoit que le salarié, à l'expiration de cette période, retrouve son emploi ou un emploi similaire assorti d'une rémunération équivalente, sauf *« cas de force majeure »* pour l'employeur. Les victimes d'accidents de trajet ne bénéficieront pas de la loi. En cas de licenciement abusif, une indemnité — qui ne pourra être inférieure à douze mois de salaire — pourra être accordée par le tribunal saisi du contentieux (*le Monde* des 1er et 28 novembre 1980, 12, 20, 21-22 et 23 décembre 1980).

● COMMISSIONS D'ENQUETE

— *Création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les problèmes de l'industrie textile*, à l'initiative des députés R.P.R. (*le Monde* des 18 et 23 décembre 1980). Une commission identique a également été créée par le Sénat (*le Monde* du 20 décembre 1980).

— *Création d'une commission d'enquête sur les atteintes portées à l'usage de la langue française*, à l'initiative des députés R.P.R., socialistes et communistes (*le Monde* du 12 décembre 1980).

II. — Les textes en instance

Plusieurs textes, bien qu'examinés au cours de cette session, n'ont pu être adoptés définitivement et restent donc en instance dans l'une ou l'autre Assemblée. Ils concernent notamment les sujets suivants :

— *La pêche fluviale.*

— *La participation des époux à une même société civile ou commerciale.*

— *Les conditions d'exercice du mandat de conseiller général.*

— *Une modification du code électoral permettant d'assurer 20 % des candidatures aux femmes lors des élections municipales* (*le Monde* daté 21, 22 et 23-24 novembre 1980).

— *La modification du régime des valeurs mobilières.*

— *Diverses dispositions d'ordre économique et financier* (*le Monde* daté 6, 7-8, 19, 20 et 21-22 décembre 1980).

— *La lutte contre les maladies des animaux.*

UNE DOCUMENTATION

Un bilan sommaire des travaux de la session d'automne au Palais-Bourbon ainsi que la liste des textes définivement adoptés par le Parlement paraîtront en janvier dans le *Bulletin de l'Assemblée nationale* (n° 84), qui peut être adressé à toute personne qui en fait la demande, sous pli non affranchi, à M. le président de l'Assemblée nationale (service des informations parlementaires), Palais-Bourbon, 75355 Paris.

Un bilan spécial rendant compte de l'activité du Sénat pendant la même période, tant en séances publiques qu'en commissions, est *également disponible. Il peut être* adressé à toute personne qui en fait la demande, sous pli non affranchi, à M. le président du Sénat, secrétariat général de la présidence (division de l'information), Sénat, 75291 Paris cédex 06.

Enfin, la *Table nominative de la cinquième législature*, établie par le service des archives (de l'Assemblée nationale), paraîtra à la fin du premier trimestre de l'année 1981. Cet ouvrage, qui comptera environ deux mille huit cent cinquante pages réparties en quatre tomes, regroupe l'ensemble de l'activité parlementaire des députés et des membres du gouvernement à l'Assemblée nationale, pendant la cinquième législature (1973-1978), et analyse toutes leurs interventions en séance publique. Le prix de souscription, fixé à 280 F, doit être *réglé à la* commande avant le 20 février 1981 : soit par versement ou virement au C.C.P. 7792-97 T Paris ; soit par chèque bancaire à l'ordre de : M. le directeur de l'Information parlementaire, Palais-Bourbon, 126, rue de l'Université, 75355 Paris.

Démission du conseil municipal de Calvi

De notre correspondant

Ajaccio. — Pour la troisième *fois en quatre ans, les Calviens* vont avoir à élire leur conseil municipal, dont les vingt et un membres viennent de démissionner en bloc. Le nouveau scrutin aura lieu vraisemblablement début mars sous le contrôle d'une délégation spéciale. Trois listes seront en présence : l'une conduite par M. Xavier Colonna, *maire sortant*, apparenté M.R.G., l'autre par M. Jacques Sauvageot, la troisième par l'union des libéraux U.D.F.-R.P.R.

MM. Colonna et Sauvageot avaient été élus le 14 mars 1977 sur une liste commune nettement orientée à gauche, par 1 124 voix contre 748, à celle des libéraux conduite par M. Alain Marchetti, R.P.R. Les élections ayant été annulées, le scrutin du 19 juillet 1977 avait confirmé la prépondérance de la coalition par 1 178 voix contre 631. Mais rapidement les signes avant-coureurs de la mésentente devaient apparaître.

M. Colonna ayant fait l'éloge du colonel Erulin au lendemain de l'affaire de Kolwezi devant le président de la République venu en Corse en 1978, les élus communistes et socialistes l'avaient critiqué et lui avaient reproché de n'avoir pas consulté préalablement l'assemblée.

Depuis lors, le climat n'a cessé de se dégrader, le « groupe des douze » reprochant au maire, qui n'avait plus que huit colistiers autour de lui, ses méthodes autoritaires et ses engagements politiques — notamment son adhésion au collectif des maires constitué à l'initiative de M. Pierre Pasquini, député de Haute-Corse et maire de l'île Rousse, R.P.R., pour susciter une réaction anti-séparatistes et anti-autonomistes.

Des propositions de démission collective étaient lancées par les douze ; reprises par M. Colonna, elles connaissaient des réponses diverses. Finalement, l'épilogue est survenu le 2 janvier, lors de l'examen du compte administratif de janvier 1979. Les douze l'ont rejeté, soulignant qu'ils émettaient ainsi un vote politique. M. Colonna a alors proposé la démission collective, qui naturellement a été acceptée. Les événement que vit la Corse depuis plusieurs années ne seront pas sans conséquences sur le déroulement d'une campagne qui s'annonce sans aménité. — P. S.

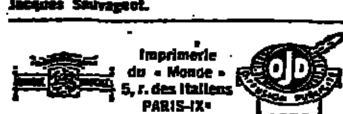
● *Conflit à la communauté urbaine de Cherbourg.* — Le secrétaire général de la communauté urbaine de Cherbourg vient de déposer un recours devant le tribunal administratif de Caen contre la décision du président de la communauté urbaine, M. Georges Fatome (P.S.), de le dessaisir de certaines de ses attributions, a-t-on appris le 2 janvier de source syndicale à Cherbourg. Le président du Syndicat national des secrétaires généraux des villes de France, M. Panabière, a indiqué que, *« depuis son élection à la présidence en 1979, M. Fatome a progressivement déchargé M. Jean-Baptiste Lorendeau de ses prérogatives, ne lui confiant que des tâches qui ne correspondent ni à ses compétences, ni à sa fonction, ce qui est contraire aux statuts... »*

EN BREF...

● *M. Emile Muller*, député du Haut-Rhin, vice-président du Mouvement démocrate socialiste, a rendu publique lundi soir 5 janvier, à l'issue d'une réunion à huis clos du conseil municipal, sa démission de maire de Mulhouse. Maire depuis 1956, M. Muller avait fait connaître depuis longtemps son *« désir de passer la main à l'âge de soixante-cinq ans »* (*le Monde* du 24 décembre). Son successeur, qui sera élu lundi 12 janvier, devrait être M. Joseph Klifa (M.D.S.), qui est son dauphin désigné.

● *M. Ahmed Kaberseli*, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans d'Afrique du Nord, a adressé, le 2 janvier, à la présidence de la République, une lettre protestant contre le fait d'avoir été mis en cause, ès qualités, dans une réponse du secrétaire d'Etat chargé des rapatriés à une question écrite de M. Pierre Guidoni, député socialiste de l'Aude (*Journal officiel* du 29 décembre). Le secrétariat d'Etat avait reproché à M. Kaberseli d'exploiter, à des *fins partisanes, les réponses fournies* aux questions écrites des parlementaires.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

DÉFENSE

LES DÉPENSES MONDIALES D'ARMEMENTS SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE : 480 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1978

Washington *(A.F.P.)*. — L'Union soviétique et les Etats-Unis sont restés en tête de tous les pays du monde pour les dépenses d'armements en 1978, avec respectivement 154 milliards de dollars et 108,4 milliards de dollars (*1 dollar = 4,5 F*) selon une étude de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement, publiée lundi 29 décembre.

Selon cette étude, la valeur des armes livrées par l'U.R.S.S. à des pays en développement a été à peu près égale à celle des armes livrées par les Etats-Unis, mais le montant de l'aide économique soviétique n'a été que le *huitième* de l'aide économique américaine.

Les dépenses militaires pour les cent quarante-cinq pays que couvre cette étude ont atteint 480 milliards de dollars en 1978, soit plus que ce qui a été dépensé pour la santé ou l'éducation dans le monde. En dollars de 1979, les dépenses militaires totales depuis la fin de la guerre mondiale *s'élèvent à 10 000 milliards* de dollars.

UN NOUVEAU CASQUE POUR L'ARMÉE FRANCAISE

Les unités de l'armée de terre française seront équipées, à partir de cette année, d'un nouveau modèle de casque toutes armes. Selon le ministère de la défense, les premiers exemplaires seront remis tout d'abord aux formations d'intervention, telles la 11e division parachutiste et la 9e division d'infanterie de marine, stationnées respectivement à Toulouse et à Saint-Malo.

Six modèles de casques ont été expérimentés dans quatre corps. *L'étude a porté essentiellement* sur le choix du matériau (acier au manganèse ou polycarbonate) et sur l'aménagement intérieur pour un casque devant offrir plusieurs garanties : protection maximale contre les chocs, confort et stabilité améliorés, légèreté accrue et compatibilité avec le port du masque contre les armes chimiques et nucléaires.

Le modèle adopté par le service de l'intendance est constitué d'une enveloppe en acier au manganèse d'un poids approximatif de 1 kilogramme et d'un système d'attache en cuir avec mentonnière. Contrairement à l'ancien casque, le nouveau est constitué d'un seul tenant (sans sous-casque).

Il entrera dans le paquetage commun de tout le personnel *masculin et féminin de l'armée* de terre.

LA RENTRÉE JUDICIAIRE A PARIS

M. Giscard d'Estaing : « Les magistrats font preuve de courage personnel et de fermeté d'âme »

Comme il l'avait fait en 1975 et 1979, M. Giscard d'Estaing a participé, lundi 5 janvier, au palais de justice de Paris, à l'audience de rentrée de la Cour de cassation, retransmise en direct par la télévision. En présence de MM. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat, et Alain Poher, président du Sénat, le président de la République a critiqué, comme en 1979, ceux qui dénigrent la justice. Comme en 1975, il a souhaité une justice plus compréhensible et insisté pour qu'elle soit rapide. Ce souci de rapidité est partagé par M. Robert Schmelck, premier président, qui, comme ses collègues en 1980, 1979, 1978, etc., a déploré l'inflation des pourvois dont la Cour de cassation est saisie. Comme en 1980, celle-ci suggère des réformes auxquelles le chef de l'Etat, qui avait déjà, a-t-il laissé entendre, cette idée en tête en 1979, a donné son accord.

Il n'y a que M. Henri Maynier, procureur général, qui ait surpris son auditoire en assénant à ses collègues figés dans la pourpre, la dentelle et l'hermine une vérité qui saute aux yeux : la Cour de cassation méconnait les réalités. Après lui, M. Paul-André Sadon, procureur général de Paris, a pu, au cours d'une autre audience, développer sans risques devant M. Peyrefitte des idées puisées à la meilleure source : le code pénal protège les délinquants ; ces délinquants sont défendus par des intellectuels « décadents » ou « masochistes ».

Quelques-uns de ces « intellectuels », magistrats de surcroit, étaient rassemblés quelques instants plus tard à la première chambre civile où Mme Simone Rozès, président du tribunal, installait M. Louis Joinet dans ses nouvelles fonctions de substitut. Directeur des services de la commission « informatique et libertés », celui-ci, à qui l'on reproche son indépendance d'esprit, a été muté. A l'adresse des magistrats présents aux côtés de M. Joinet, Mme Rozès a eu ce mot de courtoisie : « Je vous souhaite la bienvenue, sauf peut-être à M. Joinet qui a exprimé des réserves ». Lorsque celui-ci a répliqué : « Je demande que ces réserves soient inscrites au procès-verbal », la salle a applaudi. M. Sadon aurait distingué parmi les protestataires des magistrats qu'il accuse de s'abandonner « aux méandres tortueux du dénigrement de principe » et qui donnent de la justice une image plus contrastée que celle à laquelle feint de croire M. Giscard d'Estaing.

BERTRAND LE GENDRE.

Prenant la parole après MM. Schmelck et Maynier, M. Giscard d'Estaing note que « *le nombre des instances introduites devant les cours (...) s'est accru en moyenne de 50 % au cours des cinq dernières années* ». Il ajoute : « *Les raisons de cette évolution sont multiples. Certaines sont liées aux transformations de la société : mouvement antérieur de la démographie, meilleure information des citoyens, multiplication des textes, accroissement du nombre des actes de toute nature de la vie sociale. Elles sont à l'origine du développement du contentieux social, ou de l'apparition de contentieux nouveaux comme celui de l'environnement.* »

Pour le chef de l'Etat, « *la croissance du nombre des affaires est aussi la conséquence des efforts entrepris depuis quelques années pour rendre la justice accessible à tous : le nombre plus élevé des bénéficiaires de l'aide judiciaire, qui a doublé de 1974 à 1979, passant de 69 000 à 131 000, grâce au relèvement rapide des plafonds de ressources ; la gratuité des procédures judiciaires civiles réalisée depuis le 1er janvier 1979 ; l'élargissement des domaines dans lesquels les associations peuvent se constituer partie civile, concourent à l'évolution actuelle* ».

Le chef de l'Etat énumère ensuite les qualités que doit avoir la justice dans une « démocratie vivante ». Il s'agit, selon lui, « *de la justice d'un pays dans lequel la loi est effectivement égale pour tous, le juge indépendant et impartial, la défense constamment présente et libre* ». Cette justice doit, aussi, être « *simple compréhensible, humaine et suffisamment rapide.* » Au sujet des moyens dont la justice doit être dotée, la président de la République note que « *le budget* [de cette administration] *a plus que doublé en quatre ans, ce qui est sans précédent dans l'histoire de la République.* » « *Cet effort*, déclare-t-il, *devra être poursuivi aussi longtemps qu'il sera nécessaire.* »

M. Giscard d'Estaing affirme, ensuite : « *La justice est une institution humaine. Comme toute institution humaine, elle a naturelement ses faiblesses et ses défauts qui peuvent faire l'objet d'une analyse pondérée et réfléchie. Certaines critiques qui lui sont adressées peuvent être justifiées, mais non la critique systématique qui vise à dénigerr l'institution pour l'affaiblir, non plus que les attaques portées nominalement contre des magistrats, ce qui est exactement contraire au principe de l'indépendance personnelles des juges.* »

M. Giscard d'Estaing ajoute : « *Confrontés à de telles attaques, les magistrats, qui sont tenus à une obligation de réserve qu'ils respectent, je le souligne, avec exactitude, ont fait preuve de beaucoup de courage personnel et de fermeté d'âme. Leurs détracteurs ne se sont pas grandis. Le président de la République tient à rendre publiquement hommage aux magistrats, qui ont ainsi démontré que l'indépendance de l'autorité judiciaire donne à celles et à ceux qui rendent la justice la force morale de résister aux attaques et de conserver sa dignité et sa sérénité.* »

Abordant le chapitre des libertés, le chef de l'Etat déclare : « *La protection et la garantie des libertés sont une des préoccupations permanentes des gouvernements dans une société démocratique. Il faut combler les lacunes qui peuvent subsister dans les dispositifs de protection existants, améliorer à la lumière de l'expérience les garanties déjà mises en place et imaginer des procédures originales pour les problèmes nouveaux.*

» Les réformes intervenues au cours des dernières années montrent que des progrès sont possibles dans ces trois directions. Je rappellerai à titre d'exemple les nouvelles règles de saisine du Conseil constitutionnel datant de 1974, la limitation, en 1975, de la durée maximum de la détention provisoire à six mois, et la création en 1978 de la commission nationale de l'informatique et des libertés. »

Auparavant, M. Giscard d'Estaing avait déclaré à propos des réformes à la Cour de cassation suggérées par le premier président : « *Ces réformes me paraissent judicieuses. Leur préparation peut être entreprise. Pour les plus importantes d'entre elles, en raison de leur nature éminemment législative, il appartiendra à un nouveau gouvernement, nommé après l'élection présidentielle, de les soumettre au Parlement en vue de leur adoption.* »

M. SCHMELCK : des décisions plus rapides

Voici les principales réformes auxquelles M. Giscard d'Estaing a donné son accord, telles que les a exposées M. Schmelck : la Cour de cassation « *pourrait (...) rejeter, avec la motivation la plus brève, les griefs qui en réalité n'affectent pas la légalité de la décision ou n'ont aucune incidence sur la solution* » des affaires qui lui sont soumises. Au cas où cela ne suffirait pas, il faudrait, par exemple, laisser « *aux juridictions statuant en dernier ressort le soin de préciser les motifs de leur décision et, éventuellement, de rectifier ou de réviser cette dernière* ».

Pour M. Schmelck, la Cour de cassation devrait pouvoir aussi se prononcer « *plus rapidement sur les questions de principe* ». « *Cela implique un recours plus fréquent aux chambres mixtes et aux assemblées plénières, le développement de la procédure du pourvoi dans l'intérêt de la loi dont l'utilisation en matière civile doit être rendue plus aisée, voire même — et pourquoi pas — que soit reconnue, sous certaines conditions, la possibilité de consulter la Cour pour « avis* ».

Parmi les autres réformes suggérées par M. Schmelck figure la possibilité donnée aux chambres siégeant en formatio restreinte de casser et non pas seulement de rejeter les arrêts qui leur sont soumis. Cette possibilité de cassation s'appliquerait aux affaires « *simples* », telle que les aurait déterminées un organisme, à créer, « *d'orientation et d'aide à la décision* » composé « *de jeunes magistrats et de documentalistes rompus aux techniques de l'informatique* ». Enfin M. Schmelck propose que, pour certains contentieux, les décisions puissent intervenir avec un quorum de cinq magistrats au lieu de sept.

M. MAYNIER : la méconnaissance de la réalité des mœurs et du temps

Prenant la parole après M. Schmelck, le procureur général indique que, à ses yeux, le magistrat du siège est en droit d'attendre de son collègue du parquet qu'« *il le renseigne sur l'incidence économique et humaine de telle ou telle décision* », cela afin d' « *éviter le divorce entre les décisions du juge et les sentiments profonds du peuple qu'il ne faut pas confondre avec les velléités éphémères de la foule* ». A ce sujet M. Maynier regrette que, « *assaillie de tâches multiples* », la chancellerie n'informe pas assez la Cour de « *l'évolution du milieu social* ».

Pour M. Maynier, « *il n'est (...) pas tolérable de donner à penser que, au niveau de la Cour de cassation, la loi peut être interprétée et que le droit peut être dit, en quelque sorte dans l'abstrait, souvent dans l'ignorance, sinon parfois dans la méconnaissance de la réalité des mœurs et du temps* ».

Parmi les remèdes avancés par le procureur général figure la possibilité pour le parquet général de développer, à l'extérieur du palais, « *des contacts directs et personnels* » avec le Conseil d'Etat, les organismes professionnels, les magistrats des juridictions inférieures, les facultés, etc.

Enfin, le procureur général souhaite que, comme leurs collègues du siège, les magistrats du parquet relèvent disciplinairement du Conseil supérieur de la magistrature : « *Pas plus qu'il ne devrait rester toujours entre les mains du ministre de la justice, le pouvoir disciplinaire ne devrait un jour aller au procureur général près la Cour de cassation (...). Le Conseil supérieur de la magistrature est l'organe de discipline des magistrats du siege (...). Ce Conseil devrait ainsi, et tout naturellement, devenir l'organe disciplinaire des magistrats du parquet.* »

M. SADON : nos intellectuels décadents ou masochistes

Lors de l'audience de rentrée de la cour d'appel, M. Paul-André Sadon, procureur général de Paris, a lui aussi déploré les lenteurs de la justice. Il a mis celles-ci sur le compte de l'« explosion judiciaire» due, pour une part, au succès des enquêtes menées par les policiers et les gendarmes, qu'il a tenu à féliciter pour leur efficacité.

Cette lenteur, selon lui, tient aussi à la loi et à la procédure pénales,« *trop exclusivement protectrices du délinquant* ». A propos du sort réservé aux délinquants, M. Sadon déclare : « *Et que dire de cet individu, considéré comme fin suprême par nos nouveaux censeurs ? Tel quel, il ne les intéresse pas. Il n'émerge que s'il a mal fait. Qu'il soit doté d'un solide casier judiciaire, qu'il ait une arme à la main, qu'il étende à ses pieds quelques coffres éventrés, quelques liasses éparses et, si possible, quelques victimes pantelantes : alors le voilà sujet rêvé, sur qui convergent toutes les préoccupations et dont on dira de toute part qu'il doit à ses parents, à ses maîtres, à ses patrons ou à ses amis, mais, en tout cas, pas à lui-même, d'être devenu ce qu'il est. Dès lors, qu'on ne lui cherche pas noise, qu'on lui soit au contraire constamment attentif, que nos intellectuels décadents ou masochistes se mobilisent pour signer des pétitions en sa faveur, et que nulle contrainte sérieuse ne vienne à jamais l'affecter.* »

(Dessin de CHENEZ.)

Discours pour le « microcosme »

(Suite de la première page.)

A quoi bon alors ce déploiement technique, sous forme de camions, de caméras, de micros, de fils et de projecteurs, d'assistants multiples, si l'effet ne pouvait en être une meilleure compréhension par la nation de son institution judiciaire ? Quel but alors ?

Voulait-on, à l'aide d'une sommaire pédagogie par l'image, rappeler tout l'intérêt que le pouvoir exécutif porte à sa petite sœur l'autorité judiciaire ? N'en est-on pas déjà assez convaincu avec le vote de « sécurité et liberté », mirage à l'intention du public, blanc-seing pour la police et aussi annexe répressive au statut de la magistrature ? N'en est-on pas assez averti avec le recrutement par voie d'annonces de centaines de magistrats qu'on ne choisira pas, on s'en doute, parmi les esprits forts ; avec ces autres magistrats, dit « volants », qu'on déplacera au gré d'une opportunité qui n'est pas des plus indiscutables : ou encore avec ces mutations d'office qui, comme par un fait exprès, atteignent ou vont atteindre les plus remuants peut-être mais aussi les meilleurs ?

Espérait-on que l'interminable discours du premier président, qui parut par moments lasser jusqu'au chef de l'Etat, ce discours qui se traînait de plaintes en gémissements, d'abstruses comparaisons en approximatives équivalences étrangères, allait provoquer un mouvement national de solidarité ou de pitié ? Qu'ainsi convaincus les plaideurs allaient, sans qu'on les y oblige, bien que l'idée en soit suggérée, renoncer à leurs pourvois, déchirer leurs dossiers, oublier leurs querelles, abandonner leurs causes, afin que, rassérénée, la Cour de cassation n'ait plus à connaître, du temps, que des échos qui conviendraient à son rythme ? De manière qu'à leur tour les citoyens, après le procureur général, se demandent : une Cour de cassation, pour quoi faire ?

Le président de la République n'a pas été mieux inspiré. S'ils avaient eu la constance de demeurer fidèles à Antenne 2 plutôt que d'aller sur la première chaine rêver à l'évocation de Michel Simon ou à la projection de *Cover Girls*, ou encore flâner sous le soleil d'hiver, les téléspectateurs n'auront probablement compris goutte à cette morne paraphrase des « bleus » budgétaires, qui semblait ennuyer même son auteur. Le discours leur était-il d'ailleurs destiné, qu'ils fussent polytechniciens, enseignants ou manœuvres ? Le texte élyséen n'en est pas la preuve, et l'on y découvrait avant tout un appel du pied à la magistrature pour qu'elle ne se départisse pas de son « bon choix » d'ensemble pour le gouvernement.

Que n'a-t-on vu pourtant le chef de l'Etat honorer aussi de sa présence la « rentrée » de la cour d'appel de Paris. La télévision aurait fait de même. Elle aurait donc pu montrer le procureur général de cette juridiction donner une authentique leçon de « communication avec les masses », frappant fort et clair sur les délinquants qui bénéficient, bien sûr, systématiquement, de la sollicitude des « *intellectuels décadents et masochistes* ». Le thème est connu depuis l'affaire Dreyfus et l'affaire d'Algérie. Mais M. Paul-André Sadon l'a entonné souvent avec un certain plaisir, et non sans talent.

Evidemment, un tel ton aurait été moins noble (et peut-être même un brin populacier) que celui de ses collègues. Mais les propos, plus politiques que juridiques, de ce magistrat sont tellement plus proche du nouvel évangile « sécurité et liberté »... Ils auraient été, reconnaissons-le, tellement plus utiles à la campagne électorale que cette bizarre célébration présidentielle et télévisée concernait aussi quelque peu. Du moins n'est-il pas incongru de se poser la question. Même si la réussite de l'opération ne saute vraiment pas aux yeux.

PHILIPPE BOUCHER.

JUSTICE

LA RENTRÉE JUDICIAIRE A PARIS

La double appartenance de M. Joinet

M. Louis Joinet, directeur des services de la commission nationale de l'informatique et libertés, a été installé officiellement dans ses fonctions de substitut au tribunal de Paris, lundi 5 janvier. Ce mardi 6, il devait accompagner au ministère de l'intérieur M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, chargé par la commission dont il est membre de s'assurer, comme celle-ci l'a recommandé, que la nouvelle carte d'identité informatisée ne comporte pas de caractères, dits O.C.R.B., facilitant sa lecture optique.

Nommé substitut à Paris, M. Joinet, qui prépare un recours devant le Conseil d'Etat contre sa mutation, considère que tant que l'arrêté du président de la commission « informatique et libertés », le nommant directeur des services, n'a pas été rapporté, il appartient encore à celle-ci. La situation juridique particulière des fonctionnaires, détachés ou mis à la disposition de la commission, a été analysée dans *le Monde* du 24 décembre 1980 par Mme Danièle Loschak, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques et sociales d'Amiens.

Au cours de la cérémonie d'installation de M. Joinet, une trentaine de ses collègues, membres comme lui du Syndicat de la magistrature, sont venus, ainsi que des avocats, comme Mᵉ Paul Bouaziz, président du Syndicat des avocats de France, lui exprimer leur solidarité. Le Syndicat de la magistrature a adressé à Mme Simone Rozès, présidente du tribunal, et à M. Christian Le Gunehec, procureur de Paris, une lettre ouverte dans laquelle il demande : « *Quel corps de l'Etat a moins de garanties que le nôtre actuellement ?* »

● *Une brochure sur les attributions, l'organisation et la procédure suivie à la Cour de cassation* vient d'être éditée par celle-ci. Cette brochure est disponible gratuitement à la Cour de cassation, 5, quai de l'Horloge, 75001 Paris.

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

Le Journal officiel du 4 janvier a publié une liste de nominations de magistrats parmi lesquelles on relève les suivantes :

M. André Chazelet, qui était procureur général près la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion, est nommé procureur général près la cour d'appel de Caen.

M. Albert Moatty, qui était premier substitut du procureur de la République près le tribunal de Nanterre, est nommé procureur général près la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion.

M. Jean Reynaud, qui était procureur de la République près le tribunal de Mulhouse, est nommé procureur général près la cour d'appel de Limoges.

M. Pierre Bezio, qui était avocat général près la cour d'appel de Paris, délégué à la Cour de cassation, est nommé avocat général à la Cour de cassation.

M. Henry Ecoutin, avocat général près la cour d'appel de Paris, est délégué à la Cour de cassation.

● *Daniel Debrielle*, condamné en 1977 à douze ans de réclusion criminelle, est monté mardi 6 janvier sur le toit de sa prison, à Saint-Maur-sur-Indre, près de Châteauroux, pour protester de son innocence, alors que des forces de gendarmerie entouraient la maison centrale. La première condamnation de Daniel Debrielle a été prononcée pour sa participation à un hold-up, qu'il nie. En 1978, Daniel Debrielle avait été condamné à onze ans de réclusion criminelle pour une mutinerie au quartier de sécurité renforcée de Lisieux. Des militants de la Ligue justice prison soutiennent la manifestation de Daniel Debrielle, aux abords de la prison. Peu après 13 heures, le prisonnier a été maîtrisé par un groupe d'intervention de la gendarmerie et ramené à l'intérieur de la centrale.

LES RÉACTIONS

M. FABIUS (P.S.) : le recul de la démocratie et du droit.

Après le discours de M. Giscard d'Estaing à la Cour de cassation, M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, déclare : « *Plutôt qu'un cérémonial et des beaux discours, les Français auraient souhaité qu'au cours des sept ans qui se sont écoulés on améliore concrètement le fonctionnement de la justice, qui est lent, qui est coûteux, qui est compliqué et qui a beaucoup de mal à trouver son indépendance. Voilà les difficultés auxquelles les Français auraient voulu que Valéry Giscard d'Estaing s'attaque réellement, au lieu de quoi, ils constatent que ce septennat aura été celui du recul de la démocratie et du droit.* » *magistrature, ne correspondent pas à ce que nous souhaitons. Il est évident que, par le biais de la carrière, le pouvoir peut donner l'impression de jouer sur le destin du magistrat (...). Ce qui est grave c'est que le citoyen puisse se dire :* « Ce magistrat ne doit-il pas sa carrière au gouvernement ? »

M. BRAUNSCHWEIG : la fragile indépendance des juges.

Interrogé lundi 5 janvier à France-Inter au cours de l'émission « Le téléphone sonne » sur les déclarations que M. Giscard d'Estaing venait de faire sur l'indépendance de la magistrature, M. André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation et ancien président de l'Union syndicale des magistrats (modérée), a notamment déclaré : « *Bien sûr (...) je ne veux pas dire que les magistrats ne sont pas indépendants (...). Mais cette indépendance ne leur est pas garantie statutairement. Depuis des années, sur le plan syndical (...) nous réclamons des garanties de façon à ce que le citoyen ait l'impression que son juge, celui dans lequel il doit avoir toute confiance, est protégé.* »

APRÈS CINQUANTE-SIX JOURS DE GRÈVE DE LA FAIM

Le mouvement de solidarité en faveur des détenus corses s'amplifie

Tandis que les six militants autonomistes corses impliqués dans les événements de Bastelica et d'Ajaccio poursuivent à l'hôpital des prisons de Fresne où ils sont détenu, une grève de la faim commencée pour certain d'entre eux depuis cinquante-six jours, les déclarations et prises de position en leur faveur se multiplient en même temps que s'exprime l'inquiétude de leurs avocats et de leurs familles.

En Corse du Sud huit attentats par explosifs ont été commis dans la nuit du 5 au 6 janvier contre des agences bancaires, des magasins et des appartements.

Les six prisonniers ont été examinés à la fin de la semaine dernière par le docteur Deponge, médecin expert commis, le 31 décembre 1980, par la chambre de contrôle de l'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, qui doit statuer, le 8 janvier, sur leur demande de mise en liberté. Le rapport de M. Deponge devait être déposé à la Cour de sûreté dans la journée du mardi 6 février.

Au ministère de la justice, on indiquait, lundi 5 janvier, que les six grévistes de la faim étaient suivis « minute par minute ». On précisait que deux de ceux qui avaient été placés sous perfusion à la fin de la semaine dernière (*le Monde* daté 4-5 janvier), MM. Lizzu Fazzi et Michel Poilini, ne l'étaient plus le 5 janvier, mais qu'un troisième, M. Christian Lorenzoni, souffrant d'une maladie congénitale du sang, avait subi une transfusion, le dimanche 4 janvier.

Le fond de l'affaire

Cependant, les six détenus, qui ont reçu, le 5 janvier, la visite d'un de leurs avocats, Mᵉ Lucien Felli, expriment toujours la même détermination et subordonnent la fin de leur grève à leur mise en liberté, en rappelant que les membres présumés du mouvement anti-autonomiste FRANCIA, contre lesquels ils avaient agi, en janvier 1980, et qui font eux aussi l'objet de poursuites, sont tous libres aujourd'hui.

Tel demeure en effet le fond de l'affaire, et c'est sur lui que mettent l'accent la plupart des personnalités qui prennent position en faveur des détenus de Fresnes.

En Corse, cent quatorze élus, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux de toutes tendances politiques, ont adressé des télégrammes au ministre de la justice pour demander la libération des prisonniers. Une délégation de ces élus a été reçue lundi 5 janvier à Ajaccio par M. Claude Viellescazes, préfet de la région Corse, auquel elle a indiqué que les libérations des militants présumés de FRANCIA « *apparaissent à la majorité de la population comme une provocation mettant en cause le fondement même de la justice* »...

De son côté, l'abbé Michel Petrolacci-Stephanopoli, délégué épiscopal et curé de la paroisse Saint-Paul à Bastia, a adressé à M. Alain Peyrefitte une lettre dans laquelle il écrit notamment : « *Beaucoup de Corses dont je suis ne peuvent plus comprendre ni tolérer qu'on libère les uns et que l'on maintienne en prison les autres, épuisés par une aussi longue grève de la faim.* »

La fédération de Haute-Corse du parti communiste, qui « *réclame la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, organisme répressif d'expression et la libération des emprisonnés* » se déclare en outre « *soucieuse de voir progresser (...) l'aspiration des Corses à plus de responsabilités dans leurs propres affaires* ».

Toujours en Corse, une intersyndicale réunissant la F.D.S.E.A., les Jeunes Agriculteurs, les P.M.E., la FEN, la C.G.T., la C.F.D.T., l'Union des pêcheurs appelle à une manifestation à Bastia le mercredi 7 janvier.

A Paris, un appel pour la « libération immédiate afin de sauver leur vie » des six détenus « en danger de mort » a été signé par les personnalités suivantes : général Jacques Pâris de Bollardière, Mᵉˢ Jean-Denis Bredin, Léo Matarasso, Georges Kiejman, Jean-Jacques de Félice, Henri Leclerc, Gisèle Halimi, Mme Simone Signoret, M. Yves Montand, l'amiral Antoine Sanguinetti, Mmes Simone de Beauvoir, Madeleine Rebérioux, MM. Vladimir Jankélévitch, Georges Casalis, Gérard Soulier, Claude Bourdet, Robert Davezies, Félix Guattari, Gilles Deleuze, Gérard Fromanger, Mme Ariane Mnouchkine, MM. Jean Chesneaux, Pierre Halbwachs, André Glucksmann, Mme Jeannette Colombel, Claire Etcherelli, MM. Michel Fontaine, Roger Garaudy, Bernard Lambert, Mme Geneviève Clancy, M. Jean-Marie Muller, l'abbé Jean Toulat.

Un témoignage de M. Alain Geismar

Nous avons reçu de M. Alain Geismar le texte suivant :

Janvier 1981 : il y a dix ans, je m'apprêtais à recommencer une grève de la faim pour la reconnaissance des droits des détenus politiques dans les prisons françaises. L'hôpital central des prisons de Fresnes, j'y ai passé onze mois en 1971 à la suite de ces deux grèves. Aussi, lire dans la presse que des détenus politiques en grève de la faim, quoi qu'il puisse leur être imputé, risquent aujourd'hui la mort dans cette même enceinte m'est particulièrement intolérable.

La théorie actuelle du gouvernement concernant les prisonniers politiques relevant de la sinistre Cour de sûreté de l'Etat n'est pas nouvelle. Pour le garde des sceaux, il n'existe que des délinquants ou des criminels ordinaires. Cela n'a déjà pas de sens quand on défère les gens devant une justice d'exception. Cela devient odieux et intolérable quand on traite différemment des prévenus accusés de faits similaires suivant l'idéologie dont ils se réclament. Les contre-terroristes de Francia sont en liberté et comparaîtront en prévenus libres devant les tribunaux. Les autonomistes corses, eux, sont en prison, sous perfusion, attendant la mort ou une décision du garde des sceaux du fait de cette iniquité.

Il y a dix ans, nous étions entourés de courants d'opinion qui, à l'époque, ont emporté la décision de Pleven et de Pompidou. Les détenus corses paraissent peut-être isolés dans les froids calculs de M. Peyrefitte : qu'il sache que la mort de l'un d'entre eux pourrait changer beaucoup, y compris dans l'Hexagone.

POINT DE VUE

Sortir de l'hébétude tranquillisante

par le général JACQUES DE BOLLARDIÈRE (*)

UNE fois de plus, la question corse met durement devant sa propre vérité un prétendu libéralisme qui parle d'autant plus haut de liberté qu'il en dépouille plus cyniquement le peuple corse.

Cette question corse met chacun de nous devant une réalité que nous refusons d'intégrer dans nos schémas mentaux, car elle est lourde de menaces pour l'avenir de la démocratie en France et dans le monde. Les événements qui se passent aujourd'hui en Corse et à la prison de Fresnes devraient pourtant nous contraindre à sortir de l'hébétude tranquillisante diffusée par les organes d'information officiels.

Si nous la regardons à travers les faits, au-delà des déclarations de principes et d'intentions, la « politique » menée en Corse n'est que la mise en œuvre par les tenants du pouvoir de tous les moyens dont ils disposent pour exploiter les ressources de l'île comme ils l'entendent et non comme le souhaite le peuple corse et pour réprimer, au besoin par la force, tous ceux qui revendiquent le droit de penser par eux-mêmes, d'assumer leur propre responsabilité et de développer leur culture originale.

Nous nous abandonnons trop aisément à croire que cette conception de la politique est réservée aux pays de l'Est ou à ceux, de plus en plus nombreux à travers le monde, sur lesquels s'établissent des pouvoirs à tendance dictatoriale.

Les faits qui se sont passés à Bastelica et à Ajaccio ne permettent pourtant aucune illusion.

Arrêtés à cette époque avec une cinquantaine de leur compatriotes, remis pour la plupart en liberté, six hommes, aujourd'hui détenus à Fresnes, font à l'hôpital central des prisons une longue grève de la faim. C'est leur santé qui est de plus en plus gravement menacée, et peut-être, *pour l'un ou l'autre d'entre eux*, la vie elle-même. Il a fallu pourtant utiliser la force pour imposer à certains une mise sous perfusion qu'ils n'acceptaient pas, tant est fort leur sentiment de l'injustice intolérable qui leur est faite.

Au moment de leur arrestation, le ministre de l'intérieur tenait, le 10 janvier 1980 sur TF 1, le discours suivant : « *Personne ne confond l'ensemble de la population des deux départements corses avec ce petit groupe d'égarés (...). Je dis à tous : « Réfléchissons. Nous avons le privilège de vivre dans un pays démocratique, sous une loi républicaine égale pour tous. N'allons pas gâcher par la violence des libertés dont nous sommes l'un des seuls pays au monde à bénéficier encore.* »

Les faits pourtant sont clairs à tous ceux qui refusent de se boucher les yeux. L'U.P.C. (Union du peuple corse), à laquelle cinq sur six détenus appartiennent, le sixième étant un sympathisant, n'est pas un groupuscule perdu dans une population satisfaite et soumise. Ce large mouvement s'appuie sur une analyse factuelle de la situation démographique, économique et culturelle de la Corse, dont chacun peut constater la réalité.

L'U.P.C. récuse la violence comme moyen d'action.

Les hommes qui risquent aujourd'hui leur vie dans une grève de la faim, seul moyen pour eux de s'opposer à la violence scandaleuse du pouvoir, n'ont pu être convaincus d'aucune participation à des attentats.

Ils ont été arrêtés parce qu'ils avaient interceptés deux hommes qui ont avoué depuis avoir fait partie d'une organisation parallèle, exécutant en connivence avec le pouvoir des attentats contre-terroristes. Ces hommes là, eux, sont aujourd'hui en liberté. L'objectif du pouvoir à Bastelica et Ajaccio était d'empêcher à tout prix une conférence de presse qui aurait révélé à l'opinion cette façon de concevoir l'action des pouvoirs en Corse.

La Cour de sûreté de l'Etat, juridiction d'exception, dont la France n'a pas à s'enorgueillir, jugera, la semaine prochaine, ces hommes si leur état physique leur permet d'être présents.

J'espère, avec tous ceux qui croient aux droits fondamentaux des personnes et des peuples, que l'opinion publique, dans un réflexe de santé politique et une exigence élémentaire de démocratie, saura préserver la justice de notre pays d'une tentation qui serait à l'encontre de toutes ces traditions : celle de devenir un instrument de répression entre les mains du pouvoir.

(*) Membre du Mouvement pour une alternative non violente.

CORRESPONDANCE

Le rôle des éducateurs de prévention

L'équipe éducative du club des Chardons, à Asnières (Hauts-de-Seine) — Mmes Elisabeth Mardine et Michèle Fournet et M. Michel Rousseau — nous fait parvenir le texte suivant à la suite de l'encadré sur « Le rôle des éducateurs », *paru dans* « le Monde » *du 27 novembre 1980, dans le cadre d'une série de Nicolas Beau sur les* « Jeunes immigrés », *où ils étaient mis en cause :*

Il est clairement défini, dans les textes régissant cette profession, que l'inadaptation sociale est la résultante de facteurs individuels et collectifs. Nous intervenons donc à ces deux niveaux et refusons de participer à l' « enfermement » des marginaux par une pratique exclusivement centrée sur eux.

Nous considérons notre travail comme une tentative d'ouvrir la cité. Nous essayons d'être un pont, un relais, entre les institutions et une population.

La prévention réside spécifiquement dans une confrontation directe dans la rue, en dehors de toute institution protectrice, confrontation où les jeunes ont facilement tendance à renvoyer aux éducateurs, en tant qu'images intégrées au système économique, la responsabilité de tous leurs maux. vivre ce type de conflit est inhérent à notre fonction.

Nous n'avons pas le pouvoir de « changer la vie des jeunes immigrés ». Notre pratique dans ce domaine tend seulement à leur permettre d'affirmer leur identité individuelle et collective, de vivre leur différence, de trouver leur place sans être obligés d'être dans l'alternative de l'exclusion ou de l'assimilation.

Un club de prévention ne peut trouver une réponse à la misère engendrée par un système économique et social, au manque de perspective de beaucoup de jeunes, à l'exclusion productrice de délinquance, de suicide toxicomaniaque, etc.

Enfin, nous ne cesserons de mettre en cause l'idéologie « sacerdotale » ou l'idéologie « militante » du travail social qui nient, l'une comme l'autre, notre réalité de salarié et masquent les limites réelles de notre fonction.

FAITS DIVERS

EN JOUE...

Il est 19 h. 45, ce lundi 5 janvier. Au volant de sa 604, M. Lucien Henry, directeur de recherches au C.N.R.S., roule à petite allure dans la rue Saint-Jacques, à Paris. A hauteur de l'Institut océanographique, il remarque, sur le trottoir, un groupe de sept ou huit gardiens de la paix, dont un, ce qui ne manque pas de le surprendre, tient un pistolet au poing. Soudain, un autre policier, que M. Henry n'avait pas vu, se plante devant son véhicule et le met en joue avec un fusil.

Interloqué — on le serait à moins ! — l'automobiliste stoppe et lève le bras gauche pour demander d'un geste s'il doit se garer. Sans cesser de le coucher en joue en ne tenant plus son arme que de la main droite, le policier fait signe de sa main gauche à M. Henry de lever aussi l'autre bras. Puis il s'avance : « Allumez vos feux de position ! » Le canon de l'arme toujours pointé sur sa poitrine, M. Henry s'exécute. « L'une de vos lanternes est défectueuse... Allumez vos feux de croisement et roulez comme cela. Vous pouvez partir... » M. Henry passe la première et s'en va. Mais il n'en est pas encore revenu.

LE G.L.A. REVENDIQUE UNE NOUVELLE FOIS L'ATTENTAT CONTRE CHANEL

Un correspondant anonyme affirmant parler au nom du G.L.A. (Groupe de libération armé de la Guadeloupe) a revendiqué pour la seconde fois, dans une communication téléphonique à l'A.F.P., lundi soir 5 janvier, l'attentat commis dimanche matin 4 janvier contre la maison de haute couture Chanel, à Paris (*le Monde* du 6 janvier). Cet homme a fourni « *les détails authentificateurs* » qu'il avait promis la veille en déclarant : « *La charge était de 7 kilos de plastic posés au bas d'un pilier. Un jerrican d'essence blanc de contenance de 5 litres a été laissé sur les lieux de l'attentat. Une Renault 14 volée dans la Seine-Saint-Denis et qui sera retrouvée dans ce département a stationné de 6 heures à 6 h. 10 place Saint-Roch à Paris.* »

Dans le Val-de-Marne

UN GARDIEN DE LA PAIX TUÉ PAR UN AUTOMOBILISTE

Alors qu'il était occupé à régler la circulation, place Saint-Siméon, à Chennevières (Val-de-Marne), un gardien de la paix, M. Pierre Mathieu, âgé de trente-deux ans, marié et père d'un enfant, a été violemment heurté par le conducteur d'une Citroën GS roulant à vive allure, qui prit la fuite. Projeté en l'air par le choc, le policier allait heurter un second véhicule avant de rouler au sol, inanimé. Au lieu de stopper, le conducteur de cette dernière voiture prit à son tour la fuite, n'hésitant pas à rouler sur le corps du blessé, qui devait succomber peu après.

Le chauffeur de la GS, un habitant d'Ormesson, devait se présenter spontanément une trentaine de minutes plus tard au commissariat, mais le second fugitif n'a pas été retrouvé. Il était au volant d'une voiture volée, qu'il a abandonnée avant de disparaître.

D'autre part, un inspecteur de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), M. Robert Paturel, a été sérieusement blessé d'un coup de couteau, dans la soirée du lundi 5 janvier, place de la Bastille à Paris. L'auteur de cette agression, M. Medhi Ben Farès, trente-quatre ans, qui a été aussitôt arrêté par deux collègues du policier, avait déjà été appréhendé et poursuivi quinze fois, depuis 1964, pour vols, proxénétisme et escroqueries. M. Paturel et ses collègues étaient intervenus au moment où il s'en prenait à une prostituée.

ÉDUCATION

MENACES ET TENTATIVE D'APAISEMENT SUR LE FRONT UNIVERSITAIRE

• Les Écoles françaises à l'étranger : un projet inquiétant

Mme Saunier-Seïté va-t-elle « reprendre en main » les écoles françaises d'archéologie, comme elle a entrepris de le faire avec les universités et les écoles normales supérieures ? Si l'on en juge par le projet de décret qu'elle a préparé — en hâte et dans le secret, — on peut le supposer, en effet. C'est en tout cas la crainte exprimée, le 22 décembre, par l'Académie des inscriptions et belles lettres, dont on ne peut pas dire que les membres — universitaires chevronnés — soient des habitués de la contestation.

Que craignent les membres de l'Institut ? Essentiellement deux dispositions du projet de décret qui concernent, d'une part, la mission des écoles françaises et, d'autre part, leur administration. La mission des cinq établissements (1), telle qu'elle est définie à l'article 2 du projet, est étendue à « *toutes les disciplines scientifiques relatives à l'aire géographique de leur implantation* ». Plus question donc de se limiter à l'archéologie et aux recherches épigraphiques : les écoles pourront s'intéresser à tout. « *Pourquoi pas la recherche nucléaire ?* », observe un ancien « athénien » (membre de l'école d'Athènes), manifestement irrité par cette mission « tous azimuts ».

Mais ce « dévoiement » — déjà largement amorcé à Rome et au Caire (voir encadré) — n'est pas le seul : l'article 18 du projet prévoit, en effet, que les « résidents », jusque-là appelés membres ou titulaires, continueront d'« *être soumis au statut de leur corps* » et devront « *assurer les services prévus par ce statut aux pensionnaires français et aux étudiants ou chercheurs du pays où se trouve l'établissement* ». Autrement dit, les universitaires détachés dans les écoles d'archéologie devront non seulement poursuivre leurs recherches et publier, comme par le passé, mais aussi enseigner. Le projet prévoit aussi que les pensionnaires devront assurer dix heures d'enseignement par mois auprès des ressortissants étrangers. Les écoles françaises feraient donc, ouvertement, concurrence aux universités locales. « *Jamais les autorités locales n'accepteront cette concurrence* », prévient M. Pierre Demargne, ancien membre de l'école d'Athènes et président de l'Académie des inscriptions et belles lettres (2).

« Méandres diplomatiques »

Les articles du projet concernant l'organisation administrative des écoles suscitent, en outre, une très grande méfiance, tant de la part des anciens que des actuels membres ou pensionnaires. Le projet prévoit, en effet, que les écoles seront administrées par un conseil, présidé par l'ambassadeur de France, et que le directeur sera nommé pour une période de trois ans renouvelable (au lieu de six) sur avis de l'Institut et du ministre des affaires étrangères. Ainsi, les écoles françaises d'archéologie, naguère soumises à la seule tutelle des universités et jouissant d'une autonomie scientifique complète, risquent de passer sous le contrôle du Quai d'Orsay.

Les directeurs des écoles françaises, il est vrai, ont rang de recteurs et sont donc ce qu'on appelle au ministère des universités des « fonctionnaires d'autorité ». Mais ils n'entendent exercer leur autorité que sur l'établissement dont ils ont la charge et n'avoir de comptes à rendre qu'à l'autorité scientifique, aujourd'hui le ministère des universités. « *On ne peut pas faire des recherches scientifiques sérieuses si l'on doit tenir compte des méandres diplomatiques* », observe un égyptologue.

Le seul point du projet qui peut apaiser des inquiétudes est l'article 21 concernant la réinsertion des pensionnaires. Actuellement, les chercheurs qui ont séjourné plusieurs années à Rome, à Athènes ou au Caire, se retrouvent pratiquement au chômage lorsqu'ils reviennent en France, puisque l'accession aux postes du C.N.R.S. ou des universités est aujourd'hui « bouchée ». Seuls les agrégés retrouvent un emploi assuré, mais il est difficile pour un chercheur confirmé, devenu spécialiste d'une discipline parfois très « fine », de devoir prendre une classe de lycée (voire de collège) pour enseigner la grammaire latine.

L'article 21 précise que, « *après leur recrutement, les pensionnaires peuvent être nommés attachés de recherche au C.N.R.S.* ». D'autre part, « *sur la base d'une convention conclue entre une université et l'établissement, ils entreprennent, pendant leur séjour, la préparation d'une thèse de troisième cycle ou d'une thèse de doctorat d'Etat* ». On s'achemine donc vers un rattachement automatique du pensionnaire à une université ou à un centre de recherche, ce qui devrait permettre d'éviter ces retours difficiles auprès de l'*Alma mater* aujourd'hui trop encombrée.

Mais on voit la rançon : au lieu d'être des centres de recherche privilégiés, dotés d'une autonomie administrative entière, les écoles françaises risquent d'être banalisées, ramenées au rôle d'universités hors de France, sous l'œil vigilant de l'ambassade, au même titre que les instituts français ou centres culturels (3). « *Il est absurde de vouloir établir un programme commun aux cinq écoles* », explique M. Louis Robert, qui a longtemps présidé le jury de l'école d'Athènes. Sur ce point, son collègue, M. Georges Daux, qui a dirigé cette école pendant vingt ans, est d'accord : « *Chaque établissement est absolument spécifique.* » Vouloir réglementer l'ensemble par un texte unique est « absurde ».

Réflexes corporatistes de la vieille école ? Pas seulement. Les jeunes chercheurs qui reviennent de leur poste sont formels : « *L'école ne peut fonctionner que si on lui laisse une grande marge d'autonomie.* » Ne serait-ce que pour négocier l'autorisation de nouvelles fouilles ou la publication conjointe d'un ouvrage. La science a parfois des exigences que la diplomatie ignore. Et inversement.

ROGER CANS.

(1) Une version révisée du projet exclurait l'école française d'Extrême-Orient, dont l'implantation géographique est trop « éclatée ».

(2) Depuis le 1er janvier lui a succédé M. Michel François, ancien directeur de l'école des chartes.

(3) Les instituts français et les centres culturels français à l'étranger dépendent soit du gouvernement local, soit de la mission diplomatique française.

• Les habilitations de diplômes nationaux : un signe d'« ouverture » ?

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a rencontré, lundi 5 janvier, une délégation du bureau national de l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes). Le syndicat étudiant n'avait pas été reçu par le ministre des universités depuis 1976, bien qu'il en ait fait chaque année la demande. Au cours de l'audience, Mme Saunier-Seïté a annoncé que les habilitations des formations de second et de troisième cycle refusées l'été dernier pourront être réexaminées dès cette année, si les présidents d'université en font la demande.

Selon les propos du ministre rapportés par le président de l'UNEF, M. Jean-Christophe Cambadelis, cette possibilité était inscrite dans l'arrêté du 16 janvier 1976 qui réformait les études de second cycle de l'enseignement supérieur. Les habilitations sont délivrées pour cinq ans, mais le refus n'empêcherait pas le renouvellement de la demande l'année suivante.

L'UNEF voit toutefois le signe d'une « ouverture » dans les déclarations de Mme Saunier-Seïté. Le syndicat prévient qu'il « *ne criera pas victoire* », mais invitera les étudiants à se prononcer par des assemblées générales sur les formatio(ns) qu'ils voudraient pouvoir suivre dans leur université.

Car l'UNEF estime que « *la pression devra se maintenir* » au cours des prochains trimestres. Le changement d'attitude du ministre des universités s'explique, selon le syndicat, et par le succès des mouvements de protestation depuis la rentrée d'octobre de la part des étudiants mécontents, et par l'approche de la période électorale.

L'UNEF n'oublie pas, de surcroît, que, depuis l'an dernier, la composition des conseils d'université est modifiée par la « loi Sauvage » dans le sens d'un plus grand poids accordé aux professeurs de rang magistral. De nouveaux présidents élus par ces conseils prennent place. Par sa proposition, le ministre semble lancer la balle dans le camp des universités, dont elle n'a pas, désormais, à redouter une vive opposition. Si les conseils d'universités « *s'autocensurent* » et renoncent à soumettre des habilitations souhaitées par les étudiants, la responsabilité du ministère en sera dégagée.

D'autre part, toujours selon les dirigeants de l'UNEF, Mme Saunier-Seïté s'est déclarée opposée à une augmentation des droits d'inscription pour les étudiants et favorable à l'augmentation du taux des bourses ainsi qu'à l'accession des étudiants à l'aide personnalisée au logement.

Nouveauté ou duperie

Où commence l'ambiguïté ? A quel moment la duperie joue-t-elle avec la stratégie ? Qu'un syndicat accède, après quatre ans de purgatoire, au bureau du ministre des universités et s'en réjouisse ne saurait surprendre. Les révélations tombées de la bouche ministérielle sont-elles pour autant inattendues ? Si, comme l'affirme l'UNEF, Mme Saunier-Seïté s'abrite derrière l'arrêté du 16 janvier 1976 pour justifier ses déclarations, elle n'annonce rien de nouveau : le texte invoqué se bornant à préciser que « l'habilitation est accordée pour une période qui ne peut excéder cinq ans », *il va sans dire — mais, c'est vrai, peut-être encore mieux en le disant — que, chaque année, les universités peuvent demander le réexamen d'une formation précédemment refusée. Sous réserve d'en modifier la « maquette ». De plus, le ministre n'avait pas besoin de remonter si loin dans sa justification juridique. Le directeur des enseignements supérieurs à son ministère écrivait, en présentant les habilitations de troisième cycle accordées en juillet 1980 :* « Tout établissement pourra, à tout moment, présenter une demande, afin de se voir accorder l'habilitation... »

On est passé, une fois de plus, à côté de la véritable « ouverture » et de la vraie nouveauté. Le ministre des universités, en contradiction avec les recommandations de M. Barre et aussi avec cet arrêté du 16 janvier 1976, s'obstine à celer les motifs de refus des habilitations. La connaissance de ces motifs est pourtant indispensable aux universitaires pour qu'ils formulent de nouvelles demandes avec quelque chance de succès.

Jusqu'à preuve du contraire, Mme Saunier-Seïté n'a pas encore regretté les propos qu'elle tenait le mois dernier (le Monde *du 16 décembre 1980) lorsqu'elle déclarait, au sujet des suppressions d'habilitations décidées quelque temps auparavant :* « Je n'ai pas été assez vite et assez loin. »

CHARLES VIAL.

Nos instituts d'archéologie à l'étranger vont-ils disparaître ?

par PIERRE DEMARGNE (*)

Voici que notre ministre des universités, Mme Saunier-Seïté, s'en prend à nos écoles ou instituts français d'archéologie à l'étranger, les Ecoles d'Athènes et de Rome, l'Institut du Caire, la Casa de Velasquez. Un décret, qu'elle prépare depuis quelques mois, vise à les transformer profondément en quelque chose d'autre, d'une manière qui n'est pas très claire mais qui est fort dangereuse. Je parlerai ici principalement de l'Ecole d'Athènes, à laquelle j'ai appartenu, et parce que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, que j'ai présidée l'an dernier, en est la tutrice, comme aussi de l'Ecole de Rome. Mais je n'oublie pas que celle-ci, comme l'Institut du Caire et la Casa sont pareillement visés. Pourquoi ? Je n'arrive pas à le comprendre.

Aucun organisme n'est parfait, et l'on pouvait s'attendre à des réformes qui n'altèrent pas toutefois le caractère propre de ces établissements : ainsi la réforme de l'Ecole de Rome en 1974. On imaginerait aisément que des spécialistes de la Grèce moderne, de sa langue, de sa littérature, de son art soient formés à l'Ecole d'Athènes, que des boursiers ou missionnaires viennent pendant un temps limité conduire une recherche en Grèce, comme il se fait déjà en Italie. On imagine aussi qu'une liaison plus étroite et une véritable collaboration soient établies tant avec la Grèce qu'avec nos autres instituts méditerranéens d'archéologie, avec Le Caire et Rome, mais aussi avec Beyrouth et Istanbul. On imagine, enfin, que telles recherches scientifiques intéressant l'archéologie soient menées sur place ou en liaison avec des laboratoires français. Mais tous ces élargissements possibles ou même souhaitables doivent laisser intacte la spécificité de ces écoles en tant qu'écoles d'archéologie : nous entendons naturellement l'archéologie au sens large de science de l'Antiquité (langue, histoire, art et monuments).

Or le projet en question a été élaboré dans le secret d'un cabinet ministériel, sans que même les directeurs de ce ministère aient été tenus au courant, sans qu'aient été consultés les organismes ou les personnes le plus directement intéressés, ni les directeurs de ces écoles, ni les responsables de l'enseignement de l'archéologie en France. L'Académie des inscriptions et belles-lettres ne l'a pas été davantage, alors que les textes réglementaires, l'usage, la courtoisie, le faisaient attendre. Pas davantage, croyons-nous, les gouvernements étrangers qui donnent l'hospitalité à nos écoles (l'Italie s'est déjà étonnée) ou ceux qui, comme la Belgique et la Suisse, envoient leurs jeunes archéologues chez nous, à Athènes.

∴

Que dit ce projet de décret ? Nous n'évoquerons ici que les articles particulièrement inquiétants : l'article 2, d'abord, qui étend la mission des écoles à « *toutes les disciplines scientifiques, relatives à l'aire géographique de leur implantation* ». Un énoncé aussi vague permet n'importe quoi, qui serait sans doute défini ensuite pour chaque établissement par arrêtés réglementaires pris autoritairement. Ce pourraient être des centres culturels polyvalents ? Des maisons d'accueil pour chercheurs ?

Les articles 17 et 22 concernent le personnel scientifique : il est fait de résidents et de pensionnaires. Les premiers, de rang magistral, enseignent (en quelles disciplines ?) les pensionnaires et les étudiants ou chercheurs du pays où se trouve l'établissement. Les pensionnaires complètent leurs études et recherches, mais assistent aussi les résidents dans un « *enseignement de haut niveau ouvert aux ressortissants du pays* ». S'agit-il alors d'une université française à l'étranger ? Entrant en concurrence avec les universités du pays ? Cela serait-il aisément accepté ? En somme, l'Ecole française d'archéologie serait purement et simplement démantelée. N'hésitons pas à le dire : une partie de ce patrimoine français que nous venons de célébrer disparaîtrait au profit d'un organisme nouveau dont la fonction demeure parfaitement obscure. De même Rome, de même Le Caire, de même Madrid.

Faut-il rappeler que l'Ecole française d'Athènes est la doyenne des institutions similaires fondées en Grèce, que plusieurs nations européennes, les Etats-Unis et, tout récemment, l'Australie nous ont imités, que plusieurs nations amies nous confient leurs jeunes archéologues. Elle a toujours joui en Grèce d'un prestige exceptionnel dû à son œuvre scientifique, souligné par les plus hautes autorités françaises lui rendant visite. Il en a été de même à Rome, il va en être de même au Caire. Les publications de l'Ecole sont connues de tous les savants : la bibliothèque est une des meilleures qui soient pour l'Antiquité.

∴

Si jamais le caractère de l'Ecole était gravement altéré, si son directeur n'était plus un savant compétent en archéologie grecque, si les jeunes archéologues n'étaient plus assez nombreux, les autorités grecques seraient stupéfaites de cet abandon gratuit. Il est plus que probable que nous seraient retirés les champs de fouilles traditionnels : imagine-t-on la France hors de Delphes ou de Délos ? Les écoles étrangères apprendraient la chose avec un étonnement quelque peu ironique, elles qui sont fort loin de modifier leur structure, qui accroissent au contraire leurs activités archéologiques. Qui sait même si l'une ou l'autre ne serait pas tentée de profiter de la situation ? Quant aux amis de la France, si nombreux en Grèce, ils seraient désespérés, comme le seraient en France ceux qui connaissent bien la Grèce.

(*) Membre de l'Institut, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes.

Cinq établissements

● ECOLE FRANÇAISE D'ATHENES : le plus ancien établissement français à l'étranger, créé en 1846. D'abord exclusivement occupée d'archéologie, l'école accueille, aujourd'hui, quelques byzantinistes. Les pensionnaires, dont le nombre a été porté récemment de six à huit, sont choisis par un jury (deux admis par an). Le séjour à Athènes est d'un an renouvelable (trois ou quatre ans en général). Depuis 1975, le directeur est nommé pour six ans, après consultation de l'Académie des inscriptions et belles lettres et d'une commission formée de membres du Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U., ex C.C.U.). L'actuel directeur, M. Pierre Amandry, qui a atteint la limite d'âge, doit cesser ses fonctions à la fin de février.

● ECOLE FRANÇAISE DE ROME : créée en 1875, cette école est aujourd'hui la plus importante des cinq, tant par le nombre de ses membres (porté à seize en 1975) que par l'étendue de ses travaux. Depuis 1974, l'Ecole de Rome est dotée de trois directions (Antiquité, Moyen Age, Histoire moderne et contemporaine). Ses pensionnaires, selon leur spécialité, peuvent aussi bien entreprendre des fouilles archéologiques que publier les registres du pape au quatorzième siècle ou encore étudier le cinéma au temps du fascisme italien. D'abord logée au deuxième étage du palais Farnèse — juste au-dessus des bureaux de l'ambassade de France, — l'école vient d'acquérir un nouvel immeuble (piazza Navona) pour héberger ses pensionnaires. Le directeur, nommé de la même manière que celui d'Athènes, est, depuis 1970, M. Georges Vallet.

● INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHEOLOGIE ORIENTALE : couramment appelé « Ecole française du Caire », l'I.F.A.O. a été créé en 1880. Il accueille, outre une dizaine de membres titulaires, six pensionnaires qui peuvent séjourner en Egypte de trois à cinq ans. A l'égyptologie proprement dite s'ajoutent, aujourd'hui, des disciplines comme l'épigraphie grecque et l'islamologie, ce qui fait de l'I.F.A.O. un établissement pluridisciplinaire (comme l'Ecole de Rome). L'actuel directeur, M. Jean Vercoutter, a été prolongé d'un an dans ses fonctions en attendant les nouveaux statuts de l'école (*le Monde* du 27 décembre 1980 a consacré une page dossier à l'I.F.A.O. à l'occasion de son centenaire).

● ECOLE FRANÇAISE D'EXTREME-ORIENT : créée en 1901, elle a un domaine d'étude très étendu à la fois géographiquement (de l'Inde au Japon et du Tibet à l'Indonésie et scientifiquement (archéologie, épigraphe, philologie, anthropologie, ethnologie, etc.). Jusqu'en 1954, l'école a eu son siège à Hanoï. Puis elle s'est installée à Phnom-Penh, pour rester près d'un de ses principaux chantiers de fouilles (Angkor). Après la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges (1975), l'école a continué à fonctionner en Thaïlande, avant de se replier simultanément à Pondichéry (Inde) et à Paris. Son directeur est M. François Gros.

● CASA DE VELASQUEZ : benjamine des cinq écoles — sa création remonte à 1928 — l'Ecole française de Madrid groupe, aujourd'hui, une vingtaine d'artistes et hispanistes (hispanisants proprement dits, et aussi islamisants pour l'Andalousie musulmane ou américanistes pour l'Amérique latine) dont les spécialités vont de la géologie à l'économie, en passant par la sociologie, l'ethnologie ou la philologie. Son directeur est M. Didier Ozanam.

∴

Pour devenir membre ou pensionnaire de ces différents établissements, il faut être titulaire d'un diplôme de troisième cycle, d'un diplôme d'archiviste paléographe (Ecole des Chartes), d'un diplôme de l'Ecole pratique des hautes études, d'une agrégation ou bien encore s'être « distingué par ses travaux ». En fait, presque tous sont agrégés, chartistes ou normaliens (de la rue d'Ulm).

A Pontgouin (Eure-et-Loir)

UNE PROCÉDURE EST ENGAGÉE CONTRE DES PARENTS QUI OCCUPENT UNE ÉCOLE

Une procédure vient d'être engagée à l'encontre de parents d'élèves de l'école de Pontgouin (Eure-et-Loir), qui réclament depuis la rentrée scolaire de septembre 1980, l'ouverture d'une seconde classe enfantine. Cinquante et un enfants, âgés de deux à cinq ans, sont, en effet, inscrits à l'école maternelle, qui ne compte qu'une seule classe (*le Monde* du 2 décembre 1980). Soutenus par l'institutrice et la directrice, qui refusent d'appliquer la norme officielle de trente-cinq élèves par classe et, selon les consignes du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), n'en accueillent que trente, les parents d'élèves ont créé une « classe sauvage » afin de « faire céder » l'administration.

Celle-ci avait d'abord réagi en sanctionnant, le 14 novembre, d'un avertissement, l'institutrice et la directrice pour leur collaboration à l'action des parents. Lundi 5 janvier, jour de la rentrée des vacances de Noël, le préfet a fait afficher à la porte de l'école un arrêté d'interdiction d'entrée dans les locaux, se référant au décret organique du 18 janvier 1887, qui stipule que « *l'entrée des écoles publiques de tous ordres est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale, à toute personne autre que celles qui sont désignées par la loi pour la surveillance et l'inspection...* ».

Les parents ayant passé outre et maintenu leur « classe sauvage », un huissier, accompagné du maire et de représentants de l'inspecteur d'académie, a constaté l'infraction et relevé les identités des quinze parents présents.

● *Une association des anciens étudiants en journalisme* de l'I.U.T. de Bordeaux vient d'être créée, selon la loi de 1901. Elle souhaite susciter des antennes de renseignement sur les stages, les offres d'emploi et les besoins à terme de la profession.

★ Association Imprimatur liaison, boîte postale n° 42, 33030 Bordeaux Cedex. Tél. (56) 50-41-67. Répondeur automatique (56) 44-35-04.

ÉCHECS

KORTCHNOI PREND LA TÊTE DE LA FINALE DU TOURNOI DES CANDIDATS

Espérant, peut-être, que Victor Kortchnoï commettrait une « gaffe » aussi énorme que celle que lui-même avait faite dans la septième partie, Robert Huebner a repris, le lundi 5 janvier, la huitième partie ajournée dimanche au 41e coup. Il n'y avait, en réalité, aucun espoir pour le grand maître ouest-allemand, qui abandonnait deux coups plus tard.

Après cette victoire, Kortchnoï mène par 4,5 points à 3,5. La neuvième partie — la finale du tournoi des candidats se déroule en seize parties — doit avoir lieu le jeudi 8 janvier.

HUITIEME PARTIE
BLANCS : KORTCHNOI
NOIRS : HUEBNER

1. d4	d5	23. Ce5	Fe8
2. c4	d×c4	24. Fd3	Td4
3. Cf3	a6	25. Ff1	Rf7
4. e3	Cf6	26. T×d4	e×d4
5. F×c4	e6	27. b4	Ce6
6. De2	c5	28. Cd3	Ce7
7. d×c5	F×c5	29. Tc7	Td8
8. 0-0	b5	30. f4	Td6
9. Fd3	Cc6	31. Rf2	Re8
10. Cc3	Fb7	32. Ce5	Rd8
11. e4	Cd7	33. Tc4	Re8
12. Td1	Dc7	34. Fd3	Fd7
13. Fg5	0-0	35. Tc7	Fb5
14. Tac1	f6	36. F×b5+	a×b5
15. Fe3	F×e3	37. Ta7	Cg6
16. D×e3	Tae8	38. C×g6	h×g6
17. a4	b×a4	39. e5	Tc6
18. C×a4	Da5	40. T×g7	Tc4
19. Fc2	Cde5	41. T×g6	Rf7
20. C×e5	F×e5	42. Tg3	T×b4
21. De5	Td8	43. Td3	aband.
22. D×a5	C×a5		

CARNET

Décès

— Mme Abecassis,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isaac Prosper ABECASSIS,

chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier du Mérite touristique,
Honorary Captain of the British Army guerre 1939-1940,
et
membre de la British Legion,

survenu le 4 janvier 1981.
Les obsèques auront lieu le mercredi 7 janvier, à 11 heures, au cimetière de Pantin-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.
30, boulevard Flandrin,
75016 Paris.

— Mme J. Thompson, née Auclair, fait part du décès de
M. Georges AUCLAIR,
survenu le 19 décembre 1980, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

— M. et Mme Christian de Battisti,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel Louis de BATTISTI,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 2 janvier 1981, à Pau.
29, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— M. et Mme Leques,
Leurs enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont le regret de faire part du décès survenu le 18 décembre 1980, à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année, de
Fernande BING.
31, rue Saint-Claude,
17000 La Rochelle
[Mme Bing a été journaliste ; ses articles, enquêtes, reportages ont paru dans « l'Excelsior » et « le Petit Parisien »; elle a également produit de nombreuses émissions radiophoniques.]

— Mme Jacques Bordeneuve,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques BORDENEUVE,
sénateur de Lot-et-Garonne,
ancien ministre,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu le 3 janvier 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 7 janvier, à 16 h. 30, en l'église Saint-Étienne à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), et l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.
[*Le Monde* du 6 janvier.]

— La famille et les amis du
docteur André CHAURAND,
font part de son décès survenu à Paris, le 4 janvier 1981.

— Lyon, Grenoble, Paris.
M. et Mme Jacques Corbet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Corbet,
M. et Mme Jean-Claude Corbet et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Bermond et leur fille,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Marie Pauline CORBET,
née Lejeune,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 2 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 5 janvier 1981, en l'église d'Entremont-le-Vieux (Savoie).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Henry CREED,
survenu le 30 décembre 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Arcachon (Gironde).
De la part de :
Mme Henry Creed, son épouse,
M. et Mme Olivier Creed et leurs enfants,
Mme veuve Jean-François Pernod, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Sibyl Creed, sa sœur
Les obsèques seront célébrées le jeudi 8 janvier 1981. On se réunira à la chapelle du colombarium du Père-Lachaise à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Corvette »,
24, boulevard Gounouilhiou,
33120 Arcachon.
31, rue Raynouard,
75016 Paris.

— **Sylvain GLOMOT,**
traducteur-conseil,
diplômé E.S.I.T. Paris,
membre de l'Adetem,
est décédé le 18 décembre 1980, à l'âge de trente-sept ans, après avoir vaillamment lutté contre une douloureuse maladie.
Selon son désir, le service religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Séverin.
De la part de ses parents, M. et Mme Pierre Glomot
6, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.
De ses frères et sœurs, de ses neveux et nièces.

— Mme Maurice Jauffret, son épouse,
M et Mme Jean-Pierre Adam,
M et Mme Yves Derréal,
M et Mme Bruno de Cenival,
M. et Mme Frédéric Sourdel,
M et Mme Jacques Epstein,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice JAUFFRET,
survenu le 29 décembre 1980, muni des sacrements de l'Église, dans sa soixante-quinzième année, à Paris.
Priez pour lui.
Le service religieux et l'inhumation, au cimetière du Chesnay (Yvelines), ont eu lieu dans l'intimité.
Mme M. Jauffret,
1, Villa de Ségur,
75007 Paris.

— Judith Radiguet
a la douleur de faire part du décès de son père
Paul RADIGUET.
Les obsèques ont eu lieu au Vigan le 31 décembre 1980.
73, rue Brillat-Savarin,
75013 Paris.

— M. et Mme Roger Tronchet, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Cornil Vitaux, leurs enfants et petits-enfants,
M. Pascal d'Angéli, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur et tante,
Mlle Suzanne TRONCHET,
administrateur des P.T.T. retraitée,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
survenu à Sens (Yonne), le 2 janvier 1981.
Le service religieux et l'inhumation auront lieu le 8 janvier 1981, à 15 h. 15, à Sormery (Yonne).
Une messe sera célébrée le 14 janvier 1981, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Étienne-Pernet, 75015 Paris.

Remerciements

— Mme Robert Gozlan, née Vidal,
M. et Mme Georges Gozlan,
M. et Mme Sylvain Gozlan,
Mme Georges Serror, née Gozlan,
M. et Mme Gilbert Vidal,
leurs enfants et petits-enfants,
leurs familles et amis,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Robert GOZLAN,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
10, boulevard Exelmans,
Paris 75016.

— Pierre-Henri Laroux,
Et toute la famille,
sincèrement touchés par les nombreux témoignages d'affection et d'amitié qui leur ont été adressés après la disparition de
Mme Pierre LAROUX,
née Elisabeth Jeanne Puttaert,
remercient de tout cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Quimper, Lyon,
Bielefeld (R.F.A.).
– Mme Roger Poumet et ses enfants, *dans l'impossibilité de répondre* individuellement aux très nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de
M. Roger POUMET,
inspecteur général
de l'éducation nationale,
demandent à tous ses amis, collègues et anciens élèves de croire à leur reconnaissance émue.

— Aïn-Témouchent, Saïda, Boulogne-sur-Seine.
M. Charles Touboul,
M. et Mme André Touboul et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Touboul et leurs enfants,
M. et Mme Isidore Lachkar, née Maryse Touboul, et leur fils,
Les familles Abadia, Amar, Benguigui, Eskinazi, Obadia, Touboul, parentes et alliées,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Charles TOUBOUL,
née Lucie Abadia,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Les prières des sept jours auront lieu le mercredi 7 janvier 1981, à 18 h. 30, à la synagogue du 43 rue des Abondances à Boulogne.

— Mme Paul Weil,
Ses enfants,
Et toute la famille,
très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été prodigués lors du décès du
docteur Paul WEIL,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grande peine.

Anniversaires

— Pour le quatorzième anniversaire du rappel à Dieu de
Jean LUC,
son épouse et ses enfants demandent une fidèle pensée à tous ceux qui gardent son souvenir et l'ont aimé.

Messes anniversaires

— Le R.P. Fouquer, des Pères-Blancs, ancien aumônier divisionnaire de la 2e D.B., célébrera le mercredi 7 janvier 1981, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire de la mort accidentelle de son ami,
le président E. AMAURY.
Il veut y associer le souvenir de son épouse
Geneviève AMAURY,
décédée en 1974.
Le R.P. Fouquer invite tous les amis du président E. Amaury et tous ceux qui sont restés attachés à sa mémoire à se joindre par leur présence et leurs prières à cette pieuse cérémonie de l'amitié et du souvenir.

— En souvenir et à la mémoire de
Mme Georges HIRTZ,
née Marie Andrée Lombart,
rappelée à Dieu le 18 janvier 1976, une messe sera célébrée samedi 17 janvier 1981, à 12 heures, en l'église Saint-Jean-de-Malte, à Aix-en-Provence.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT
— Université de Paris X, vendredi 9 janvier, à 14 heures, salle des actes, M. Victorin Hameni Bieleu : « Géopolitique et géostratégie en Afrique australe ». (Soutenance initialement prévue le vendredi 19 décembre 1980.)

Le Monde

MEDECINE

La biologie à l'heure des manipulations génétiques

En biologie, à l'heure des bilans, que retiendra-t-on du foisonnement des découvertes enregistrées au cours de la décennie 1970-1980 ? Bien évidemment, il est trop tôt pour formuler un pronostic. On doit, aujourd'hui, se contenter d'enregistrer les résultats — souvent spectaculaires — que la maîtrise progressive des techniques des recombinaisons génétiques permet d'obtenir. Ainsi, en 1980, plusieurs équipes ont annoncé qu'elles étaient parvenues à faire produire une substance biologique par un organisme vivant qui, naturellement, est incapable de la synthétiser. La possibilité d'une utilisation médicale des produits obtenus de cette manière a donné une résonance toute particulière à ces travaux. Il semble bien pourtant que la commercialisation de tels produits ne soit pas envisageable dans un avenir proche.

Pourtant, l'année 1980 restera marquée par un événement important : la décision prise par un scientifique américain, le professeur Martin Cline, de traiter deux femmes atteintes d'une affection héréditaire à partir des techniques des manipulations génétiques (le Monde du 10 octobre). A l'annonce d'une telle tentative, la surprise fut générale dans les milieux scientifiques. Bien que jugée basardeuse et prématurée par la quasi-totalité des spécialistes, cette expérience n'a pas, en revanche, suscité une grande émotion dans l'opinion publique. Pourtant, quelles que soient ses suites, cette « première » marque une étape essentielle. Pour tenter de corriger une maladie génétique, on a, en effet, modifié le patrimoine héréditaire de quelques-unes des cellules qui constituent l'être humain et tenté de les faire « s'exprimer » dans leur organisme d'origine.

L'avenir dira s'il fallait voir là une menace ou un espoir. Pour M. Philippe Kourilsky — qui souligne ici que l'exploitation à des fins politiques des données de la génétique repose sur l'ignorance, — les manipulations génétiques et leurs applications ne résument pas l'ensemble de la biologie moléculaire. Elles ne représentent, selon lui, qu'une de leurs applications, conséquence imprévue de la recherche en biologie fondamentale.

En 1974, un groupe de biologistes lançait un appel solennel au monde entier pour que la communauté scientifique prenne le temps de la réflexion avant de se lancer dans l'aventure des manipulations génétiques. Avec six ans de recul et l'expérience du professeur Cline, il semble, à bien des égards, que les manipulations génétiques sont encore du ressort des apprentis sorciers.

Un avenir commercial et thérapeutique encore incertain

LES premières manipulations génétiques ne datent pas de 1980. Plusieurs années auparavant, on connaissait, en effet, les données biologiques fondamentales, tout comme la technologie, qui permettent l'incorporation d'une fraction bien déterminée du patrimoine héréditaire (génome) d'une cellule vivante dans d'autres cellules provenant d'organismes aux caractéristiques fort dissemblables.

Cependant, pour la première fois, on a enregistré en 1980 une série de « déclarations de victoires » dans un secteur bien particulier, celui de l'utilisation des techniques du génie génétique à des fins médicales. L'objectif visé dans ce cas consiste à faire produire par des cellules au patrimoine héréditaire modifié des substances biologiques pouvant être utilisées comme produits thérapeutiques (médicaments, vaccins, etc.).

C'est ainsi qu'en janvier 1980 un groupe de scientifiques annonçait en Suisse qu'il avait obtenu la synthèse d'interféron humain par une bactérie. Au mois d'août, grâce à une technique similaire, c'est un groupe de chercheurs de l'Institut japonais du cancer qui faisait état du même résultat avec, précisait-on alors, de meilleurs rendements. Toujours en janvier, mais en Angleterre, une équipe des laboratoires Searle annonçait qu'une bactérie au patrimoine héréditaire transformé produisait une fraction d'un virus de la grippe.

En mai, on apprenait qu'une équipe française (Institut Pasteur, INSERM, C.N.R.S.) avait réussi à obtenir, par manipulations génétiques, une fraction du virus de l'hépatite B (son enveloppe ou antigène H.Bs) après synthèse par des cellules de souris aux génomes modifiés. Cet antigène H.Bs — qui avait déjà été produit l'année précédente, à partir d'une bactérie — est aussi depuis fort peu de temps synthétisé aux Etats-Unis par des cellules rénales de singe, a-t-on appris lors du colloque international sur l'hépatite B réuni à Paris, début décembre. Il y a quelques jours enfin, une équipe d'Allemagne fédérale a réussi, de la même manière, la synthèse d'une protéine caractéristique d'un des virus responsables de la fièvre aphteuse.

Sept ans de vérification

L'année 1980 a aussi été marquée par la première utilisation chez l'homme d'un produit issu des techniques de recombinaisons génétiques : l'insuline produite par une bactérie « de laboratoire » a été administrée à dix-sept personnes volontaires — non diabétiques — au Guy's Hospital de Londres (*le Monde* du 11 septembre). Il semble, au vu des premiers résultats, que la substance ainsi obtenue ait les mêmes caractéristiques que l'insuline habituellement utilisée en thérapeutique qui provient de pancréas de bœuf ou de porc.

Après les synthèses, ces dernières années, de l'hormone de croissance humaine, de l'ovalbumine et de la somatostatine, on a donc enregistré, en quelques mois, plusieurs résultats extrêmement intéressants. Est-ce à dire que l'on doit, pour autant, s'attendre, dans les années qui viennent, à la mise sur le marché et à l'utilisation par les malades d'un nombre important de médicaments produits de cette manière ? Rien n'est moins sûr. Il est remarquable, en effet, que toutes les substances — potentiellement thérapeutiques — obtenues ces derniers mois à partir des manipulations génétiques soient déjà obtenues par d'autres voies. L'interféron humain, par exemple, est produit par des cultures de cellules humaines infectées par un virus ; l'antigène H.Bs peut être isolé chez certains donneurs de sang et les virus de la grippe peuvent être cultivés (sur des œufs embryonnés) tout comme en médecine vétérinaire ceux de la fièvre aphteuse.

Il convient, d'autre part, de tenir compte de la période relativement longue (de l'ordre de sept ans en France actuellement) qui sépare l'obtention d'une molécule de l'autorisation de sa mise sur le marché, période destinée à vérifier son innocuité et à préciser son efficacité et ses indications.

Interrogés récemment, à l'occasion d'une rencontre organisée à Paris par l'association Droit et Pharmacie, les représentants de deux sociétés américaines (Cetus et Genentech), spécialisées dans les techniques des recombinaisons génétiques, sont restés fort évasifs sur les possibilités, à court terme, d'une diffusion commerciale de tels produits aux Etats-Unis. Il semblerait, selon eux, que, l'insuline exceptée, seule l'hormone de croissance humaine pourrait prochainement être utilisée en thérapeutique courante.

Il convient cependant de préciser qu'il reste fort difficile, aujourd'hui, de bien situer ces travaux et les perspectives qu'ils offrent. Certains indices laissent en effet penser que, dans ce domaine, tout n'est pas dit, qu'il reste d'importantes « zones d'ombre » et que certaines équipes, par crainte d'être distancées, n'utilisent pas le canal traditionnel que sont les revues scientifiques. Cotées en Bourse, soutenues par d'importants groupes financiers, les équipes qui travaillent sur le génie génétique sont engagées dans une compétition où les impératifs commerciaux et scientifiques sont intimement liés.

JEAN-YVES NAU.

Une ignorance coupable

par
PHILIPPE KOURILSKY (*)

IL ne s'écoule guère de semaine que les journaux, et jusqu'aux feuilles financières, n'y fassent écho : la biologie a fait son entrée dans la vie publique. Une entrée bien tardive. Sommes-nous si peu concernés par le monde vivant qui nous entoure, et notre propre corps, que nous n'essayions pas d'en saisir les mécanismes ?

Il est vrai que la biologie n'a pris son essor qu'assez récemment. Entendons : la biologie fondamentale, celle qui perce la surface des phénomènes, en extrait les principes et est en voie de structurer un vaste champ d'observations en une discipline exacte. Cette biologie fondamentale s'appuie largement sur la biologie moléculaire, inébranlable credo selon lequel les phénomènes biologiques sont rationnellement explicables en termes de molécules et d'interactions entre molécules.

Cette science explose. D'abord confinés à des modèles simples (les bactéries), ses concepts et ses méthodes ont peu à peu irradié de nombreux domaines de la biologie. Elle s'attaque maintenant à des inconnues propres aux êtres les plus complexes, dont l'être humain. Génératrice de concepts unitaires, elle résout peu à peu maints mystères de la vie. C'est une révolution qui tient en peu de mots : on commence à comprendre, on va comprendre, dans dix, vingt ans peut-être, les mécanismes profonds du vivant qui s'appellent : expression des gènes, différenciation des cellules, développement embryonnaire, fonctionnement du système nerveux, mémoire, etc.

La seconde révolution

Rien de plus fondamental que cette recherche qui vise à savoir. Rien de plus dégagé des perspectives d'applications à court terme, industrielles ou médicales. Et il faut qu'il en soit ainsi. Les progrès de la connaissance se jouent des idées préconçues, se rient des programmes, s'évadent des cadres, à mesure qu'ils tracent leur voie selon un mouvement qu'on ne perçoit qu'a *posteriori* : l'homme qui se penche sur son passé comprend la logique de ce qu'il n'avait su prédire. En 1970, nul n'avait prévu l'extraordinaire percée des méthodes du génie génétique qui dotent la biologie moléculaire actuelle d'un de ses plus puissants outils. Le génie génétique ouvre de vastes perspectives d'application, mais ce n'est ni grâce à ces dernières, ni même pour elles, qu'il a été initialement développé ; il est la conséquence imprévue de travaux jugés inintéressants par la plus grande partie de la communauté scientifique des années 70. Certaines recherches appliquées peuvent, de la même manière, être à l'origine d'acquisitions fondamentales.

Il est une seconde révolution biologique : c'est celle des applications médicales, industrielles, agricoles. Que le voile se déchire sur tant de domaines inconnus, tant de phénomènes incompris, est évidemment générateur de perspectives nouvelles. Mais le plus important est que ces développements obéissent, pour une part de plus en plus grande, à des approches rationnelles plutôt qu'empiriques. On fait grand bruit du génie génétique, et des nombreuses applications que laisse entrevoir la manipulation des gènes. C'est une vue trop étroite. On serait mieux inspiré de saluer l'irruption de la biologie moléculaire, et de son cortège de méthodes et de concepts, dans les domaines d'application.

L'important mouvement industriel et financier qui se dessine en faveur des applications de la biologie repose sur la confiance accordée à des approches rationnelles qui ont fait la preuve de leur efficacité en recherche fondamentale. Mais cette dernière, et dans tous les domaines, doit être jalousement préservée, honorée, encouragée, soutenue comme le moteur du progrès de notre savoir et la source des applications ultérieures. Le cheval est capricieux, il prend des directions parfois peu prévisibles, pourtant, sans lui, point de mouvement pour la carriole qu'il entraîne.

Encore un plaidoyer pour la recherche fondamentale ! Certes ! Mais comment la biologie a-t-elle pu rester si longtemps à l'écart du grand public sinon pour la raison que, comme bien d'autres sciences, elle était perçue non pour elle-même mais au travers de ses domaines d'application ? N'a-t-elle pas été longtemps associée à la médecine, jusque dans le jargon administratif où le terme de biomédecine consacrait la confusion ? Rien de bien étonnant à cela. La science fondamentale est indigeste, alors que le fumet des technologies fait frétiller plus d'une papille. Pour la transmettre, on l'habille de ses retombées technologiques. Malheureusement, de la bande dessinée on retient l'image et on oublie le texte : la science est rendue dépendante de ses seules justifications technologiques et contestée en raison du même amalgame. La confusion s'installe ; elle paraît bien en place.

Il faut enseigner

Le défaut de communication est profond. La méconnaissance générale de la biologie laisse pantois. Les grands mécanismes de fonctionnement du corps humain : les règles qui régissent la vie des micro-organismes : tout ce savoir simple, si important pour la perception du monde vivant, la compréhension des équilibres écologiques mais aussi l'hygiène, la vie quotidienne, est inconnu du public. Il faut l'enseigner ; il y a là un véritable problème d'éducation nationale. On parle beaucoup de « pouvoir scientifique ». N'est-il pas largement fondé sur une sacralisation de l'ignorance ?

Cet hiatus culturel a des implications nombreuses à tous les niveaux. En particulier, il explique, dans une certaine mesure, pourquoi plusieurs branches des industries françaises paraissent bien en mal de promouvoir des applications de la biologie moderne. Faudra-t-il que celles-ci nous viennent de l'étranger ? Cette situation ne crée-t-elle pas, pour les chercheurs fondamentalistes, le devoir d'aider l'industrie ? Oui. A plusieurs conditions, la principale étant que la recherche appliquée ne soit pas développée aux dépens de la recherche fondamentale.

Mais, de manière plus large et plus diffuse, il est bien vrai que le racisme et l'exploitation abusive à des fins politiques des données de la génétique reposent sur la méconnaissance et trouvent leur résonance dans l'ignorance. L'ignorance en biologie n'est ni innocente ni neutre, car le savoir biologique est en mesure de façonner attitudes, perceptions et jugements.

(*) Ancien élève de l'Ecole polytechnique, maître de recherches au C.N.R.S., chef d'unité à l'Institut Pasteur, responsable d'une équipe de recherche C.N.R.S. et d'un service commun INSERM, spécialiste de génie génétique.

Phantasmes et réflexions

par JACQUES ROBIN (*)

DÈS que l'on prononce le mot « biologie », les phantasmes se donnent libre cours : « *On fixera l'azote sur le blé ; l'énergie solaire sera directement convertie ; le patrimoine génétique de chaque individu pourra être transformé.* »

Certaines de ces fictions semblent presque à portée de main ; aussi l'homme de tous les jours se laisse-t-il bercer par les applications triomphantes de cette nouvelle science ; il espère qu'elles le délivreront du cancer, et il rêve au recul de l'échéance de sa mort.

L'asservissement de la technique est si total dans notre système économique industriel que les « producteurs » se jettent déjà à corps perdu sur tout ce qui est « bio » ; de fait, la maîtrise des technologies biologiques conduira à une « nouvelle industrie » qui déversera sur le monde : produits chimiques fins, aliments enrichis en protéines, animaux sélectionnés, médicaments et hormones.

Une telle situation est liée aux progrès scientifiques survenus dans un des secteurs de la biologie : celui de la *biologie moléculaire et cellulaire*, qui étudie le vivant au niveau de la cellule. L'explosion des connaissances y a été spectaculaire depuis trente ans : découverte de la structure moléculaire de l'A.D.N., mise au jour du code génétique et des relations de biosynthèse entre ADN et protéines ; les « savoir-faire » qui en ont découlé, en génie génétique et en immunologie, ont progressé avec une rapidité qui a bouleversé les pronostics les plus optimistes.

Plusieurs niveaux

Cette avancée de la biologie moléculaire a montré que les processus vitaux s'enracinaient dans les processus physico-chimiques de la matière ; cependant, les combinaisons de ces derniers s'avèrent insuffisantes à expliquer, à elles seules, les « systèmes vivants », l'autonomie vivante, l'évolution vivante.

Si la cellule est bien un des niveaux les plus fondamentaux de l'organisation du vivant, deux autres sont au moins d'une importance égale :

● Le niveau des *organismes pluricellulaires* (chez l'être humain une association régulée de plusieurs dizaines de milliards de cellules) ;

● Le niveau de la *biosphère*, dans lequel évolue le monde vivant de notre planète.

Ces domaines font l'objet de nombreuses recherches scientifiques ; des connaissances essentielles y voient le jour, en particulier en *biologie des comportements* et en *bio-écologie*.

Dans les espèces animales, on découvre, de plus en plus, des signes d'*organisation comportemental. et sociale* ; mais c'est au niveau de l'être humain que ces phénomènes prédominent : ils sont régis par le système nerveux et ses millions de milliards de connections. A larges traits caricaturaux, on peut décrire les connaissances en ce domaine :

● Les comportements se sont élaborés dans trois cerveaux apparus successivement au cours de l'évolution et superposés chez l'homme : le plus ancien est celui des pulsions ; plus récent, le cerveau de l'apprentissage implique affectivité et mémoire ; dans le « nouveaux cerveau » s'élaborent la représentation abstraite, le langage, l'imaginaire, la créativité ;

● Divers faisceaux coordonnent tant bien que mal ces trois étages ;

● Les hémisphères droit et gauche favorisent pensée conceptuelle et connaissance sensible.

Tout se passe comme si les comportements humains (consommation, fuite, lutte, inhibition, gratification) résultaient d'interactions entre le capital héréditaire et l'histoire du sujet dans sa rencontre avec le milieu qui l'entoure et, notamment, les « autres » ; une reprogrammation des données se joue en partie lors des rêves de la nuit et lors des situations « inconscientes » vécues par le sujet.

Des clés essentielles

● Ces comportements de l'être vivant prennent toutes leurs significations quand on les considère dans leur environnement : la bio-écologie étudie les interactions des êtres vivants et de leur milieu, dans le temps et l'espace ; elle donne déjà accès à des clés essentielles : mise au jour des cycles géochimiques de la biosphère ; importance de la complexité des écosystèmes ; rôle capital des rythmes de recyclage ; présence d'irréversibilité. Surtout la bio-écologie montre que nous fabriquons la nature comme celle-ci nous fabrique ; des limites de la résistance de la biosphère à nos agressions se dessinent déjà.

Ces « biologies non moléculaires » sont très souvent considérées comme secondaires, voire rejetées : on sourit avec condescendance à la tentative d'information du public par un film comme « *Mon oncle d'Amérique* » ; on rit jaune lorsque les socio-biologistes américains tirent des conclusions totalitaires des études qu'ils mènent sur le comportement ; écologiser les connaissances, les pensées et les actes passe pour une douce rêverie.

Et pourtant une réflexion d'ensemble sur la biologie (et non sur la seule biologie moléculaire) porte au cœur des débats majeurs : vie et pensée, nature et culture, science et philosophie, objet et sujet. La biologie permet de renouveler le vieux débat sur les faits et les valeurs.

Même si la biologie moléculaire nous fait comprendre bientôt les mécanismes du fonctionnement du système nerveux et de l'immunité, il ne s'agira toujours que de faits utilisables pour le meilleur ou pour le pire.

En revanche, la biologie comportementale et la bio-écologie livrent des données qui, sous condition de les prendre en compte, conduisent à des principes d'action possibles :

● Ainsi la biologie comportementale indique les possibilités des divers choix capables de nous gratifier : soit par l'exercice de la dominance (d'un individu, d'un clan, d'une classe, d'un ensemble), soit par l'exercice de la solidarité et de la créativité ;

● La bio-écologie en dénonçant les dangers de l'agression contre la nature invite au « co-pilotage » (Morin) avec elle.

A ces niveaux se dessinent l'articulation, le vissage, le « passage » tant cherchés entre les connaissances scientifiques dites « dures » (astronomie, physique-chimie, biologie moléculaire) et les connaissances des sciences dites « humaines » (psychologie, sociologie, économie...). Une véritable communication se crée entre le domaine des faits et celui des valeurs ; toutefois, une interrogation majeure se formule : les données dégagées par la biologie comportementale et la bio-écologie peuvent-elles être raccordées avec nos valeurs ? Ou nécessitent-elles de nouvelles valeurs ?

Les scientifiques les plus compétents en biologie moléculaire rencontrent de grandes difficultés à intégrer ces problèmes : on l'a bien vu lors de la « table ronde » des « neuro-sciences » au Touquet, en octobre dernier, et au récent colloque de Valençay sur « Biologie et développement ».

(Lire la suite page 16.)

(*) Médecin, auteur du livre *De croissance économique au développement humain* (Le Seuil).

هكذا من الاصل

La biologie à l'heure des manipulations génétiques

Le contrôle industriel

par ALEXANDRE FRITSCH (*)

COUP sur coup viennent d'être créées deux sociétés françaises spécialisées dans le génie génétique : Transgène, financée surtout par Paribas, et Génética, filiale de Rhône-Poulenc. A ces sociétés nouvelles, il convient d'ajouter l'Institut Pasteur. Les milieux d'affaires et les industriels français ont donc décidé, bien après leurs homologues américains, que le génie génétique représentait pour eux une source de profits. Face à cette situation nounouvelle, il faut simplement évoquer deux problèmes. Le premier est celui de la nature des applications de cette technologie et le second, celui des conditions de sécurité qui s'imposeront aux industriels dans la mise au point et la fabrication de produits nouveaux.

Les applications possibles du génie génétique ont été maintes fois évoquées dans les colonnes du *Monde*, et un début de réalisation est en cours : fabrication de vaccins nouveaux, d'hormones, d'interféron ; à plus long terme, fixation de l'azote atmosphérique par les céréales, insecticides nouveaux (lutte biologique), voire modification orientée du patrimoine génétique animal et humain.

Inocuité et utilité

Avant le lancement industriel de toute substance nouvelle, un contrôle très strict s'impose sur son inocuité, voire sur son utilité même.

On imagine fort bien que la dispersion dans le sol d'un micro-organisme permettent au blé (comme le fait la luzerne) de fixer l'azote atmosphérique puisse complètement rompre l'équilibre biologique. Par exemple, certaines plantes — et pas seulement le blé — se trouveraient alors favorisées par rapport à d'autres, ce qui pourrait entraîner une profonde perturbation des habitudes alimentaires de certaines espèces animales, d'où, à la limite, la disparition progressive de celles-ci.

Lorsque des hormones, aujourd'hui très rares comme l'hormone de croissance, capables d'agir sur les développements et les comportements animaux et humains deviendront disponibles en quantité, il est évident qu'elles trouveront des applications thérapeutiques bénéfiques, donc utiles. Mais la tentation sera grande de les employer également pour obtenir un développement et un comportement plus « harmonieux » chez des êtres sains. Même en l'absence d'inconvénients majeurs, on peut s'interroger sur l'utilité d'une telle « harmonisation ».

Le problème majeur posé aujourd'hui par le génie génétique nous *paraît être précisément celui des* avantages, des inconvénients, voire de l'utilité de produits biologiques nouveaux. Si la discussion doit concerner toute l'opinion publique, il est certainement, dans l'immédiat, plus efficace qu'une assemblée de « sages » en soit chargée. Or une telle assemblée est déjà constituée : la commission « éthique » instituée par la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) il y a quelques années, en parallèle avec la commission technique, toutes deux chargées de réglementer les problèmes de génie génétique. Cette commission peut se réunir immédiatement sans préjudice pour sa composition et ses attributions futures.

Obligation devrait immédiatement être faite aux industriels de lui soumettre l'ensemble de leurs programmes de fabrication et tout produit nouveau ne devrait être commercialisée qu'avec son avel.

Quant aux problèmes de sécurité, ils se posent aux industriels dans des termes différents qu'ils n'étaient posés aux laboratoires de recherche il y a cinq ans. Premièrement, il est vraisemblable que, à l'époque, certains risques aient été surestimés. Deuxièmement, là où les risques subsistent, ils sont multipliés par plusieurs ordres de grandeur au niveau industriel, en raison de la quantité de produit mis en œuvre. Troisièmement, il convient de tenir compte, dans la société actuelle, des problèmes posés par le secret de fabrication.

Je ne citerai qu'un seul exemple où un problème de sécurité se pose. Imaginons une souche bactérienne ou une lignée cellulaire au patrimoine génétique desquelles on ait ajouté celui d'un virus et que ces bactéries ou ces cellules se mettent du coup à synthétiser un produit (antigène viral) utilisable comme vaccin contre ce virus. Il est possible que ces bactéries ou cellules, ainsi « reprogrammées », donnent également lieu à la synthèse de virus entiers. Apparaît alors le risque d'infection des travailleurs de l'unité de fabrication et celui, beaucoup plus grand, de la dispersion de ce virus dans l'environnement. Des précautions doivent donc être prises.

Il n'existe aujourd'hui aucune réglementation qui impose aux industriels — contrairement aux laboratoires de recherche — des normes de sécurité appropriées à chaque cas. En raison des grandes quantités de produits utilisés dans l'industrie, les normes de sécurité doivent être différentes de celles mises en œuvre dans les laboratoires de recherche. En France, elles sont à créer de toutes pièces.

Des groupes de travail réfléchissent actuellement à ces questions pour le compte de la direction de la sécurité et de la qualité industrielles du ministère de l'industrie. Il serait bon que les personnels des secteurs industriels concernés puissent être associés à la mise au point des nouvelles réglementations.

En attendant qu'une nouvelle réglementation soit élaborée qui devrait notamment faire obligation aux industriels de soumettre leurs projets à l'agrément d'une commission de sécurité *ad hoc*, interdiction doit leur être faite de travailler sur des volumes de culture supérieurs à 5 ou 10 litres ; pour les petits volumes, ils devraient soumettre leurs projets à la commission technique actuelle de la D.G.R.S.T. et en appliquer les règles de sécurité.

Profit et éthique

Finalement, comment obtenir que des industriels, recherchant d'abord le profit, donc murés derrière le secret industriel, se soumettent effectivement à un double contrôle, « éthique » et technique ? D'abord, il convient que, dans les commissions de contrôle, la majorité des membres ne soient à la fois juge et partie, pour ensuite exiger d'elles que leurs méthodes de travail préservent le secret de fabrication. D'autre part, une réglementation semblable à celle appliquée aujourd'hui aux produits pharmaceutiques devrait permettre de tenir compte de l'ensemble des conséquences provenant de l'apparition de tout organisme ou produit issu des recombinaisons génétiques.

On comprendrait difficilement que, face à la prudence qu'ont toujours manifestée les biologistes devant les conséquences du génie génétique, des industriels en exploitent, demain, les applications sans le moindre contrôle public.

(*) Membre de la commission d'hygiène et de sécurité de l'Institut Pasteur.

PHANTASMES ET RÉFLEXIONS

(Suite de la page 15.)

De nouvelles dispositions d'esprit sont requises : apprendre la maîtrise de la complexité et de la causalité circulaire ; surmonter l'opposition entre déterminisme et aléatoire ; découvrir les chemins de l'organisation du vivant. Beaucoup de biologistes préfèrent se renfermer dans leurs laboratoires ; ils récusent souvent les tentatives venues d'ailleurs : Jean Piaget, après tout, n'est que psychologue ; Edgar Morin, sociologue ; Jacques Ruffié, anthropologue ; il y a Prigogine, physico-chimiste ; Isabelle Stengers, philosophe !

Les biologistes moléculaires prennent un risque immense en imaginant que le contexte culturel actuel permettra l'épanouissement tranquille de leurs recherches. Les chimistes, il y a un siècle, se sont condamnés eux-mêmes à la fabrication sans fin de molécules chimiques au lieu de mener la réflexion sur leur discipline ; de même les responsables de la biologie moléculaire risquent de s'enchaîner à un productivisme d'applications à tout va : la logique linéaire du « oui ou non » de l'informatique s'alliera fort bien au côté mécaniciste des techniques génétiques et immunologiques.

Ils sont cependant indispensables pour aider à relever le défi qui nous est proposé : associer les connaissances de la biologie de base avec celles concernant l'homme considéré dans son entier et dans son environnement.

Nous voici en passe de contrôler les gènes des mammifères alors que nous ignorons ce qu'est la vie et la pensée et que nous ne sommes guère capables de nous contrôler nous-mêmes. Dans les prochaines décennies, les hommes risquent l'angoisse totale lorsqu'ils auront la capacité d'intervenir sur la propre évolution de leur espèce ; l'homme re-créateur du vivant de la planète résistera-t-il alors à y créer la mort ?

Il est donc urgent de réfléchir ; d'informer sans cesse et sans relâche sur les mécanismes biologiques ; d'apprendre la gestion du complexe. Nous en appelons à une politique qui serait enfin capable d'assumer la naissance de l'humanité.

JACQUES ROBIN.

LIVRES

Contraception, avortement, naissances

■ **CONTRACEPTION SANS VIOLENCE, de Jean Toulat, éditions Pygmalion-Gérard Watelet, 220 pages.**

Ce livre ne trompera que les lecteurs distraits. On y trouvera, en effet, des témoignages — vibrants — totalement contradictoires. Les tenants de la pilule contraceptive, les adversaires du Paul VI de *Humanae vitae*, ont la part belle, et rien n'est celé des pourcentages relevés des catholiques qui affirment ne pouvoir suivre le pape lorsqu'il déclare seuls licites les moyens de contraception naturels.

Oui et c'est l'honneur de Jean Toulat, prêtre, de donner la parole à tous ces opposants. Oui, l'auteur affirme que la doctrine conjugale présentée par le Saint-Siège est un « idéal » au-delà d'un monde de permis et de défendu. Mais l'on touche très vite les limites de cette largesse de vue. Car les opinions de Jean Toulat apparaissent finalement en toute clarté : les papes ont raison, la pilule est mauvaise, anti-écologique.

Au total, cet ouvrage apportant une documentation foisonnante, qu'il est utile de connaître, ne fait pas avancer d'un pas le fond du problème. Si l'importance des moyens de contraception s'en trouve relativisée par rapport à la « fin » (générosité ou égocentrisme du couple), il reste que l'homme se trompe en agissant sur le cycle féminin. Vive la nature telle qu'elle est !

Ce n'est pas par hasard que le témoignage d'un docteur suisse est cité dans les toutes dernières pages : « *La doctrine de l'Eglise est la seule qui soit parfaitement en accord avec ce que la science, la psychologie et le bon sens nous ont appris de la nature profonde de l'homme et de la femme. Elle est la chance de l'amour.* » N'est-ce pas un peu catégorique ?

H. F.

■ **LE DROIT DE NAITRE, de Jean Toulat, éditions Pygmalion-Gérard Watelet, 250 pages, 49 F environ.**

Des chiffres inexacts, des restrictions mentales qui confinent à la lâcheté : en matière d'avortement, Jean Toulat vise le plus gros, qui n'est pas forcément le plus déterminant. Il appelle à la rescousse le comte Joseph de Maistre qui compare les fausses opinions à la fausse monnaie frappée par des voleurs puis dépensée par d'honnêtes gens ignorants.

Prévu pour des cas de détresse, l'avortement est souvent utilisé pour des raisons de convenance. Or, si la femme a le droit de disposer d'elle-même, elle ne peut s'opposer à la vie d'un autre être humain. Surtout lorsque cet être humain est particulièrement faible. L'avortement peut conduire à l'élimination des vieillards ou des gêneurs.

La vérité, conclut l'auteur, est qu'il faut lutter contre toutes les causes qui, aujourd'hui, rendent difficile l'accueil de la vie. Que le Parlement se mette au travail.

H. F.

■ **LE DIAGNOSTIC PRENATAL, ouvrage collectif ; n° 2 des « Cahiers de bioéthique », les Presses de l'université Laval, Québec, 1980. Diffusé en France par la Librairie Vuibert, 63, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, 282 pages, 82 F environ.**

En donnant pour thème à cette collection l'étude des conséquences morales des grandes questions biologiques, l'université de Montréal a voulu évoquer les interrogations éthiques que suscitent souvent les progrès biologiques ou médicaux. Le diagnostic prénatal en est l'exemple, et la mobilisation de plus d'une vingtaine de coauteurs ne semble pas excessive pour tenter d'aborder ses multiples aspects juridiques, psychologiques, culturels et épidémiologiques.

Cette méthode récente vise, par le prélèvement de liquide amniotique dans la poche des eaux de la femme enceinte, à permettre le dépistage d'anomalies héréditaires qui atteindraient l'embryon. Les informations tirées soit de la culture des cellules fœtales soit de l'analyse biochimique du liquide guident alors l'attitude médicale : poursuite de la grossesse si tout est normal, avortement en cas d'atteinte grave. Une autre possibilité, rare aujourd'hui, consiste à traiter le fœtus *in utero*. Incontestablement, cette technique représente un progrès spectaculaire de la recherche médicale. Un tel diagnostic a permis à de nombreux couples à haut risque génétique de pouvoir procréer en toute sécurité. Mais elle a aussi soulevé interrogations et débats dans la communauté scientifique sur le statut à accorder au fœtus. Ce sont ces questions, dont aucune n'est définitivement tranchée, qui forment la trame de ce livre de haute qualité.

■ **LA GYNECOLOGIE QUOTIDIENNE, modeste manuel à l'usage de tous, de Jean Nicolas. *Editions Hachette, 185 p.,* 47 F environ.**

Selon les vœux de l'auteur, ce livre se propose de « *rendre accessibles des notions techniques aux femmes et aux couples qui consultent les gynécologues* ». Le docteur Jean Nicolas, gynécologue-accoucheur et enseignant à la faculté de Paris-Ouest, est partisan d'une relation médecin-malade plus égalitaire, dans laquelle la connaissance médicale serait mieux partagée. De ce point de vue, son livre est une réussite. Les différentes méthodes pour « *maîtriser la fécondité* », puis la pathologie gynécologique (saignements, aménorrhées, infections, douleurs, tumeurs) y sont exposées dans un langage clair et un style alerte.

■ **LA FEMME ET SON CORPS, du docteur David Elia et de Geneviève Doucet, Hachette Pratique, 384 pages, 68 F environ.**

De la puberté à la ménopause, sept cents réponses précises, de bon sens, et souvent déculpabilisantes à sept cents questions que les femmes sont amenées à se poser un jour ou l'autre sur leur vie sexuelle, l'accouchement, les examens gynécologiques, les méthodes de contraception, les produits de beauté... Un index alphabétique permet de retrouver rapidement le sujet qui les préoccupe ou les intéresse.

Analgésie obstétricale et restrictions budgétaires

A la suite d'un article consacré aux difficultés rencontrées, en France, par la généralisation de la technique de l'analgésie péridurale dans les maternités (le Monde *du 13 novembre) nous avons reçu de Mme Monique Pelletier, ministre déléguée à la famille et la condition féminine le texte du message que le ministre avait adressé, à Deauville, aux membres de la Société française de médecine périnatale. Nous en publions ici les principaux passages.*

VOUS posez le problème de l'analgésie obstétricale en termes de problème de société. Est-elle utile ? Quel est son prix ? Qui doit en assumer la charge ? La Sécurité sociale, la collectivité ?

Comme toute nouveauté, elle doit faire son chemin dans l'esprit des gens, afin d'être appréciée à sa juste valeur, souhaitée, reconnue. Une longue tradition recommande l'enfantement dans la douleur. Il est difficile d'envisager que les progrès de la science modifient rapidement une telle évolution. Il n'en reste pas moins que l'analgésie obstétricale permet aux femmes de participer pleinement et dans les meilleures conditions possibles de relaxation, à leur accouchement.

Cette charge financière supplémentaire de la maternité, si elle devenait systématique, ne manquerait pas d'aggraver les difficultés que connaît déjà la Sécurité sociale. [...]

L'analgésie obstétricale, mises à part certaines indications médicales particulières, peut cependant être interprétée comme une nouvelle amélioration qualitative de la médecine. Au moment où l'évolution des finances publiques se fait vers d'importantes restrictions budgétaires à tous les niveaux, et particulièrement au ministère de la santé, il paraît difficile, dans l'immédiat de revaloriser la cotation de l'analgésie obstétricale. [...]

Le développement de l'analgésie obstétricale ne pourra s'effectuer harmonieusement pour vous et pour les femmes que si chacun prend conscience des avantages respectifs pour lui-même et pour la société, de son utilité, de son coût et du grand pas qu'elle fait franchir à la médecine de soins.

LES CULTURES DE MÉRISTÈMES

DES PLANTES PAR MILLIERS A PARTIR D'UN SEUL GERME

Le prix Jaffé de l'Académie des sciences a été récemment attribué à M. Claude Martin, directeur de recherches au centre de Dijon de l'Institut national de la recherche agronomique (« le Monde » du 10 décembre). M. Martin travaille depuis trente ans sur les méthodes de culture « in vitro » de plantes, qu'il a commencées en 1952 avec Georges Morel, décédé depuis lors, et qui ont donné lieu à d'importants travaux en France et à l'étranger.

Faites au départ pour guérir des plantes atteintes par certaines maladies à virus, ces recherches ont abouti à la possibilité de multiplier à l'infini une seule plante, et d'obtenir ainsi des lignées parfaitement homogènes au plan génétique. Cette possibilité trouve maintenant des applications économiques dont l'importance va rapidement croître. Mais, comme tous les outils puissants que fournit la recherche, on doit l'employer avec doigté, et ce n'est pas sans poser quelques sérieux problèmes, car on risque, en particulier, d'aboutir à un appauvrissement du patrimoine génétique de certaines espèces végétales, qui pourrait être catastrophique dans l'avenir si des mesures conservatoires ne sont pas prises.

DEUX MÉTHODES POUR PRODUIRE DES PLANTS DE FRAMBOISIERS

BOUTURAGE DE RACINES

50 plantes

clône d'origine

mise en pots

1er avril · 15 mai · 1er juillet · 15 août · 1er octobre · 15 novembre · 1er janvier · 15 février · 1er avril

BOUTURAGE IN VITRO

Nombre de plantes : 6 · 6^2 · 6^3 · 6^4 · 6^5 · 6^6

50 000 plantes

Dans une salle climatisée d'un centre de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), à quelques kilomètres au sud-est de Dijon, on peut voir un tube à essai contenant une rose. Bien que la fleur et sa tige n'aient que quelques centimètres, elles constituent un véritable rosier, vivant et se développant sur une gelée translucide : de l'agar-agar additionné de sels minéraux et de sucre. D'autres tubes à essai contiennent des rosiers à des stades plus précoces de leur développement. Dans les plus récents, on ne voit rien de prime abord, et il faut un bon éclairage pour distinguer un minuscule point sombre : un méristème de rosier, à partir duquel se développera une plante complète.

Méristème : ce terme désigne une petite masse de cellules indifférenciées, d'une dimension inférieure au dixième de millimètre, située à l'extrémité de la plante, qui croît constamment et donne naissance à la tige, aux feuilles, aux fleurs. C'est en quelque sorte le germe de la plante future.

L'idée de cultiver *in vitro* des cellules végétales n'est pas neuve. La culture de cellules animales fut réalisée par Alexis Carrel dès 1912. Curieusement, la culture de cellules végétales était plus difficile. En 1924, on réussit à cultiver isolément certaines racines, mais c'est seulement en 1938 que M. Roger Gautheret — le président sortant de l'Académie des sciences — surmonta une difficulté majeure et mit au point une méthode générale en ajoutant au milieu nutritif une hormone de croissance découverte quelques années plus tôt par un chercheur américain.

Puisque le méristème est la région de croissance de la plante, on était fondé de penser qu'en cultivant *in vitro* des méristèmes on pouvait non seulement obtenir un «clone» de cellules indifférenciées, mais reproduire une plante jumelle de celle dont on était parti. De plus, en 1949, des travaux avaient montré que, lorsqu'une plante est infectée par un virus, la teneur en virus des cellules est plus faible dans les feuilles les plus jeunes, et tend vers zéro quand on atteint le bourgeon terminal de la tige — dit bourgeon apical — qui contient le méristème. On savait, d'autre part, que les graines produites par une plante infectée sont le plus souvent exemptes de virus. Cela suggérait fortement que, pour une raison inconnue — et qui l'est toujours, — le méristème de la plante n'est pas infecté par le virus. Il apparaissait donc possible, à partir d'une plante malade, de créer une plante saine qui soit génétiquement sa jumelle.

Un dahlia « guéri »

Ce point est très important ; quand on a obtenu une variété intéressante pour la culture, on souhaite la reproduire aussi identiquement que possible : si l'on fait appel aux graines — issues de la reproduction sexuée — on mélange de manière anarchique les gènes des deux parents, et les plantes filles n'ont en général plus les qualités qui font l'intérêt de leurs géniteurs.

C'est en 1952 que deux agronomes français, MM. Georges Morel et Claude Martin, prouvèrent le bien-fondé de ces hypothèses et obtinrent un dahlia « guéri » à partir du méristème d'une plante malade.

La technique fut ensuite étendue à de nombreuses plantes : elle a permis la réapparition d'une variété de pomme de terre, la belle-de-fontenay, qui était contaminée par un virus et qui avait disparu des cultures. Toute la production actuelle de cette variété est issue d'un méristème sain prélevé sur une plante malade et cultivé — mais surtout multiplié — *in vitro*.

Car la culture des méristèmes, mise au point pour guérir des plantes, s'est révélée un instrument puissant de reproduction. De manière indirecte d'ailleurs, car le prélèvement du méristème est une opération délicate qui s'apparente à la micro-chirurgie, et la mise en culture échoue fréquemment. Mais lorsqu'un méristème se développe, il donne naissance à une petite plante portant cinq ou six feuilles. Au bout de quelques semaines, on peut alors tronçonner la tige et obtenir cinq ou six micro-boutures qui vont pareillement se multiplier *in vitro* si les conditions sont favorables : définir quelles sont ces conditions favorables a demandé de longues années de mise au point pour chaque espèce, mais les résultats sont maintenant fantastiques.

Un méristème de framboisier fournit 50 000 descendants génétiquement identiques par culture *in vitro*. Les techniques de bouturage classique ne donnent que 50 descendants par an. Pour d'autres plantes, le gain est encore plus étonnant : le pêcher-amandier — arbre beaucoup plus robuste que le pêcher, qui supporte les sols calcaires ou les sols inondables, et qui est employé comme porte-greffe — ne se multiplie que difficilement par les techniques classiques. A partir d'une seule culture en tube à essai, on produit aisément un million de porte-greffes par an, et on pourrait, en théorie, en produire mille milliards dans l'année si l'on disposait... du nombre de tubes à essai, de la quantité de milieu de culture, et du personnel nécessaire.

« Rejuvénation »

Autre avantage de la culture *in vitro* : un phénomène, encore inexpliqué, de « réjuvénation ». Quand on bouture une plante âgée, on obtient par les méthodes classiques une plante qui présente les mêmes caractères de sénilité : au contraire, le méristème d'une plante âgée fournit, par culture *in vitro*, des plantes juvéniles. Ce phénomène avantageux est bien établi chez les plantes annuelles ; il n'est pas encore prouvé, encore moins compris, chez les plantes qui vivent plusieurs années.

L'intérêt de la multiplication végétative *in vitro* a été bien compris par les horticulteurs et pépiniéristes... étrangers. En Grande-Bretagne, dès 1965, un laboratoire offrait un service de multiplication *in vitro* à la demande. En Belgique, aux États-Unis, cette technique a largement prospéré. Les professionnels français ont été beaucoup plus lents à réagir, et l'avance que possédait la France se transforme progressivement en retard. On importe de Belgique des plants de fraisiers en tubes, alors que ces plants existaient à Dijon. Mais nul n'était prêt à faire les investissements nécessaires pour monter une unité de production, et l'application n'a pas suivi la recherche. Vieille rengaine !

Une prise de conscience a eu lieu ces deux dernières années : elle devrait éviter que les agriculteurs français ne soient dépendants de producteurs étrangers pour l'utilisation d'une technique née en France.

Il y faudra un effort important, car la culture *in vitro* n'est pas gratuite. La description qui en a été faite ci-dessus peut laisser penser qu'il suffit de faire quelques opérations simples de repiquage en tube à essai. Or c'est loin d'être le cas. Pour chaque espèce, il faut choisir avec soin les conditions de culture et le milieu nutritif dont la composition doit changer au cours du temps. Le risque principal est une altération chromosomique de la plante au cours de son développement, due à un déséquilibre hormonal, qui conduira à multiplier une variété sans intérêt. Il faut une surveillance journalière des cultures par des observateurs compétents. Ne serait-ce que pour éliminer les plantes déviantes résultant des mutations naturelles.

Certains producteurs ont eu des déboires pour n'avoir pas suffisamment bien contrôlé les conditions physiques (température, taux d'humidité) ou chimiques de la culture. Le savoir-faire ne s'acquiert que lentement. M. Claude Martin estime que les producteurs de plantes cultivées *in vitro* ont absolument besoin de l'assistance de fondamentalistes, et qu'il faudra environ cinq ans pour qu'ils forment les ingénieurs spécialisés qui leur permettront de s'en affranchir. Un des objectifs principaux de la recherche actuelle est de mettre au point des méthodes de culture *in vitro* moins délicates que les méthodes actuelles.

Risque génétique

D'autre part, la puissance de cette nouvelle technique n'est pas sans danger. Il y a risque économique d'effondrement de certains marchés si plusieurs producteurs proposent, simultanément et en abondance, les mêmes produits. Mais M. Martin souligne que le plus grave danger est le risque d'un appauvrissement génétique. Les chiffres cités plus haut impliquent qu'on pourrait, à bref délai, se retrouver dans une situation où tous les individus d'une espèce seraient des jumeaux génétiques, issus d'un méristème unique. Que survienne alors une maladie nouvelle — l'expérience passée a amplement prouvé que cela n'est pas une hypothèse d'école, — elle atteindra toute la production et on ne saura plus créer des variétés résistantes : les gènes nécessaires auront été perdus. La multiplication *in vitro* pose avec acuité le problème des banques de gènes, dont l'importance est soulignée par tous les agronomes, mais n'est pas toujours bien comprise par ceux qui ont pouvoir de décision.

On dit souvent que la science n'est pas neutre, ce qui ne signifie rien *stricto sensu*, mais traduit en réalité une exigence à l'égard des scientifiques. Ceux-ci, parce qu'ils sont les premiers informés, ont le devoir d'attirer l'attention sur les conséquences envisageables, positives ou négatives, de leurs découvertes. Ils le font d'ailleurs assez généralement, mais ne sont pas toujours entendus. Dans le cas de la multiplication *in vitro*, l'académie d'agriculture a consacré, en mai dernier, deux séances au développement actuel, aux avantages mais aussi aux problèmes que pose cette technique qui pourrait bouleverser à bref délai plusieurs productions agricoles.

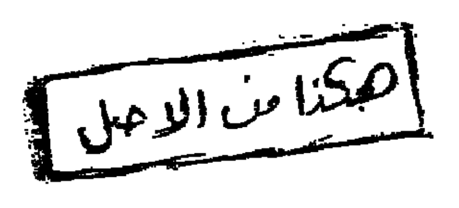
MAURICE ARVONNY.

A l'Académie des sciences

POUR UN BUDGET ACCRU

« Si l'on veut que l'Académie des sciences soit en mesure de jouer un rôle de conseiller scientifique du gouvernement, il est indispensable d'accroître considérablement les moyens dont elle dispose. » C'est en ces termes que le président sortant de l'Académie des sciences, M. Roger Gautheret, a accueilli, lundi 5 janvier, son successeur M. Pierre Jacquinot. Le budget de l'Académie, a-t-il dit, excède à peine 2 millions de francs alors que la Royal Society de Grande-Bretagne *« dispose d'un budget annuel de 60 millions de francs et que son secrétariat comporte une centaine de collaborateurs. Celui de l'Académie des sciences de Suède, pays dont la population n'est que le sixième de la nôtre, est de l'ordre de 10 millions de francs. »*

En décembre 1980, lors de la remise du rapport de l'Académie sur les sciences mécaniques — réalisé dans des conditions financières et matérielles parfois précaires, M. Gautheret avait déjà fait part de ces difficultés au président de la République. Difficultés d'autant plus gênantes, selon les responsables de l'Académie, qu'elles se produisent au moment même où « la vieille dame » multiplie les activités et, selon M. Jacquinot, s'efforce *« de donner la preuve de sa vitalité »*. Diverses conférences (consacrées notamment au cerveau, aux séismes, au pétrole off-shore, etc.) seront données cette année, et de nouveaux comités et de nouvelles commissions doivent être mis en place à l'Académie.



Le Monde

culture

MUSIQUE

Le tour du monde de Pierre Henry

Saisissant l'occasion de faire le point sur un musicien menacé et de lui témoigner sa sympathie (le Monde daté 4-5 janvier), un public assez nombreux a assisté deux jours durant à la rétrospective Pierre Henry, organisée par Alain Bancquart à Radio-France, en collaboration avec le Groupe de recherche musicale de l'INA. On pouvait y entendre en effet toutes ses grandes œuvres créées depuis dix ans (dont certaines n'avaient jamais été jouées à Paris), les plus puissantes, telles Fragments pour Artaud, Dieu *et* Futuristi *(en versions de concert)*, Gymkhana *ou* Mouvement-Rythme-Etude, *comme les plus problématiques, ainsi la* Dixième Symphonie-Hommage à Beethoven *ou la* Deuxième Symphonie *faite uniquement de sons Larsen qui, malgré une réduction d'un tiers, ne nous a guère plus convaincu qu'il y a huit ans.*

Nous ne reviendrons pas sur toutes ces œuvres longuement commentées ici même en leur temps, mais trois d'entre elles ont changé de forme assez profondément pour être considérées presque comme nouvelles.

Ce n'est pas tout à fait le cas pour les Noces chymiques *créées récemment à l'Opéra-Comique (le* Monde *du 7 juin) qui ont conservé une certaine forme théâtrale par les évolutions des saxophonistes du groupe Urban Sax jouant leur belle musique répétitive et extatique à travers la salle, la scène et les couloirs. Mais l'absence des lasers, des projections et des danseurs permet à l'auditeur de mieux concentrer son attention sur l'étonnant récit poétique et initiatique des Rose-Croix.*

Kyldex, *tiré du « spectacle spatio - lumino - dynamico - cybernétique » réalisé en 1973 avec Nicolas Schöffer et Alwin Nikolaïs, garde la virtuosité frénétique, aveuglante, de ces énormes combats qui mettaient aux prises, entre autres, sur la scène de l'Opéra de Hambourg, cinq tours métalliques de 6,50 mètres de haut comme des géants crachant le feu, notamment dans la fantastique conclusion qui fait songer à un départ de soucoupe volante vers le ciel, mais l'on apprécie mieux toute la qualité d'un travail électronique très raffiné sur une multitude d'éléments originaux, qui fut pour Pierre Henry un véritable laboratoire de recherche.*

Mais la grande découverte de ces journées, ou la grande retrouvaille, fut la musique du spectacle donné avec Carolyn Carlson, à Bordeaux, Enivrez-moi, *à l'invitation d'un des* Poèmes en prose *de Baudelaire, que Pierre Henry n'avait jamais repris. C'est un fabuleux voyage, un tour du monde en cent vingt minutes, où l'imagination visionnaire se déchaîne à travers un mäelstrom de sons presque uniquement concrets, des oiseaux, des animaux, des voix orientales, des souffles humains, des instruments de tous pays, mille images sonores des provenances les plus diverses, malaxées avec une passion merveilleuse. Jamais peut-être le puissant créateur de la* Symphonie pour un homme seul *et du* Voyage *ne s'était aussi pleinement et librement extériorisé.*

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

CINQUANTE FILMS A NANTERRE

Allemagne d'aujourd'hui

Aujourd'hui deux Allemagnes se regardent. L'une ne sera pas présente au rendez-vous parisien : celle où il est difficile de créer librement, où *pourtant, au milieu des pires* contraintes, on essaie d'écrire différemment l'histoire. L'autre, l'Allemagne fédérale, a suscité, comme *ex nihilo*, au cœur du désespoir absolu, un cinéma qui va à l'encontre de toutes les idées reçues, un cinéma qui défie les règles de rentabilité du capitalisme comme la morale officielle, un cinéma « libre » peut-être, inquiétant, foisonnant.

Avec la collaboration du Goethe Institut, de l'ambassade d'Allemagne fédérale, projections, expositions, débats vont se succéder, deux mois durant, au Musée d'art moderne, à l'ARC, au Goethe Institut, à la Maison de la culture de Nanterre, en particulier, qui a entrepris un effort considérable. Monique Blin, directrice adjointe du Théâtre des Amandiers à Nanterre, conseillée par *les Cahiers du cinéma, la Revue du cinéma* et Bernard Eisenschitz, est allée à Berlin et à Munich chercher des films, rencontrer des personnalités, inviter des cinéastes, Jutta Brückner, Peter Lilienthal, Tankred Dorst, l'auteur de ce *Toller* que nous avions applaudi à l'Odéon, mis en scène et interprété par Patrice Chéreau, probablement Margarethe von Trotta.

Les vedettes du nouveau cinéma allemand seront présentes, au moins par leurs films, donc Herzog, Fassbinder, Wenders, Schloendorff, Schroeter. Fassbinder montrera deux des treize épisodes de son adaptation du roman d'Alfred Döblin *Berlin Alexanderplatz*, le n° 1 et le n° 8 : fragments d'un « monument » qu'il faut consommer dans sa totalité pour en saisir l'originalité, tranche par tranche, sur la durée, comme les chapitres d'un livre entièrement recréé par le cinématographe et servi par un prodigieux interprète, Günter Lamprecht. On ne verra pas davantage les sept heures de *Hitler, un film d'Allemagne*, le film tant discuté de Syberberg, mais son *Karl May*, où éclate une réelle fascination pour certaines mythologies qui furent chères au national-socialisme.

La seconde vague du nouveau cinéma allemand, la vague féminine, déjà découverte au Festival des femmes à Sceaux, sera illustrée d'abord par les deux films les plus remarqués, et souvent discutables, du Festival de Berlin 1980, *les Années de faim*, de Jutta Brückner, et *Allemagne, mère blafarde*, d'Helma Sanders : toute irritation qu'on peut éprouver face au subjectivisme forcené de ces œuvres, au côté « écolières libérées », ne doit pas masquer l'effort presque désespéré pour mettre à bas la morale d'une société encore régie par les trois K, *Kinder, Kirche, Kuche* (enfants, église, cuisine). *Palermo oder Wolfsburg*, de Werner Schroeter, le Grand Prix de ce Festival de Berlin mémorable à plus d'un titre, exhale la haine d'une civilisation, d'une culture bourgeoise.

Le documentaire, parent pauvre de ce genre de manifestation — comment a-t-on pu oublier un chef-d'œuvre comme *Von Wegen Schicksal*, d'Helga Rademeister, Grand Prix du dernier Festival du réel 1980 à Beaubourg, comment ignorer encore Klaus Wildenhahn, l'auteur de *Der Hamburger Aufstand*, révélé à la Semaine de la critique 1972 ? — nous vaudra au moins deux chefs-d'œuvre, traités dans un style très transposé : *le Pays du silence et de l'obscurité*, de Werner Herzog, déjà connu à Paris, et *Albert, pourquoi?* de Josef Rödl, Prix de la critique internationale à Berlin. Des œuvres mineures, enfin, comme *les Enfants du n° 67* et *Que la flamme monte*, tous deux primés au dernier Festival d'Hyères, parlent avec intelligence de l'arrivée du nazisme vécue aux âges de l'enfance et de l'adolescence.

LOUIS MARCORELLES.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre, du 9 janvier au 7 mars, à 12 h. 15, 18 h. 30 et 21 h. les jours de semaine ; le samedi, à 16 h., 18 h. 30 et 21 h. ; le dimanche, à 16 h. Tél. 721-18-81.

INSTITUT

La tenue de Marguerite Yourcenar

L'Académie française est la dernière des cinq compagnies de l'Institut à accueillir une femme dans ses rangs, y compris l'Académie des beaux-arts, avec feu la reine Elisabeth de Belgique puis l'ancienne impératrice d'Iran, Farah Pahlavi, puisque les associés étrangers sont considérés comme académiciens à part entière. Alors, tandis qu'on se prépare à accueillir, selon le cérémonial habituel, le 22 janvier sous la Coupole, Mme Marguerite Yourcenar dont le « remerciement », l'éloge de René Caillois, est déjà à l'impression — elle l'aura lu en séance privée le jeudi précédent, — les amateurs de potins se demandent comment sera résolu le problème de l'uniforme. Grave préoccupation ! On oublie qu'il n'a empêché ni l'élection de Mme Suzanne Bastid, la première en date, aux sciences morales, ni celle de Mme Jacqueline de Romilly aux inscriptions et belles-lettres, ni celle de Mme Yvonne Choquet-Bruhat aux sciences.

Ce serait bien mal connaître les habitudes de Mme Yourcenar que de ne pas lui prêter l'intention de se présenter dans la tenue la plus simple possible — mais une robe longue sans doute. De bicorne, point. D'épée, pas davantage : là pas d'erreur possible puisque la traditionnelle souscription pour l'épée a été remplacée par l'intention d'un autre cadeau. On parle d'une antique médaille frappée à l'effigie d'Hadrien. Tout se passera donc *« simplement, convenablement et, de sa part, sans aucune affectation »*, dirait Stendhal, même si le président de la République assiste à la cérémonie : les pourparlers sont en cours.

Ce qui sera plus malaisé à régler, c'est l'emplacement des invités. Quoique gratuites, les places seront chères.

Mais la troisième chaîne (FR 3) retransmettra en direct la séance.

JEAN-MARIE DUNOYER.

A l'Académie des sciences morales et politiques

« La crise de l'énergie »

La première séance de l'année de l'Académie des sciences morales et politiques a débuté, comme à l'accoutumée, par la passation des pouvoirs. M. André Piettre a cédé son fauteuil présidentiel à M. Henri Guitton, et Mme Suzanne Bastid a remplacé ce dernier à la vice-présidence. En outre, la présidence générale de l'Institut de France, assumée à tour de rôle, revient cette année à M. Guitton.

Après les deux discours d'usage, la compagnie et le public ont entendu la communication de M. Henri Aujac sur « Où nous conduit la crise de l'énergie ».

Cette crise, a précisé l'orateur, est avant tout une crise du ravitaillement pétrolier, ce qui n'en diminue pas l'importance, puisque le pétrole paraît irremplaçable dans nombre de ses applications, dont la mise en marche des engins militaires.

Sur le plan international, le pétrole étant une arme stratégique, les superpuissances sont dans l'obligation de maintenir à tout prix leurs sources extérieures de ravitaillement. Les pays producteurs deviennent donc les enjeux de la lutte entre supergrands.

Dans les pays industrialisés, la France notamment, les conséquences de la crise peuvent conduire à un changement radical dans la nature du développement à poursuivre : une reconversion qui sera très difficile. Quant aux pays en développement, y compris certains pays pétroliers, la situation devient dramatique. Les ressources pétrolières de l'Algérie, par exemple, seront taries dans une dizaine d'années...

M. Aujac préconise alors quelques remèdes à cette situation : accélérer notamment le retour à *la consommation du charbon*, mettre en œuvre le nucléaire et les autres sources d'énergie, engager le processus de reconversion de l'économie. Il est urgent, enfin, au nom de la simple humanité, mais également dans l'intérêt bien compris des pays riches, que ces derniers obtiennent l'aide financière des Etats pétroliers pour que, tous ensemble, ils favorisent non sans mal une politique de développement des pays pauvres.

■ Une importante découverte archéologique vient d'être faite en Chine dans un complexe funéraire de la province du Shanxi, au nord-ouest du pays. Il s'agit d'une série de très grands bronzes représentant des chars, des soldats et des chevaux qui se trouvaient dans l'aile occidentale du mausolée du premier empereur de la première dynastie unitaire chinoise, les Qin (221-206 avant J.-C.), a précisé l'agence Chine nouvelle. Selon les archéologues chinois, cette série est la plus ancienne et la mieux préservée des vestiges en bronze de l'ancienne Chine, a précisé l'agence.

■ L'Association française des producteurs de films a renouvelé son conseil d'administration qui a porté à la présidence du directoire Eddy Matalon, en remplacement d'Anatole Dauman, président sortant, élu vice-président, ainsi que Yves Rousset-Rouard. René Thévenet demeure président délégué et Michael H. Wilson secrétaire général.

EXPOSITIONS

Merveilleux ouvriers de la Renaissance

(Suite de la première page.)

L'exposition de la « Renaissance à Rouen » est plus ambitieuse (2). Avec plus de deux cents pièces — pièces plutôt oubliées qu'inédites, — elle attire l'attention sur un moment original où, en pleine effervescence du « flamboyant » (Saint-Maclou s'achève en 1525), survient une impulsion irrésistible *en faveur d'un tout autre décor* — rinceaux gras, candélabres, draperies et colonnettes — et de partis corpulents, solidement rythmés, importés d'Italie. C'est dans les petits métiers : panneaux de bois sculpté, pots de faïence, carreaux de pavement, qu'on a les plus jolis témoignages. Une excellente section consacrée aux faïences de grand feu bleu et jaune de Masseot Abaquesne fait le point sur ce grand succès artisanal, que rien ne semblait annoncer.

Il était raisonnable de faire une place d'honneur à Gaillon. On sait qu'après de lamentables vicissitudes, qui n'avaient même pas l'excuse des guerres, cette demeure des archevêques superbement implantée au-dessus de la Seine connaît enfin une restauration importante : le châtelet d'entrée va retrouver la silhouette qui convient à la porte de la Normandie. Il ne sera pas difficile de remettre en place reliefs et décors, dont le portail et les pierres qui s'effritaient dans la cour de l'école de la rue Bonaparte. Chaque fois qu'on regarde ces gros médaillons à profil d'empereurs, ces panneaux de pierre si fouillés..., on est frappé de la précocité, de la netteté, de l'efficacité artisanale de ce chantier.

François Bergot a raison de rappeler que la vue de ces pilastres, stalles, statues, fontaines, a stimulé d'un coup la pratique normande. Le cardinal d'Amboise mourut en 1510 sans avoir été pape. Mais il avait réalisé un chef-d'œuvre à Gaillon en un temps record.

Il est permis d'avoir une prédilection pour ces moments où les merveilleux ouvriers français, changeant de répertoire, multiplient les inventions délicates et un peu gauches. Ils ont vu des statuettes, des dessins, des gravures, qu'ils transposent en pierre, en bois ou dans les vitraux. Les bas-reliefs dits de « Phaéton », provenant d'une maison détruite de la rue du Gros-Horloge, doivent être complétés par une visite à Saint-Maclou et à ses portes. Jean Goujon s'est formé par là. Mais il serait naïf de tout rapporter à l'« italianisme » ; celui-ci est filtré et comme retraité. La meilleure preuve en est l'art du vitrail, qui est la grande peinture de la Renaissance. Un gros prophète drapé dans le brocard — provenant de l'église Saint-Godard — rappelle la puissante intervention de cet Arnoult de la Pointe, alias Arnoult de Nimègue, ressuscité naguère par Jean Lafond, qui quitta Rouen pour Anvers en 1513, après avoir donné des tas d'idées autour de lui. L'atelier des Le Prince de Beauvais était déjà en action : pour juger de la capacité d'invention et de couleur de ces verriers, il faut aller à la nouvelle église du Vieux-Marché (Arretche) qui a recueilli l'extraordinaire suite (1531) de l'église de Saint-Vincent écrasée en 1944.

Un dernier trait, qui est plus qu'une curiosité, c'est la miniature. L'imprimerie ne l'avait nullement affaiblie; on peut même dire qu'au contraire elle a stimulé pendant deux ou trois générations l'originalité du manuscrit à peinture. Et il y eut, toujours grâce au Cardinal, une école de Rouen illustrant cartulaires, traités, livres d'heures avec des pages-tableaux un peu lourdes mais bien cadrées. On n'est pas aussi à l'aise que pour les autres spécialités normandes ; car l'histoire de cette phase tardive de la miniature reste à faire. Si l'on veut être éclairé à ce sujet, une visite complémentaire peut y aider, non pas à Rouen même mais au musée Marmottan, à Paris : sur plus de deux cents pièces de la collection *Wildenstein* (3) *qui y sont présentées*, près de la moitié relèvent de l'école française et une bonne dizaine du milieu normand.

Cette collection célèbre, mais considérée comme une cité interdite, a été offerte il y a dix ans à l'Académie des beaux-arts. Il est dommage qu'on n'ait pas mis à profit ces deux lustres pour élaborer un catalogue digne d'elle et comparable, par exemple, à celui qu'a donné au printemps le regretté Jacques Guignard pour le fonds de l'Arsenal. Car pour l'art français comme pour l'art italien — dont nous ne parlons pas ici, — c'est là un rassemblement extraordinaire : quoi de plus merveilleux avec ses gris et ses ors que la page, arrachée autrefois aux « Heures » d'Etienne Chevalier, où Jean Fouquet a peint une vue profonde de Notre-Dame de Paris ?

Ces feuilles ne sont plus dominées par l'ornement ; les scènes bibliques disposées dans un paysage un peu mièvre par Jean Colombe, l'« Ecce Homo » sous architecture de Bourdichon... montrent bien où en sont les ateliers français. Et la miniature alchimique de Perréal éclaire d'un jour curieux ce que nous nommons la Renaissance. Selon un goût condamnable, si l'on en croit la préface du catalogue sommaire, qui fut celui du siècle dernier, on a affaire à des feuilles isolées, des pages découpées et encadrées. Il reste à reconstituer les livres d'origine, reconnaître les familles de peintres, relier les formules entre elles... pour que ce trésor enfin révélé rentre dans la communauté du savoir. Sa contribution à la connaissance de la Renaissance en France promet d'être notable.

ANDRÉ CHASTEL.

(2) La Renaissance à Rouen. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 janvier.

(3) Donation Wildenstein. Chefs-d'œuvre de l'enluminure du treizième au seizième siècle. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly.

THÉATRE

Bernard-Marie Koltès, des manières de dire

Un auteur est en train de s'installer sur les scènes françaises, Bernard-Marie Koltès. Patrice Chéreau va mettre en scène pour le prochain Festival d'automne *Combat de Nègres et de chien* (paru aux éditions Stock), pièce d'une écriture tranchante et musicale. Au Petit Odéon, Jean-Luc Boutté monte avec Richard Fontana *la Nuit juste avant les forêts*. C'est Richard Fontana qui a apporté le texte. Il pensait le jouer pour Antoine Vitez au Théâtre des Quartiers d'Ivry, mais n'a pas pu pour des raisons de date et d'argent. Quand il est entré à la Comédie-Française, il a donné la pièce à lire à Jean-Luc Boutté, qui l'a proposée au comité de lecture du Petit-Odéon, qui l'a acceptée.

Etant donnée la force de l'écriture, on imagine un auteur du genre aventurier buriné. On se trouve devant un adolescent glabre aux joues rondes. Il dit : *« Je ne suis quand même pas si jeune que ça »* et *« écrire, ça m'est venu brusquement »*. D'abord, Bernard-Marie Koltès fait le conservatoire de musique à Metz, sa ville natale. Puis il va à Strasbourg suivre une école de journalistes. Des amis l'entraînent voir Casarès dans la *Médée*, mise en scène par Lavelli. Il découvre les comédiens, se découvre le besoin d'écrire *« pour des gueules et des personnalités »*. Gaston Jung assiste à une pièce de lui, montée en amateur, l'emmène à l'école du T.N.S., où il entre sans concours, et reste un an dans la section régisseur. *« J'aime*, dit-il, *le côté matériel du spectacle, les projecteurs et les lumières, le bois et les toiles des décors... »*

C'était en 1970. Depuis, il fait *« le pari difficile de vivre en écrivant »*. Cela ne veut pas dire qu'il s'enferme pour écrire. Il se promène, voyage, écoute parler les rues : *« Il ne s'agit pas de reproduire des vocabulaires, mais de transcrire des musicalités, des allitérations, des rythmes. Les langages m'intéressent : c'est pourquoi je fais du théâtre. Si je jouais du bongo, je les transcrirais avec mon bongo. Chaque individu se reconnaît à sa manière de dire. On les écoute, on s'en imprègne, on les intériorise. Quand on est loin, qu'on ne les entend plus, ça se fait, ça travaille. »*

Bernard-Marie Koltès voyage, écoute, accumule des notes, attend. *« C'est très long*, dit-il ; *j'ai besoin de mon temps. Une fois que j'ai trouvé comment écrire les différentes façons de parler, les personnages sont là et je pourrais entasser des milliers de pages, inventer ce qu'ils ont fait, ce qu'ils sont. Il faut sélectionner les moments où ils se rencontrent, où quelque chose leur arrive. Les mots provoquent les situations ; je construits mes histoires comme des polars. C'est une simple affaire de métier, d'habitude. L'important, c'est ce qui se passe dans ce que disent les gens... Au théâtre, c'est l'essentiel. J'essaie d'écrire un roman. J'en ai terminé un qui n'est pas publié... Au fond, il n'est pas romanesque, ce sont des gens qui parlent. C'est quelque chose de théâtral à lire. J'écris en pensant au théâtre. »*

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ Petit Odéon, à partir de ce mardi 6, à 18 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor.
Cité internationale (589-67-57), 20 h. 30 : le Personnage combattant.
Point-Virgule (278-67-03), 22 h. 30 : Jean-Marie Cornille.
Créteil, Maison de la culture (899-94-50), 20 h. 30 : le Désamour.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Yo Yo Ma, violoncelle (Schubert, Franck, Kreisler).
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne (Offenbach).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Charcuterie fine. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Comme d'habitude.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 21 h. 15 : les Voyageurs de carton.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et vous trouvez ça drôle ?
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : Malavika ; 21 h. : la Vie en douce ; 23 h. : Esterisme. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Compartiment non-fumeurs ; 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 : la Matiouette. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : la Nuit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : l'Evangile selon saint Marc.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 19 h. 30 : le Marchand d'anchois.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Un pavé dans les nuages. — Amphi, 20 h. 30 : les Bonnes.
Renaissance (208-18-50), 18 h. 30 et 21 h. 15 : les Mouches.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Dérision (Jacoby, mime).
Théâtre des Cinq-Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka ; 21 h. 45 : les Jumelles.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. : Boubou et Pécuche en Basse-Normandie.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 18 h. 30 : Bernanos pour une heure ; 20 h. 30 : Lénine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : Katiouchka ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Astrud et Claude ; 23 h. : Sueur, cravate et tricot de peau.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : M. Lorca ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. : les Rois de la communale.
Croq' Diamants (272-20-06), 19 h. 30 : Ça boum... Pascadel ? ; 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : le Fétichiste.
Le Débarcadère (807-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Ly Country Blues.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : B. Arnac ; 22 h. 30 : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas.
Paris-Centre (261-35-36), 21 h. 30 : Drame au troisième acte.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-16), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
La Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Anefrance dans le sandwich.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men chauds. — II, 21 h. 30 : Fico.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : M.-Th. Orain ; 23 h. 30 : l'Heure night.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : M. Rivat.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 30 : Zouc (dernière).
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : R. Magdane.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Palais des congrès (758-21-34), 21 h. : Th. Le Luron (dernière).
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 45 : le Cirque de Moscou.

Jazz, pop, rock, folk

Au Cardinal Paf (272-62-05), 23 h. : Zanini, F. Rilhac.
Café d'Edgar (322-11-02), 22 h. 45 : Patrick et Serge Dessaunay.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : G. Badini Swing Machine Trio.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Kenny Drew, A. Culaz, Al Levitt.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Andrew More.
Petit-Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Irakli Swing Orchestra.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : R. et L. Fays, R. Thiébaut.
Slow-Club (233-84-30), 22 h. : F. Franc.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : D. Soumare.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 6 janvier

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : le Train pour Venise, d'A. Berthomieu ; 19 h. : Venez donc prendre le café chez nous, d'A. Lattuada ; 21 h. : Mahler, de K. Russel.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA BANQUIERE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Movies-les-Halles, 1er (260-43-99) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA BOUM (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Passy, 16e (288-62-34).
BREAKING GLASS (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp.
BRUXELLES TRANSIT (Belg., v yiddish) : Olympic, 14e (542-67-42).
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H sp.
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CALIGULA (It.-Ang.) (**) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CAUCHEMAR (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Studio 43, 9e (770-63-40).
LES CHARLOTS CONTRE DRACULA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic Convention, 15e (828-20-64), Clichy Pathé, 18e (522-46-01), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Tourelles, 20e (364-51-98).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CIGALA (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille — Jeudi 8 janvier à 20 h. 30 (p.e. Valmalète)
Lucia MEEUWSEN, Mezzo-soprano — Jacques HOLTMAN, VIOLON — Hakon AUSTBO, Piano — MESSIAEN, BARTOK, Peter SHAT

THEATRE DES VARIETES — Jeudi 8 janvier à 15 heures. Louez : 508-42-41. (p.e. Kiesgen, Mondial Musique)
LES RÉCITALS DES VARIÉTÉS — Jean Cotté présente MOZART « L'Etoile flottante » avec PIERRE REACH — 28 janvier : ! Musiel

SALLE PLEYEL CHOPIN — Jeudi 8 janvier à 12 h. 30, 15 heures et 18 h. 30. (p.e. Valmalète)
CONCERTS LAMOUREUX — MUSIQUE A VOTRE HEURE — MOZART - BEETHOVEN — J. ESTOURNET, violon — Th. PARASKIEVESKO, piano

SALLE CORTOT 78, rue Cardinet — Vendredi 9, mardi 13, vendredi 16, mardi 20, vendredi 30 janvier à 20 h. 30. (p.e. Valmalète)
Couleurs dans l'HARMONIE — PREMIERE SERIE — Séances publiques d'interprétation PIANISTIQUE — Magda TAGLIAFERRO

SALLE GAVEAU — Vendredi 9 janvier à 21 heures. (p.e. Mondial Musique)
Ens. instrumental Patrick FOURNILLIER — G. POULET, violon — C.P.E. Bach, J.S. Bach, Haydn, Grieg

SALLE GAVEAU — Samedi 10 janvier à 17 heures. (p.e. Werner)
Amis Musique de Chambre — Programme musical France-Culture — QUATUOR SUK — BEETHOVEN, KLUSAK, FISER, DVORAK

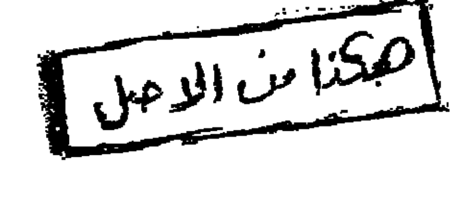
Salle PLEYEL — Lundi 12, Samedi 17, Mardi 20, Jeudi 22, Samedi 24 JANVIER à 20 h. 30 — Locat. ouv. 22 DEC. à la Salle et à l'OPERA — p.e. Valmalète
Concerts MOZART — Orchestre national de l'OPÉRA — Dir. : Karl MUNCHINGER — 3 PROGRAMMES DIFFERENTS — a) le 12 - b) les 17 et 20 — c) les 22 et 24

SALLE GAVEAU — Mardi 13 janvier à 21 heures. (Werner, p.e. Valmalète)
QUINTETTE TAFFANEL avec BRUNO RIGUTTO — Taffanel, Poulenc, Ligeti — MOZART : Quintette avec piano — ROUSSEL : Sextuor avec piano

SALLE GAVEAU — Jeudi 15 janvier à 21 heures. (Valmalète)
SONATES par Bruno MONSAINGEON, Violon — Daria Hovora, Piano — MOZART, GRIEG, BACH, BRAHMS

GAVEAU — Samedi 17 janvier à 21 heures. (p.e. Kiesgen)
« Pianistes et Concerts » récital — Dominique MERLET — BEETHOVEN, BARTOK, DEBUSSY

SALLE GAVEAU — Mardi 20, samedi 24 janvier à 21 heures (Valmalète)
DEUX CONCERTS — QUATUOR AMADEUS — Le 20 : MOZART — Le 24 : SCHUBERT (la Jeune Fille et la Mort)



SPECTACLES

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88). Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23). Athéna, 12e (343-07-48). Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40). Berlitz, 2e (742-60-33). Marignan, 8e (359-92-82). Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23). Cambronne, 15e (734-42-96).
DON GIOVANNI (Fr.-it., vers. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
DROLES DE COUPLES (It., v.o.) : Movies - Halles, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40 ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ERASERHEAD (A., v. o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42)
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29).
FRAYEURS (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; *Olympic, 14e (542-67-42)*
HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe - Huchette, 5e (633-08-40).
IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). H. sp
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Athéna, 12e (343-07-48); Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
JE VOUS AIME (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisee, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
JUSTOCŒUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MANHATTAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en soirée.

LES FILMS NOUVEAUX

GLORIA, film américain de John Cassavetes. — V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
L'ETE DE LA PEUR, film américain de Wes Craven (*). — V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-Andre-des-Arts, 6e (326-48-18)
OUBLIER VENISE (It., v.o) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
RENDEZ-MOI MA PEAU (Fr.) : [illegible] (337-57-47)
LE REBELLE (Fr.) : Epée-de-Bois, Biarritz, 8e (723-69-23).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82); Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (*) : Racine, 6e (633-43-71); Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
LES SEDUCTEURS (Fr.-It., version ital.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (330-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
SHINING (A., v. o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
SI JE TE CHERCHE, JE ME TROUVE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28)
SUPERMAN II (A., v. o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o./v.f. : George-V, 8e (562-41-46) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52), U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-*Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Colisée*, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) V.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27)
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Palais des Arts 3e (272-62-98)
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18)
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TUSK (Fr) : La Clef, 5e (337-90-90) en mat., Les Ternes, 17e (380-10-41)
UN DROLE DE FLIC (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.o./v.f : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)
WEISSE REISE (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) H. sp.
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
A PROPOS DE NICE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : *Studio Raspail, 14e (320-38-98)*
BABY DOLL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac, 8e (561-10-60)
BELLADONNA (Jap., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90)
BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) en matinée.
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75), Miramar 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; *Rex, 2e (236-83-93), Ermitage*, 8e (359-15-71), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; U G C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Royale, 8e (265-82-66)
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Studio Medicis, 5e (633-25-97)
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) Opéra-Night, 2e (296-62-56)
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.f.) Royal-Rivoli 4e (272-61-44)
DERSOU OUZALA (Sov. v.o.) : Saint-Ambroise 11e (700-89-16) ; v.f. Haussmann 9e (770-47-55)
LE DICTATEUR (A. v.o.) André-Bazin, 13e (337-74-39) du 4 au 6
LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHHAUSEN (All., v.o.) : Action Ecoles 5e (325-72-07) ; U.G.C Marbeuf 8e (225-18-45).
LE GUEPARD (It. v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47)
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Michel 5e (326-79-17).
HESTER STREET (A. v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). 14 Juillet Beaugrenelle 15e (575-79-79)
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) Studio Logos 5e (354-26-42)
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A. v.o.) Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82)
LA STRADA (It., v.o.) Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79)

Montparnos, 15e (327-52-37). Balzac, 8e (561-10-60).
LET IT BE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12)
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ŒDIPE-ROI (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (633-97-77).
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) (v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). Studio Cujas, 5e (354-89-22). Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
QUE LA BETE S'EVEILLE (Angl., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). Nickel Odéon, 6e (633-22-13). Olympic, 14e (542-67-42)
ROLLERBALL (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Rotonde, 6e (633-08-22).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
THE GETAWAY (A., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Belg.) : *Paramount-City, 8e* (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
ZERO DE CONDUITE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 6 au 13 janvier)

LES SALLES SUBVENTIONNÉES
Carré Silvia Monfort (533-66-70), ts les jours, 15 h. 30 ; sam. et dim., 14 h et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 7, concert pour enfants, à 14 h. 30 : Duo de piano G. et B. Picavet (de Bach à la musique contemporaine).

MARIONNETTES
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), le 7, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Chat botté ; sam., à 10 h. et 15 h. ; dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 : les Métamorphoses du Prince charmant.

CIRQUE
Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.
Palais des sports (828-40-90), tous les jours, à 20 h. 45, sauf dim. et lundi ; mat. mer., à 15 h. ; sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : le Cirque de Moscou.

THEATRE
Café d'Edgar (320-85-11), mardi, jeudi, ven. et sam., à 15 h. et 16 h. 30 ; mer., à 14 h. et 16 h. : les Folies du Chaperon rouge (dernière le 10).
Coupe-Chou (272-01-73), les mer. et sam., 15 h. : Magie.
Cour des Miracles (548-85-60), tous les mer. et sam., à 15 h. 45 : Journal intime de Caroline Petans ; les mer., à 14 h. 30 : Henri Dès.
Palais des glaces (607-49-93), les 31, 2, 3, 6 et 7, à 14 h. 30 : le Chat noir.
Studio-Théâtre 14 (337-70-82), tous les mer., 14 h. 30 : le Hardi Petit Tailleur.
Théâtre Astral (589-84-13), tous les mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le dim., à 15 h. 30 : Nez vert.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (533-42-21), jeudi, ven., sam., 9 h. 30 ; jeudi et ven., 14 h. 30 : le Chat débotté ; mer. et sam., 17 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Théâtre de Paris (281-48-40), tous les jours, sauf sam. et dim., à 14 h. 15 : le Barbier de Séville.
Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), tous les mer., 14 h. 15, et sam., 15 h. : M. Pétoche ; tous les mer. et dim., 15 h. 30, et sam., 16 h. 30 : M. Pissenlit

DANS LA REGION PARISIENNE
Athis-Mons, Salle des fêtes, les 6, 8 et 9, à 10 h. et 14 h. 30 ; le 10, à 10 h. : Une hirondelle en hiver.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 9, 12 et 13, à 9 h. 30 et 14 h. ; le 8, à 14 h. : les Aventures d'Albert le renard.
Créteil, Maison des arts André-Malraux, les 8, 9, 10 et 13, à 9 h. 30 et 14 h. 15 : Ah !
Sceaux, Centre d'action culturelle (660-05-64), le 13, à 14 h. 30 : Pilibi de bas en haut.
Saint-Denis, Maison de la culture (868-00-22), tous les jours, à 9 h. 30 et 14 h. : Cabeza de Vaca.
Vincennes, Cartoucherie (328-97-04), mer., à 14 h. 30 ; sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h. : le Prince heureux.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Peugeot affirme que le programme de formule 1 Talbot-Ligier continue

Le retard apporté à la signature du protocole de formule 1 liant Peugeot, pour le compte de sa filiale Talbot, à Ligier, comme le report de la présentation de la nouvelle Talbot-Ligier JS-17, prévue initialement le 8 janvier ont donné naissance, lundi 5 janvier à la rumeur, « *non fondée* » selon Peugeot, que le constructeur de Sochaux s'apprêtait à renoncer à son projet sportif.

En fait, les quatre parties prenantes du programme de formule 1 Talbot-Ligier, c'est-à-dire Peugeot, Ligier, Matra et la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), semblent plus que jamais décidées à aller de l'avant, et les premiers essais de la Talbot-Ligier JS-17 auront lieu dès le 15 janvier sur le circuit du Castellet.

Plusieurs raisons sont à l'origine de la rumeur qui a pu laisser penser que Peugeot cherchait une porte de sortie pour renoncer à son programme de formule 1. L'absorption récente de Talbot par Peugeot a d'abord ralenti la procédure en cours, et la modification du protocole d'accord passé entre Peugeot-Talbot et Ligier a compliqué les choses. Dans un premier temps les parties étaient convenues que Peugeot-Talbot prendrait le contrôle de Ligier-sports, soit 70 % des parts de la société sportive (1) de Guy Ligier, qui conservait les 30 % restants. L'absorption de Talbot par Peugeot et le désir de M. Guy Ligier que son nom continue d'apparaître sur les voitures et s'appelle Talbot-Ligier au lieu de Talbot ont provoqué une modification du projet de protocole. Aujourd'hui, il est prévu que Talbot et Ligier détiendront chacun 49 % du capital de Ligier - sports, Matra, fournisseur des moteurs de l'écurie, jouant les arbitres théoriques avec 2 %.

C'est, en principe, dans les prochains jours, comme l'ont confirmé à Paris, lundi 5 janvier, MM. Guy Ligier, Jean Carrière, P.-D.G. de la SEITA, et Corrado Provera, directeur des relations extérieures de Peugeot, que les détails définitifs seront mis au point.

La seule vraie difficulté à surmonter concerne l'estimation de la quote-part de Peugeot dans le budget global de l'opération, la participation financière de Matra pour *l'étude et le développement* des moteurs, comme celle de la SEITA, commanditaire de Ligier depuis la création de l'écurie de formule 1 en 1975, étant acquise depuis longtemps. Il ne fait aucun doute que la conjoncture automobile générale et les problèmes particuliers de Peugeot-Talbot sont une invitation à restreindre autant que faire se peut la contribution financière de Peugeot. Les efforts de Guy Ligier, de la SEITA et de Matra viseront à convaincre Peugeot que le nerf de la course, c'est, plus que jamais, l'argent.

FRANÇOIS JANIN.

(1) L'autre société de Guy Ligier, Automobiles Ligier, a des activités industrielles et produit notamment la nouvelle voiturette sans permis JS-4.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

La crécelle de l'Élysée

Tout arrive à la télé, y compris parfois, pas souvent, une bonne idée. Inscrire les problèmes de la consommation dans le cadre d'une famille bidon, une famille de journalistes de la chaîne, la famille Célavie, et en faire le sujet d'une « Question de temps » sur Antenne 2, avouez que c'est astucieux; accrocheur et beaucoup moins barbant qu'une émission classique sur les embûches qu'on rencontre par exemple en voulant acheter une maison.

Là, rien à redire. On s'amusait, on s'instruisait, on en voyait de toutes les couleurs... Les publicités mensongères, les malfaçons, les promesses pas tenues, les prix, les prêts, les taxes, les commissions, les délais de livraison, enfin tout ce qui permet de piéger le gogo et de le rouler dans le ciment avant de le planter sur le paillasson d'une bicoque sans toit ni porte.

Et puis, brusquement, changement de décor. Monsieur, madame et les enfants s'éclipsent, et qui voit-on apparaître sur nos écrans ? Je vous le donne en mille. Oui, vous avez deviné, pas difficile : un ministre, pardon, M. le ministre de l'environnement et du cadre de vie. Et c'est reparti pour le tour de piste habituel accompagné des flonflons d'usage sur les prouesses du gouvernement en matière de logement.

Une bonne idée, c'est précieux, c'est rare, on n'en a pas tous les jours, et quand on en a une il faut la suivre, il faut la développer, il ne faut pas la perdre et surtout pas la laisser tomber dans la crécelle à moulinet tournant bruyamment, insupportablement autour du mât de l'Elysée. Nous, dès qu'on entend ça, on décroche, on file, on fonce vers le réfrigérateur ou le téléphone. Lundi soir, on est revenu juste à temps pour entendre, une fois n'est pas coutume, un certain nombre de vérités sur les risques de l'adoption par des couples pas solides, pas sérieusement motivés, d'enfants venus de Séoul ou d'ailleurs, d'enfants du tiers-monde ou du beau monde, c'est un peu pareil.

Au lieu de resserrer les liens d'un mariage qui bat de l'aile, ces enfants thérapeutiques, comme on les appelle, risquent de les casser net. Le divorce suit et, pour soi comme pour eux, au lieu du bonheur espéré, c'est la catastrophe redoutée qui guette. Alors attention, un enfant, ce n'est pas un jouet, ce n'est pas non plus un chien, un chat ou un serin. Il faut y regarder à deux fois avant d'en avoir un, d'où qu'il vienne.

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La solitude ça n'existe pas.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Reflets de la danse.
L'école de danse de l'Opéra de Paris.
On y verra l'enseignement de la danse et des extraits du spectacle donné salle Favart, le 11 juin 1979, par l'Ecole de danse.
21 h 30 Caméra Une première : Eole Epifanio.
d'A. Gallien : avec M. Maréchal, D. Doll, M. Biraud.
De bons acteurs pris dans un « divertissement » sans rime ni réelle raisons. Prisonniers de rôles impraticables d'impasse.
22 h 30 Magazine : Questionnaire.
Maître de requêtes au Conseil d'Etat, maître de conférences de sciences économiques à l'Ecole polytechnique, ancien élève de l'ENA, Jacques Attali est interrogé sur son nouveau livre « les Trois Mondes ».
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Lindsey.
Téléfilm de J. Bruce.
Mary Case apprend que le bébé qu'elle vient d'avoir est atteint d'une grave maladie de la colonne vertébrale. S'il vit, il ne sera jamais normal, et pour qu'il vive il faut l'opérer. Un grave cas de conscience se pose aux parents, aux médecins.
22 h Débat : Un nouveau-né entre la vie et la mort.
Avec les professeurs A. Minkowski, pédiatre, et J. Lejeune, professeur de génétique fondamentale, Mme F. Dauphin, sage-femme.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Fédération des Unions royalistes.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma : « Le Cygne noir ».
Film américain de H. King (1942), avec T. Power, M. O'Hara, L. Gregar, G. Sanders, T. Mitchell, A. Quinn.
Les étonnantes aventures d'un pirate anglais des Caraïbes luttant contre les Espagnols, enlevant la fille du gouverneur et poursuivant les traîtres et les renégats.
La tradition hollywoodienne du genre et les charmes de l'imagerie en technicolor. Tyrone Power est presque aussi bien qu'Eroll Flynn.
21 h 50 Journal

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : histoire d'un grand amour, de Roland Menard.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Sciences : la matière aujourd'hui, par E. Noël. L'anti-matière avec Jean-Marc Levy-Leblond.
20 h., Dialogues : les historiens devant le féminisme, avec Elisabeth Badinter, écrivain et Emmanuel Le Roy Ladurie.
21 h. 15, Musique de notre temps : de César Franck à Pierre Boulez.
22 h. 30, Nuits magnétiques : 1970-1980.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Premières loges Elfried Trötschel, soprano.
20 h. 30, Concert (Festival de Besançon 1980) : « Nana Symphonie » (Constant) ; « Concerto pour deux pianos et orchestre en ré mineur » (Poulenc) ; « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, avec Katia et Marielle Labèque au piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h., La revue de la presse et de l'édition musicale en Italie.

Mercredi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
Magazine pour les handicapés.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 15 h. 10, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 13, Les aventuriers de l'Amérique ; 15 h. 40, Déclic ; 16 h. 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h. 25, Studio 3.
18 h Automag.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 15 Tirage Loterie nationale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Blanc, bleu, rouge.
Réal. de Y. Andrei ; avec C. Wodetzky, V. Delbourg, P. Le Person, C. Obalski...
Premier épisode : les Fièvres de l'été. La Bretagne pendant l'été de famine qui coïncide avec les Etats Généraux de Versailles. Deux familles vivent côte à côte, les Brécheville, qui appartiennent à la vieille noblesse paysanne pauvre, accrochés à ses privilèges, les Malahougue, bourgeois libéraux et fortunés.
21 h 30 Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert
La révolution du livre en format de poche. Avec : MM. Ch. Bourgois, ancien directeur des éditions Julliard ; Ch. Poninski, directeur de la Librairie générale française, qui édite le « Livre de poche » ; M. Prigent, chef du département éditorial des Presses universitaires de France ; J.-C. Guillebaud, directeur de collection aux éditions du Seuil ; F. Ditis, qui a lancé en 1958 la collection « J'ai lu », A. Gallimard, qui s'occupe des collections « Folio », « L'Imaginaire » et « Tel » ; P. Erval, directeur de la collection « Idées ».
22 h 40 Des idées et des hommes.
Descartes
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.

15 h 20 Série : Bonanza.
Le moulin.
16 h 10 Récré A 2.
La maison de Dorothée.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20h 35 Variétés : C'est du spectacle.
Thierry Le Luron, Line Renaud, Pierre-Jean Vaillard, Jairo, Mady Mesplé, le Golden Gate Quartet...
22 h 10 Magazine médical : Les jours de notre vie.
De l'œuf au nid : la stérilité féminine, par P. Desgraupes.
Premier volet d'une série de deux émissions ; celui-ci parle des deux grandes causes de stérilité : l'annovulation et l'obstruction des trompes... Leur traitement.
22 h 55 Document : Jacques-Henri Lartigue.
De F. Reichenbach.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset.
18 h 55 Tribune libre
Centre d'études et de réflexions Egalité et Liberté.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma 16 : « Au bout du chemin ».
De D. Martineau. Avec M. Cheminat, R. Benoit, C. Jade, S. Moati...
22 h Journal

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : la guerre de Troie (III) ; 8 h. 32, L'herméneutique permanente ou le Buisson ardent (III).
8 h. 50, Echec au hasard
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie.
11 h. 2, Fête de Noël orthodoxe (depuis la cathédrale orthodoxe St-Alexandre à Paris) : liturgie de Noël célébrée par S.Em. l'archevêque Georges ; Chants par les chœurs de la cathédrale, dir. M. Evetz, maître de chapelle.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : musique à Genève.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique, par Eliane et Sylvie Raynaud-Zurfluh.
14 h., Sons : les chanteuses funestes « Hard-rock ».
14 h. 5, Un livre, des voix : « Du miel pour les ours », d'Anthony Burgess.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : fatigue et hygiène de vie.
15 h. 2, Points d'interrogation : les grandes civilisations.
16 h. 20, Actualité : vers le contrôle de la fission nucléaire.
16 h. 50, Départementale : en direct de Pont-à-Mousson.
17 h. 32, Neuvièmes rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : concert Marc Monnet avec l'Ensemble de musique vivante, dir. Jean-Claude Pennetier.
18 h. 30, Feuilleton : « Histoire d'un grand amour », de Roland Menard.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche.
20 h., La musique et les hommes : « Don Juan » de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, les chœurs de l'Opéra de Vienne, direction Dimitri Mitropoulos (Festival de Salzbourg, 24 juillet 1956).
22 h. 30, Nuits magnétiques : 1970-1980.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Haydn chez les Esterhazy (Haydn, Varèse).
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Michel Portal, clarinettiste.
14 h., Microcosmos : Les études à l'étude (Jesselin) ; 14 h. 20 (et 15 h. 30, 16 h. 30, 16 h. 50), Le compagnon de l'après-midi : Bizet, suite de « l'Arlésienne » ; 14 h. 30, Kaléidoscope (Honegger et Bartok) ; 15 h. 40 (et 16 h. 55), Pêle-mêle infos ; 15 h. 45, Jeu des énigmes ; 16 h., Galerie de portraits : un couple de musiciens, les Danzi ; 16 h. 30, Musique ; 17 h., Feuilleton ; 17 h. 10, Haute infidélité : mixage précipité (Mansay, Jones, Parmegiani) ; 17 h. 30, Le royaume de la musique.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (Coltrane) ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences.
20 h. 30, Concert de musique de chambre : « Sonate pour piano n° 2 » (Ives) ; « Chellak, pour ondes Martenot, piano et percussions » (Tessier) ; « Points de rencontre pour ondes Martenot et percussions » (Chaynes) ; « Phobos » pour ondes Martenot, piano et percussions (Guinjoan), avec Jay Gottlieb, piano et le Trio Deslogères.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Mahler) ; 23 h., Les mémoires de la musique : Francis Poulenc.



TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 6 JANVIER

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est l'invité de R.T.L., à 18 heures.

MERCREDI 7 JANVIER

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine, président des clubs Perspectives et Réalités, et *Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du P.S., député du Territoire de Belfort, participent à l'émission « Duel » sur France-Inter, à 19 h. 15.

DANS UNE INTERVIEW A « TÉLÉ 7 JOURS »

M. Roger Gicquel confirme son départ du journal télévisé

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Télé 7 Jours* daté 10-16 janvier, M. Roger Gicquel, présentateur du journal télévisé de TF 1 depuis 1975, confirme sa décision de quitter cette fonction (*le Monde* daté 21-22 décembre). « *J'avais l'impression*, dit-il, *de tourner en rond. J'ai envie d'approfondir certains sujets. Je ne dis pas que je ne présenterai plus jamais le journal. Je ne veux pas jouer aux Maurice Chevalier. Le jour où des conditions satisfaisantes seront réunies, notamment au plan d'une nécessaire autonomie, je pourrai envisager un retour au journal télévisé.* » Après avoir affirmé que M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1 et M. Jean-Marie Cavada, nouveau directeur de l'information, lui ont instamment demandé de continuer à présenter le journal, il note, en revanche : « *Il est vrai que de récentes déclarations d'hommes politiques, du ministre de la culture et de la communication, de la commission de la qualité, concluant qu'une redéttarisation de l'information aboutissait à une désinformation, m'ont fait penser que je devenais un personnage gênant.* »

Il reconnaît qu'il s'est opposé à M. Henri Marque, alors directeur de l'information, sur l'importance à accorder à l'affaire des diamants de Bokassa. « *C'est vrai qu'en cette circonstance-là ma volonté a prévalu sur celle de mon supérieur hiérarchique*, ajoute-t-il. *J'affirme que nul ne me l'a reproché* a posteriori *à l'intérieur de TF 1, de même qu'aucune autorité politique ne s'est manifestée directement auprès de moi pour m'en faire grief.* »

Après avoir rendu hommage à M. Jean-Louis Guillaud qui, dit-il, « *sait « couvrir » ses collaborateurs* », il déclare : « *Les hommes politiques ont trouvé un terrain privilégié dans l'audiovisuel pour développer leur tactique d'invective, d'injures et de mépris. J'ai vu des confrères se faire quasiment insulter à l'antenne. Cela me révoltait. Si j'avais eu à subir de telles attitudes en public, je ne me serais pas laissé faire.* »

M. Gicquel affirme aussi qu'il ne s'est jamais « *senti bridé ou brimé sur TF 1* », qu'il lui est « *même arrivé, assez souvent, de dire non* », qu'il a été jusqu'à envoyer deux fois une lettre de démission au président de la société. « *Mais rien à voir avec une éventuelle entrave à ma propre liberté d'expression* », conclut-il.

En réponse aux questions portant sur l'avenir, M. Roger Gicquel a exprimé son désir de « *passer de l'autre côté de la caméra* » : « *écrire des poèmes, filmer* », et peut-être même chanter ses propres textes quand il aura « *cessé d'être un journaliste en vue* ».

D'après un sondage exclusif, *Télé 7 Jours*-Sofres réalisé parallèlement à cette interview, entre le 12 et le 17 décembre, 12 % approuvent le départ de M. Roger Gicquel, 46 % le désapprouvent, 42 % sont sans opinion.

M. François Desnoyers remplace M. Patrick Meyer comme responsable de Radio 7

La direction de Radio-France a annoncé lundi 5 janvier le remplacement de M. Patrick Meyer par M. François Desnoyers comme chef du programme de Radio 7, radio « thématique » pour les jeunes.

M. François Desnoyers, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, est âgé de vingt-cinq ans. Il a été journaliste à Paris-Normandie puis à FR3-Caen avant de collaborer à Radio-Mayenne depuis la naissance, en juin dernier, de cette station décentralisée de Radio-France. Il sera assisté d'Alain Guibard pour l'information, Gilles Chaumard pour l'animation et Carole Fay-Keller pour les relations extérieures, lesquels étaient déjà les collaborateurs de M. Patrick Meyer.

M. Patrick Meyer nous a précisé qu'il avait reçu lundi de M. Jean Izard, directeur général, une lettre, datée du 31 décembre 1980, l'informant qu'« *à la date d'expiration de* [sa] *lettre d'engagement prend fin* [sa] *collaboration à Radio-France* », soit le 31 décembre 1980. Cette décision intervient au terme d'un échange de lettres faisant suite à l'annulation, le 28 novembre dernier, par le conseil d'administration de Radio-France, d'une émission prévue sur Radio 7, avec la participation de Coluche (*le Monde* daté 30 novembre-1er décembre).

Le lendemain de cette annulation, M. Meyer adressait à Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général, une lettre dans laquelle il se disait « *consterné* » par cette mesure. « *Je crains*, écrivait-il, *que le discrédit porté à Radio 7 soit irréversible.* » M. Meyer demandait à faire jouer la « *clause de conscience* » admise dans la profession de journaliste (1). Dans sa réponse, Mme Baudrier soulignait que l'annulation de l'émission n'était pas « *une censure* », refusait l'application de la « *clause de conscience* », M. Meyer n'ayant pas été engagé comme journaliste et invitait le responsable de Radio 7 à tirer de cet incident « *les leçons de* [sa] *meilleure intégration dans la vie de Radio-France* ».

M. Meyer demandait alors qu'une nouvelle date soit fixée pour une émission avec Coluche, ce que Mme Baudrier refusait. Dès lors, comme nous l'a déclaré le président-directeur général de Radio-France, « *les deux parties n'ont pas pu arriver à trouver la coopération indispensable* ». Pour M. Jean Izard, M. Meyer « *ne s'est pas inséré dans une maison comme Radio-France* ».

M. René Marchand, délégué aux actions de développement et, à ce titre, responsable des sept radios locales ou thématiques, met en cause le comportement de M. Meyer : ses « *attitudes tendues* », sa volonté de poser tous les problèmes « *en termes de rapports de forces* », ses « *méthodes de commandement brutales* ». Il estime que l'affaire Coluche n'a été qu'un « *abcès de fixation* » et que les positions de M. Meyer « *rendaient impossible tout développement ultérieur* » de Radio 7. Pour donner à cette station son « *deuxième souffle* », il a, dit-il, recommandé à M. François Desnoyers de faire preuve d'« *ouverture* », d'« *ambition* » et de « *chaleur* ».

M. Meyer, pour sa part, déplore l'état d'esprit des responsables de Radio-France, dont l'unique souci est, selon lui, d'« *éviter de faire des vagues* » et que, paradoxalement, le succès de Radio 7, pense-t-il, « *dérange* ».

(1) L'article 29e du livre 1er du code du travail précise qu'une indemnité de licenciement doit être versée au journaliste, même si la rupture du contrat de travail est due à sa propre initiative, au cas où cette rupture est provoquée par « un changement notable dans le caractère ou l'orientation du journal ou périodique, si ce changement crée pour la personne employée une situation de nature à porter atteinte à son honneur, à sa réputation ou, d'une manière générale, à ses intérêts moraux ». M. Jean Izard nous a précisé qu'il avait proposé à M. Meyer une indemnité équivalente à deux mois et demi de salaire (pour une présence de dix-huit mois).

COVENT GARDEN ET LA VIDÉO

Covent Garden produira désormais des vidéo-cassettes et des vidéo-disques : l'Opéra de Londres vient, en effet, de passer un accord avec la B.B.C. et une entreprise privée spécialisée dans la vidéo. Le premier enregistrement a eu lieu le vendredi soir 2 janvier avec la participation de Placido Domingo, dans *les Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach.

Les enregistrements ainsi réalisés seront commercialisés à partir de l'été prochain, après une programmation à la télévision. Les bénéfices éventuels seront partagés entre les artistes, l'entreprise d'enregistrement et l'Opéra. « *Cependant, on ne pourra ainsi empêcher personne d'enregistrer ce qui se passe à la télévision*, a déclaré M. Robin Scott, responsable des enregistrements qui porteront le label « Covent Garden », en précisant que l'accord passé avec la B.B.C. n'avait rien d'exclusif et en soulignant les risques de piraterie professionnelle.

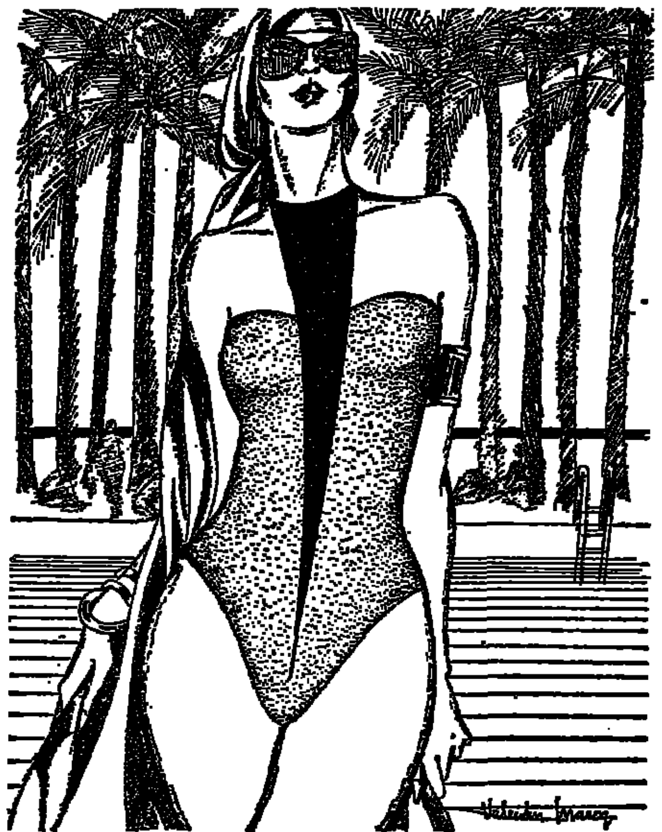
■ **Le matériel de Radio Uylenspiegel, radio libre d'expression flamande, a été saisi dimanche 4 janvier au mont Cassel. Les deux animateurs de la station ont été entendus par la police.**

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Au soleil de l'hiver

Les vacances d'hiver comportent de plus en plus un volet balnéaire, que ce soit en piscine dans les stations de sports d'hiver ou sur les plages africaines, antillaises ou polynésiennes. Les grands magasins rejoignent les spécialistes de la mode « croisière » en proposant des maillots toute l'année. De même, les couturiers participent à ce nouveau marché où Givenchy rejoint quelques grandes griffes à des prix abordables.



CHARLES JOURDAN : maillot nageur bustier à empiècement contrastant noué autour du cou, noir sur jaune en polyester et lycra. 275 F aux Trois Quartiers.

Certes, Eres lance toujours une collection complète de nouveautés pour ses adeptes longilignes, avec une garde-robe complète de plage et d'après-bain, savamment coordonnée. Rive gauche, Strea reçoit, dès décembre, sa gamme croisière, avec de beaux modèles des fabricants de la Côte d'Azur, tandis que Frank et Fils lui consacre aussi une place importante. Au Printemps, aux Galeries Lafayette et à la Samaritaine, comme aux Nouvelles Galeries et aux Dames de France dans les grandes villes de province, on trouve des maillots « nageurs », une pièce, pratiques et confortables, des grandes marques dont Jansen, Lidia, Resurel et Triumph entre autres.

Aux Trois Quartiers, la « mode-croisière est à dénicher au fond du rayon « Week-end ». Il comporte, dans les premiers prix, la série « Club Méditerranée » réalisée sur le thème du T-shirt, élaborée en robes cache-maillot, combinaisons-short, mini-robes, en tricot de coton blanc, coulissées à la taille, à décolleté bateau boutonné à l'épaule, toujours ornés du nouveau sigle géographique multicolore (de 130 F à 200 F). Parmi les séparables, en coton uni ou imprimé, les Mic-Mac ont beaucoup de chic.

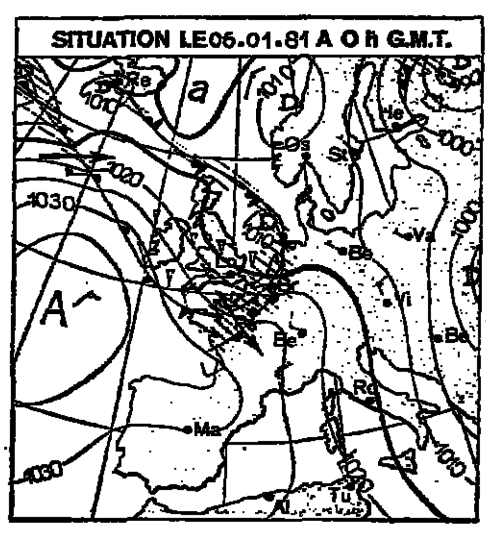
Le choix de maillots est important, avec les bons classiques habituels ainsi que des Charles Jourdan, Christian Dior, Yves Saint-Laurent, Nina Ricci ou Carven, en mélange de lycra et de polyester, brillants, dans lesquels on peut adapter des coques de soutien-gorge. Certains modèles vont jusqu'au 48. Toutes ces « une pièce » décolletées, en couleurs vives, deviennent bustiers du soir avec une large jupe.

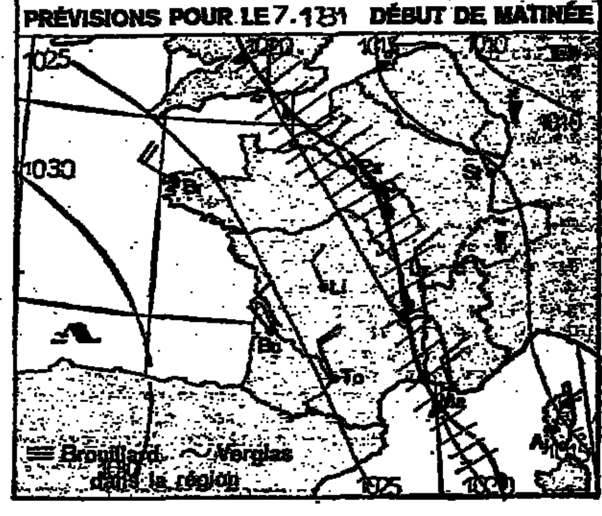
Mais la « mode-croisière » en haut de gamme, c'est l'affaire de Léonard, qui offre ici une garde-robe complète en superbes imprimés du T-shirt au maillot de bain, avec paréo et drap de bain assortis, ainsi que des modèles du soir (autour de 750 F le maillot une pièce à décolleté drapé).

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ ERES : 2, rue Tronchet ; Frank et Fils, 91, avenue Paul-Doumer ; Givenchy, 3, avenue George-V ; Stréa, 64, rue de Rennes.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 janvier à 0 heure et le mercredi 7 janvier à 24 heures :

Un flux de secteur nord-ouest persiste sur la France. Il apportera de l'air relativement froid qui circulera de la frontière belge aux Alpes et à la Méditerranée, d'une part, et, d'autre part, de l'air maritime plus doux circulant de la Bretagne et de la Normandie aux Pyrénées.

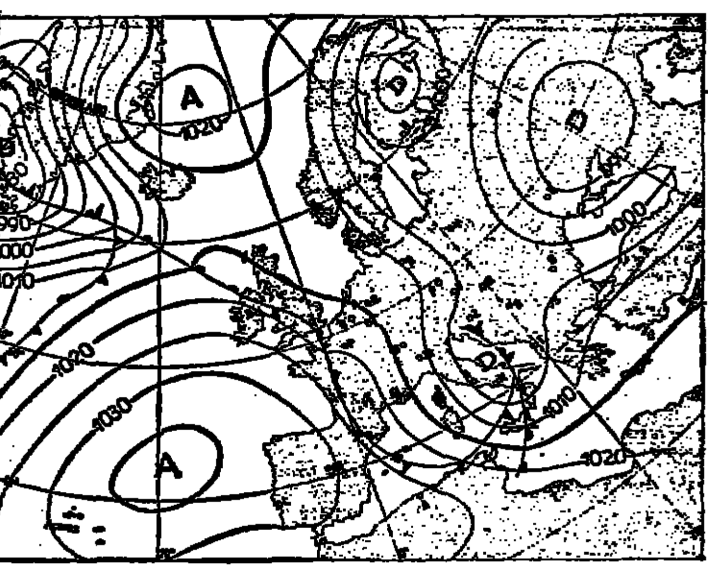
Mercredi 7 janvier, le temps sera médiocre en France et le ciel sera le plus souvent très nuageux. Il neigera par moments des Vosges au Jura, à l'est du Massif Central et aux Alpes et ces chutes de neige seront encore localement assez importantes sur les Alpes. Il pleuvra de la Normandie à la région parisienne et aux régions méditerranéennes, où des éclaircies apparaîtront toutefois l'après-midi. Plus à l'ouest, les nuages seront moins nombreux ; ils ne donneront que quelques faibles pluies ou des bruines intermittentes et des éclaircies se développeront du sud de la Bretagne à l'Aquitaine. Les vents de secteur nord-ouest resteront assez forts dans le Midi méditerranéen ; ils seront modérés ailleurs. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 6 janvier, à 7 heures, de 1 017 millibars, soit 762,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 14 et —1 degré ; Biarritz, 10 et 5 ; Bordeaux, 9 et 4 ; Bourges, 4 et 1 ; Brest, 10 et 6 ; Caen 6 et 4 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 4 et 0 ; Dijon, 4 et 0 ; Grenoble, 7 et —2 ; Lille, 4 et 1 ; Lyon, 4 et —1 ; Marseille, 7 et 2 ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 7 et 5 ; Nice, 13 et 3 ; Paris-Le Bourget, 5 et 1 ; Pau, 8 et 0 ; Perpignan, 9 et 6 ; Rennes, 7 et 4 ; Strasbourg, 5 et 0 ; Tours, 7 et 4 ; Toulouse, 7 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 degrés ; Amsterdam, 5 et 0 ; Athènes, 17 et 17 ; Berlin, 1 et —4 ; Bonn, 3 et —1 ; Bruxelles, 4 et 1 ; Le Caire, 17 et 10 ; Iles Canaries, 18 et 14 ; Copenhague, —2 et —11 ; Genève, 3 et —2 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 4 et 1 ; Madrid, 14 et —3 ; Moscou, 1 et —8 ; Nairobi, 22 et 11 ; New-York, —2 et —7 ; Palma-de-Majorque, 13 et 2 ; Rome, 12 et —2 ; Stockholm, —11 et —18.

PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



TEMPS PROBABLE DU JEUDI 8 AU DIMANCHE 11 JANVIER

Jeudi. — Du sud de la Bretagne à l'Aquitaine et au Roussillon, assez beau temps, frais le matin, avec vent de nord-ouest faible. Sur les autres régions, temps médiocre ou le devenant avec pluies précédées de neige sur les Ardennes, les Vosges, le Jura et les Alpes. Températures minimales : 0 degré dans le Nord-Ouest et l'Est, 3 à 5 degrés dans le Sud-Ouest. Températures maximales : 5 à 8 degrés dans le Nord, 10 à 12 degrés dans le Midi.

Vendredi. — Après des éclaircies matinales le long des Pyrénées et dans le golfe du Lion, le temps très nuageux à couvert qui recouvre la France gagnera le Sud avec chutes de neige sur les Pyrénées. Ciel devenant plus chargé, variable au nord de la Loire avec vents de nord-ouest.

Samedi. — Flux de nord-ouest froid sur toute la France. Temps variable avec éclaircies et nuages accompagné de giboulées de pluie et de neige. Vents de nord-ouest modérés à assez forts avec mistral. Températures minimales : 3 à 4 degrés dans le Nord, 5 à 8 degrés dans le Midi, 12 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.

Dimanche. — Persistance du courant froid de secteur nord, avec faibles gelées dans l'intérieur. Giboulées s'atténuant avec développement d'éclaircies de la Bretagne aux Pyrénées. Mistral persistant.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

UN COUP DE VENT D'OUEST ASSÈCHE VENISE

Venise. — Les Vénitiens, qui se plaignent continuellement des « hautes eaux », n'en croient pas leurs yeux : les canaux manquent d'eau. Certains sont à sec tandis que sur la lagune des taches de sable se multiplient.

Le niveau de la mer a baissé de 70 centimètres le 5 janvier, ce qui ne s'était jamais vu depuis de très nombreuses années.

Selon les spécialistes, ces « basses eaux » insolites sont dues au vent dit de Garbin, un vent d'ouest qui souffle avec force depuis dimanche sur Venise. Le phénomène a provoqué quelques difficultés pour la navigation, notamment dans les canaux du « centre historique » de la cité des doges. — (A.F.P.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 838

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■		■				
IV						■			
V						■			■
VI			■						
VII		■			■		■		
VIII						■			
IX			■						
X					■				
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Proust et Dumas, par exemple. — II. Personnage des légendes. — III. Avant de se mettre à table. — Naquit près de Genève. — IV Vache ou cheval. Donnent une ligne parfaite. — V. Est pris dans un sac. Abréviation. — VI Ses affaires prospèrent. Où nous ne voyons que du bleu. VII. Devant un chef unique. Note. — VIII. Se distingue dans les régates. N'est pas joli dans une grimace. — IX. Préfixe. Partie pour vingt-quatre heures. — X. Est offerte au bar. Enrichit. — XI. Roues ; Restaurants aux chefs nombreux.

VERTICALEMENT

1. Est plus ou moins noirci après avoir vidé son sac. — 2. Apporte des pointes pour parfaire un ouvrage. Quelques scrupules. 3. Préfixe. Précède le patron. Pronom. Interjection. — 4. Méchant, un homme les détruit. 5. Fond de réservoir. Orientation. Particule. — 6. Accompagne une citation. Haute lumière. Noir. — 7. Ses piqûres assoupissent. Dominicain. — 8. Préviennent une obstruction dans les boyaux. — 9. Unique, il est très commun. Possèdent un petit atlas.

Solution du problème n° 2 837

Horizontalement

I. Tabletier (voir ce mot). — II. Illisible. — III. Rien. Si. — IV. Et. Gosset. — V. Bedeau. Ce. — VI. O.E. Rhésus. — VII. U.S.A. Upas. — VIII. Se. Oise. — IX. Hé ! Pennon. — X. Diogène. — XI. Noyé. Esse.

Verticalement

1. Tire-bouchon. — 2. Alitées. — 3. Blé. As. Dy. — 4. Linger. Epie. — 5. Es. Oahu. E.O. — 6. Tissu-éponge. — 7. Ibis. Saines. — 8. El. Ecussons (voir ce mot). 9. Restes. Enée.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 JANVIER

« Basilique Saint-Denis », 14 h. 30, devant le porche principal (Approche de l'art).

« Le patrimoine », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Comédie-Française », 15 h., hall rez-de-chaussée de Beaubourg (Mme Hager).

« L'Opéra », 14 h. 30, devant l'entrée (M. P.-Y. Jaslet).

« De la fontaine des Saints-Innocents à la Croix du Trahoir » (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., devant la poste (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 16, rue Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

« Le Moyen Age », 15 h., place Paul-Painlevé (Visage de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 5 et 6 janvier 1981 :

UN DECRET

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine sur l'exonération réciproque des impôts et taxes dus par les entreprises de navigation aérienne, signé à Paris le 23 janvier 1979.

DES ARRETES

● Fixant la date d'ouverture de la campagne d'inventaire du degré de pollution des eaux superficielles

● Renouvelant les réserves nationales de chasse du Markstein (Haut-Rhin) et de la Petite-Pierre (Bas-Rhin).

CONFÉRENCES

15 h., salle du Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme S. Egler : « Picasso : époque bleue, époque rose ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Grandes heures de la civilisation anglaise : Henri VIII ».

18 h., amphithéâtre Descartes, Sorbonne, M. A. Minc : « Le langage informatique ».

19 h. 30, 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « Philosophie, psychologie, symbolisme » (Nouvelle Acropole).

19 h., Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephiha : « Bénédictions et malédictions en judéo-espagnol ».

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. R. Masson : « La fatigue » (L'Homme et la Connaissance)

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Les fonctions de l'esprit » (Psycho-Santé).

CONTRE LES « ABUS » DES POMPES FUNÈBRES

M. Guy Hérand, député U.D.F. de Seine-et-Marne, a, dans une question au ministre de l'intérieur, cité deux cas « *d'exploitation abusive de la mort par certaines entreprises de pompes funèbres* ». Un cercueil commandé en chêne et facturé comme tel était, en réalité, en contreplaqué. Après le décès d'un jeune homme, la « réduction » que justifiait l'exiguïté du caveau ne fut pas exécutée.

M. Hérand fait ce commentaire : « *Plus généralement, on constate que la législation en vigueur permet trop souvent que des intérêts privés profitent d'une manière éhontée de la douleur d'autrui. On peut parler d'un véritable « racket » lorsqu'on sait que des V.R.P. des entreprises en cause ont pu sillonner les rues de certaines cités à bord de véhicules équipés de radio-téléphone. Ils sont ainsi les premiers prévenus, les premiers arrivés sur place pour proposer leurs services aux familles.* »

Le ministre de l'intérieur, dans sa réponse du 19 décembre, a rappelé le rapport qu'il avait demandé sur ce sujet à M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat (*le Monde* du 29 octobre), et annonce son intention de mettre en œuvre trois genres de dispositions suggérées par ce rapport : « *l'élaboration de nouveaux cahiers des charges-types pour les services de pompes funèbres; l'établissement d'une carte professionnelle; l'assouplissement des dispositions législatives et réglementaires relatives au transport des corps, et à la création et à l'extension des cimetières* ».

BREF

EDUCATION

BOURSES DU SECOND DEGRÉ. — La direction des services académiques d'éducation de Paris informe que la date limite de remise des dossiers de demande de bourses nationales d'études du second degré est fixée au vendredi 30 janvier 1981.

Les élèves devront retirer et remettre leur dossier dûment rempli auprès du secrétariat de l'établissement qu'ils fréquentent (si l'établissement est habilité à recevoir des boursiers nationaux) ou auprès de la direction des services académiques d'éducation de Paris, 12-20, rue Curial, Paris-19e (division de la scolarité), tél. : 200-67-46.

FORMATION PERMANENTE

CONSEILLERS ET CADRES DE P.M.I. — Le CEFAGI, association créée sur l'initiative conjointe du ministère de l'industrie, de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et du Conseil national du patronat français, organise, du 26 janvier au 12 juillet 1981, un stage de formation pour dirigeants, ingénieurs, cadres et assimilés ayant une expérience de plusieurs années en entreprises et s'orientant vers les postes de conseillers et cadres dans les chambres de commerce et d'industrie, les organisations professionnelles, les cabinets de conseils, les entreprises.

★ Réunion d'information : le 8 janvier 1981, à 9 h. 30, au CEFAGI, 89, avenue Kléber, 75016 Paris. Tél. : 727-51-49.

ITALIEN « COMMERCIAL ». — La chambre de commerce italienne de Paris organise (à son siège), jusqu'au mois de mai 1981, des cours du soir de traductions techniques, commerciales et juridiques français-italien et italien-français, le lundi et le mercredi, de 19 heures à 20 h. 30. Les élèves doivent être âgés de seize ans minimum et avoir une très bonne connaissance de la langue italienne.

★ Secrétariat de la Chambre de commerce italienne, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 359-46-27.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs Informaticiens

Une société d'informatique, filiale d'un groupe industriel international, recherche des INGENIEURS INFORMATICIENS, diplômés d'une école d'ingénieurs (option informatique souhaitée) ou D.E.A. informatique, ayant 2 à 4 ans d'expérience en informatique pour

Assistance Technique Après-Vente

(Réf. ITC.1)

Interface technique avec la clientèle.

Soutien et assistance sur produits logiciels de base et d'application.

Lieu de travail : GRENOBLE, ROUEN, PARIS, TOULOUSE et LYON.

Assistance Technique Avant-Vente

(Réf. ITC.2)

Support technique du réseau commercial dans ses actions avant-vente (promotion de produits, réponse aux appels d'offres, etc...).

Lieu de travail : LILLE.

Support Technique Logiciel

(Réf. ITC.3)

Contrôle et suivi technique des produits logiciels nouveaux en clientèle, gestion technique des produits.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à



9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Mobil

recherche

pour ses **RAFFINERIES**
de l'HERAULT et de SEINE-MARITIME

ingénieurs de haut niveau

(X, MINES, CENTRALE PARIS, ARTS & METIERS, etc)

ENSPM appreciee — anglais indispensable.

Debutants ou avec 2 à 3 ans d'expérience.

Apres une formation de depart, des responsabilités leur seront rapidement confiées dans les services techniques, d'entretien ou de production. Leurs aptitudes leur permettront, ensuite, de progresser soit dans le raffinage, soit dans d'autres activités de la Société.

POSSIBILITES D'AFFECTATIONS TEMPORAIRES A L'ETRANGER.

Prière d'adresser sous référence 82.789 : lettre manuscrite, C.V. et photo à MOBIL OIL FRANCAISE, Service Central Recrutement, Tour Septentrion, 92081 PARIS-LA DEFENSE, CEDEX 9.



emplois internationaux emplois internationaux

MOTOROLA (SUISSE) S.A.

Motorola, a world leader in semiconductors, with its European Headquarters in Geneva, requires :

A MARKET DEVELOPMENT MANAGER

for the Radio-Television industry

This position, in the Strategic Marketing Group, involves identifying and supporting new business opportunities in the Home Electronics sector and making recommendations for new product developments.

Liaison with regional field sales, production and product design facilities will also be part of the job.

We are looking for someone with at least 5 year experience in semiconductor marketing, with a knowledge of the European TV market.

A COMMUNICATIONS MARKET DEVELOPMENT MANAGER

This is a challenging position requiring a highly motivated person having experience in the development of new semiconductor markets, at the European level.

Responsibilities will include the identification of new market opportunities, promotion of semiconductor products/systems and the development of appropriate market penetration strategies.

Liaisons with the regional sales offices, product design facilities and manufacturing plants will also be part of the job.

We are looking for someone with 3 to 5 year experience in semiconductor marketing, with a good understanding of the European Communications market.

For these two positions, qualification to degree level in electronic engineering or equivalent and perfect English are required.

The ability to communicate in French and/or German would be a distinct advantage, but is not mandatory.

A MARKETING SUPPORT SPECIALIST

Who will be in charge of a small but important section within our marketing organization.

The highly visible part of marketing has the function to create and devise data sheets, technical brochures and data books, as well as promotional material, such as press articles.

The successful candidate needs :

- to have an excellent understanding and feeling for the English language in an international context,
- a journalist/subeditor background with qualification in electronics,
- to be capable of his/her own composition (IBM composer), page layout and design.

Working knowledge of French would be an advantage.

If you meet the requirements of either of the above three positions and would like to work in a stimulating atmosphere of an international company, please write, enclosing Curriculum Vitae, to :

The Personnel Manager
MOTOROLA (SUISSE) S.A.
16, Chemin de la Voie-Creuse
1211 GENEVE 20
(Tel. : 99-14-97 or 99-14-76).

Nous créons une société de constructions mécaniques au Mexique

Nous sommes un important groupe industriel français : dans le cadre de nos activités internationales, nous créons au Mexique, dans l'état du Yucatan, une unité de construction d'équipements lourds. Nous recrutons le

responsable de la fabrication

Rattaché au Directeur de l'usine, cet ingénieur organisera la fabrication. Son service atteindra à terme un effectif de 300 personnes.
Outre l'établissement des budgets annuels, ce responsable participera à l'étude des procédés de fabrication ainsi qu'à la formation du personnel.

Cette mission particulièrement intéressante s'adresse à un Ingénieur Mécanicien (A & M, ECAM, IDN ...) ayant au minimum 5 ans d'expérience dans la conduite d'ateliers de constructions de mécanique générale, avec des compétences plus particulièrement orientées vers les techniques d'usinage (conventionnelles et C.N).

Le titulaire devra parler couramment l'Espagnol et prendra ses fonctions début Avril 81. Le poste est basé à proximité de Puebla.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 70593 M à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

LA FILIALE FRANCAISE
D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS
nous a confie la recherche pour son usine de STRASBOURG du :

chef du bureau méthodes

Il sera responsable :

- de la réalisation des gammes d'assemblage et de fabrication, de la definition des outillages;
- de la création du fichier informatique des gammes nouveaux produits et de la gestion par ordinateur des temps standards et plus globalement de l'utilisation de l'informatique au Bureau des Methodes;
- de la coordination et de l'organisation des travaux du Service Entretien;
- de la définition des projets investissements et travaux neufs de l'Usine.

Ce poste interessera un Ingenieur Mecanicien (AM - IDN - INSA ou equivalent) ayant deja un savoir faire et une experience de Bureau des Méthodes ainsi que de bonnes connaissances en informatique.
Il devra avoir le sens de «l'operationnel» et le goût de la négociation et du management, il animera une équipe de 30 personnes environ.
La pratique courante de l'anglais est rendue nécessaire par la frequence des relations avec les autres usines du groupe.



Ecrire au Cabinet Claude VITET en envoyant CV + photo au : 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS en indiquant la référence 8087.

Cabinet d'Etudes
Fiduciaires Comptables
région marseillaise

premier assistant contrôleur

32 ans mini - formation ESC ou equivalent

Ayant une bonne expérience de la fonction en cabinet d'expertise, il aura un rôle de conseil et de surveillance comptable auprès d'une importante clientele locale de PME-PMI

Intégré a notre équipe, il participera activement a notre développement

Adresser votre dossier de candidature sous ref 254 a

SVP RESSOURCES HUMAINES MARSEILLE
13001, 49 rue Grignan

NOUR SAOUDI LINE

Marine marchande
recherche
EXPERTS FINANCIERS
ADMINISTRATIFS
CONTROLEURS
connaissant relations ociales et maritimes entre pays arabes et l'Europe. Expér. intern. Anglais parlé.
Écr. KOKO SONAS, 13, avenue Pdt-Roosevelt, 94170 Le Perreux.

GROS SALAIRES

The University of Sydney

Department of French Studies

Poste à pourvoir : Maître de conférences

Les candidats (es) devront avoir les qualifications requises leur permettant d'enseigner la langue, et seront appelés (es) à participer à l'élaboration des cours de langue ainsi qu'à celle des cours de maîtrise en linguistique appliquée.

Une maîtrise de la langue comparable à celle d'un francophone serait souhaitable.

La préférence sera donnée aux candidats (es) titulaires d'un diplôme de 3e cycle ayant une bonne expérience de l'enseignement au niveau universitaire, et montrant une aptitude certaine à faire de la recherche, ainsi qu'à la promouvoir et à la diriger.

Tout intérêt marqué dans d'autres domaines des études françaises — y compris la « francophonie » — serait également apprécié.

Il s'agit d'un poste de titulaire qui pourrait cependant être attribué de façon provisoire pour une période initiale de 3 ans, la titularisation pouvant être accordée durant cette période.

La rémunération annuelle sera comprise entre $ 17,739 et $ 23,303 (Aust'n) p.a.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V., d'une liste de publications et des noms et adresses de trois personnes susceptibles de fournir des références devront être adressés, avant le 31 janvier 1981 à :
The Registrar
University of Sydney
N.S.W. 2006 - Australie
qui est en mesure de donner éventuellement tout renseignement complémentaire.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT

recherche

Pour son département Audit à Libreville (Gabon)

ASSISTANT

titulaire du D.E.C.S.
Deux années d'expérience Audit indispensable.
Avantages habituels expatriation.
Possibilité d'évolution de carrière en Afrique et en France.

Adresser C.V. et photo à M. JEAN ADRIAN s/réf. 203, 31, rue du Colisée, 75008 Paris.

UNE SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES
réputée surtout dans l'agro-alimentaire (CA 60 millions de F, plus de 50 % à l'exportation)
propose pour son AGENCE D'ALGÉRIE un poste de

CONDUCTEUR DE TRAVAUX CONFIRMÉ

Ce poste conviendrait à un candidat ayant de solides connaissances techniques (équipements, automatismes) et une pratique d'environ 10 ans des chantiers d'installations électriques industrielles.
Rémunération et avantages attrayants pour un candidat dynamique, organisateur et animateur.
Préférence sera donnée à candidat libre rapidement.

Lieu de travail : ALGER.

Écrire sous référ. GO 332 AM
E.T.A.P. 4, rue Massenet, 75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE.

ATTENTION :
Au Pairs Urgently required for families in London and suburbs, short/long term. No fees
ALLWAYS AU PAIR AGENCY,
18 DONNINGTON ROAD,
KENTON, MIDDX,
ENGLAND.

GROUPE AGRO-INDUSTRIEL
recherche pour société Afrique-noire francophone

DIRECTEUR D'EXPLOITATION ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Contrat expatrié en famille
Couverture sociale C.R.E.

Envoyer curriculum vitae et photo, sous référence 5292, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

ESSO REP

recherche pour sa Direction Exploration

UN AGENT TECHNIQUE DE PERMITAGE

dans le cadre des opérations géophysiques menées par ESSO REP en France métropolitaine

FONCTIONS ESSENTIELLES :

- contacts avec les autorités locales,
- consultation du cadastre,
- obtention des droits de passage des équipes sur les propriétés privées.
- évaluation contradictoire des dégâts de passage éventuels.

Ce poste conviendrait à candidat dynamique, ayant le sens de la négociation et des contacts humains
Une expérience précédente dans le domaine de la géophysique en tant que topographe ou calculateur sur mission sismique serait appréciée.

Envoyer lettre avec curriculum vitae et prétentions à : ESSO REP, Chef du Personnel, B.P. 150 33321 BÈGLES cedex.

Important groupe industriel de fabrication de peintures de bâtiment et de produits de droguerie
recherche pour CASABLANCA

UN COLORISTE

Le poste pourrait convenir à un technicien chimiste, débutant ou possédant une à deux années d'expérience et ayant des qualités de ténacité et de persévérance.
Poste d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et salaire actuel ou souhaité au n° 7.622 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR PHYSICIEN

Pour développement de méthodes et moyens d'essais détaché labo spatial Pays-Bas.

Expérience en thermo-dynamique électronique, acquisition et traitement de mesures.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. N° 83.140 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

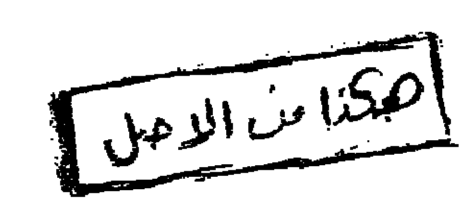
CENTRE DE RECHERCHE BRETAGNE
recherche :

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONICIEN

Connaissance mini-systèmes HP + Fortran indispensable, pour Exploitation système informatique (préparation, maintenance et mise en œuvre de systèmes embarqués).

Bonne expérience professionnelle.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 82.569 Contesse Publicité, 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Futur directeur d'usine — Mines, Centrale, A.M.

Métallurgie des aciers spéciaux — 200.000 +

Important Groupe Français en fort développement recherche pour une de ses filiales, proximité Besançon, un Ingénieur de haut niveau.

Une des premières sur son marché, la Société (effectif 300 - CA 130 M) animée par une équipe nouvelle s'est engagée dans un important programme d'investissement, d'amélioration de son organisation, de modernisation de ses méthodes, de production et de gestion dans le domaine industriel comme dans le domaine social. Pour mettre en œuvre cette politique et assurer ainsi son développement, elle recherche un Ingénieur de « caractère », âgé de 35 ans environ, ayant déjà occupé un poste de responsabilité dans une industrie du travail à chaud du métal.

Dans une première phase Directeur de la production, il aura pour tâche d'animer ses équipes, de les aider à évoluer, de participer étroitement à la gestion, au développement de l'outil de production, pour accroître la productivité et porter la compétitivité de la société à un niveau international.

Bras droit du Directeur Général, il sera assisté par des chefs de service, excellents techniciens dans leur spécialité; il disposera du ferme soutien sur place d'une Direction jeune et très proche des problèmes; enfin de l'appui d'un Groupe dynamique, qui pratique une gestion rigoureuse axée sur l'efficacité et une politique de large autonomie pour ses filiales.

A très court terme, il est appelé à prendre la direction complète de l'Usine et ultérieurement à poursuivre sa carrière dans le Groupe : direction de division.
Nous recherchons un homme d'animation, de gestion, de productivité, un « manager » de tempérament, plus qu'un Métallurgiste de haute qualification.

Résidence dans région très touristique.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 2714 M à D. DANGER
65, Avenue Kléber - 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

Directeur marketing — 200.000 F + +

Ingénieur haut niveau — X, ECP, SUPELEC, TELECOM.

En expansion de 20 % par an, notre société a acquis en 20 ans, grâce à l'originalité de ses produits, une position de leader en France et dans les pays en développement sur le marché des accessoires se rapportant aux

TECHNIQUES MODERNES DE LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE

Elle poursuit sa croissance en élargissant ses marchés à l'étranger et en intensifiant les recherches de diversification d'une part et de renouvellement constant de ses produits d'autre part. Pour accompagner ce développement et assurer l'avenir, elle recherche son Directeur du Marketing.
Ingénieur de haut niveau technique, il aura une double responsabilité :

1) supervision et animation du service Recherche et Développement, diversification des produits, évolution de l'outil de production, choix des investissements...

2) prise en charge du marketing : négociations permanentes avec E.D.F., évolution et étude des produits en fonction des besoins, relations techniques avec les pays étrangers.

Une expérience de lignard acquise dans une société travaillant avec E.D.F. ***serait particulièrement appréciée. Anglais indispensable.***

Bras droit du Directeur Général au siège (proximité Limoges), il fera partie du Directoire.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 2711 M à D. DANGER
65, avenue Kléber 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

deux ingénieurs

Importante société d'ingénierie spécialisée dans l'électronucléaire recherche 2 Ingénieurs
- Mécanicien (réf 6050 M)
- Electronicien (réf. 6055 M)

Ils seront chargés de concevoir et d'appliquer des systèmes d'intervention tels que : contrôles non destructifs, commandes à distance, soudures, usinage de gros équipements mécaniques et électromécaniques.

Leur fonction sera la suivante :
- préparation des essais avant réalisation sur le site.
- conception des prototypes, suivi des sous-traitants et réalisations des maquettes en hall d'essai
- développement de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux outillages.

L'évolution de leur situation leur permettra de prendre en charge une intervention complète sur le site. Ingénieurs diplômés, nous leur demandons une première expérience si possible au niveau du montage et de la mise en service de gros équipements ou installations complètes.

Basés à Lyon, ces postes impliquent quelques déplacements.

Envoyez CV, lettre manuscrite et photo sous réf. correspondante à rscg carrières, 64 rue La Boëtie 75008 PARIS qui transmettra rapidement.

Lyon

rscg carrières

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
HF

180000 F — METZ

Une Société industrielle en expansion, tournée résolument vers l'exportation (+ 60% du CA) recherche son Directeur Administratif et Financier.

Ce poste est rattaché à la Direction Générale.

Il sera responsable de la mise en place d'un système de gestion informatisé; ses fonctions comprendront entre autres la définition et le suivi des relations bancaires, la mise en place des financements à l'exportation.

Une expérience analogue réussie ainsi qu'une personnalité affirmée constitueront des atouts. DECS souhaité.

Adresser votre candidature sous réf. 12333 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Fonction achats
Gestion des stocks

Formation supérieure — Normandie

Filiale d'un important groupe français dont les diverses activités sont axées sur l'énergie, notre société (CA 135 MF - effectif 150) est devenue en 20 ans leader sur le marché français pour le négoce des

produits d'isolation.

Notre stade de développement et nos perspectives nous conduisent à mettre en place des structures nouvelles et à rechercher un spécialiste des achats, âgé de 35 ans minimum, de formation commerciale supérieure et ayant environ 10 années d'expérience dans une fonction similaire.

En accord avec nos directeurs d'agence, chacun responsable de ses achats et de ses stocks, il devra d'une part mettre en place un outil de gestion centralisée des stocks et en assurer le suivi, d'autre part rechercher de nouveaux fournisseurs et négocier certains marchés pour l'ensemble de la société.

Collaborateur direct du Directeur Général d'une société jeune et dynamique, le titulaire du poste pourra voir ses responsabilités évoluer dans la société ou le groupe.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 2710 M à D. DANGER
65, Avenue Kléber 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

METALLURGIE CENTRE

La filiale d'un important Groupe métallurgique, fabriquant des alliages de hautes technicités, recherche pour son activité
TREFILERIES

ingénieurs production

de formation supérieure (A.M. ENSI de Mécanique . . .) débutants ou ayant acquis une première expérience en Fabrication (production ou transformation de métal).
Après une première période d'intégration, ces Ingénieurs prendront en charge des responsabilités qui seront fonction de leur compétence et de leurs aspirations.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 822 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Futur Directeur — 180.000 F

Materiels thermiques et sanitaires

Une société normande (CA 50 MF - 2 Agences principales) distribuant en gros des appareils thermiques et sanitaires recherche son futur Directeur.

Dans un premier temps la fonction consistera à gérer les stocks et à surveiller les approvisionnements et les magasins. Par la suite, répondant devant la direction, le titulaire sera chargé de proposer la politique générale, de la faire appliquer, de coordonner les actions entreprises et de veiller à la bonne marche de la société.

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, si possible de formation commerciale supérieure, aura acquis, dans une société de distribution appartenant à ce secteur, une expérience similaire.

Le poste est situé dans une grande ville de Normandie.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2713/M à Ph. VINCHON
65, Av. Kléber - 75116 Paris.

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*



Filiale française d'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous libérons, par promotion interne, une opportunité de carrière pour un

Jeune Cadre Financier
(HEC - ESSEC - ESCP)

Basé à Strasbourg au siège de notre unité de fabrication (600 personnes), il consolidera son expérience professionnelle (± 2 ans) dans le **CONTROLE DE GESTION**, par l'élaboration et le suivi des plans, budgets et tableaux de bord, la détermination des standards et la réalisation d'études financières ponctuelles.

Outre les compétences techniques liées à la fonction, il lui sera demandé la manifestation d'aptitudes réelles à la communication pour l'assistance et le conseil spécialisés à l'encadrement supérieur, ainsi que la pratique courante de l'anglais dans ses relations avec la société-mère américaine.

Les perspectives de carrière, la rémunération et les avantages sociaux offerts peuvent être considérés comme particulièrement attractifs.

Nous vous remercions de faire parvenir votre dossier complet au Département du Personnel, à l'attention de Madame A. GAERTNER, qui vous garantit réponse et discrétion - **ELI LILLY** - Zone Industrielle - 67640 FEGERSHEIM.

MEDIA BK

Chaffoteaux et Maury

SAINT-BRIEUC

Ce groupe français solide à forte capacité d'innovation, crée dans sa principale unité de production (2000 personnes) les postes suivants :

directeur administratif et gestion

Adjoint direct du Directeur de l'usine, sa mission est de prévoir, d'organiser et de contrôler la gestion industrielle.

Cette importante responsabilité recouvre les fonctions suivantes : comptabilité paie et fournisseurs, prix de revient, choix des investissements, inventaire, informatique, et procédures administratives.

Cette situation conviendrait à un homme de 32 ans au moins, diplômé d'ESSEC, ESCP, ESCAE, Gestion, ayant une expérience approfondie des méthodes modernes de gestion budgétaire, de comptabilité et d'informatique, acquises dans une société importante. **(Réf. SG 110-M)**

chef du service des méthodes

Dépendant directement du Directeur de l'usine, sa mission est d'améliorer la productivité des 5 ateliers spécialisés.
Cette responsabilité comporte diverses fonctions : amélioration des conditions de travail, gammes, nomenclatures, modes opératoires, outillages, organisation technique et administrative des ateliers, manutention, évaluation des temps.

Il faut pour ce poste d'avenir un ingénieur AM ou équivalent, possédant 12 à 15 ans d'expérience d'organisation des fabrications en mécanique de série (automobile, électro-ménager, etc.). **(Réf. CS 111-M)**

Adressez votre dossier complet en précisant bien la référence avec curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo, rémunération souhaitée, à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature. Réponse assurée.

GEMO



ALSTHOM-ATLANTIQUE — REGION OUEST

AUTOMATISMES
ingénieur

responsable des contrats du service automatisme.

Diplômé, 3 ans d'expérience dans le développement et la mise au point pratique de systèmes d'automatismes industriels. Expérience informatique appréciée. Anglais indispensable, allemand souhaité.
Ce poste requiert **qualités de gestionnaire et esprit d'équipe.**

Faites parvenir CV détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous référence **101 M** à

Agnès Carp
18, avenue Parmentier 75011 Paris
qui prendra rapidement contact avec vous



Cofran
LUBRIFIANTS

RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous transformons et commercialisons des produits chimiques et pétroliers appliqués à la lubrification pour l'Automobile et l'Industrie. Nous recherchons notre « Responsable Recherche Développement ». Directement placé sous l'autorité de la Direction Générale, il sera responsable d'un laboratoire de 6 personnes et devra assurer dans le cadre d'un budget la mise en œuvre des programmes de Recherche et Développement en coordonnant tous les moyens scientifiques du Groupe - autres laboratoires régionaux et sous-traitance - Il effectuera la prévision et la gestion de ses coûts et se tiendra en rapport avec le Marché par les liaisons avec nos technico-commerciaux et les utilisateurs. Il participera à la définition technique des programmes et à la politique « Produits ».
Nous recherchons un INGENIEUR CHIMISTE de formation ENSC, complétée, si possible, par l'ENSPM et justifiant d'une première expérience en matière de développement dans ce type de produits. Un bon niveau d'anglais technique est indispensable. Ce poste, basé à LA ROCHELLE, demande une concertation fréquente avec le staff à Paris ainsi qu'avec les autres établissements régionaux.
Adresser lettre manuscrite et CV en précisant votre niveau actuel de rémunération sous réf. 201 à

CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

LES TRÉFILERIES ET ATELIERS DE COMMERCY
recherchent un INGÉNIEUR MÉCANICIEN

âgé de 30 ans environ, ayant déjà travaillé dans un Bureau Méthodes, pour conduire l'automatisation des ateliers de fabrication. Anglais écrit et parlé souhaité. Faire acte de candidature avec curriculum vitae complet et références professionnelles à Tréfileries et Ateliers de Commercy, B.P. 89 - 55200 COMMERCY.

E. F. C. I. S.

Circuits Intégrés MOS
offre au sein du groupe
Assistance TRI PRODUCTION
plusieurs postes

maintenance de testeurs automatiques

UN RESPONSABLE DE L'EQUIPE
Niveau Ingénieur

DES TECHNICIENS ELECTRONICIENS

Postes à pourvoir à GRENOBLE.
Adresser CV + lettre manuscrite à E.F.C.I.S.
Service Recrutement Formation
B.P. 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

nucléaire
responsable de formation

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), filiale du groupe CEA, va doubler les effectifs de son établissement de LA HAGUE (proximité de Cherbourg) spécialisé dans le retraitement des combustibles nucléaires. Pour faire face à ce passage de 1300 à 2500 agents, la Direction du Personnel recherche un Responsable de la Formation. Chargé de la gestion de l'ensemble des actions de formation, il analyse et recense les besoins de l'usine, propose des objectifs, programme le plan de formation, anime certaines actions et en assure le suivi. Cette création de poste conviendrait à un diplômé de l'Enseignement Supérieur (juridique ou commercial) expérimenté depuis 3 ou 5 ans dans la fonction. En raison du développement rapide de la Société, il existe des possibilités certaines d'évolution dans les différents domaines de la fonction Personnel.

Si ces perspectives vous intéressent adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 81.03-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

nucléaire
CHIMIE
jeunes ingénieurs ou universitaires

Dans le cadre de son expansion, la Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA) filiale du Groupe CEA, recherche pour son établissement de La Hague situé à proximité de Cherbourg deux jeunes Ingénieurs Chimistes. Intégrés au service Laboratoires de la Direction des Services Techniques, ils seront chargés de répondre aux problèmes d'analyse et de contrôle chimique liés à la production. Dans un premier temps ils assisteront le Chef du Service Laboratoires en participant aux différentes actions de ce service (travaux d'analyse, études techniques, études de rentabilité...) afin d'acquérir la connaissance et l'expérience leur permettant de prendre à terme la responsabilité d'une unité de production. Ces postes conviendraient à de jeunes Ingénieurs (Ecoles Nationales Supérieures de Chimie : Rouen, Marseille...) ou universitaires (3e cycle), débutants ou ayant 1 ou 2 années d'expérience en milieu industriel.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 81.01-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

Le responsable de la Promotion de nos Ventes (Direction Marketing, Département Actions Commerciales) recherche un jeune cadre pour lui confier la responsabilité d'

ACTIONS PROMOTIONNELLES
Mailing et Radio

Créatif, il devra étudier et concevoir les opérations à lancer (thème, style, ton), dans le cadre de notre politique commerciale.

Il saura faire preuve de la rigueur nécessaire à leur bon déroulement (Coordination avec l'Agence de publicité, les Medias, les services internes Redoute) et à l'analyse qualitative de l'impact sur notre clientèle.

Ce poste, qui peut permettre une évolution intéressante, sera confié à un jeune Sup de Co (ou équivalent) ayant acquis deux à trois ans d'expérience sur ces problèmes en Entreprise ou en Agence.

Lieu de travail : ROUBAIX.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre, photo, CV. et prétentions) sous référence 81.11.24 à LA REDOUTE
Direction du Personnel
Division Cadres
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

La Redoute

MERLIN GERIN

recherche pour ses unités de **GRENOBLE** et environs

plusieurs techniciens d'administration des ventes export

Ils seront chargés :
- d'assister les services commerciaux dans la négociation et la réalisation des contrats
- préparer les dossiers de financement
- gérer les garanties Coface
- assurer la facturation et le transit.

Les candidats devront avoir :
- - BTS Commerce international
  - DUT Gestion des Entreprises
  (ou niveau équivalent) avec de bonnes notions comptables
- une expérience professionnelle de plusieurs années dans la fonction ou dans les Services Export d'une banque
- aptitude à l'encadrement d'un groupe
- bonne maitrise de la langue anglaise.

Candidatures auprès MERLIN GERIN
Service D.A.T. - M.C.M.
38050 GRENOBLE CEDEX.

La société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour sa division Marketing

UN RESPONSABLE DE PROMOTION

Il devra remplacer rapidement le titulaire actuel promu à un autre poste au sein de la division marketing.

Il sera chargé :
- d'élaborer en liaison avec les agences les opérations de promotion des ventes : définition du budget par opération, suivi et gestion de ces budgets ;
- de superviser les travaux d'éditions et de fabrication : catalogues, dépliants, affiches, matériel de PLV... ;
- d'organiser des manifestations : salons, foires, conventions...

Le candidat aura un esprit créatif et souple, le sens de l'organisation et de la gestion des affaires avec des qualités de vendeur et d'acheteur.

Une expérience professionnelle chez un annonceur ou une agence de publicité est exigée ; l'expérience du milieu automobile est appréciée.

Le poste est situé à VILLERS-COTTERÊTS avec de nombreux déplacements de courte durée en province.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62, 02600 Villers-Cotterêts, sous référence PPV/130.





HAVAS CONTACT

REGION RHONE-ALPES

Une importante entreprise industrielle filiale de l'un des tout premiers Groupes français réalisant un chiffre d'affaires de 350 millions dont 50 % à l'export, recherche un

CHEF DE PRODUIT

Cet homme de marketing, participera avec la Direction Générale à l'élaboration de la politique de vente.
Il assurera par ailleurs des contacts à haut niveau avec les grands clients et les organismes professionnels.
La formation sera celle des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce.
Sont indispensables :
- un acquis démonstratif d'au moins 5 ou 6 ans en marketing ou vente de produits industriels.
- la pratique courante de l'allemand et de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, CV à Nº 12498
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

ENTREPRISE INDUSTRIELLE IMPORTANTE
Notoriété européenne rech. pour son Service DÉVELOPPEMENT INDUSTRIALISATION 250 km SUD PARIS

PROJETEUR
SPÉCIALISÉ APPAREILLAGE ÉLECTROMÉCANIQUE

Homme de planche et de réflexion, il est capable, à partir de spécifications générales, de CONCEVOIR DES PRODUITS ORIGINAUX ET INDUSTRIALISABLES

EXCELLENTE OPPORTUNITÉ
pour un PROJETEUR confirmé en
INTERRUPTEURS DISJONCTEURS CONTACTEURS
de participer à un programme important et passionnant

Lettre manuscrite, C.V., prétentions, sous nº 80-18, à J. ROUSSEAU 2, bd Pereire, 75017 PARIS, qui transmettra.

Importante Société de Transports Maritimes, rech. pour son siège social MARSEILLE : Diplômé Ecole Supérieure de Commerce, anglais courant, allemand souhaité, dégagé O.M.
Adr. C.V., photo et prétentions s/nº 874.228 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dispose bourse industrie pour thèse docteur-ingénieur. Thème : Latex, adhésion. Ecr. G. MEYER, Ecole d'Application des hauts polymères, 4, rue Boussingault, 67000 Strasbourg.

Pour un département du Val-de-Loire, recherchons

UN ANIMATEUR CULTUREL

28 ans environ, expérience ; lettre manuscrite, C.V. et photo, demande à adresser à HAVAS ORLÉANS, qui transmettra, nº 717830.

AIRWICK INDUSTRIE

Région POITIERS

Société de Production et de Commercialisation du groupe

CIBA - GEIGY

(Désodorisants - Insecticides - Nettoyants pour sols)

350 personnes environ - CA 150 millions de Francs

recherche

Ingénieur CHEF DE FABRICATION

Rattaché au directeur technique, il sera responsable dans un premier temps :
- d'organiser et gérer plusieurs ateliers de fabrication et conditionnement
- d'étudier et mettre en application les programmes d'amélioration de la productivité
- d'animer une équipe de 100 personnes environ.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur possédant une première expérience industrielle, un tempérament dynamique, le sens et le goût du commandement.
S'il possède en plus les qualités d'un gestionnaire rigoureux, il pourra évoluer rapidement à l'intérieur de notre groupe.
Anglais apprécié.

Adresser CV + photo + prétentions à
Madame MONTEIL Département du Personnel
2 & 4 rue Lionel Terray
92506 RUEIL MALMAISON CEDEX

OFFRES D'EMPLOIS

directeur du personnel et des relations sociales 180.000 F+

Notre entreprise fabrique et commercialise des produits de 2ème transformation destinés à l'industrie alimentaire. Notre CA, 500 M de francs et notre effectif, 500 personnes font de l'entreprise le leader de son secteur d'activité. Aujourd'hui nous recrutons notre homme "Personnel". Nous lui demanderons de participer en liaison avec la Direction Générale, à la définition de la politique sociale et d'en mettre en œuvre les applications, notamment en ce qui concerne l'administration du personnel, les relations sociales, la rémunération, l'information, la gestion prévisionnelle du personnel. Nous souhaitons que ce nouveau collaborateur, diplômé de l'enseignement supérieur, possède une très solide expérience de la fonction, acquise si possible dans l'industrie chimique ou métallurgique, qu'il puisse à la fois être le conseil de la Direction Générale et diriger les services qui lui sont rattachés. Le poste est à pourvoir à PARIS.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 55380 M à notre Conseil - 61, bd Haussmann - 75008 PARIS - Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

BANQUE SPÉCIALISÉE dans le crédit immobilier

RECHERCHE

POUR SON AGENCE DE **TOULOUSE**

UN RESPONSABLE GESTION ET ADMINISTRATION

- Il aura pour mission de gérer et d'assurer le suivi des crédits dans les meilleures conditions de risque et de rentabilité.
- Une expérience d'au moins 5 ans dans cette activité est indispensable ainsi qu'une personnalité affirmée.

RÉMUNÉRATION ANNUELLE : 80.000/100.000 F

Adresser curriculum vitae et photo sous le nº 1.527 à PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 PARIS, qui tr.

Importante société région Rouennaise, activités : études, ateliers, chantiers. Effectif : 1.000 pers. recherche

CHEF DU PERSONNEL

Responsable de la gestion du personnel.
- Dossiers, registres, rémunération, statistiques.
- Recrutement, accueil et fin de carrière.
- Relations avec services de la main-d'œuvre, Sécurité sociale, régime de prévoyance et organismes professionnels.

Il devra connaître parfaitement la législation sociale afin d'assister la direction dans ses relations avec le personnel et ses représentants.
Homme de terrain, il devra disposer d'une expérience confirmée (5 ans) dans un poste similaire et avoir un bon contact humain.

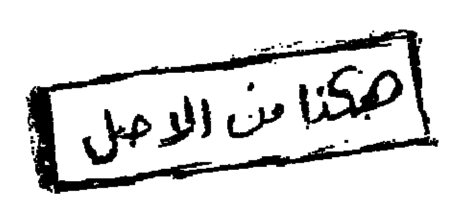
Adresser C.V., photo et prétentions s/nº T 24547 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 750002 Paris.

GEVAERT AGFA-GEVAERT
DIVISION EQUIPEMENT DES ENTREPRISES
recherche pour son département MICROGRAPHIE

INGENIEUR COMMERCIAL

Son rôle sera de vendre des systèmes COM (imprimante cathodique sur microfilm) en sortie d'ordinateurs.
Il négociera à haut niveau et adaptera les possibilités de ce système aux besoins d'une clientèle diversifiée (Grandes Entreprises, Administrations, Banques ...).
Il assurera le suivi commercial des installations faites auprès des clients.
Il doit avoir : — une réelle expérience de la vente, — une bonne connaissance générale de l'informatique, — une pratique de l'anglais souhaitée.
Secteur d'activité : Paris et Province (déplacements de courte durée).
Résidence Paris.

Envoyer lettre manuscrite avec CV et rémunération actuelle à
AGFA-GEVAERT - SFEP (référence IC)
8 rue Ampère 78390 BOIS D'ARCY. Discrétion absolue.



Gestion du Personnel
3 postes dans une société performante

Le Directeur des Affaires Sociales de la filiale française d'un groupe pharmaceutique de tout premier plan, recherche 3 COLLABORATEURS DE QUALITE.

Chef du Personnel

Il se verra confier la gestion du personnel (400 personnes) d'un établissement situé à RIOM (près de CLERMONT-FERRAND)

Il assistera la hiérarchie dans l'évolution des rémunérations et des carrières, participera à la politique sociale mise en place pour le groupe.

Agé de 30 ans minimum, le candidat retenu justifiera d'une formation supérieure et d'une expérience de 4 à 5 ans dans un poste similaire. (Réf. CP-M)

Chargé d'Etudes

Il participera à l'évolution de la politique sociale et salariale de la société.

Il prendra également une part active aux enquêtes et études chiffrées et sera chargé de la mise à jour des tableaux de bord.

De formation supérieure, le candidat retenu possèdera 1 à 2 ans d'expérience.

Pour ce poste basé dans un premier temps à CLERMONT-FERRAND, un retour à PARIS peut-être envisagé à court terme. (Réf. CE-M)

Animateur de Formation

Son rôle sera d'animer des stages de formation au management et aux relations humaines, etc... aussi bien au siège social (encadrement, personnel administratif et force de vente) que dans les usines.

Ce poste basé à PARIS implique des déplacements dans la région de CLERMONT-FERRAND.

De formation supérieure (orientée vers les sciences humaines), le candidat retenu aura une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine industriel. (Réf. AF-M)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en indiquant la référence du poste choisi à Jean LHUILLIER, Directeur des Affaires Sociales - MERCK, SHARP & DOHME CHIBRET - 3, Avenue Hoche 75008 PARIS.

MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET

MÉDIA PA

ORGANISME PROFESSIONNEL
QUARTIER PARC MONCEAU
recherche
pour son service des questions sociales

COLLABORATEUR-ASSISTANT

Profil :
- Licence en droit obligatoire avec connaissances approfondies du Droit du travail.
- Expérience professionnelle dans service du personnel ou juridique indispensable (au minimum 5 ans).

Activités :
- Rédaction d'informations à l'usage des adhérents, réponses à lettres et conseils par téléphone.
- Etudes juridiques.
- Participation à certaines négociations paritaires.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 9614 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

SOCIÉTÉ de VENTE et SERVICES

EN FORTE EXPANSION
filiale de société américaine
liée au secteur des composants électroniques
RECHERCHE

son responsable de la comptabilité - D.E.C.S.

ayant travaillé dans compagnie internationale anglo-saxonne, parlant anglais. La personne désignée aura :
- la responsabilité de toute la comptabilité ;
- devra diriger une personne et être en contact étroit avec unités de production en France et aux Etats-Unis ;
- devra être en mesure, au bout de quelques années, d'assumer hautes responsabilités au niveau européen.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à M.R.C., 23, rue de Fontenay, 92340 BOURG-LA-REINE.

OBJECTIFS CONSEIL PARIS 20

RECHERCHE

DES INGÉNIEURS CONSEIL

— LEUR MISSION :

- **CONCEVOIR :**
Mettre au point des outils de gestion « aide à la décision » dans de grandes organisations publiques, parapubliques ou privées.
- **AGIR :**
Donner à ces organisations les moyens d'utiliser efficacement les outils proposés en conduisant une véritable action sur le terrain, mise en place de structures nouvelles, animation de groupes.

— LEURS QUALITÉS :

Ayant au moins un an d'expérience, ils devront posséder :
- un esprit d'analyse et de synthèse très développé ;
- Une volonté d'adaptation à des sujets très variés ;
- Des qualités d'animation et de pédagogie.

Envoyer curriculum vitae, photo, prétentions, date de disponibilité à OBJECTIFS CONSEIL, 160, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

---

diriger une de nos succursales

PARIS/PROVINCE — 160.000 F +

Des produits nouveaux, une avance technologique reconnue, et des hommes déterminés nous ont permis d'être le premier producteur européen de matériels et d'équipements pour la bureautique et l'informatique. Pour poursuivre et intensifier ce développement, nous avons besoin d'hommes nouveaux qui prendront la direction de succursales spécialisées dans l'un des domaines suivants :

- matériel de bureau (Réf. 1123)
- informatique de gestion (Réf. 1124)

Véritable patron de sa succursale, le Directeur est chargé de commercialiser nos produits auprès des entreprises. Il définit les actions de vente et assure la gestion de son centre en veillant au développement de son chiffre d'affaires. Il anime, suit et contrôle sa force de vente et intervient lui-même en clientèle pour des actions importantes.

Les hommes que nous recherchons ont une formation supérieure, une expérience commerciale et de gestion confirmée dans un domaine similaire, ainsi qu'un réel potentiel d'évolution.

Votre candidature sera étudiée en toute discrétion par la Direction du Personnel et des Relations Humaines OLIVETTI FRANCE - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti

Développer la fonction "recrutement"

Diplômé d'études supérieures, vous avez abordé, au cours de votre expérience d'au moins 3 ans dans l'industrie, le domaine du recrutement ou exercé toute autre fonction vous permettant de connaître l'organisation d'une grande entreprise, les emplois qui y existent et leurs finalités.

Attiré par des activités de service aux utilisateurs, vous souhaitez actuellement prendre en charge des problèmes humains en intervenant de la manière la plus complète possible : identification des besoins, analyse des fonctions, conseil aux utilisateurs, recrutements internes ou externes, intégration des candidats, suivi des carrières...

Notre entreprise (plusieurs milliers de personnes), intervenant dans le secteur de la métallurgie, étend ses activités tant en France qu'à l'étranger et connaît un développement important. Cette croissance nous conduit à renforcer notre équipe de recrutement et de gestion de personnel.

Le cadre que nous souhaitons recruter pour cela sera responsable de la gestion du personnel d'une division opérationnelle : recrutement, affectation et orientation du personnel ingénieur, cadre et ETAM. Il participera en outre à l'élaboration et l'application de notre politique de mobilité interne.

Il sera également associé à des actions de formation dans le cadre du suivi de la vie professionnelle du personnel de l'entreprise.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la référence 873 943 M, à Régie Presse - 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

---

gestion de production
JEUNE INGENIEUR

LE GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES (G.I.A.T.) recherche pour son département Blindés un Ingénieur Gestionnaire. Responsable de l'ordonnancement général et du suivi des différents programmes de production (études, commandes, fabrications, livraisons), il sera au Siège à ST-CLOUD (92) le correspondant des établissements industriels. Ce poste conviendrait à un Ingénieur habitant la région parisienne, possédant de préférence une première expérience de production et désirant exercer des responsabilités de gestion et de coordination. Une évolution ultérieure vers des fonctions opérationnelles dans les établissements de province est envisageable.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 81-02-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'examen des candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

Filiale d'un puissant groupe industriel français



Leader de la commutation temporelle
recherche

2 INGENIEURS GRANDES ECOLES
X - Mines - Centrale - Sup. Elec. Télécom ou équivalent

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.

Intégrés dans des équipes d'ingénieurs de haut niveau, ils seront chargés du développement du logiciel de E10S (système nouveau de télécommunication de technologie avancée à base de microprocesseurs) et ils participeront à la conception des produits.

Des candidats de valeur pourront accéder rapidement à des postes de responsabilités.

Ces postes sont à pourvoir en banlieue SUD-OUEST DE PARIS.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL, Service Recrutement et Orientation - B.P. 57 78141 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX en précisant la référence M.A.I.

CONTROLE BAILEY

1er Fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

EXPÉRIMENTÉS ou DÉBUTANTS
POUR ÉTUDES ET MISES EN SERVICE DE SYSTÈME TEMPS RÉEL
à base de MICROPROCESSEURS et MINICALCULATEURS

Ecrire ou se présenter avec références au Service du personnel, 5, avenue Newton, Z.I. - 92142 CLAMART

Proche banlieue sud
(excellente desserte transport en commun)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS débutants

(E.N.S.A.E., E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.I., I.N.S.A.)

Notre expansion rapide dans le domaine des équipements et systèmes aéroportés nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et d'essais.

Nous recherchons des ingénieurs attirés par des RESPONSABILITÉS DE CONCEPTION dans les domaines avancés :
- de l'électronique générale ;
- de l'automatique ;
- et du traitement numérique (matériel et logiciel).

Des possibilités d'évolution variées vers des responsabilités largement autonomes sont offertes à des personnalités créatrices possédant aussi des qualités d'organisation et de contact et ayant le goût du travail en équipe.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous le nº 82.325 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

chef des services administratifs et financiers

PARIS — 150 000 F +

Il s'agit d'un poste opérationnel au niveau d'une unité commerciale décentralisée d'environ 600 personnes, que vous gèrerez sur les plans administratif, budgétaire et financier.

Vous aurez un rôle de «controller» et vous animerez plusieurs services administratifs en fonction d'objectifs bien précis.

Bien sûr, vous avez une bonne formation du type ESC + DECS et une expérience administrative, financière et de direction d'une équipe de 20 à 30 personnes au sein d'une importante société.

Vous aurez à faire la preuve d'une personnalité affirmée, adaptable, capable de souplesse et de fermeté.

En tant que filiale d'une société américaine, il existe d'importantes perspectives d'évolution. Réf 4864

responsable de l'administration des ventes

PARIS — 100/125 000 F

Au sein d'une unité commerciale importante, vous assurerez l'interface entre les services commerciaux et administratifs.

Vous animerez donc une équipe d'une quinzaine de personnes, chargées d'exploiter un gros volume de contrats de location et de vente.

Une expérience similaire et un diplôme du type ESC seront des atouts, mais c'est essentiellement à votre personnalité que nous nous attacherons.

Vous avez un sens prononcé de l'efficacité, de la diplomatie, vous savez prendre des initiatives et diriger une équipe selon les objectifs, alors nous devrions nous comprendre. Très prochainement, nous développerons le contenu de cette annonce. Réf 4866

Merci d'envoyer votre C.V. à Bruno DEMOINET en précisant la référence.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Jeune Directeur administratif et financier
référence GZ 325 AM

UNE PME COMMERCIALE DYNAMIQUE ET EN EXPANSION, (CA 30 millions, rattachée à un important groupe) - matériel médical, recherche son **Directeur Administratif et Financier.**

Poste très intéressant pour un jeune candidat, désireux de participer pleinement à la vie et au développement d'une entreprise et capable de traiter plus particulièrement les problèmes financiers, comptables, organisation, gestion.
Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou école équivalente, ayant environ 8 ans d'expérience à dominante finance et contrôle de gestion, acquise de préférence dans une PME.
Poste à Paris.

Directeur commercial "rechange" France et exportation
référence EM 330 AM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE DU SECTEUR AUTOMOBILE (filiale d'un grand groupe international) solidement implantée et ayant de bons résultats, recherche son **Directeur Commercial "Rechange".**

Il sera mis en place par le titulaire actuel du poste avant son départ en retraite et il sera chargé :
- de développer les ventes de l'ensemble des produits du groupe en France et dans les zones d'exportation qui dépendent de la société française,
- d'animer une équipe commerciale étoffée ainsi que les agents à l'étranger,
- d'effectuer des études marketing, en liaison avec le groupe, pour participer à l'élaboration de la politique commerciale.

Ce poste conviendrait à un candidat de valeur, minimum 40 ans, ayant une solide expérience commerciale dans les équipements automobiles (si possible dans le domaine "rechange") parlant anglais couramment et témoignant de qualités marquées de dynamisme et de contact.

Poste région Lyon.
Ordre de grandeur de rémunération : 200 000 F

Ingénieur AM en fabrication
référence CK 328 AM

UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE (40 millions CA - 120 personnes) **filiale d'un des premiers groupes français** et réalisant des produits à forte technicité (matériaux composites...) **propose un début de carrière en production à un Jeune Ingénieur AM.**

Rattaché à la direction de production, il animera la fabrication (50 personnes) après formation aux produits et à l'organisation de l'entreprise.
Les responsabilités proposées seront rapidement polyvalentes (technique, organisation, animation de personnel) et devraient motiver un ingénieur AM (débutant ou courte expérience) attiré par un poste opérationnel.
Des possibilités d'évolution dans l'entreprise ou le groupe sont envisagées.
Lieu de travail : ville moyenne région Normandie.

Jeune audit
référence FN 331 AM

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE, NOMBREUSES FILIALES FRANCE ET ÉTRANGER, souhaite intégrer au sein de l'équipe de la direction financière de la holding, un **Jeune Audit.**

Une réelle opportunité de carrière est offerte à HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, désirant valoriser 2 ou 3 ans d'expérience acquise dans groupe important ou cabinet anglo-saxon.
Après avoir assuré avec succès sa fonction d'audit, le titulaire du poste **pourra accéder dans un avenir proche, à de larges responsabilités au sein d'une des filiales françaises ou étrangères.**
Poste à Paris.

Futur directeur d'usine
référence EX 323 AM

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES. **filiale d'un puissant groupe de distribution** offre à ingénieur (ENSIA appréciée), désireux valoriser une expérience de 5 à 8 ans réussie en production, **la possibilité d'accéder rapidement au poste de Directeur d'Usine** de son unité produits alimentaires de grande consommation.

Ces fonctions impliquent :
- de participer à la mise en place de la nouvelle structure,
- d'assurer la responsabilité du potentiel technique et humain,
- d'animer et de gérer une production fortement automatisée.

Poste à Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Cadre financier HEC - ESSEC - ESCP... débutant
référence AT 319 CM

PUISSANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE FRANÇAIS, plusieurs filiales France et étranger, offre dans le cadre de sa gestion prévisionnelle, à un **Jeune Cadre Financier Débutant,** la possibilité de se former au contrôle de gestion.

Son intégration impliquerait de travailler au siège, au sein de différents services financiers et de se préparer à assurer dans une des filiales du groupe ou au siège, un poste de Contrôle de Gestion?
Ce poste conviendrait à HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, débutant, intéressé par les études financières et le contrôle de gestion.
Lieu de travail : ville Centre France.

Responsable commercial
référence FY 324 AM

PLASTIL – PME SPÉCIALISÉE EN EXTRUSION DE PROFILÉS THERMOPLASTIQUES, **en forte expansion,** recherche son **Responsable Commercial.**

Directement rattaché au Directeur Général, il assumera la totalité des responsabilités commerciales : ventes, devis, gestion des commandes...
Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, désireux de valoriser une première expérience commerciale (dans un secteur produits industriels) et de participer pleinement à la vie et au développement d'une entreprise dynamique.
Poste à Paris.

Ingénieur Mines, ECP, AM adjoint à directeur technique
référence MU 337 AM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (1 100 personnes, 500 millions de CA, 5 usines en province), **activité de production de papier, carton, films plastiques,** recherche pour son siège un **Adjoint au Directeur Technique.**

Il aura la responsabilité d'effectuer des études et interventions visant à améliorer la productivité des unités : études d'investissements, amélioration des équipements, méthodes, organisation.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur grande école (Mines, ECP, AM) ayant 5 ans d'expérience dans un service technique ou en méthodes – fabrication. Cette fonction devant évoluer à court ou moyen terme vers des responsabilités de direction d'usine, implique des qualités d'initiative et le goût des réalisations.
Poste à Paris.

Contrôleur de gestion homme ou femme
référence HP 333 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A TAILLE HUMAINE (1 100 personnes, siège 15 personnes, CA 235 millions), activités diversifiées, gestion décentralisée, 4 divisions en France, 3 filiales à l'étranger, crée le poste de **Contrôleur de Gestion.**

Ce poste conviendrait à un **jeune candidat,** de formation supérieure, ayant environ 5 ans d'expérience en contrôle de gestion, acquise en milieu industriel.
Il sera chargé :
- d'assister les directeurs opérationnels dans l'élaboration des budgets prévisionnels,
- d'effectuer l'analyse des écarts,
- de tenir le tableau de bord de la direction générale,
- d'améliorer les outils de gestion.

Il jouera un rôle important dans le dialogue entre la direction générale et les directeurs d'unités, l'élaboration des stratégies et le contrôle de leur application.
Poste à Paris.

Jeune ingénieur responsable d'organisation
référence JR 334 CM

UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE 2 000 PERSONNES propose une fonction intéressante et formatrice dans son service Organisation et Informatique à un **Jeune Ingénieur AM, INSA** ou équivalent, formation complémentaire IAE, IESTO appréciée, capable de prendre en charge des missions successives depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mise en place des solutions.

Une évolution ultérieure vers des fonctions plus larges dans l'informatique ou la gestion de production est envisagée.
Lieu de travail : Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Entreprise spécialisée dans les travaux

d'entretien immobilier

C.A. 1980 : environ 32 millions, à développer dans le secteur de la REHABILITATION, recherche un

directeur

ayant vocation à accéder dans un délai de l'ordre d'un an, et en cas de réussite, aux fonctions de

directeur général

Une expérience dans la gestion d'une entreprise moyenne est nécessaire. La préférence sera donnée à un candidat ayant un diplôme d'INGENIEUR DU BATIMENT.

Rémunération de 150.000 F à 200.000 F, suivant niveau et expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 1704 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
engage pour son Centre de Recherche

Un technicien

Si vous êtes diplômé de MINERALOGIE et/ou de PETROGRAPHIE ou technicien apportant une large expérience de laboratoire dans ce domaine, nous sommes prêts à vous charger des études relatives aux fours de verrerie et aux matières premières. Vous devrez connaître les méthodes d'examen minéralogique, en particulier microscopie optique, diffraction rayons X. Une bonne connaissance de la structure des réfractaires serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 1149 M à :

SOURCES

16 rue Jean-Jacques Rousseau
75001 Paris (qui transmettra)

MORS

directeur des ventes

PARIS **200.000 F**

La division Industrie de Electricité MORS (800 personnes), filiale de la Continentale d'Entreprises, crée le poste de Directeur des ventes.

Rattaché directement au Directeur de division, sa mission est d'animer les fonctions technico-commerciales : ventes, administration des ventes et distribution. Les fabrications comportent des matériels très variés dans divers marchés : ferroviaire, armement, relais industriels, instrumentation, etc...

Vous avez fait soit des études commerciales supérieures (ESCP, ESCAE, etc.), soit des études d'ingénieur (AM ou équivalent). Agé de 35 ans au moins, vous avez déjà 7 ans d'expérience dans la vente des biens industriels sur le terrain, de l'animation d'une équipe d'A.T.C., et de l'administration des ventes.

Le poste est situé en banlieue parisienne proche et requiert de fréquents déplacements en France.

Voici pour vous l'occasion de prendre un nouveau départ dans un poste d'avenir, au sein d'une société de taille moyenne en rapide expansion, et soutenue par un groupe solide.

Adressez votre curriculum vitae détaillé, avec lettre manuscrite, photo, rémunération souhaitée, à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature en précisant bien la référence CS 115-M. Réponse assurée.

GemO

Fédération professionnelle nationale
DOMAINE AGRO-ALIMENTAIRE
branche laitière, siège Paris, recrute un

CHARGÉ DE MISSION

près du Responsable des Services
ÉCONOMIQUES et TECHNIQUES

MISSION :
- Suivi de toutes les questions relatives à la production, relation avec tous les organismes professionnels, techniques et administratifs du secteur.
- Participation à l'élaboration et à l'animation des politiques de diffusion du progrès et de développement agricole chez les producteurs.
- Participation à la définition des orientations de la formation dans la Profession. Concertation avec les écoles techniques et supérieures pour une meilleure adéquation des enseignements.
- Travail actif en Commissions : préparation, organisation, animation, comptes-rendus des réunions, diffusion des informations. Conseils et aide aux adhérents.

PROFIL :
- 30 ans minimum. Esprit généraliste et goût pour les techniques. Formation agronomique. Expérience élevage et entreprises laitières souhaitable.

Adresser c.v. détaillé sous référence 114, à L.P.A. Jacques GENEVAY, 11, square Jasmin 75016 PARIS (réponse assurée)

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
INDUSTRIEL 50 KM DE PARIS
recherche pour lui confier le poste de

RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT
CALCUL DE STRUCTURES

Chargé de la réalisation d'études et développement dans le domaine de la
MÉCANIQUE

UN INGÉNIEUR
Grandes Ecoles

35 ans minimum.
Justifiant d'une expérience de plusieurs années dans des fonctions comportant une responsabilité similaire.
Il devra animer une équipe de 30 ingénieurs et techniciens et sa compétence technique devra lui permettre des contacts de haut niveau tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Adr. C.V. photo et prét. à nº 82.955, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er.)

ÉTABLISSEMENT FINANCIER en forte expansion

recherche

SPÉCIALISTES DE LA P.M.E.

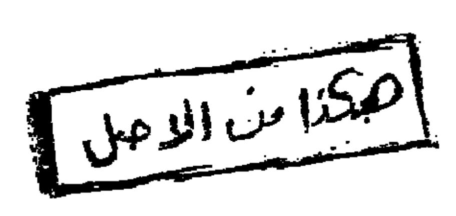
Cette fonction convient à des hommes autonomes, capables, seuls ou avec une petite équipe, d'assumer la responsabilité totale d'un secteur géographique.

Ceci implique : l'étude du marché, l'approche des P.M.E., leur analyse sous l'angle du risque, la négociation et le suivi des contrats. Les candidats doivent être capables d'animer des exposés-débats destinés à des chefs d'entreprise, experts-comptables, banquiers...

Ils devront être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, posséder une solide formation comptable et financière acquise au cours d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle, dont une partie comme exploitants dans le secteur bancaire.

Lieu de résidence : PARIS et LYON.
De fréquents et courts déplacements sont à prévoir.

Envoyer curriculum vitae et photo à FACTOFRANCE - HELLER, Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse, 75734 PARIS CEDEX 15.



SOFINCO LA HÉNIN

L'expansion régulière de nos activités et la modernisation de nos méthodes de travail, notamment par l'utilisation optimale de l'outil informatique, nous ont conduits à choisir de nous installer dans un cadre agréable et spacieux, d'accès facile et rapide : ÉVRY.

Nous offrons à un candidat de haut niveau de compétences un poste de :

PROFESSIONNEL DE LA TRÉSORERIE

C'est un cadre possédant une excellente connaissance du marché monétaire, acquise dans un établissement bancaire ou financier, un cabinet spécialisé, une société holding ou une grande entreprise.

Ses responsabilités s'étendront à la trésorerie, les prévisions, le contrôle de l'encadrement et des ratios CCB de l'établissement principal et de ses filiales.

La rémunération est motivante et les perspectives d'évolution de carrière au sein du *Groupe sont réelles.*

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V. et photo à Madame TANTURRI, SOFINCO LA HÉNIN, 91038 ÉVRY CEDEX.



HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS de METALLURGIE FINE, d'importance internationale, leader français dans sa branche, recherche

2 INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT ET DE MARKETING INDUSTRIEL

De formation Grande Ecole d'Ingénieurs (E.C.P. - E.N.S.A.M. - E.N.S.I., etc ...), les candidats doivent être spécialisés soit en métallurgie ou mécanique, soit en physique ou électricité. Une expérience industrielle de 4 ans minimum est requise.

Ces ingénieurs seront chargés :
- d'ETUDES DE MARCHES à caractère technique devant déboucher sur des PROJETS d'élaboration de PRODUITS NOUVEAUX ou sur l'évolution ou l'adaptation de produits actuels,
- de la définition des produits nouveaux ou modifiés et des objectifs d'études techniques les concernant,
- du PILOTAGE des études techniques depuis leur lancement jusqu'à leur concrétisation commerciale.

QUALITES RECHERCHÉES :
- Esprit d'ouverture sur les évolutions technologiques et économiques à moyen terme (5 ans).
- Esprit de synthèse en vue de CHOIX importants sur l'orientation industrielle et commerciale du Groupe.
- Très grande volonté de réalisation concrète.

Position de la fonction : III A minimum.
Possibilités réelles d'évolution pour élements de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 1659 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



Fabricant français d'imprimantes spécialisées

pour poursuivre et renforcer son expansion recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

expérience souhaitée de la vente de périphériques.

TECHNICIEN

NIVEAU V échelon 1
pour assistance au service commercial.
- Formation électronique avec connaissances électromécanique et micro-processeurs.
- Très bonne connaissance de l'anglais exigée.
- Première expérience souhaitée.
- Notions de programmation.

Les candidats devront pouvoir s'intégrer rapidement dans une équipe dynamique.

Rémunération intéressante : fonction des qualités et de la personnalité.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum-vitae, prétentions et photo à
I.E.R., 12, rue Sébastopol
92400 COURBEVOIE

P.R.B.

---

directeur juridique

GERVAIS DANONE FRANCE - 2 MDS de C.A., 4600 personnes - recherche son Directeur Juridique. Dans le cadre de ses fonctions, il est responsable de la sécurité juridique ainsi que de la défense des biens et des droits de la Société et de ses filiales dans tous les domaines de leurs activités. Il apporte son assistance et ses conseils aux Directions et Services dans l'élaboration des décisions et la gestion quotidienne des affaires. Compte tenu des activités grande consommation de la Société, son intervention est particulièrement importante dans tout ce qui touche au contrôle des actions publicitaires et promotionnelles, à la réglementation des produits, à la concurrence, à la propriété industrielle et à la protection des consommateurs.

Cette fonction importante intéresse un juriste d'entreprise, 35 ans environ, ayant au moins une dizaine d'années d'expérience au cours desquelles il aura notamment acquis une bonne pratique des questions juridiques touchant au droit de la publicité, des promotions, de la concurrence et des contrats.

Lieu du poste : Levallois-Perret. Réf. J 01 M

chef de projet informatique de haut niveau

GERVAIS DANONE FRANCE - 2 MDS de C.A., 4600 personnes - recherche un chef de projet pour sa Direction Informatique (budget de 20 MF, 56 personnes, 2x4341 centraux et une soixantaine de minis décentralisés).

Intervenant dans le cadre d'un large programme de décentralisation de la gestion articulé sur un réseau SNA, ce chef de projet assurera, en collaboration avec les services concernés, l'étude, la conception et la mise en place d'un système de gestion de la production (7 usines). Il sera assisté de 3 à 5 concepteurs-analystes et programmeurs qu'il devra coordonner et animer.

Cette responsabilité sera confiée à un diplômé d'études supérieures ayant acquis au moins 6 ans d'expérience en informatique de gestion. Il aura déjà conduit un projet mettant en œuvre des systèmes conversationnels. La pratique de l'analyse structurée, la connaissance de DL1, des notions de contrôle des réseaux, seraient appréciées.

Lieu du poste : Siège de la Société à Levallois-Perret. Réf. JC 26 M

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn. gervais danone. bsn

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ en

génie climatique

de réputation internationale
recherche pour
PARIS NORD

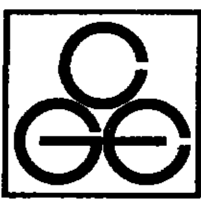
INGENIEURS et TECHNICIENS

ayant au minimum 3 ans d'expérience dans une ou plusieurs des spécialités suivantes :
- climatisation,
- chauffage domestique et industriel ;
- plomberie ;
- protection incendie.

Nombreuses possibilités de perfectionnement et d'évolution de carrière selon goûts et aptitudes des candidats.

Envoyer c.v. manuscrit et prétentions
n° 24.464, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

P.R.B.



NOVELERG - Groupe CGE

recherche un

Ingénieur Grande Ecole

(X, ECP...)

pour assumer la fonction de DIRECTEUR du DÉVELOPPEMENT.

NOVELERG a pour mission de superviser le programme de développement du Groupe CGE dans l'ensemble du secteur des économies d'énergie et des énergies nouvelles. Les candidats âgés de 35 ans environ, devront avoir dans ce domaine une expérience professionnelle approfondie.

Le poste proposé implique des nombreux contacts avec les autres filiales du Groupe CGE et notamment avec les Laboratoires de Marcoussis.

La pratique de l'anglais est indispensable et des connaissances en informatique sont souhaitées.

Le poste proposé, situé à PARIS, offre de larges perspectives d'avenir dans un groupe important.

Écrire à NOVELERG - 12, rue de la Baume - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

TEXTILE SOUS-VÊTEMENTS F.

FABRICANT FRANÇAIS
(250 pers. - 40 MILLIONS F. - France + Export)
rech. au Siège à PARIS
pour succéder très rapidement au
D.C. partant en retraite anticipée.

JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

- ACHATS • VENTES (France : 5 Reprès. excl. pour détail. *G.M., Centrales, Chaînes Mag.... + EXPORT) et Administration* Commerciale • Relations étroites avec D. G., Création et Production (2 Usines Province).

- Formation commerciale type ESC
- EXPÉRIENCE
  - INDISPENSABLE de la Direction Commerciale d'une P.M.E.
  - TRÈS APPRÉCIÉE DE LA CONFECTION TEXTILE.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunération, photo ss réf. 4571 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



recherche pour BOIS-COLOMBES (92)

Ingénieur Gestion/ Organisation/Production

Ingénieur grande école, ayant quelques années d'expérience en fabrication mécanique.

Attaché au responsable du département Gestion de Production.

MISSION :
- Etablissement et suivi des plans de charge
- Contrôle de gestion de la production :
  - participer à l'amélioration du système d'informations de gestion
  - participer à l'établissement des prévisions et au contrôle des réalisations de la campagne de gestion
  - rechercher les causes des écarts et assister les responsables de production pour les aider à élaborer des mesures correctives
- Participation à l'organisation (définition et mise en place de procédures ou de systèmes informatisés).

PROFIL :
- Esprit d'analyse et de *synthèse*
- Expérience ou facultés d'adaptation à l'utilisation de l'informatique
- Qualités de contact, goût du travail en équipe
- Aptitudes à la rédaction.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence G.O. aux Relations du Travail HISPANO SUIZA - Siège Social 333, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE PETITS MATÉRIELS ÉLECTROMÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES PARIS-20ᵉ, recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

pour travaux divers (contrôle commandes, prévisions, statistiques), travail sédentaire avec déplacements rares.
PROFIL: formation type BTS technique avec goût administratif ou BTS administratif.

Expérience d'environ 5 ans dans domaine équivalent.

Envoyer C.V. manuscrit en indiquant référence 82.489. à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 *Paris*, Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

recherche

pour son usine spécialisée dans l'extrusion des matières plastiques située à 45 km de Paris (250 personnes)

INGÉNIEUR A.M. ou similaire

Pour fonction :
DIRECTEUR DE PRODUCTION

Expérience de quelques années dans domaine similaire exigée.
Poste attractif et évolutif pour un candidat ayant un réel sens de l'animation des hommes, du commandement, de l'organisation et de la gestion de production.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 9887 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES
(discrétion absolue assurée)

FILIALE FRANÇAISE DE L'UN DES PREMIERS GROUPES BANCAIRES EUROPÉENS
recherche

CONTROLEURS D'INSPECTION

ayant une très solide expérience du
CONTROLE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES
OU DU CONTROLE DES CRÉDITS ET DES ENGAGEMENTS

Une bonne connaissance de l'anglais et de l'immobilier serait appréciée

Adresser curriculum vitae + photo et rémunération actuelle sous le n° 1.495 à : PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL TEXTILE

très performant et de niveau européen, recherche pour une de ses filiales (Paris) spécialisée dans la

vente des tissus techniques et des tissus finis

(C.A. 60 M - 70 % du marché français),

Futur Directeur Général

Bras droit de l'actuel Directeur Général, âgé de 40 ans minimum, il sera chargé dans un premier temps de l'orientation vers de nouveaux débouchés; il est appelé à assurer ultérieurement la direction d'ensemble de cette filiale.

Une expérience d'une dizaine d'années dans des fonctions de responsabilités, tant commerciales que de gestion et dans une branche similaire sera exigée.

Un diplôme d'Etudes supérieures ou de grande école parait indispensable pour réussir. Toutefois nous recherchons un homme de caractère, un véritable « manager » et nous accorderons une importance déterminante à l'envergure de la personnalité.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous référ. 2712 M à
D. DANGER
65, Avenue Kléber 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

Une importante société de prestations de services aux collectivités et à l'industrie

dans le domaine de l'énergie

effectif 800 - C.A. 400 M, 20 implantations en province, filiale d'un groupe français très puissant et d'importance mondiale, recherche

Adjoint au Directeur du Personnel

Etroitement associé à la Direction du Personnel, il participera à la modernisation des méthodes de gestion du personnel et prendra part progressivement à toutes les activités du domaine des relations sociales :

Elaboration de la politique sociale de la société et contrôle de son application
Assistance technique aux agences et filiales - Rapports avec les partenaires sociaux, etc....

Il s'agit d'un poste très complet et formateur dans une société dynamique en pleine mutation qui débouche à terme sur la direction des Relations Sociales.

Les candidats devront être de formation supérieure, agés de 30 ans environ et posséder impérativement quelques années de pratique de la fonction.

Situé à Paris, le poste nécessite des déplacements fréquents de courte durée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2715/M à D. DANGER
65, Av. Kléber - 75116 Paris.

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

Chef Service Comptable et Financier

Une société française de distribution de matériel médico-chirurgical très anciennement implantée et connue sur son marché de fournitures hospitalières, CA 20 Millions - Paris, recherche un Cadre de formation supérieure

DECS complet avec spécialisation informatique

et certificat supérieur de gestion (âge minimum 30 ans) ayant déjà une solide expérience d'un service comptable, incluant nécessairement une expérience du traitement informatique.

Rattaché à la Direction Générale, outre les responsabilités classiques d'un service comptable (effectif 6 personnes) il sera chargé de l'implantation d'un ordinateur, du suivi de l'informatique et de la mise en place de systèmes modernes de gestion.

Poste complet et évolutif au sein de l'équipe de Direction.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2716 M à A. RUELLAN
65, Avenue Kléber - 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

COLGATE PALMOLIVE FRANCE

recherche

jeune audit interne

- Diplômé d'une grande école de gestion.
- Ayant acquis si possible une **première expérience d'audit** dans un Cabinet ou dans un Groupe International.

Il sera chargé de missions variées de contrôle pour le compte de la Direction Financière, pouvant toucher toutes les fonctions de l'Entreprise et concernant la Société Française et ses Filiales.

Anglais opérationnel exigé.

Adresser candidature, C.V. et photo sous réf. A, Service Recrutement, COLGATE PALMOLIVE, 92401 COURBEVOIE.

Emplois et Carrières

---

ingénieurs

Notre Société se développe dans le Secteur de l'Electronique et des Télécommunications et travaille dans des domaines de pointe. Elle s'appuie sur un grand Groupe Multinational Français, qui obtient de grands succès à l'étranger. Elle cherche à s'attacher des Ingénieurs dans les fonctions suivantes :

- **LOGICIEL** *(appliqué aux équipements industriels). I. débutant ou confirmé.*
- **SYSTEMES ELECTRONIQUES** *I. confirmés.*
- **DOCUMENTATION**
- **COMMERCIAL** *(France-Export T. Commercial). I. confirmés*

Ce sont des postes plein d'intérêt ouvrant de bonnes perspectives de carrière et qui réclament une formation d'Ingénieurs en Electronique, Grande Ecole ou ENSI, basés dans l'agglomération parisienne.

Veuillez envoyer votre dossier en précisant votre choix sous référence 2973-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

SOFINCO LA HÉNIN

à 1/4 d'heure d'Autoroute (Portes d'Orléans ou d'Italie) desservie très rapidement depuis le cœur de Paris par le R.E.R. ou le train. SOFINCO à EVRY offre le choix entre 3 modes de vie:

- travailler à la campagne tout en habitant Paris;
- vivre à la campagne mais avoir Paris sous la main;
- s'intégrer à un centre urbain, à la fois ancien et moderne, actif et indépendant.

SOFINCO recherche un

CHEF COMPTABLE

Titulaire d'un diplôme de bon niveau, au minimum un DECS, le candidat souhaité possède une bonne expérience des comptabilités bancaire et commerciale informatisées.

C'est un poste qui comporte le commandement et l'animation d'une équipe; aussi convient-il que son titulaire ait une forte personnalité et des méthodes de travail rigoureuses.

La fonction couvre tous les problèmes comptables concernant l'entreprise et ses filiales, le suivi des comptes et les déclarations fiscales et réglementaires, ainsi que la consolidation des comptes du bilan du Groupe.

L'évolution de carrière est celle qu'offre un Groupe en développement soucieux de la promotion de ses hommes.

Les lettres de candidature, accompagnées d'un C.V. et photo, sont à adresser à Madame TANTURRI, SOFINCO LA HÉNIN, 91038 EVRY CEDEX.



HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS RADIO ÉLECTRONIQUE
activité marine et terrestre
recherche
pour son siège social à PARIS
UN RESPONSABLE
à qui seront confiées des fonctions de

Directeur Commercial

Rompu à l'action commerciale, votre expérience professionnelle vous permet de diriger une Direction Commerciale avec l'intégration de l'ensemble de la fonction.

Vous devez posséder une connaissance des milieux et des produits électronique marine.

Une très bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 8678 M à :
BLEU Publicité, 17, rue du Dr Lebel
94300 VINCENNES
(secret absolu des candidatures garanti)

---

ingénieur

responsable de la production

micro-mécanique / électronique

Notre entreprise de taille moyenne, implantée en région parisienne, conçoit et construit en petites séries des MATÉRIELS DE TECHNOLOGIE AVANCÉE.

Nous recherchons pour assurer la direction des fabrications un homme de terrain qui aura pour mission d'animer et de coordonner l'activité des différents ateliers et d'améliorer le système de gestion de production. Son action devra également porter sur la rationalisation des procédures, le maintien de la qualité et la baisse des coûts.

De FORMATION A & M, INSA, ou équivalent, le candidat devra posséder quelques années d'expérience industrielle. De bonnes notions d'anglais technique sont nécessaires.

Les dossiers de candidature, précisant la rémunération souhaitée - sous réf. 2086 M a préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

responsable marketing-vente

150/160000Frs **Banlieue N.O.**

L'activité de notre société concerne la transmission optique. Nos marchés touchent donc les télécommunications, le domaine militaire et l'industrie électronique en général.

Le poste est bien sûr à dominante commerciale. Il s'agit d'améliorer notre implantation auprès de clients importants et de développer parallèlement des solutions techniques toujours mieux adaptées à leurs besoins rapidement évolutifs.

Vous avez une formation d'ingénieur grande école, type E.S.E., Centrale ou équivalent. Par ailleurs, vous avez acquis l'expérience de la vente de systèmes ou de produits connexes à notre domaine, sans toutefois connaître nécessairement notre clientèle.

Enfin, vous parlez anglais couramment. Nos marchés s'ouvrent, en effet, de plus en plus sur l'exportation. Vous en serez également responsable.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4873 à Michel GARNIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

LA COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE
au premier rang des sociétés de conseil et de services par le développement et les résultats, offre à

Ingénieurs Grandes Ecoles

(X, Centrale, Mines, Ponts et Chaussées, Sup-Aéro, Télécom).

Débutants ou expérimentés

formation théorique et pratique	carrière personnalisée dans des domaines avancés
• aux disciplines de l'informatique;	• télématique;
• aux méthodes et outils de la CGI;	• mini et micro-ordinateurs;
• aux techniques de gestion;	• bureautique;
• au logiciel de base;	• gestion de l'entreprise.

Adresser C.V. et photo à Madame JAMET, CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

CGI

HAVAS CONTACT

Société performante, moyenne importance, leader dans sa branche
Paris-Est (RER)
recherche

L'ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION USINE

Ce poste conviendrait pour un 1er emploi à un jeune diplômé (homme) de formation supérieure, type école supérieure de commerce ou équivalent.

Lieu de travail : Champigny-sur-Marne
Libre rapidement - Restaurant d'entreprise
Avantages sociaux

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. en indiquant si possible le numéro de téléphone pour contact rapide à :
G. HUOT, GROUPE TRIDON SERFLEX,
2 bis, rue du Four, 94360 BRIE-SUR-MARNE.

Mobil Plastics Europe, inc.

recherche
pour la vente de sa gamme
de films polypropylène pour l'emballage

JEUNES ATTACHES COMMERCIAUX

Diplômés et ayant quelques années d'expérience dans la vente ou le marketing.

ANGLAIS EXIGE

Après un stage d'environ un an au Siège à PARIS, ils se verront confier un secteur en Province.
Situation d'avenir pour élément de valeur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 82.854 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société Française HOECHST

vous propose, au sein de sa division matières plastiques un poste d'

INGENIEUR RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT

. Votre mission :
- Vous aurez à promouvoir et à développer les ventes de matières plastiques, en particulier le polypropylène dans des secteurs tels que : l'automobile, l'électroménager, le batiment, la manutention ou l'emballage.
- Vous analyserez, à partir de l'observation du marché, les besoins des utilisateurs et des transformateurs.
- Vous proposerez, en liaison avec les services commerciaux, des programmes d'études à nos services de recherches et d'applications, et exploiterez leurs résultats.

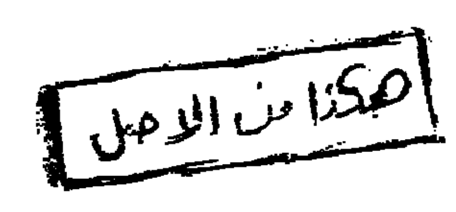
. Pour réussir, il vous faut :
- une formation supérieure scientifique ou technique, complétée si possible par la connaissance des techniques du marketting.
- une expérience confirmée d'au moins 3 ans dans le domaine des matières plastiques.
- la connaissance de l'Allemand, et si possible de l'Anglais.

Adresser CV et prétentions s/réf 432 à notre :

Département des Ressources Humaines,
Tour Roussel Nobel Cédex 03 - 92080 LA DEFENSE



Hoechst



un coordinateur expérimenté

BATIMENT

Nous sommes une société spécialisée dans le pilotage, la coordination, la planification et l'ingénierie générale.
L'homme que nous recherchons peut justifier d'une expérience réussie de 5 ans et plus dans la profession.
Il souhaite faire évoluer sa carrière à l'étranger, auquel cas il maîtrise l'Anglais, ou en France (province ou région parisienne).

Une réponse sera adressée à toute candidature envoyée sous référence 1741 à :

OP organisation et publicite
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUR TRANS.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Le Centre chargé de mettre en œuvre la politique de développement du

Paiement Electronique

recherche

deux Technico-Commerciaux réf. SB1

chargés d'assister le réseau Crédit Agricole dans ses relations avec les commerçants distributeurs et industriels.
Formation supérieure à tendance économique et commerciale.
Un minimum de connaissances informatiques et si possible une expérience bancaire.

un Ingénieur en Organisation réf. SB2

chargé d'étudier les spécifications fonctionnelles du système de paiement électronique. Formation supérieure. Bonnes connaissances Informatiques et 2 à 3 ans d'expérience professionnelle bancaire si possible.

Adress. CV, photo, sal. et prét. en précisant la réf. du poste à **C.N.C.A. Service Recrutement Carrières - Cedex 26 - 75300 PARIS BRUNE**

Léo Tournay Pub

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DE SERIE

Une entreprise performante et renommée dont les investissements sont très importants et la politique sociale avancée cherche pour faire face à son évolution

1) Ingénieur AM

option automatisme ou diplôme équivalent

Réf. 23571/M

chargé des méthodes de montage. **Il accèdera ultérieurement à la Direction des Services Techniques de Fabrication** (méthodes, outillage, entretien), qui étudie, réalise et entretient tous les outillages, équipements, processus de fabrication nécessaires à une production qui se veut à la pointe de l'automatisation. Des connaissances en micro-processeurs sont souhaitées.

2) Ingénieur de production

diplômé ENSI

Réf. 23572/M

chargé de diriger des ateliers de montage, d'appareils électromécaniques et de sous-ensembles produits en grande série, **Il accèdera à la Direction d'ateliers de fabrication** comprenant plus de 400 personnes.
Le sens du concret, la sensibilisation aux relations humaines et à l'évolution des méthodes de travail, un sens vigilant des objectifs sont attendus de l'ingénieur expérimenté souhaité pour ce poste.
Ces deux situations bien rémunérées, évolutives, sont à pourvoir à Strasbourg : facilités de logement.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence choisie à Marie-Josée Fourniat, Sélé-CEGOS - Tour Chenonceaux - 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 Boulogne Cedex - Tél. : 620.62.61 - Discrétion garantie.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC



AIR FRANCE

sélectionne

Jeunes Programmeurs

pour la France métropolitaine.
Niveau DUT informatique, MIAGE ou équivalent.
Jeunes gens dégagés des obligations militaires.
Salaire brut annuel : 72 000 à 76 000 F.*
Après un an, confirmation en tant que **Programmeurs-Analystes.**
Salaire brut annuel : 77 000 à 85 000 F.*
(*Barème au 1er Décembre 1980).
Prochaines épreuves : **FEVRIER 1981.**
Adresser curriculum vitae à



AIR FRANCE
Direction du Personnel et des Affaires Sociales
Division Recrutement et Orientation
1, Square Max Hymans - 75741 PARIS cedex 15.

MEDIA BA

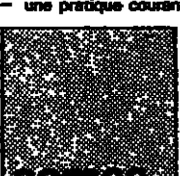
JEUNE ET DYNAMIQUE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT EN PLEINE EXPANSION BANLIEUE OUEST DE PARIS PRÈS VERSAILLES

recherche

RESPONSABLE ENTREPOT ET APPRO

Il devra :
- sous l'autorité de la Direction générale, diriger l'équipe de l'entrepôt composée de 15 personnes dont un chef de magasin (entrepôt situé au siège de la Société) ;
- effectuer les achats en France et à l'étranger ;
- gérer les stocks avec un outil informatique ;
- assurer les relations avec la douane et avec les fournisseurs dont le plus important est étranger ;
- gérer les transports de l'entrepôt aux clients dans la France entière.

Il aura :
- une formation générale de base de niveau supérieur ;
- une solide formation technique en matière d'approvisionnement, de direction d'entrepôt et de gestion des stocks ;
- une première expérience concrète réussie dans une activité analogue ;
- une honnêteté à toute épreuve ;
- une pratique courante de l'anglais.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris (sous la référence 2.338)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

PERKIN - ELMER

une des 400 premières entreprises américaines est le leader mondial en Instrumentation et Mégamini ® informatiques : son C.A. en 1980 s'élève à 1 Milliard de dollars (+ 30 % en 1 an). Le développement de sa filiale informatique française PERKIN - ELMER DATA SYSTEMS nous conduit à recruter des :

ingénieurs commerciaux

de haut niveau, spécialisés dans un ou plusieurs des domaines suivants : • gestion transactionnelle appliquée aux banques, groupes financiers, assurances, distribution • C.A.O., domaines électronique, électricité, mécanique • simulation aéronautique • sismique • industriel.

ingénieurs analystes

pour des missions de support et assistance logiciel dans l'un de ces domaines : • système, télécommunication (Temps Réel, Time Sharing, réseaux) • gestion transactionnelle et S.G.B.D. • support C.A.O./F.A.O., pour ce poste nous souhaitons rencontrer des ingénieurs civils, connaissant la conception assistée, packages analyses de structure (NASTRAN, SAP IV, STRUDL, etc. . .).

Au sein de notre société et d'un groupe en pleine expansion, les possibilités d'évolution sont réelles pour des candidats de valeur, ayant quelques années d'expérience. (Postes à pourvoir à : PARIS, LYON, NANCY, BRUXELLES).

C'est avec intérêt que nous étudierons votre candidature (C.V. + prétentions).

PERKIN - ELMER DATA SYSTEMS - Direction Commerciale
83/85 avenue A. Briand - 94110 ARCUEIL.

OP

CIDELCEM

Chef des approvisionnements

Notre Société est une PME leader dans sa branche de biens d'équipements pour l'hôtellerie et la restauration collective. Notre expansion est très rapide, nos ventes ont doublé en 2 ans (C.A. 50 millions).
En fonction de ce développement nous créons le poste de Chef des Approvisionnements. Rattaché directement à la Direction Générale, ce cadre sera chargé de l'optimisation des stocks de matières premières (acier, matières plastiques) et de produits finis et participera à leur informatisation. Il devra rechercher de nouveaux composants, visiter les fournisseurs en France et à l'étranger.
Ce poste convient à un Ingénieur ou B.T.S. par exemple, ayant si possible complété sa formation sur le plan des approvisionnements et ayant déjà une expérience dans ce domaine. La pratique de l'Anglais serait un atout complémentaire.
Lieu de travail, au choix du candidat, **Paris** ou près de notre Usine à **Troyes**. Nombreux déplacements à prévoir. La rémunération sera fixée en fonction de l'expérience. Voiture de fonction.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé mentionnant votre niveau actuel de rémunération sous réf. 11602/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS - Tour Chenonceaux - 204, rond-point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

ELECTRONIQUE

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

recrute

UN ÉLECTRONICIEN

de niveau BTS, DUT, connaissant les circuits analogiques et logiques (S.S.I., M.S.I., L.S.I., V.L.S.), pour participer aux études d'un matériel prototype utilisant des technologies de pointe.

Pour la création d'une bibliothèque de composants, il sera au départ chargé dans l'équipe de conception de l'écriture des tables de vérité des composants logiques.

Nombreuses possibilités de diversification des compétences dans le cadre des activités variées de la Société.

Lieu de travail : près VERSAILLES.

Adresser C.V. détaillé, photo et salaire sous No 82695, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr.

TECHNICIEN V

Responsable de la Communication

Nous sommes une grande banque privée. Notre image est excellente. Nous recherchons un homme de communication de très bon niveau puisqu'il prendra, sous l'autorité du Directeur du marketing, les responsabilités suivantes : plans de campagnes, à court et moyen terme, avec les chefs de service opérationnels, gestion du budget Publicité, conception des outils promotionnels, positionnement de notre image de marque, participation aux manifestations régionales.

Vous serez, pour cela, assisté de 3 personnes, elles aussi, très professionnelles.

Nous serons exigeants sur votre profil : formation supérieure du type IEP - ESSEC..., bonne expérience d'une fonction similaire chez un annonceur important où vous aurez su mettre à l'épreuve votre esprit marketing, aisance à rédiger et concevoir de nombreux documents. La rémunération sera à la hauteur de vos qualités. Vous bénéficierez pleinement des avantages de notre branche dans un contexte professionnel dynamique.

Adresser votre dossier à notre conseil, Yvette EDELMAN sous référence 067 M.

CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

FLAMMARION Placé parmi les premiers éditeurs français recherche dans le cadre de son expansion

5 ATTACHES COMMERCIAUX

capables de développer une clientèle de libraires et de grandes surfaces dans les secteurs suivants :
- Bretagne (29.22.56.53.35) lieu de résidence Rennes - Référence 9305.
- L'Est (02.08.51.54.55.57.67.88) lieu de résidence Reims - Référence 9306.
- Lyon-Auvergne (39.71.01.69.07.43.63.03.42) lieu de résidence Lyon - Référence 9307.
- Banlieue Paris (91.92.93.94.95.78.77) - Référence 9308.
- Paris (75) - Référence 9309.

Il sera demandé aux candidats :
- un réel goût des contacts humains.
- un niveau de culture équivalent à deux années d'études supérieures après le bac (type DUEL).
- une voiture personnelle.
- si possible, mais non nécessairement une première expérience commerciale.

Dans tous les cas, une formation d'un mois sera dispensée. Ces postes offrent de réelles possibilités d'avenir pour des candidats possédant une grande ouverture d'esprit.



Envoyez C.V. + prétentions sous références indiquées à :

VALENS CONSEIL
B.P. 359 - 75064 Paris cédex 02

LA RADIOTECHNIQUE

en vue de renforcer ses équipes du service des études face à l'évolution des techniques, recrute

POUR SON CENTRE INDUSTRIEL de
RAMBOUILLET

JEUNE INGÉNIEUR MICRO-MÉCANICIEN

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

TECHNICIEN ENTRETIEN GÉNÉRAL

Solide expérience en électricité, chaufferie
Aptitude à organiser et diriger petite équipe

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions.
24, rue Louis-Leblanc, 78120 RAMBOUILLET.

FOUGEROLLE

Pour faire face à un large développement de son activité Grands Travaux

recherche

1 INGENIEUR EN CHEF

RESPONSABLE D'UN SECTEUR D'EXPLOITATION T.P.
(100 à 150 MF-C.A./an) (réf. F049)

A partir des affaires traitées, et en fonction des priorités et des options retenues avec la Direction du Siège, il devra :
. définir les moyens (personnel, matériel),
. suivre la progression des travaux,
. établir les prévisions d'exploitation,
. assurer le règlement final.

Ingénieur Grande Ecole (ou autodidacte ayant exercé des fonctions similaires), il devra avoir une expérience de chantier et être rompu aux relations avec les Maîtres d'Oeuvre.

1 DIRECTEUR DE TRAVAUX DE GENIE CIVIL INDUSTRIEL

Ayant si possible une expérience de travaux maritimes ou fluviaux, de centrale nucléaire, d'ouvrages d'art. (réf. F050)

1 DIRECTEUR DE TRAVAUX SOUTERRAINS CONFIRME

(réf. F051)

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente en précisant la référence du poste choisi à



Jean Claude CHARBIN
FOUGEROLLE
3, av. Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

CARRIERE BANCAIRE INTERNATIONALE

Nous recherchons pour un des principaux groupes bancaires français des cadres ayant acquis une expérience de 5 à 7 ans

- dans la fonction «EXPLOITATION/CREDIT» classe VI ou VII réf. n°1
- dans la fonction «CONTROLE/INSPECTION» classe V ou VI réf. n°2

Une bonne maîtrise de l'anglais est requise, certains postes étant à pourvoir dans des pays anglophones.

Lettre, C.V. et photo doivent être adressés à A.M.P. sous référence 2024/JR - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS (qui transmettra) Confidentialité des candidatures assurée.

Animateur Consultant

115 000 F/an +

Nous avons acquis depuis de nombreuses années de sérieuses références dans la formation inter-entreprises du petit et moyen encadrement aux techniques export.

L'un de nos axes de développement est maintenant la formation action sur les problèmes organisationnels et de communication au sein de l'entreprise, à partir des techniques export considérées comme outils d'animation.

Pour nous aider à réaliser cet objectif, nous souhaitons coopter un **Animateur Consultant**

Avec l'appui des différents départements et en disposant d'une large autonomie d'action, il conçoit et anime des actions de formation sur mesure, prospecte et négocie de nouveaux contrats.

Ce poste évolutif intéresse un diplômé de l'enseignement supérieur long (double formation technique + sciences humaines très appréciées), 28 ans minimum, maîtrisant bien une langue etrangère et ayant soit plusieurs années de pratique de l'animation en entreprise ou/et conseil, soit une expérience export confirmée.

Merci d'adresser lettre motivée et CV sous référence 81602 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS - Tél. 285.15.53

Filiale d'une Compagnie industrielle de réputation mondiale, notre Société distribue des produits électriques destinés à l'industrie, au bâtiment, au grand public (C.A. annuel supérieur à 1 milliard de francs), recherche

ATTACHE SERVICE MARKETING débutant

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (HEC, ESC ou équivalent).

Première expérience souhaitée des études de marché.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo sous No 83.407 à CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Organisme administratif privé recherche

cadre

rattaché à la Direction, pour mise en place et coordination d'une nouvelle organisation.

Ce poste conviendrait à un candidat de 40 ans, ayant une formation supérieure et des connaissances générales en Informatique.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 12267, à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Nous sommes un groupe de sociétés de services. Nous occupons une position prépondérante dans le domaine des biens d'équipement pour les travaux publics. Depuis plus de cinquante ans notre image est synonyme de qualité et de sérieux. Nous sommes en proche banlieue parisienne. Un départ à la retraite nous amène à rechercher notre

RESPONSABLE FINANCEMENT ET CREDIT CLIENTELE

Vous avez obligatoirement un diplôme d'enseignement supérieur commercial ou économique complété en finances, comptabilité, droit, DECS par exemple. Vous parlez couramment l'anglais. Vous avez une expérience minimum de cinq ans acquise en milieu financier : services d'exploitation et d'études d'une grande banque ou d'un organisme financier. Vous occuperez un poste clé au sein de notre Direction Financière. Votre parfaite maîtrise des problèmes de financement et de recouvrement vous permet de gérer un actif immobilisé d'environ 800 millions (NF) dont un tiers réparti sur la totalité des formules de financement existantes. Votre compétence, votre ascendant, votre sens pédagogique feront de vous le conseiller écouté et sollicité, de nos unités commerciales régionales que vous aiderez à analyser les risques et à orienter les décisions d'investissements de nos clients, c'est-à-dire à mieux vendre. Vous dépendrez du Directeur Financier qui vous déléguera la plus large autonomie. Vous serez entouré d'une équipe financière solide : Trésorier, Contrôleur de Gestion, Responsable Comptable et Fiscal qui feront tout pour vous aider à prendre en charge vos importantes responsabilités. Vous serez secondé par un petit service constitué de personnes expérimentées et efficaces. Vous vous appuierez sur un système informatique en temps réel.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Pierre Satet sous réf. 7 450M; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 565-03-10 -

MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

responsable du personnel et des services généraux

PARIS 182 000F

Nous sommes une importante Société Française dont l'activité concerne une technologie de pointe.

Rattaché au Directeur de l'Etablissement, vous animerez les services du personnel du Siège et des moyens généraux.

En tant que Responsable du Personnel, vous couvrirez donc l'ensemble des tâches inhérentes à la fonction, vous agirez dans le cadre d'une politique sociale et contribuerez à la mise au point d'un système de rémunération et d'appréciation du personnel. De plus, vous vous occuperez des achats, des travaux, des problèmes de communications, de transports, d'entretien des équipements, etc...

Vous avez une bonne formation de juriste ou un diplôme de type Sciences Po, ESC et les aspects techniques de vos attributions vous intéressent. Vous avez fait la preuve d'une expérience réussie d'environ 5 ans dans un poste similaire.

Il s'agit d'un poste évolutif, devant vous permettre d'accéder à de plus larges responsabilités.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4860 à Bruno DEMOINET,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

IBD

a qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche pour son

ORGANISME DE FORMATION RESPONSABLE ADMINISTRATIF

D.E.C.S. ou niveau

Il aura à assurer : contrôles budgétaire et comptable, tableaux de bord de gestion, supervision traitement informatique statistique, relations avec organes officiels de contrôle, rédaction de « notes techniques » sur législation formation continue, plannings et organisation matérielle des stages inter-entreprises...

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions s/réf.2570 à SWEERTS B.P.269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra



TIP, leader mondial en location de semi-remorques appartient au Groupe International GELCO dont le chiffre d'affaires dépasse 680 millions de dollars par an.
Dans le cadre de son programme d'expansion, il recherche un Directeur chargé de développer ses activités concernant la France.
Afin de pourvoir ce poste dans un Groupe International de croissance rapide, il devra :

- Être un homme de terrain.
- Avoir des qualités de dirigeant.
- Savoir dynamiser et motiver sa force de vente.
- Prendre en charge lui-même les affaires importantes.

Il doit avoir :

- Environ 35 ans.
- Une formation commerciale et financière.
- Un haut niveau professionnel dans le domaine des transports au poids lourds.

La rémunération annuelle, comprenant une prime d'objectifs et participation aux bénéfices, pourra atteindre 300.000 F.

Si vous êtes l'homme qui possède le profil décrit, contactez Monsieur David JONES
TIP Location.
15, place de la Nation - 75011 PARIS
Téléphone : 371.11.34 - Poste 2120.

TIP Location

Colin Guittard & Ass.



LEYBOLD HERAEUS SOGEV

est la filiale d'un Groupe International, spécialiste mondial des techniques du vide. Pour renforcer sa position de leader sur le marché français d'un de ses produits, les pompes à vide, et pour aider les autres Sociétés européennes à le promouvoir, elle cherche, basé à ORSAY (91), un

CHEF DE PRODUIT INDUSTRIEL

Il s'appuie sur une analyse permanente du marché français et européen des pompes à vide pour définir les applications nouvelles, intervenir dans les choix techniques, en proposant, en particulier, des modifications de produits et des plans d'action concertés avec les Services de Production. Il élabore également, avec le Directeur Commercial auquel il est rattaché, la stratégie à adopter et il établit le plan marketing dont il assure la mise en œuvre. En outre, il conseille les filiales dans leurs activités commerciales et les assiste techniquement dans les négociations importantes.

Ingénieur mécanicien, âgé de 30 ans minimum, il a une expérience confirmée du développement technique de produits industriels et il possède un esprit " marketing ". La connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 3900, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

GEM

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

offre à

Ingénieurs Grandes Écoles

(X, Centrale, Mines, Ponts et Chaussées, Sup-Aéro, Télécom...)

Débutants

(ou quelques années d'expérience)

- une **FORMATION** théorique et pratique aux disciplines de l'informatique et de l'organisation en participant à la conception et au développement de grands systèmes de gestion dans des domaines avancés :
  - Réseaux.
  - Télématique.
  - Bureautique.
  - Gestion de l'entreprise.
- l'acquisition d'une **EXPÉRIENCE** professionnelle solide par un rodage complet :
  - aux techniques de gestion ;
  - à des responsabilites d'encadrement ;
  - aux contacts à haut niveau dans les plus importantes entreprises nationales ou internationales.
- une évolution de **CARRIÈRE** qui peut être rapide et passionnante grâce à l'importance, à la jeunesse et au dynamisme du groupe.
- une **RÉMUNÉRATION** motivante.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence PHT 01/81, à SG2 12/14, avenue VION-WHITCOMB - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

CCMC informatique de gestion

1.200 personnes
30 agences commerciales
recherche pour 1981

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- Formation Grandes Écoles de Commerce ou équivalent.
- 1re expérience acquise chez un Constructeur ou dans une SSCI appréciée.

Après un stage de formation de 2 mois à notre «École-Produits», vous participerez au développement de l'assistance auprès des Cabinets Comptables et des Entreprises.

- Postes à pourvoir notamment à : MELUN (avec bonne connaissance de la Région + Essonne), PARIS, DIJON, STRASBOURG...

Fixe + commissions + 13e mois + primes d'objectifs.

Veuillez écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 5712/2, Service Recrutement -
3, rue Chateaubriand -
B.P. 6129 -
45061 ORLÉANS CEDEX.

CCMC informatique de gestion

HAVAS CONTACT

Filiale d'un important groupe sidérurgique
recherche

CADRE COMMERCIAL

bilingue anglais
pour direction bureau commercial et animations-ventes
Connaissance trading souhaitée

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo à INTERSTEEL, 92/98, boulevard Victor-Hugo, 92115 Clichy.

PARKER PEN FRANCE

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Ecole ingénieur scientifique ou commercial MIAGE ou équivalent.
Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience COBOL. Connaissance HP 3000 appréciée, mais non indispensable.

PROGRAMMEUR

DUT ou EQUIVALENT
Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience COBOL.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitea et photo à PARKER PEN FRANCE, 96, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

Jeune juriste d'entreprise(F)

Licence ou maîtrise Droit Privé (option Droit des entreprises) 26 ans minimum, 2 à 3 ans d'expérience.

Nous sommes un groupe de Sociétés de Services aux entreprises en expansion régulière sur la région parisienne et nous avons pris en 10 ans la première place dans nos domaines d'activité (CA 100 millions).

Nous souhaitons recruter une jeune femme ayant quelques années d'expérience pour seconder notre jeune Secrétaire Général (F.) et devenir à terme sa principale adjointe.

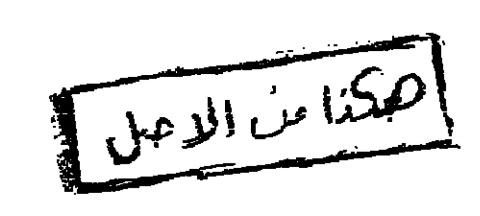
Très varié et formateur, le poste permettra à cette collaboratrice d'aborder progressivement tous les aspects de la fonction : Formalités administratives concernant le Droit des Sociétés, Gestion immobilière et mobilière, Assurances, Législation, Contentieux, Administration du Personnel. Petite Equipe ; très bonne ambiance de travail.

Rémunération 90.000 F. an (évolutif).

Ecrire avec C.V., photo, prétentions sous référence 2709 M à D. DANGER.

CORT

65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



TELECOMMUNICATIONS ET RESEAUX: INNOVER ET REALISER



Notre société, la première d'Europe sur le plan de la prestation intellectuelle, est en pleine expansion.

Le consultant que nous recherchons pour notre Directeur des techniques nouvelles est un jeune ingénieur dynamique et créatif. Son rôle est de participer au développement des techniques de pointe (Videotex ...).

Pour ce faire, il maîtrise sur le plan technique les problèmes de protocole de télécommunication, le soft de télétraitement et les problèmes de raccordement.

Coordinateur de l'ensemble des actions relevant de ces techniques, il en assure, avec la plus large initiative commerciale, l'assistance à la vente auprès de nos agences. Homme de talent, il imagine des solutions techniques, fait des propositions, intervient dans leur négociation et assure le contrôle de leur réalisation.

Pour ce poste moteur, nous souhaitons rencontrer un diplômé Grande Ecole ayant 2 ans d'expérience minimum, attiré par un poste dans lequel l'aspect commercial est nettement marqué et à qui l'autonomie ne doit pas faire défaut.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence GU811M à Madame Muller, Cap Sogeti Systèmes, 92 bd du Montparnasse 75682 Paris Cédex 14.



SIEMENS

recherche
pour son service
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Un Analyste-Programmeur

pour développement de systèmes à base de mini-ordinateurs.

Le candidat retenu aura une formation supérieure, de type Ecole d'Ingénieurs, ainsi qu'une spécialisation en informatique.

Expérimenté ou débutant, ses qualités humaines et techniques lui permettront de s'intégrer rapidement dans une équipe travaillant sur un projet.

Il participera avec elle à l'activité de développement de logiciels d'applications dans l'industrie, et évoluera vers des fonctions de Chef de Projet.

Pour réussir dans ce poste, la connaissance de l'allemand est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en indiquant la référence 214 à :
Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS cédex 1.

Siemens S.A.

SFENA

DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIQUE

Spécialiste des systèmes d'informatique distribuée, cette Division de la SFENA recherche, dans le cadre de son développement,

ingénieurs informaticiens

ayant 2 à 3 ans d'expérience.

- Un ingénieur technico-commercial — chargé d'assister, sur le plan technique les ingénieurs commerciaux et les chefs de vente.
  Nous souhaitons des candidats ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les mini ordinateurs, le télétraitement et la gestion transactionnelle. Réf. 1/058
- Un responsable de la cellule Assistance et Projets — Il aura à animer un groupe de 6 ingénieurs de haut niveau, dans les domaines suivants :
  - Grands projets
  - Formation et documentation clients. Réf. 1/059
- Un logiciel export — Il sera chargé d'assister, sur le plan technique, le chef des ventes Export vis-à-vis des clients de la Communauté Européenne.
  Anglais parlé indispensable. Réf. 1/060

Envoyer CV, photo et prétentions sous la référence choisie à SFENA, Gestion des Cadres, B.P. 59, 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cédex.

INGENIEURS INFORMATICIENS

Nous sommes le 2ème constructeur mondial de matériel de traitement de l'information.

Notre importante avance technologique nous donne de nombreux atouts pour continuer notre croissance dans ce secteur.

Nous recherchons des Ingénieurs Informaticiens titulaires d'une formation scientifique supérieure et disposant de trois ou quatre années d'expérience théorique et pratique dans le domaine des

LOGICIELS DE TELECOMMUNICATIONS ET RESEAUX D'ORDINATEURS.

Ces ingénieurs s'intégreront à une équipe chargée de promouvoir des produits touchants essentiellement aux domaines téléinformatiques et des réseaux auprès de notre clientèle.

Basés à CERGY PONTOISE, ces postes impliquent des déplacements de courte durée en France comme à l'étranger.

La taille et la croissance de notre compagnie garantissent des possibilités de carrière variées et sans limite.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature mentionnant rémunérations actuelle et souhaitée à
Jean Louis PERROT
BURROUGHS - Direction des Relations Humaines
230-242, av. Laurent Cély - 92231 GENNEVILLIERS Cedex

Burroughs

Recherche

ANIMATEUR QUARTIER

EXPÉRIMENTÉ
LIBRE
(Animation globale jeunes et retraités) pour Centre socio-culturel Gagny'93. Tél. immédiatement pour R.-V. 936-54-78 h. repas, 388-51-81.

Expert en MAILING de PRESSE
Groupe de presse recherche professionnel averti, ayant au moins 5 ans d'expérience dans gestion d'abonnés, sélection de fichiers d'adresse, conception de MAILING. Rémunération et perspective très intéressantes.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo à M. GAM, 12, rue Hélène, 75017 PARIS.

ASSOCIATION de FORMATION dans la DISTRIBUTION recherche

ANIMATEURS VACATAIRES

Spécialisés dans les domaines suivants :
- Relations humaines et organisation du travail
- Relations sociales
- Gestion et Merchandising
- Organisation du commerce de gros
- Hygiène, Sécurité
- Vente photo
- Electroménager
- HIFI.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 83.192 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.

GROUPE BANCAIRE
A VOCATION MULTINATIONALE souhaite proposer à un

JURISTE DE BANQUE

pouvant attester de 5 à 10 ans de carrière réussie dans la profession de participer à son expansion.

Conseiller permanent des exploitants, il devra également avoir des qualités de négociateur et être disponible pour des missions à l'Etranger.

Adresser C.V. sous référence 2022/JR à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS
Discrétion d'usage assurée.

1 chef de produit H.F. + 1 responsable de zone export-RFA/Suisse/Autriche

Transrack 300 salariés - 80 millions de chiffre d'affaires.

Leader dans notre branche d'activité, l'habillage d'ensembles ELECTRONIQUES PROFESSIONNELS ou « RACKS », nous lançons actuellement une nouvelle gamme de composants ELECTRONIQUES et ELECTRO MECANIQUES s'intégrant à nos fabrications.

LE CHEF DE PRODUIT : Réf.1601P

Sa mission :
- être l'appui technique de la force de vente sur :
  - les composants ELECTRONIQUES
- être à l'écoute de ses marchés, gérer une gamme de produits et son extension
- prendre en charge les activités de publicité, promotion, expositions, etc.

Son profil :
- avoir un bon bagage technique – BTS ou DUT – en ELECTROMECANIQUE ou ELECTRONIQUE
- une expérience professionnelle de 4 ans environ
- un bon niveau en anglais
- un esprit créatif et innovateur.

LE RESPONSABLE DE ZONE EXPORT RFA/SUISSE/AUTRICHE Réf. 1801P

Sa mission :
- en liaison avec notre filiale en RFA, il assurera les contacts avec les distributeurs et les clients importants de sa zone et conduira les actions visant au développement des ventes (salons, expositions, etc.).

Son profil :
- PARFAITEMENT BILINGUE ALLEMAND
- expérience de la vente en milieu industriel
- bonne ouverture aux problèmes techniques
- grande disponibilité : la personne sera en déplacement une semaine sur deux.

LES DEUX POSTES SONT BASES A PARIS.
Documentation sur poste aux candidats présélectionnés

Ecrire avec salaire actuel et photo s/réf. : choisie
39, rue Etienne Marcel
75001 PARIS

FRANCE MARKETING

IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR TERTIAIRE
recherche pour PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABILITE

Agé de 30 ans environ, il aura une formation comptable supérieure (diplôme SUP de CO option Finances-Comptabilité, complété par un DECS) et une expérience acquise dans un Cabinet d'Expertise Comptable.

Nous lui confierons la charge d'assister le Directeur de la Comptabilité dans tout ou partie de ses responsabilités.

Ecrire (avec photo et prétentions) sous Réf 3929 à M.A Bordes. Discrétion assurée.

GAMMA Sélection
3, Place de Valois - 75001 PARIS

Très important groupe immobilier de promotion et de gérance cherche, pour son agence de Garges-les-Gonesse (Val d'Oise)

un cadre

chargé de la

gestion de plus de 4000 logements locatifs

Avec l'aide d'une petite équipe, il sera responsable des relations avec les locataires, les employeurs, les administrations, les municipalités, et assurera l'ensemble des problèmes administratifs et techniques.

Formation supérieure, Droit ou Sciences Eco.

Age minimum : 28 ans.

Expérience d'une gérance dans l'immobilier appréciée.

Véhicule personnel indispensable.

Veuillez écrire, sous réf. 12291, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
CONSTRUCTION MECANIQUE
Leader dans sa spécialité
1200 personnes - C.A. 230 MF
recherche
pour ses différents Etablissements Français

JEUNES INGENIEURS

formation E.C.P. - A.M.
débutants ou ayant un début d'expérience industrielle.

Les possibilités au sein du groupe sont très importantes dans les divers domaines d'activité (technique, production, commercial).

Qualités recherchées : sens du concret, dynamisme, méthode, sens du travail en équipe, bonne connaissance de l'anglais.

La formation à la spécialité du Groupe sera assurée dans son établissement de la Région Parisienne.

Ecrire avec C.V, prétentions et photo s/réf. 8182 M à :
projets Publicité
12 rue des Pyramides
75001 Paris.



GLAENZER SPICER

filiale d'un important groupe international de MECANIQUE AUTOMOBILE
siège à POISSY (78)
recherche

INGENIEUR

Age minimum 35 ans

pour tenir au sein d'une importante direction des études un poste à dominante administrative (budgets, objectifs, gestion). Ces activités conviendraient à un candidat de formation mécanique avec expérience de bureau d'études désirant à présent une orientation différente.

Langue allemande indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétent. au Chef du Personnel, 10, rue Jean-Pierre Timbaud 78301 POISSY.

PARIS QUARTIER SAINT-LAZARE
GROUPEMENT D'ACHATS
ALIMENTATION INDUSTRIELLE
cherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chargé d'un rôle de relations commerciales avec les fournisseurs du groupement (négociations de conditions, appels d'offres, etc.) et d'un rôle de coordination vis-à-vis des adhérents.

Un diplôme supérieur de gestion, une expérience des achats en boulangerie-pâtisserie seraient des atouts très appréciés.

Déplacements très fréquents à prévoir.

Salaire annuel de départ 160.000 F et + répartis entre un fixe et un intéressement aux résultats du groupement.

Écrire avec C.V. à Madame D'ORNANT,
FIDAL-PARIS
18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Société Française du secteur électronique composants passifs, recrute son :

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT de haut niveau

30 ANS MINIMUM

C'est avant tout un VENDEUR mais aussi un TECHNICIEN

Il est diplômé d'une école d'ingénieurs, il a principalement fait ses preuves dans la vente internationale.

La rémunération très motivante comporte un intéressement attractif.

L'ANGLAIS EST OBLIGATOIRE, L'ALLEMAND SOUHAITE.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/référence 8455
PIERRE MULOT PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

Les CAFES JACQUES VABRE
recherchent

UN CHEF DE SERVICE trésorerie et comptabilité clients

De formation HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent.

Le candidat aura une bonne connaissance du marché des changes ; une expérience bancaire serait appréciée.

Anglais indispensable

Envoyer C.V. et prétentions aux CAFES JACQUES VABRE - Service du Personnel Z.I. des Petites Haies 5, rue Charles Martigny 94701 MAISONS ALFORT.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa filiale spécialisée dans les SICAV et fonds communs de placement

un Cadre Comptable

réf. GV1

Responsable de la comptabilité SICAV et fonds communs de placement.
Niveau DECS complet ou équivalent exigé.

un Comptable Confirmé

réf. GV2

chargé de tenir la comptabilité des fonds communs de placement. Niveau BTS ou équivalent exigé.

Pour ces 2 postes, la préférence sera donnée aux candidats possédant une expérience éprouvée dans ce domaine.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions à C.N.C.A. Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

Importante société secteur tertiaire La Défense recherche un

chef de projet informatique

chargé de la mise en place d'un important projet temps réel en cours de développement.

Le candidat sélectionné aura :
- un niveau d'études supérieures (ingénieur, MIAGE ...),
- de solides connaissances techniques,
- une expérience confirmée de l'encadrement.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 12325, à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE D'ETUDES
étendant son champ d'activité hydraulique
(alimentation en eau)
en AFRIQUE NOIRE
recherche pour son bureau de PARIS
(quartier La Motte-Piquet)

Jeune secrétaire de direction

- 30 ans environ ;
- *Sténodactylo nécessaire ;*
- Anglais souhaitable.

Son rôle principal est de tenir l'administration et la gestion courante du secteur Afrique sous l'autorité de son responsable.

Env. lettre manuscr. et C.V. dactylographié au n° 82.766.

cabinet lecomte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5 000 à 7 000 Francs MENSUELS

Nous leur offrons :

- Une formation complète,
- Une activité prenante,
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. avec C.V. et photo n° 660, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Laboratoires WELLCOME recrutent pour leur Production vétérinaire (60 km de Paris)
UN ASSISTANT
du Directeur de production (Pharmacien ou Expérience industrielle)
Le candidat devrait avoir une première expérience en milieu industriel de production pharmaceutique ou vétérinaire et être capable d'organiser, de gérer et d'optimiser les valeurs matérielles et humaines de l'établissement.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à Laboratoires WELLCOME, Service du Personnel, B.P. 151 B, MONACO.

Le Centre d'informations financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux ;
- Goût contact haut niveau ;
- *Très bonne présentation ;*
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante
Pr rdez-vs 553-20-00 P. 201.

Ecole centre Paris recherche Professeur qualifié physique, remplacement minimum 3 mois
Professeur gymnastique.
Env. C.V., Clair, 38, rue des Mathurins, 75008 Paris, qui tr.

Recherche personne dynamique pour travail d'appoint sans porte-à-porte et gain selon ambition. Téléphone : 993-28-73.

PROJET'S
TRAVAIL TEMPORAIRE
(garantie des salaires C.B.)
pour la HOLLANDE
INGÉNIEUR PHYSICIEN
(thermo dynamique électr.).
Anglais lu et parlé.
56, rue de Turbigo, Paris (3e).
Mo Arts-et-Métiers. 274-21-00.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS 20e
recherche pour son BUREAU D'ETUDES
Electronique appliquée à l'Aéronautique

A.T. 2
ÉLECTRONICIEN
(Coefficient 285)
B.T.S ou D.U.T.
Dégagé des O.M.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous n° 82 798, à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

Cabinet d'Ingénieurs Conseils recherche un

ANALYSTE FINANCIER
PROFIL DU POSTE
- Etre bon négociateur, rigoureux et tenace, psychologue.
- Avoir pratiqué l'Audit ou le conseil ;
- être concret et efficace ; être indépendant et responsable ; esprit curieux et novateur.

FONCTION
- Déterminer les *points forts* et les points faibles des P.M.E. - P.M.I.
- Proposer des remèdes.

Rémunération :
150 à 180.000 F/an selon capacités.
Vous avez du caractère. Vous *correspondez au profil du poste à pourvoir,* téléphonez-nous pour R.D.V. au 071-19-19.

GROUPE IMMOBILIER cherche un

FISCALISTE-JURISTE

de haut niveau pour travail mi-temps. Adress. C.V. et photo s/n° 024.595 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SYSTÈMES
PARIS-PROVINCE-EGYPTE

INGÉNIEURS LOGICIEL
2 à 3 ans d'expér. temps réel et TÉLÉPHONIE
138.000 F/AN.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
NIVEAU 3 A, ayant expér. en logiciel et téléphonie pour diriger de gros projets de télécommunications et téléphonie
175.000 F/AN

INGÉNIEURS LOGICIEL
2 à 3 ans d'expér. en processus industriels, maîtrisant :
SOLAR - CICS - DL1
Ecr. n° 676 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

SOCIETE COMMERCIALE recherche

COMMERCIAUX
produits destinés au Bâtiment
Rémunérations motivantes
Tél. heures bureau 329-83-41.

Clinique La Roseraie
Mo 4-Chemins-Aubervilliers
recherche

INFIRMIÈRES D.E.
INFIRMIERS D.E.
Jour et nuit. - Tél. 834-93-93.

Spécialiste BOURSE PLACEMENTS. Ce poste de très haut niveau dans un groupe réputé très efficace, exige un professionnel d'envergure très expérimenté en bourse et gestion de patrimoine, ayant prouvé son talent, son efficacité, son sens d'organisation et d'animation dans banque, agent de change ou professions similaires. Situation, rémunération et ambiance très motivantes. Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions pour 1er contact S.E.C.I.A. (réf. 17), 12, rue Hélène 75017, qui garantit une discrétion absolue.

GESTIONNAIRE de PRESSE
président d'un groupe de presse réputé très dynamique et en pleine expansion, recherche un adjoint brillant, ayant une solide expérience au plus haut niveau de la gestion administrative et comptable et du développement de presse. Opportunité exceptionnelle pour personnalité de premier plan.
Rémunération motivante.
Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions pour premier contact à M. GAM (réf. 28), 12, rue Hélène 75017, Paris qui garantit une discrétion absolue.

JEUNE HOMME, 25 ans minimum, bonnes instruction et présentation, ayant sens des *affaires* demandé pour EMPLOI STABLE, impliquant déplacements et visite clients (démarchages exclus). formation *assurée.*
Ecrire avec curriculum vitae à M. Le Bourdon, 8, place Paul-Verlaine, Paris (13e).

Société décoration rech. urgent

MIROITIER-POSEUR
pour chantier durée 1 mois en Arabie Saoudite, références exigées. Tél. 236-01-01.

secrétaires

Importante société cherche pour un de ses Directeurs

SECRÉTAIRE DE HAUT NIVEAU

Agée de 30 ans minimum, elle a déjà occupé un poste similaire impliquant sens des priorités, diplomatie et disponibilité.
Elle a une bonne culture générale, parle et écrit l'anglais couramment.

Lieu de travail Mo Trinité

Ecr. avec C.V., photo et salaire actuel sous référence 14 793 à Marie GILMERT.
Conseil en recrutement
47, rue de Prony, 75017 Paris.

ÉCONOMISTE CONSEIL DE SOCIÉTÉS
quartier Bac
recherche pour après-midis
SECRÉTAIRE À MI-TEMPS
très expérimenté, sens du travail de qual., init. et organ. Libre rapidement. Si pas excellente sténo-dactylo s'abstenir.
Env. C.V. détaillé à J. FERRÉ, 15, rue Robert-de Flers, 75015 Paris. Rép. rapide ass.

représentation offres

SOCIETE DE CONFECTION
art. femme classique prix compét.
recherche urgent des
V.R.P. MULTICARTES
introd. ttes rég. sf S.-E.
Contacter Sté Ind. de Confection, bd du Val-Claret 06600 Antibes ou tél. (93) 33-41-79.

Vous rêvez d'une CARRIÈRE COMMERCIALE stable et lucrative, 1 groupe international vous en offre l'

EXCEPTIONNELLE OPPORTUNITÉ

sur PARIS et sa banlieue.
- ★ Stage de formation aux méthodes modernes de vente.
- ★ Salaire très important (pouvant dépasser les 10.000 F dès le 1er mois).
- ★ Tous avantages sociaux liés à la fonction.

Il est exigé excellente présentation.
Voiture + Tél. et 30 ans min.
Ecrire avec C.V., M. GRISOND, 5, rue Richepanse, 75008 Paris.

propositions diverses

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIERES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue

---

C.S.H. Cabinet des Sciences Humaines, conseils pratiques et personnalisés pr trouver votre prochain emploi. Tél. 934-51-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

HABITAT

31 ans, 10 années d'expérience haut niveau (administration centrale, organismes financiers et constructeurs), grande aisance dans *les contacts et négociations, parfaite* connaissance du milieu administratif
recherche

NOUVELLES RESPONSABILITÉS

(chargé de missions, conseiller technique, directeur financier). *Libre rapidement.*

Envoyer lettre sous n° T 024.362 M à REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*

---

top financial executive

Offre : expérience de 15 ans dans filiales et quartier général *niveau européen d'une* M.N.C. *Formation* Grande Ecole et universitaire, expérience de négociations brillamment réussies.
Etudiera : toute proposition de carrière similaire en région parisienne.
Demande : rémunération en rapport. Age : 53 ans.
Ecrire sous référence 12234, René Horwitz Conseils 222 bd. Raspail 75014 Paris.

---

jeune femme, *10 ans d'expérience dans*

communication institutionnelle

cherche pour janvier 1981 poste chargée d'études, 25 h/semaine, agence ou annonceur (public ou parapublic de préférence)
90 000 F/an environ
F.J. VAUCELLE, 24, av. Duquesne 75007 PARIS

DIRECTEUR ADMINIST. ET FINANCIER
51 a., énergique, organisateur, gestion fin. et trésor., audit et contrôle gestion reporting. Bilan, déclarations, analyse coûts et prix de revient. Utilisation informatique comme outil de gestion et production. Etablissem. procédures administratives, production et stocks. Parle anglais.
Ecrire s/n° 3.017 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Norvégien, 35 ans docteur 3e cycle lettres (sémiologie théâtrale) diplômé de musicologie parfaitement trilingue norvégien-français-anglais, notions allemand. Expérience traduction, enseignement adultes, collaboration revues *littéraires, étudierait* toutes propositions presse édition, organismes culturels, enseignement.
Ecr. s/n° 3.006 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE DE BANQUE
Form. sup., exp. prof. approf. Secrétariat gén. pers. formation inspection-engagements. Service étr. C. *des changes recherche* situation secteur bancaire.
Ecr. s/n° 3.001 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. psychologue clinicienne, 3 ans exp. H.P. C.M.P.P. rech. emploi Paris ou région Paris. *Ecr. s/n° T024584M*, R.-Presse, 85 bis, R. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 23 a., 6 a. exp. bancaire de *secteur comptable, portefeuille-*effet et commercial, rech. poste à responsab. av. possibil. d'évolut. Etudie toutes propositions. Ecrire *s/n° 024.591 M Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Effectue tous travaux de dactylo et *retranscription de cassettes.* Téléphone : 707-55-65.

J.H., 26 ans, nation. fr., arabe et anglais courants (langues jur. et ccIales), maîtr. d'arabe et de géographie, bonne connaiss. du M.-Orient, disponible dès janv., ch. tout emploi en rapport avec le Monde arabe. M. Luizard, 23 bis, rue Lavoisier, 93110 Rosny-sous-Bois. Tél. 875-51-32.

Monteur-incorporateur qualifié, coul. et bandey ch. place stable. Ecr. s/n° 024626 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Diplômé Histoire effectue recherches généalogiques. - DURET, 5, rue Carrier-Belleuse, 75015. Téléphone : 767-26-71.

H., 26 ans, cadre en fonction (formation Sciences humaines + *gestion du personnel)* recherche pour Paris et région parisienne poste ou

- *sociologue du travail ;*
- *ou gestion des cadres ;*
- *ou responsable du personnel dans P.M.E.*

Disponibilité et rémunération à négocier.
Ecrire n° 213 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire expérim., dynamique cherche poste à responsabilité. Téléphone : 280-17-51.

Hme 32 ans recherche poste

DIRECTEUR DES VENTES
ou COMMERCIAL
SECTEUR IMMOBILIER
Exp. de 7 ans *dans groupes* de premier ordre. Ecr. n° 82 961, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01.

Secrétaire de direction
Jne, libre rapidem., bac philo, angl., allem., espagn., mention. BTS bilingue angl. Opt. allem. mention. Ecrit et parlé + sténo-dactylo : franç., angl., allem. Connaiss. espagn. à réactualiser, sens de l'organisation et des contacts. Expérience évolutive. Cherche poste secrétar. direct. ou comm. relations internationales. Possibilités de déplacements. Rémunération à débattre.
Ecr. s/n° 6.046 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
RECHERCHE + SELECTION TOTALE et RIGOUREUSE de vos

CADRES
PAR SPECIALISTES.

SOFFOP 376-07-73
DISCRETION ASSUREE.

Cadre, 43 ans, expérience du commerce international, marketing, gestion financière, grande banque d'affaires, précédemment Directeur financier du Barrage du Kan (R.C.I.), possédant anglais, espagnol, portugais, arabe, disponible pour la France ou l'étranger. - Ecrire à COSTA, 5, rue Jules-Massenet, 40990 Saint-Paul-lès-Dax ou téléphoner au (58) 74-51-53.

E.S.C.P. 1960, 43 ans.
Chef serv. compt. et financ. compétent compt. gle et analyt., états gestion, comptes expl. mensuels, déclarat. fisc. et soc., budgets, contrôle gestion, tabl. bord, cash flow, entraîné à relat. (banque, audit., fourn.), étud. et missions conf. p. DIRECTION. Exp. compt. angl.-sax. Libre févr. Ecr. s/n° 3.008 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 34 ans, grde expér. photogravure, impression, publicité V.P.C., bonne connaiss. anglais et russe, recherche emploi
ASSISTANTE
Direct. Marketing ou Publicité chez annonceur. Libre de suite. Ecr. s/n° 83.043, Contesse 20, av. Opéra 75040 *Paris Cédex* 01.

J. FEMME, 25 ans, maîtrise lettres mod., bilingue anglais, bonne présentation cherche emploi relations publiques, accueil, information, hôtesse. Ecr. s/n° 200 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

Cours de rattrapage d'Economie par petit groupe, par Docteur ès sciences économie. 327-05-71.

Musicien étranger donnerait cours de flûte et d'anglais. Téléphoner au 828-46-93.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
3 types de curriculum vitae : rédact., exemples, erreurs à évit.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- *Réussite entretiens, interv.*
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écrire CIDEM, *5, sq. Mondovy, 78 Le Chesnay*

enseignement

Apprendre l'américain
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)

TEL. 633-67-28

Cours de Conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans.
Inscription immédiate.
Début : 12 janvier.
Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

capitaux propositions commerciales

A donner gérance libre magasin prêt-à-porter. Rapport : 10.000 F p/mois. Tél. mat. 522-13-50.

travail à domicile

SECRETAIRE DE DIRECTION confirmée frappe tous textes et manuscr. sur I.B.M. 061-44-49.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends 104 PEUGEOT GL 1975 58.000 km, 4 portes. Px Argus - 10 %. Tél. 968-39-75 le matin ou le soir.

de 8 à 11 C.V.

GOLF GTI gris métal. 01/79 *état exceptionnel,* avec HIFI. 36.000 F. - Tél. : 448-48-92.

divers

104 - 305 - 504 - 505
Modèle 80/81 peu roulé, Auto Paris XV - 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

MARAIS Imm. XVIIe 171 m² en L *à aménager.* - 272-40-19.

4e arrdt

MARAIS R. Beautreillis. Bel appt 3 pièces 110 m², 3,80 m sous plafond. *Téléphone : 272-40-19*

5e arrdt

SAINT-MARCEL, à rénover. GD 3 PIÈCES, 81 m². Possib. 4 p. 650.000 F. 337-88-15.

6e arrdt

ST-GERM.-DES-PRÉS. Studio, 40 m², bel imm. tt cft, 4e ét., ascenseurs. Cave. 265-48-62.

7e arrdt

VARENNE
Magnifique STUDIO conft, imm. *standg. Soleil.-Tél.* 705-61-91.

38, RUE VANEAU
GD STANDING 2 P-3 P.
S/place 11-19 h. - 550-21-26.

8e arrdt

MIROMESNIL
Luxueux 5/6 PIÈCES. Moderne. 8e *étage.* Gd conft. Sur parc. Etat impeccable. - Parking. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05.

9e arrdt

DOUAI. Bel immeuble pierre de taille, 3 pièces refait neuf. Très grand confort. Matériaux 1er choix. 555-92-72.

12e arrdt

MONTREUIL limite VINCENNES Direct. Très bel. rénovation en cours. Studios et 2 p. tt confort. Excel. placem. Gestion et locat. garanties. Très gros rapport. Net d'impôt 5 ans. 555-92-72.

14e arrdt

4/5 Pces. 115 m², étage élevé. Prestations, haute qualité. Parking. - GIP, 327-64-00.

Mo PERNETY. Placement ou pied à terre. Excellent rapport. Studio tout confort. 555-92-72.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
BEAU 6 PIÈCES sur verdure
Prix : 1.600.000 F
Jean FEUILLADE - 566-00-75

CALME, VERDURE, RUE DU **HAMEAU** Gd liv. + 3 chbres confort, belle cuis. BALCON et LOGGIA SUD Px 695.000 F. Tél. 577-96-88.

---

6 P. Bel imm. pierre taille 1er étage. 1.100.000 F Téléphone : 549-76-25.

16e arrdt

DAUPHINE - 5 P.
180 m². 2.500.000 F.
Poss. prof. lib. 579.75-80.

TROCADÉRO. Imm. moderne. *5e ét. Vue dégagée,* dble liv., 3 chbres, 2 bains, chambre de personnel. Garage. 705-24-10.

17e arrdt

AV. DE VILLIERS
Imm. PIERRE TAILLE, balcon, gd liv. dble + 1 chbre, 825.000. VERNEL. Téléphone : 526-01-50.

AV. WAGRAM Place des TERNES
GD LIVING + 2 CHBRES tt cft. 995.000. VERNEL 526-01-50.

Av. CLICHY. Imm. récent, 7e ét., séj., 3 chbres, s. bains, s. dche, 85 m². 660.000 F. 548-76-25.

19e arrdt

Près Place des **FETES** bon imm. rénové
2 P. cuis., w-c, bains possible, 160.000 F facilités. T. 805-58-70.

FACE MÉTRO Direct. 2 studios tout confort. Très bon placement. Prix intéressant. 555-92-72.

28, QUAI DE LA LOIRE très beau 2 p., 52 m², tt cft, box. 202-67-66 mat. ou apr. 20 h.

78 - Yvelines

Versailles résidentiel, dans hôtel particulier, *150 m²,* très grande classe. Terrain 900 m². Dépendances, garage 4 voitures. Téléphone : 953-75-27.

VERSAILLES R.D., 86 m², 5 p. 3-4 ch., cave, chauff. ind. gaz. Px 615.000 F. T. 950-14-60.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - BAGATELLE
IMM. RÉCENT. Vaste séj., balc., *3 chbres, 2 bains.* SOLEIL. Calme, verdure, double parking. BELLE CHAMBRE de service. S.A. LE CLAIR - 359-69-36.

NEUILLY-VICTOR-HUGO
Dans hôtel particulier
Rénovation de prestige
Duplex 160 m², terrasse.
Triplex 450 m², jardins + petit programme de construction *grand standing.*
COGEP - 551-75-99

VAUCRESSON Double *séjour*
2 chbres, 2 bains, plein Sud. Balcon sur grand parc. Tennis. Park. 660.000 F. 651-56-84.

BOULOGNE - LUXE, 170 m² envir. SUD. Sans vis-à-vis. 1.400.000 F. Tél. 960-22-88.

93 Seine-Saint-Denis

A vendre appartement tt conft. CLICHY-SS-BOIS. 160.000 F. *T. M. Mariotte (84) 71-76-22.*

Pte CHAPELLE, imm. ravalé, gd 3 p., cuis., w.-c., bains, refait *neuf, créd. Pptaire.* 286-12-08.

Province

JURA
A VENDRE LELEX (01), station familiale, studio et appartement dans immeuble de standing. Possibilité gestion locative. Tél. : 522-95-32.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

appartements achats

RECHERCHE appts 2 à 4 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 8e, 4e, 12e, avec ou ss travx. PARIM, CPT CHEZ NOTAIRE *Tél. : 873-23-55, même le soir.*

Urgent, paie cpt chez notaire 2 à 4 P., Paris, av. ou ss travx. *Mme LEULIER. - Tél. 261-69-81* ou le soir : 900-84-25.

Pour diplomates, rech. appts *Paris et villes, ouest résidentiel* Pour LOCATION ou ACHAT Embassy-Service - 562-78-99 8, avenue de Messine, Paris-8e.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e. 566-00-75 recherche, Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surf. et imm. - *Paiement comptant.*

locations non meublées offres

Paris

Part. à part. offre appt situé dans le 19e, 2e ét., comprenant 2 p. principales + 2 petites pièces, cuis., salle-de-bains, w.c. (env. *80 m²). 1.780 F/mois ch. comp.* Reprise : 2.000 F (pour chauff. et bibliothèque), Bail de 3 ans. 742-71-24 (le sr apr. 18 h 30).

PARIS 17e. Reprise bail 3 ans. 3 p. 80 m², cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, nombr. placards. 2.400 F + charges 300 F environ. Tél. : 227-18-81 avant 13 h 30 ou après 20 h.

Région parisienne

NEUILLY MADRID, gd 3 p. cft. Rez-de-chaussée s/jardin. 100 m² environ. Garage sous-sol privé. 5.000 F + ch. Tél. le matin SEGECO, 622-69-82.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. Services gratuits. 272-02-82.

Part. ch. petite pièce Paris, sauf 8e, 12e, 17e, 18e, sq. s'abst. Ecrire : Publicité Leroy H.C., 18, pass. des Princes, Paris-2e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 5.000 max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés à Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 P. pour banques et ambassades. - Tél. 705-54-78.

villégiature

PART. loue chalet grand luxe. 8 personnes. CEILLAC (Hautes-Alpes). Prix : 6.000 F tt compris. 10 jrs. T. 556-25-28, h. de trav.

bureaux

A PARIS (2e) ET (8e) ARRDT bureaux meublés, sièges sociétés secrétariat-téléphone-télex, etc. ACTE S.A. - Tél. : 261-80-88.

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.L.C.A. (tél. 296-41-12 +) 55 bis, *r.* du Louvre, Paris (2e).

Montpellier domiciliation, siège social, télex, secrétariat, permanence. Tél. : (67) - 60-72-93.

ANALYSTE
pour applications CII HB : 64-DPS, COBOL, TDS, IBM-CICS, DL1 apprécié
CITI 285.24.63
Centre International de Traitement Informatique
formation et placement

hôtels particuliers

Particulier achète Paris ou très proche périphérie :
HOTEL PARTICULIER
250 m² habit. 1.000 m² jardin. Tél. : 770-90-12 (h. bureau).

immeubles

GRÈCE TOUTES RÉGIONS vends terrains + immeubles. Rens. (88) 35-62-14 LAVANDIER, 1, rue de Boston, 67000 STRASBOURG.

pavillons

CLAMART-GARE
Importante maison bourgeoise
11 P. 235 m² habitables + vaste sous-sol + beau local 60 m².
Etat parfait, toit neuf, rare. 1.000.000. ROCHE 532-66-10.

Versailles 15' gare, sur 500 m², séjour, 4 chambres, 850.000 F. Téléphone : 953-75-27.

CHATOU, côté lac des Ibis Pav. 1930, meulière, parf. état, 6 P. 140 m² habit., s/1.125 m² terr. 895.000 F. 950-14-60.

propriétés

POIGNY-LA-FORÊT - Ppté sur 3.000 m² parc, très beaux arbres, 6 Pièces, cuisine, grenier, terrasse, bel environnement. 1.370.000 F. - 950-14-60.

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie. *Etude gratuite, discrète.*

XVIe - STUDETTE OCCUPÉE 10 000 + 1 000 F, fem., 74 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie. Tél. : 266-19-00.

FONCIAL VIAGER
19, bd Malesherbes, Paris-8e
Téléphone : 266-32-35.
Spécialiste, 41 ans d'expérience. *Etude gratuite. Rente indexée.*

17e, imm. stand., très beau 4 P. refait neuf, occupé 1 tête 73, cpt *340.000, rente 5.500 F.*
VIAGER 130, rue de Rivoli 233-06-76

Le Monde

régions

LE PROGRAMME ÉLECTRONUCLÉAIRE DES ANNÉES 90

Les sites des futures centrales sont désormais connus, mais ne seront pas arrêtés avant l'élection présidentielle

Le gouvernement a décidé de lancer un nouveau programme de sept à huit centrales nucléaires (soit vingt-quatre à vingt-huit tranches) qui pourraient être couplées au réseau électrique national au cours des années 90. Ces unités viendraient s'ajouter aux vingt réacteurs déjà en fonctionnement dans l'Hexagone, aux deux centrales construites avec une participation française en Belgique (Tihange 50 %) et en Espagne (Vandellos 25 %) et aux quarante-six réacteurs qui seront mis en service dans la décennie à venir.

Les sites exacts de certaines centrales de la « troisième vague » sont déjà connus : Plogoff (Finistère), Le Pellerin (Loire-Atlantique), Civaux (Vienne). Pour d'autres les conseils régionaux intéressés auront à faire leur choix entre plusieurs options comme en Auvergne, Languedoc-Roussillon, en Aquitaine et dans la région parisienne, entendue au sens large.

En temps normal ces consultations auraient eu lieu dès le début de cette année. Mais, pour que des débats nucléaires locaux ne viennent pas « alourdir » la campagne présidentielle, le gouvernement a décidé de reporter les échéances au-delà des élections d'avril prochain.

Néanmoins, après une enquête à laquelle ont participé nos correspondants, nous sommes en mesure de présenter aujourd'hui les grandes orientations de la troisième vague et un certain nombre de sites entre lesquels les assemblées régionales auront à choisir.

On remarquera que l'effort nucléaire des années 90 portera sur des régions encore peu ou pas touchées par les vagues précédentes : Poitou-Charentes, Auvergne, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Bourgogne et Champagne-Ardenne. On assiste donc à un rééquilibrage des usines de production électrique au profit de la moitié sud-ouest de l'Hexagone.

BRETAGNE : sur le site de Plogoff, malgré l'opposition des habitants de la pointe du Raz, les travaux devraient commencer peu après l'élection présidentielle. L'E.D.F. procède déjà à l'achat d'immeubles pour loger ses cadres.

PAYS DE LA LOIRE : après bien des hésitations, le ministre de l'industrie a donné le feu vert pour le site du Pellerin (proche de Nantes). Il a reçu l'appui total du parti communiste, qui se range, là comme ailleurs, dans le camp des pro-nucléaires les plus déterminés.

POITOU-CHARENTES : l'E.D.F. déposera un dossier de demande de déclaration d'utilité publique dans les prochaines semaines pour la centrale de Civaux. L'enquête publique se déroulerait au cours de l'été 1981.

AQUITAINE : comme l'a indiqué le chef de l'Etat dans son discours de Mazamet, en novembre *1979*, le grand *Sud-Ouest* « bénéficiera » de deux centrales nucléaires supplémentaires (après Braud-et-Saint-Louis et Golfech). L'une d'elles devrait se situer en Aquitaine. Trois secteurs sont envisagés. Techniquement le meilleur se situerait sur la moyenne Garonne entre Agen et Bordeaux. Mais le « traumatisme » de Golfech est encore récent. On a évoqué aussi le site de Peyrehorade, sur la côte landaise à la limite des Pyrénées-Atlantiques et des Landes. Mais personne n'a encore osé édifier une centrale nucléaire sur du *sable. L'E.D.F.* se dit prête à faire toutes les études de faisabilité nécessaires si on lui en donne l'ordre. Troisième site possible : la basse vallée de l'Adour, mais cette rivière a un régime irrégulier et les paysages y sont fragiles.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : c'est sur le littoral méditerranéen que serait construite la deuxième centrale du grand Sud-Ouest. Après avoir abandonné le site de Paulilles (Pyrénées-Orientales), situé en plein cœur de la côte Vermeille, l'E.D.F. continue à étudier trois ou quatre emplacements.

Celui de Port-la-Nouvelle, déjà proposé en 1976, a été refusé par une large majorité de la population au cours d'un référendum organisé la même année. Le conseil régional, le conseil général de l'Aude et la municipalité disent toujours non. Il y a trois mois, M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a annoncé que le site était abandonné.

Restent Fleury à l'embouchure de l'Aude (mais la municipalité refuse), Frontignan qui est dans les cartons depuis longtemps et même Martigues (Hérault).

Compte tenu du climat politique local, les pouvoirs politiques avancent à pas comptés : les collectivités locales seraient consultées à l'automne, et, en fonction de leur réponse, la demande de déclaration d'utilité publique pourrait être faite au cours de l'année 1982.

AUVERGNE : ici les choses sont beaucoup plus faciles puisque c'est le conseil régional qui a demandé la centrale. Trois sites ont été repérés sur le cours de l'Allier :

A Limons, commune agricole du Puy-de-Dôme, la centrale serait *bien accueillie par le maire* (majorité), sans doute soutenue par M. Michel Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires, conseiller municipal d'une commune proche, et bien acceptée par le maire socialiste de Puy-Guillaume, gros bourg industriel. Il faudrait toutefois déplacer la station de pompage de cette commune et recalibrer le lit de l'Allier. Mais la ville de Vichy, située à 15 kilomètres en amont, redoute les conséquences de cette installation.

La Ferté-Hauterive (Allier) se trouve en aval mais encore très près de Vichy. La centrale serait acceptée à la fois par le maire, le conseil municipal (divers majorité) par le conseiller général et par le député, tous deux communistes.

Villeneuve-sur-Allier se situe à 15 kilomètres de Moulins, dont le maire, M. Hector Rolland, député R.P.R., est un pro-nucléaire enthousiaste. Mais le conseil municipal du village et le conseiller général (socialiste) sont hostiles à *cette implantation.*

Les trois sites devaient être présentés le 19 janvier au conseil régional d'Auvergne (présidé par M. Maurice Pourchon, député P.S. du Puy-de-Dôme) pour qu'il fasse son choix. Mais le préfet fait machine en arrière et affirme aujourd'hui que plusieurs mois sont encore nécessaires pour compléter les études. Celles-ci seront achevées — coïncidence — après l'élection présidentielle.

BOURGOGNE : deux sites sont étudiés : l'un sur la Saône, l'autre sur l'Yonne. On parle depuis cinq ans d'un emplacement favorable sur les rives de la Saône aux alentours de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire). La centrale serait au point de passage de la ligne haute tension qui relie les Alpes à Paris. L'E.D.F. avait même projeté d'y construire un nouveau surgénérateur. Il n'en est plus question. Celui-ci serait *plutôt localisé* à Marcoule sur les bords du Rhône, dans le Gard. Selon les responsables d'E.D.F., le site de Boyer, petite commune rurale voisine de Sennecey-le-Grand, ne serait équipé, au mieux, qu'à partir de 1985. L'autre site qui serait offert en option au conseil régional serait sur le cours de l'Yonne peu avant son confluent avec la Seine. En 1975 on parlait d'une part des communes de Barbey et de Misy-sur-Yonne et d'autre part de Pont-sur-Yonne. La centrale serait proche de l'agglomération parisienne et bien localisée par rapport au réseau.

CHAMPAGNE-ARDENNE : ce ne sont évidemment pas les besoins de cette région qui ont justifié la construction des deux réacteurs de Nogent-sur-Seine mais la boulimie énergétique de Paris. On envisage d'installer sur ce site — prévu pour cela — deux réacteurs supplémentaires. Ce ne sera peut-être pas suffisant. Aussi l'E.D.F. étudie-t-elle d'autres emplacements sur la Marne, aux environs de Châlons-sur-Marne, toujours pour l'alimentation de la région parisienne.

HAUTE-NORMANDIE : c'est pour la même raison qu'on envisage toujours l'installation d'une centrale (en plus de Paluel et de Penly, sur le littoral) sur la Basse-Seine entre Mantes et Le Havre.

Pour la satisfaction des besoins de Paris, trois propositions pourraient donc être faites au cours de l'été 1981 : Bourgogne, Champagne-Ardenne ou Haute-Normandie En revanche, la construction de réacteurs à proximité immédiate de la capitale n'est plus envisagée.

MARC AMBROISE-RENDU.

(*) Enquête de Jean Bozzi, Alain Bastardie, Jean-Pierre Rouger et Bernard Revel.

GRAVELINES 1981-1985
TIHANGE (Belgique) (50%)
PENLY 1989-1990
PALUEL 1982-1985
CHOOZ 1988-1989
FLAMANVILLE 1985
Basse-Seine
Marne
CATTENOM 1985-1986
NOGENT-SUR-SEINE 1987-1988
BRENNILIS
PLOGOFF 1989
Yonne
ST-LAURENT des-Eaux 1981
DAMPIERRE 1981
FESSENHEIM
Kaiseraugst (Suisse) (20%)
le Pellerin
CHINON 1982-1987
BELLEVILLE-s-L. 1986-1987
Civaux
Sennecey-le-Grand
Villeneuve-sur-Allier
Ferté-Hauterive
Limons
BUGEY
ST-ALBAN 1984-1985
CREYS-MALVILLE 1983
BLAYAIS 1981-1983
Moyenne-Garonne
CRUAS 1983-1984
TRICASTIN 1981
GOLFECH 1988-1989
MARCOULE
Peyrehorade
Basse-Adour
Frontignan
Fleury
Port-la-Nouvelle
VANDELLOS (Espagne) (25%)
Centrales nucléaires :
● en exploitation
○ en construction
○ en projet ou à l'étude
1981-1987 Dates de mise en service

M. Brice Lalonde demande une meilleure information du public

Le conseil d'information sur l'énergie électronucléaire s'est réuni, ce mardi 6 janvier, dans la matinée, sous la présidence de Mme Simone Veil. Le conseil devait, notamment, examiner le projet de centre de stockage de déchets nucléaires à Saint-Priest-La-Prugne (Loire).

M. Brice Lalonde, candidat écologiste à l'élection présidentielle, a remis, à ce propos, une lettre à Mme Veil dans laquelle il relève le défaut d'information de la population. M. Lalonde souligne que le Commissariat à l'énergie atomique s'est « *abusivement réclamé* » d'une étude du Bureau de recherches géologiques et minières pour justifier le choix du site. Il écrit que la « *présence de déchets sur le site a été cachée à la population* » au moment de l'enquête publique et que celle-ci devrait être annulée et recommencée. Il relève enfin un « mensonge sur la nature des déchets » qui, même s'ils sont de faible et moyenne radioactivité, « *contiennent nécessairement du plutonium* », qui a une période de radioactivité très longue. Enfin, le candidat écologiste demande que le rapport préliminaire de sûreté soit publié, car, s'agissant d'un stockage de déchets, « *aucune nécessité d'ordre stratégique ou industriel ne peut faire obstacle à sa publication* ».

D'autre part, le conseil d'information sur l'énergie électronucléaire avait souhaité que certaines études scientifiques d'impact sur l'environnement soient rendues publiques. Cette recommandation a été transmise par M. Giraud, ministre de l'industrie, à M. Jean Chevrier, directeur général d'E.D.F. Le ministre demande dans une lettre, d'« *écarter du domaine couvert par le secret les données objectives relatives à la connaissance du milieu ainsi que les résultats des campagnes de mesures* ». Le conseil suggérait aussi que « *les rapports de fin de travaux, à l'exception des rapports intermédiaires, soient mis à la disposition du public* ». M. Giraud écrit que ces dispositions, « *appliquées uniquement aux mesures faites sur un milieu naturel bien déterminé, ne sont pas de nature à nuire aux intérêts industriels et commerciaux d'E.D.F.* » et qu'elles doivent donc être suivies d'effet.

Ces observations du conseil d'information avaient été faites à l'issue d'une polémique sur les conclusions des ingénieurs, dans l'étude d'impact du projet de centrale nucléaire à Plogoff. D'application limitée aux données objectives, la levée partielle du secret devrait toutefois permettre une meilleure information du public.

POINT DE VUE

PLOGOFF : la comédie continue

par DANIEL BOUER et JEAN PEUZIAT (*)

LA comédie continue : le premier ministre vient de signer le décret déclarant d'utilité publique la centrale nucléaire de Plogoff. La machine à broyer continue son chemin, qu'elle avait frayé en début d'année à coups de grenades lacrymogènes et offensives.

Prochaine étape : l'expropriation des cinq mille quatre cent quatre-vingt-treize porteurs de parts du Groupement foncier agricole créé sur le site. Une seule lettre recommandée à l'un des gérants devrait y suffire...

Mais à Plogoff, comme dans tout le cap Sizun, la détermination populaire est aussi forte qu'au premier jour. Alors la direction d'E.D.F. change de stratégie. Après le secret, les manœuvres douteuses, c'est le grand jeu de la séduction sur fond de marketing. Cible privilégiée : les élus du cap Sizun.

Les voyages organisés par E.D.F se succèdent, les promesses de « retombées » économiques et financières pleuvent.

Naturellement préoccupés par les problèmes de l'emploi, particulièrement important dans le cap, certains de ces élus se laissent séduire. « *La centrale est décidée, il faut en tirer le meilleur parti possible.* » C'est notamment l'attitude du maire communiste de Douarnenez (1). *Malgré la conversion de* M. Georges Marchais au nucléaire, le maire de Douarnenez était jusqu'ici hostile à la centrale, d'autant qu'un voyage à Harrisburg, aux Etats-Unis, l'avait défavorablement impressionné.

Aujourd'hui, il se déclare convaincu de la fiabilité de la technique et prêt à saisir la chance offerte. Une « chance » serait pour la ville la création d'un port pour la réception des matériaux nécessaires à la construction de la centrale.

En fait, le projet consiste à combler une partie du port de pêche *actuel afin d'aménager un terre-plein.* Ce projet ne satisfait personne et surtout pas les marins-pêcheurs. Mais certains, dont le maire, pensent pouvoir l'améliorer en discutant avec E.D.F

Pour nous, élus socialistes, c'est une illusion. Les chiffres, d'ailleurs, le démontrent : le coût de ce port au rabais est évalué à 16 millions de francs, alors qu'une étude effectuée en 1978 estimait à plus de 100 millions de francs l'investissement nécessaire à la création d'un véritable port de commerce (2).

Notre conviction est par ailleurs renforcée depuis la diffusion par le comité de vigilance du cap Sizun d'un document intitulé « Une prospective de la consommation d'énergie à long terme. » Ce document a été élaboré à la demande du commissariat général du Plan, par un groupe d'experts. La synthèse des travaux, effectuée en juin 1980, n'a pas encore été publiée Ce rapport de quatre-vingt-trois pages démontre que, à l'horizon 80, il serait possible d'économiser 60 millions de Tep (tonnes-équivalent pétrole), soit le quart de la consommation française d'énergie prévue à cette date.

Citons un seul extrait de la conclusion : « *60 millions de Tep, c'est l'ordre de grandeur du programme nucléaire Si l'on ne s'attaque pas aux gaspillages, on peut considérer que l'on aura fait le nucléaire pour rien...* »

Dans nombre de pays, un tel document, remettant en cause la politique énergétique officielle, aurait entraîné un vaste débat.

Reste pour nous l'essentiel : une autre politique de l'énergie est encore possible qui rendrait les futurs réacteurs nucléaires de Plogoff (et d'ailleurs) inutiles. Nous nous battrons jusqu'au bout pour les éviter.

(*) Maires-adjoints de Douarnenez (P.S.).

(1) Il s'agit de M. Michel Mazéas (N.D.L.R.).

(2) Coût des quatre réacteurs de 1 300 MW prévus à Plogoff : 15 milliards de francs.

POUBELLE NUCLÉAIRE DANS LE LIMOUSIN ?

Un projet de stockage de déchets radio-actifs aux confins de la Creuse et de la Haute-Vienne a été examiné au cours d'une réunion de l'Association de *défense des monts d'Auriat*, tenue à l'hôtel de ville de Bourganeuf dans la Creuse. Entre mars et juillet derniers, une équipe travaillant pour le compte d'une filiale de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) a pratiqué des forages d'une profondeur de 500 à 1 000 mètres dans le granit au lieudit le Petit-Vaux, près d'Auriat. Ces forages devraient permettre au Bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.) d'étudier le *granit en profondeur* et de déterminer s'il est possible d'y stocker des déchets radio-actifs provenant de l'usine de retraitement de la Hague.

Des questions écrites ont été posées à ce sujet par M. Chandernagor, député socialiste de la Creuse, président du conseil régional du Limousin; et par par Mme Hélène Constans, députée communiste de la Haute-Vienne.

L'Association de défense des monts d'Auriat estime qu'un tel projet s'il était réalisé serait dangereux pour la sécurité de la région. Elle envisage de créer des groupements fonciers d'achat avec les propriétaires de la région pour compliquer la procédure d'expropriation. — *(Corresp.)*

SOLAIRE OBLIGATOIRE DANS LES BATIMENTS PUBLICS ?

Considérant que la politique de diversification des sources d'énergie est insuffisante et notamment que le solaire est mis à l'écart (son budget de 400 millions de francs en 1980 représente 1 % des sommes investies dans le nucléaire), les parlementaires du groupe socialiste viennent de déposer une proposition de loi tendant à promouvoir plus vigoureusement l'énergie solaire.

Cette proposition prévoit que « *tout bâtiment public neuf comportera obligatoirement un équipement solaire, à moins que son chauffage et sa production d'eau chaude sanitaire ne soient assurés par une énergie autre que les produits dérivés du pétrole, le gaz et l'électricité* ». Une agence pour le développement du chauffage solaire serait créée dans chaque département.

Dans les départements particulièrement favorisés par l'ensoleillement, le permis de construire de tout bâtiment (public et privé) comporterait obligatoirement l'étude d'un équipement de production d'eau chaude solaire. Des avantages fiscaux seraient accordés à ces installations, et « *les charges budgétaires résultant de la proposition de loi seraient couvertes par une taxe spéciale sur les bénéfices des compagnies pétrolières* ».

SIX MILLE SURNOMS BRETONS.

A l'occasion de ses recherches pour établir une thèse de 3e cycle un universitaire a recensé six mille surnoms bretons, *portés* entre 1880 et 1940, dans le Léon (Nord-Finistère).

L'attribution des surnoms, explique M. Mikaël Madec, trente ans, professeur d'anglais à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche) peut répondre à une nécessité, notamment lorsque la concentration d'homonymes est trop forte dans une même contrée : un phénomène que l'on observe par exemple à Plougastel-Daoulas (Finistère) où 15 % des habitants *se nomment soit Le Gall soit* Kevella, au grand dam des facteurs...

Parmi les surnoms recensés par M. Madec, on trouve ainsi ceux qui désignent un individu par sa profession ar gwiader (le tisserand), Le Goff (le forgeron), son lieu de naissance (Job de Kergournadeac'h), par une particularité physique ou un trait de caractère — Corre (le nain), Saoz (celui qui zozote), Ruz Boutou (le traîne savate) — ou même quelquefois par ses ancêtres — comme la famille « ar chosak » (les cosaques), ainsi désignée en raison d'un aïeul, grognard au temps de Napoléon lors de la campagne de Russie.

Faits et projets

AUX HALLES, UN JARDIN POUR LES ENFANTS.

Un jardin d'enfants doit être aménagé aux Halles, entre le *Forum* et *Saint-Eustache*, le long de la rue Rambuteau Le projet, dessiné par Mme Claude Lalanne et présenté le 5 janvier par le maire de Paris, prévoit de planter, sur près de 3 000 mètres carrés, une forêt en réduction, avec pont suspendu et des sentiers tortueux menant à une cité exotique ou à une île mystérieuse. On accédera à cette forêt soit par un escalier en colimaçon, soit par une échelle de corde. Il s'agit, en somme, de simuler le monde de Defoe, de *Stevenson ou de Jules* Verne au pied de Saint-Eustache. Cet espace, uniquement réservé aux enfants de six à douze ans, trouvera sa place à l'intérieur du grand jardin des Halles qui, lui, s'étendra sur près de 6 hectares.

Mais le projet, avant de voir le jour, doit être soumis à la commission des abords et à la commission des sites, car il se trouve à moins de cinq cents mètres de l'église Saint-Eustache, monument classé Si ces deux commissions donnent leur accord, les travaux d'aménagement pourraient commencer fin 1981.

UNE PLACE POUR LES CYCLOS...

M. Jean Broyat, de Lyon, nous écrit :

Je me rends fréquemment en Autriche pour mes congés annuels, exactement dans le Vorarlberg, aux confins de la Suisse et de l'Allemagne. Pratiquant, en outre, le vélo, comme sport, j'emporte mon engin chaque fois. J'y suis encouragé par une sécurité dans mes déplacements sur deux roues qui n'existe pratiquement nulle part en France hors les parcs où l'on est contraint de tourner en rond et, pour certains, à des heures imposées.

Que ce soit en Suisse, en Allemagne, en Autriche et, j'ajouterai, au Danemark et en Hollande où je l'ai observé, partout où cela est possible un trottoir cyclable dûment entretenu suit la voie des véhicules à moteur. Dans bien des cas, il s'agit d'une piste séparée de la route par une bande de gazon, et cela de chaque côté de la chaussée. Ici, la sécurité pour le cycliste ou le piéton est totale. D'autre fois, on a plus simplement délimité par un large trait continu, à droite de la route, le mètre nécessaire au pratiquant de la petite reine, et, compte tenu de la discipline naturelle de nos voisins, aucun véhicule à moteur ne vient mordre sur ce passage.

Pourquoi ce respect des cyclistes n'est-il pas de mise chez nous ?

Le Monde

économie

SOCIAL

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE VITRY

Libres opinions

DÉFENDRE LA FRANCE

par JEAN-LOUIS BEAUMONT (*)

INSULTE, calomnié, diffamé, j'ai demandé justice selon nos lois. Mais l'affaire de Vitry s'inscrit dans un plan d'action en travers duquel m'a placé le hasard des opportunités locales. Essayons donc de comprendre ce plan pour mieux le déjouer. Il s'agit d'affaiblir la France dans le monde, et d'abord en Afrique, où elle compte encore beaucoup d'amis. Tel est le véritable sens de la campagne que les chefs communistes, secrétaire général en tête, mènent contre les immigrés qui travaillent dans notre pays.

Il s'agit de déshonorer la France, pays des droits de l'homme ; la France, champion du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; la France, dont les lois garantissent à chacun la liberté de vivre dans le respect et la liberté des autres ; la France, terre d'accueil ouverte aux courants et aux hommes du monde.

Regardez, écoutez, lisez : contre les immigrés, hôtes de la France, travailleurs de nos entreprises, amis de nos villages, les chefs communistes emploient la force. Ils bafouent les lois de la France et ils défient ceux qui ont le devoir de les appliquer. Ce sont nos ministres de l'intérieur et de la justice, notre premier ministre et, à travers eux, notre président de la République qu'ils provoquent : oseront-ils prendre les mesures de sécurité, ouvrir les informations, requérir les sanctions prévues en pareil cas par les lois de la France ? Ce défi doit être relevé, j'espère qu'il va l'être. En France, force doit rester à la loi. C'est la première garantie de sécurité pour tous ceux, Français comme étrangers, qui vivent sur notre sol.

Regardez, écoutez, lisez : depuis plusieurs mois, les chefs communistes proposent une « *équitable répartition des étrangers sur le territoire* ». Ce sont des propositions de marchands d'esclaves. Leur but est de nous entraîner collectivement, solidairement, sur les chemins de la discrimination raciste. Leur but est d'entraîner les Français à déshonorer la France. Il faut refuser cet ignoble marché.

Affaiblir la France en imposant chez elle la loi de la force à une société déshonorée, tel est le sens profond de l'action que mènent contre les immigrés les chefs communistes. Elle est conforme à leur mission internationaliste et s'inscrit dans un plan mondial.

Oui, malgré les complaisances et les faiblesses des dernières années, la France reste un espoir de vie pour les peuples du monde, et particulièrement pour les Africains, auxquels nous sommes liés par le sang, le cœur et l'esprit. Oui, la France peut donner au monde une chance d'échapper à la déchéance de la dictature esclavagiste. Défendons cet espoir et cette chance. Défendons la France.

(*) *Maire de Saint-Maur-des-Fossés (majorité), député non-inscrit du Val-de-Marne.*

Huit propositions communistes pour mettre fin au déséquilibre de la répartition des immigrés

Nous avons reçu, le 5 janvier, une lettre de M. Marcel Rosette, sénateur communiste du Val-de-Marne, qui souhaitait la voir figurer dans la page « Idées » que nous avons consacrée ce même jour à l'affaire de Vitry. Cette page étant de toute façon montée à l'avance, il ne nous aurait pas été possible d'y faire figurer le texte de M. Rosette.

Nous publions aujourd'hui les huit mesures préconisées par le sénateur communiste du Val-de-Marne pour mettre fin au déséquilibre de la répartition des travailleurs immigrés.

« 1) Les comités d'entreprise, et non les patrons seuls, doivent décider de l'utilisation des fonds du 1 % patronal pour la construction de logements. L'attribution des logements doit se faire en coopération avec le conseil général et les communes.

» 2) Dans les offices municipaux et départementaux H.L.M., les contingents préfectoraux (35 %) sont supprimés ; le conseil général et les communes décident de l'attribution des logements aux familles.

» 3) Le conseil général et les communes reçoivent les moyens d'exercer le droit de préemption en vue d'acquérir des immeubles anciens afin de mettre en échec les spéculateurs et les marchands de sommeil.

» 4) Les organismes de logement tels que l'ADEF et la SONACOTRA exercent leur activité de relogement selon un plan établi après concertation et accord du conseil général.

» 5) L'office interdépartemental H.L.M. de la région parisienne est décentralisé et géré par les conseils généraux, sans obligation de conventionnement.

» 6) Les sociétés H.L.M. dépendant de la Ville de Paris, comme la SEMIDEP, propriétaires de logements dans les communes de banlieue, ne peuvent attribuer de logements qu'avec l'accord des communes intéressées.

» 7) Le Fonds d'action sociale (FAS) doit apporter une contribution financière aux activités sociales et culturelles dont bénéficient les familles de travailleurs immigrés résidant dans la commune.

» 8) Les pays exportateurs de main-d'œuvre sont tenus de contribuer financièrement à la solution des problèmes sociaux que rencontrent leurs travailleurs en France. L'exemple de l'Algérie montre que c'est possible. »

● *L'Union des travailleurs maliens* en France « *s'élève vivement contre les événements survenus* » au foyer de Vitry-sur-Seine. Elle entend « *que les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour faire respecter la convention franco-malienne* ». Celle-ci doit notamment garantir aux Maliens « *la sécurité et des logements décents* ». Enfin, l'Union se réjouit de « *la vive émotion que cet attentat a soulevée dans l'opinion* » et appelle « *la poursuite de la solidarité par un effort de réflexion sur les causes profondes qui sont à la base de tels actes* ».

Une ferme à l'abandon dans la Mayenne

Les paysans-travailleurs prennent fait et cause pour les exploitants

De notre correspondant

Laval. — Il aura fallu cinq cadavres de bovins en état de décomposition dans une étable pour que la plupart des Mayennais apprennent l'existence chez eux de la commune de Ravigny. Et c'est aussi de ce micro-bourg, situé à la frontière de la Normandie, que sera mis sur la place publique un cas de « faillite » de paysan.

La semaine dernière, des chasseurs de renard découvrent dans un bâtiment de la ferme le Domaine, à proximité du bourg, une trentaine de bovins apparemment non soignés et surtout cinq cadavres en décomposition. Alerté, le maire de la commune menace de ne pas ouvrir la cantine scolaire, distante de 200 mètres, le jour de la rentrée, si les services vétérinaires n'interviennent pas. Des mesures sanitaires sont prises et la justice est saisie. Tout cela en l'absence de l'exploitant M. Dominique Froger, trente-deux ans, parti, semble-t-il, quelques jours en vacances.

Un « fait divers » hors du commun qui fera la « une » mais qui laisse subsister de nombreux points d'interrogation. Tout d'abord Dominique Froger et son frère Benoît, vingt sept ans, locataires des 70 hectares du Domaine en 1974, n'ont rien d'« écolos ». Fils d'agriculteurs, ils ont de fait reçu une formation agricole, et Dominique est conseiller municipal. Il est, en outre, animateur du syndicat des paysans-travailleurs dans le département. Malgré tout, l'exploitation n'a pas marché. Les dettes se sont accumulées et, en 1979, le bail sera résilié. Lundi 5 janvier, les frères Froger devaient être expulsés des lieux *manu militari*. Les nerfs avaient craqué depuis longtemps, mais Dominique Froger ne s'était ouvert de ses problèmes à personne. Jusqu'au « *suicide professionnel* » ?

Solidaires, les paysans-travailleurs venus de plusieurs départements ont pris les choses en main. Avec Bernard Lambert en tête, ils ont tenu une conférence de presse « musclée » sur les lieux mêmes lundi. Ils ont contesté l'« *abandon de cheptel* » — « *le relais étant assuré par Benoît* ». Un vétérinaire a ensuite rédigé un texte dans lequel il précise avoir constaté que, « *en dépit des mauvaises conditions climatiques ayant entraîné certaines carences, l'état sanitaire du troupeau était satisfaisant dans l'ensemble et que pouvait être envisagée une commercialisation immédiate et convenable de certains animaux* ». Enfin, ont affirmé les paysans-travailleurs, « *si des bêtes ont effectivement crevé, sans doute est-ce en raison de ces intoxications alimentaires qui arrivent avec le maïs* ».

Reconnaissant une certaine « défaillance » chez Dominique Froger, qui n'a pas fait enlever immédiatement les bêtes mortes, les paysans-travailleurs, plutôt que de faire l'autopsie des cadavres préfèrent faire celle de la situation financière de ce paysan militant, sur lequel, affirment-ils, on s'acharne afin de « *détourner les gens d'un certain type d'action syndicale* ».

Les gros problèmes de la famille Froger ont débuté en 1978, alors qu'elle présentait à la D.D.A. une demande de reconversion lait-viande dans le but de délaisser la production laitière pour s'orienter vers le taurillon.

Une demande est faite auprès du Crédit agricole avec sollicitation de report des annuités jusqu'à l'établissement du plan de financement. C'est accepté. Le centre de gestion de la chambre d'agriculture remet alors une étude relative à cette reconversion. « *Mais*, précisent les paysans-travailleurs, *il se produira une détérioration, le Crédit agricole n'a pas répondu au dossier et a demandé une prise de warrant sur le cheptel, exigé le remboursement non plus seulement des annuités de retard, mais de tous les prêts en cours, y compris le prêt jeunes agriculteurs.* » Ce sont 231 375 francs qui seront alors réclamés à chacun des deux frères.

« *Il a fallu s'exécuter* », mais ces remboursements se feront au détriment d'autres postes budgétaires : la coopérative, le fermage, etc. Où en est-on arrivé ? Outre les intérêts du Crédit agricole, les Froger doivent 250 000 francs à la CAM, 120 000 francs au propriétaire, et 50 000 francs par ailleurs.

Outre le « rétablissement de la vérité », les paysans-travailleurs ont décidé d'épauler les Froger. Les semailles vont être achevées collectivement, et un dossier de procédure dite de « cas difficile » va être préparé et déposé. Une autre intervention, celle du député de la circonscription cette fois, a permis de surseoir à l'expulsion.

G. L.

AFFAIRES

Modifications dans l'état-major du groupe Thomson

● M. Jacques Darmon voit ses fonctions élargies

● M. Farnoux quitte Vidéocolor

Divers mouvements viennent d'intervenir au sein de l'état-major du groupe Thomson en ce début d'année. M. Jacques Darmon, directeur délégué de Thomson C.S.F., voit ses fonctions élargies au contrôle des affaires administratives et budgétaires et à la coordination industrielle de l'ensemble du groupe.

Ancien directeur de cabinet de M. Michel d'Ornano au ministère de l'industrie, puis à l'environnement et au cadre de vie, M. Darmon, âgé de quarante ans, est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA. Après un bref passage en 1979 dans le groupe Willot (il le quitte en décembre 1979 à la suite d'un désaccord avec les frères Willot), M. Darmon entre le 15 avril 1980 dans le groupe Thomson-C.S.F. avec les fonctions de directeur délégué. Moins de neuf mois après il accède donc à de nouvelles responsabilités qui le font apparaître comme le numéro 2 de la firme, derrière le P.-D.G., M. Jean-Pierre Bouyssonnie, âgé de soixante ans.

D'autre part, M. Gérald Cauvin est nommé directeur délégué aux relations extérieures de Thomson-C.S.F., tout en restant chargé de mission auprès des deux présidents M. Bouyssonnie et M. Wahlain, P.-D.G. de Thomson-Brandt.

M. Abel Farnoux quitte, de son côté, la présidence de Vidéocolor, le second fabricant européen de tubes de télévision couleur. Entré à la C.S.F. en 1954, M. Farnoux, âgé aujourd'hui de soixante ans, avait activement participé à la création de Vidéocolor en 1971. Cette société a deux actionnaires, Thomson-Brandt, qui est majoritaire, et le groupe américain R.C.A., qui avait apporté à l'origine son appui industriel et technologique.

Vidéocolor fournit les tubes couleur de plusieurs grands fabricants européens de TV (Thomson, Blaupunkt notamment) et a trois usines en Italie, en France et en R.F.A.

M. Farnoux avait été un des premiers à attirer l'attention sur les ambitions mondiales des constructeurs japonais de téléviseurs et sur la nécessité de nouer des alliances entre groupes européens pour résister à l'offensive. Il avait ainsi poussé au rachat, par Thomson-Brandt, du fabricant allemand de postes de télévision Nordmende. Plus récemment, Vidéocolor avait repris la division tubes d'A.E.G.-Telefunken. Vidéocolor, qui a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs, a enregistré, pour la première fois, une perte de plusieurs dizaines de millions de francs.

Les relations entre le P.-D.G. de Vidéocolor et son principal acheteur et actionnaire majoritaire Thomson-Brandt n'ont pas toujours été faciles. Ainsi, M. Farnoux aurait, semble-t-il, souhaité de la part de la maison-mère une politique plus audacieuse en matière d'alliances européennes (il prônait un rapprochement entre Thomson-Brandt et l'ensemble des activités grand public d'A.E.G.-Telefunken) et de développement de nouveaux produits grand public, tels que les vidéodisques. Or, au sein de la division grand public de Thomson-Brandt, on n'était pas toujours resté insensible aux sirènes japonaises (importations de petites télévisions et de magnétoscopes).

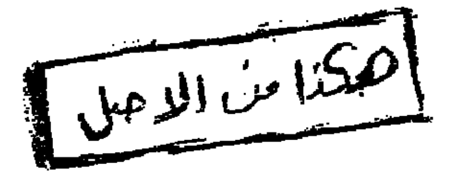
Faut-il voir dans le départ de M. Farnoux une remise en cause de la politique européenne qu'il a suivie ; ou plus simplement la volonté de la division grand public de Thomson-Brandt (c'est un de ses membres qui remplacerait M. Farnoux) de reprendre en main une filiale dont le président avait jusqu'alors fait preuve d'un vif dynamisme et d'une grande indépendance ? J.-M. Q.

Pour abus de position dominante

LA COMMISSION EUROPÉENNE ENTAME UNE PROCÉDURE CONTRE I.B.M.

Bruxelles. — La Commission européenne a entamé, fin décembre, une procédure contre la société américaine I.B.M. pour violation des dispositions du traité de Rome sur la concurrence dans la C.E.E., a-t-on appris mardi 6 janvier. La Commission a transmis à I.B.M. une « communication de griefs » pour « abus de position dominante » à la suite de plaintes déposées par huit sociétés européennes depuis 1974. — *(A.F.P.)*





ÉTRANGER

Aux États-Unis

La conjoncture économique se dégrade

New-York (*A.F.P., Agefi*). — Deux études de conjoncture émanant des milieux d'affaires américains viennent de signaler une dégradation de la situation économique en décembre à la suite du haut niveau des taux d'intérêt. Ainsi, l'indice de confiance des consommateurs, publié par le Conference Board, organisme privé de recherche économique a diminué de 11 points en décembre, revenant à 72,5 (base 100 en 1969-1970). L'indice des intentions d'achat a également reculé de 9,2 points, s'établissant à 87 points. Selon l'enquête effectuée auprès de 5 500 familles, 15 % s'attendent à une détérioration des conditions économiques au cours des six prochains mois contre 10 % en novembre et 22 % prévoient une accentuation du chômage au lieu de 16 %.

D'autre part, selon le rapport mensuel de conjoncture de l'Association des agents des services d'achats des entreprises, « *la reprise de l'économie est en panne sèche, la production et les commandes ayant chuté en décembre* ». La réduction des commandes est notamment la plus importante qui ait été enregistrée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, indique l'Association, qui regroupe 225 membres.

En novembre, selon le département du commerce, les commandes nouvelles reçues par l'industrie s'étaient accrues de 1 % pour totaliser 159,6 milliards de dollars, après une progression de 1,8 % en octobre et de 5,5 % en septembre. Les commandes de biens durables (notamment de matériel de transports) ont augmenté de 1,3 % pour s'inscrire à 81,7 milliards et celles de biens non durables de 6,7 % s'établissant à 77,9 milliards de dollars.

Les Japonais livrent aux Américains une dure bataille pour la conquête du marché des circuits intégrés

Tokyo. — Les calculatrices qui parlent, les machines de poche à traduire, bientôt la caméra vidéo avec le magnétoscope intégré : autant de prouesses techniques que permettent les circuits intégrés. Après les textiles, la construction navale et les voitures, c'est aujourd'hui pour la suprématie dans la fabrication de ces « puces » de silicium de quelques millimètres carrés que rivalisent Américains et Japonais : des « puces » en train de bouleverser le monde de l'informatique, de l'ordinateur géant à la plus minuscule « machine pensante ».

De notre correspondant

L'objectif des industriels japonais est clair, et ils ne le cachent pas : dominer d'ici la fin du siècle le marché des semi-conducteurs à grande capacité, ce qui leur assurera une sensible avance dans le domaine de l'informatique et des télécommunications. Cette année, les dix principaux fabricants ont investi quelque 600 millions de dollars pour développer leur capacité de production conformément à des objectifs s'étalant sur vingt et même trente ans. Actuellement, le groupe mené par Hitachi, Fujitsu et Nippon Electric contrôle 40 % du marché mondial des circuits intégrés à mémoires de 16 000 unités (16 K). Mais, désormais, il produit aussi des mémoires d'une capacité quatre fois supérieure.

Dans la « Silicon Valley », en Californie, qui est La Mecque de l'électronique américaine où furent inventés la première génération de semi-conducteurs, le transistor, puis, au début des années 60, les circuits intégrés, l'offensive nippone soulève une certaine irritation.

Voulant confirmer et même accroître leur percée sur le marché américain, les fabricants japonais ont implanté des unités de production en Californie, comme d'ailleurs ils l'ont fait en Europe. Le marché américain représente, actuellement, 4,8 milliards de dollars. D'ici la fin du siècle, le marché mondial des circuits intégrés se chiffrera à plus de 100 milliards de dollars.

C'est au cours des années 60 que les Japonais ont commencé à importer la technologie américaine des circuits intégrés. Comme dans d'autres domaines, ils ont su adapter, puis développer leur propre technologie. Aujourd'hui, ils obtiennent des rendements qui sont meilleurs qu'aux Etats-Unis. Les fabricants japonais de semi-conducteurs sont les entreprises de pointe au Japon, celles qui doivent permettre à l'archipel de restructurer son appareil productif en faisant des industries à haute technologie les moteurs de l'expansion — un rôle longtemps joué par la sidérurgie ou l'automobile.

300 millions de dollars d'exportations

Si les Japonais se trouvent aujourd'hui en position de concurrencer les Américains, c'est pour plusieurs raisons. D'abord, les industriels se sont lancés dans un effort conjoint, sous la coordination et avec les fonds du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), pour mettre au point des mémoires à grande intégration. Le programme (300 millions de dollars) s'est terminé en mars dernier. Un nouveau programme de 225 millions de dollars doit permettre la mise au point d'ordinateurs utilisant les « supermémoires » produites actuellement. Cette aide de l'Etat japonais irrite les Américains, qui s'estiment désavantagés. Mais la réussite japonaise ne tient pas qu'à cela : les meilleurs produits américains ont neuf fois plus de défauts que ceux des Japonais. La qualité des semi-conducteurs nippons, la sécurité des approvisionnements et les délais de livraison expliquent, selon les fabricants, leurs succès sur le marché américain : les exportations nippones se sont élevées en 1979 à 260 millions de dollars et atteindront sans doute 300 millions cette année, faisant des semi-conducteurs la plus importante vente d'électronique nippone aux Etats-Unis, après les cassettes vidéo et les télévisions en couleur, qui étaient en tête de liste en 1978.

Jusqu'à présent dépendants de la technologie américaine, les Japonais peuvent-ils innover dans le domaine des semi-conducteurs ? Ils commencent, estiment les experts, mais la grande majorité des innovations proviennent encore des Etats-Unis. Cela dit, Nippon Electric vient de mettre au point le circuit intégré le plus avancé, présenté en mai dernier en Californie : une mémoire capable d'emmagasiner 262 144 informations. Les Américains ont été surpris d'entendre les Japonais annoncer qu'ils entendaient mettre cette mémoire sur le marché en 1983.

Un nouvel avantage ?

Apparemment, les Etats-Unis, qui ont tiré la leçon de leur échec face aux Japonais pour les télévisions en couleurs, n'entendent pas rester passifs devant l'offensive nippone : ils consacrent 10 % de leur chiffre d'affaires à la recherche. Les Japonais faisant de même, la bataille est serrée, dans le domaine des mémoires du moins, car, en ce qui concerne les microprocesseurs (circuits intégrés qui aux fonctions de mémoires ajoutent celles de calcul et peuvent être programmés), les Américains ont une solide avance. Actuellement, les Japonais travaillent sous licence américaine, et les experts estiment qu'il leur sera difficile de développer leur propre technique dans ce domaine. Il reste que, avec l'accroissement de la demande, peut se produire un phénomène similaire à celui auquel on assiste pour les mémoires : la qualité des produits nippons ainsi que la capacité des fabricants à répondre à la demande plus vite que leurs concurrents peuvent donner aux Japonais un nouvel avantage.

PHILIPPE PONS.

SELON L'INSTITUT ÉCONOMIQUE DE BERLIN

Les perspectives du commerce Est-Ouest sont « défavorables »

Berlin (*A.F.P.*). — Les perspectives de développement du commerce Est-Ouest sont « *défavorables* » pour la première moitié des années 80, estime l'Institut économique de Berlin-Ouest D.I.W. Selon cet organismes privé, réputé pour ses travaux sur l'économie de l'Europe de l'Est, la croissance réelle des pays du Comecon continuera de diminuer dans les années à venir. Elle serait en U.R.S.S. de 2 % à 3 % durant la période 1980-1985, contre 5,5 % en 1970-1975 et 3,5 % en 1976-1980. Dans les six pays est-européens du C.A.E.M., elle atteindrait 3 à 3,5 %, contre 4,5 et 8 %.

Une telle croissance permettrait aux pays est-européens (U.R.S.S. non comprise) d'augmenter leurs exportations vers l'Ouest de 4 % par an en moyenne, en supposant qu'« *aucune nouvelle mesure protectionniste* » n'entrave la capacité d'absorption des marchés de l'O.C.D.E. Toutefois, les « Six » (Pologne, Tchécoslovaquie, R.D.A., Hongrie, Bulgarie et Roumanie), qui souhaitent réduire leur déficit commercial avec l'Occident, n'accroîtraient leurs importations en provenance des pays de l'O.C.D.E. que de 2 % par an.

Cette évolution n'empêchera pas, indique l'institut, que le déficit cumulé des Six, à l'égard des pays de l'Ouest, n'atteigne 27 milliards de dollars en 1985. La situation est différente pour l'U.R.S.S., dans la mesure où ce pays n'a pas de difficultés de balance des paiements et exporte surtout vers l'Occident des matières premières et de l'énergie, dont les prix ne cessent de monter.

Utilisant les statistiques du C.A.E.M., le D.I.W. chiffre à 6,5 milliards de dollars le déficit commercial de l'Europe de l'Est à l'égard de l'O.C.D.E., en 1979, dont 0,9 milliard de dollars pour l'U.R.S.S. et 5,6 milliards de dollars pour les Six. L'endettement en devises convertibles des pays européens du Comecon (U.R.S.S. comprise) devrait atteindre 74,5 milliards de dollars pour 1980 contre 68,7 milliards fin 1978. La dette soviétique aurait diminué de un milliard de dollars en un an pour revenir à 16,2 milliards de dollars. En revanche, les Six ont tous vu s'accroître leur dette à l'égard de l'Occident.



ÉTRANGER

En Yougoslavie

Les difficultés économiques suscitent un débat sur l'autogestion

Depuis la disparition du maréchal Tito, la transition vers une direction collégiale semblait s'être opérée sans trop de difficultés, en apparence du moins. Mais l'éternel problème des rivalités qui existent entre les six républiques et les deux régions autonomes fédérées au sein de l'Etat yougoslave continue à produire ses effets nocifs et suscite un débat idéologique sur le système d'autogestion.

De notre correspondant

Belgrade. — Parmi les nombreux problèmes économiques auxquels le régime doit faire face (inflation, hausse des prix, déficit de la balance des paiements, pénurie de certains articles de grande consommation, etc.), il en est un, et non des moindres, qui est particulier à la Yougoslavie. Personne ou presque ne respecte le principe selon lequel l'Etat fédéral yougoslave ne possède qu'un seul et unique marché intérieur, même si de vastes compétences économiques sont attribuées aux républiques et régions autonomes.

La Constitution de 1974 prévoit la libre circulation sur tout le territoire de l'Etat des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre et condamne expressément (article 251) *« tout acte et toute pratique qui portent atteintes à l'unité du marché yougoslave »*. Mais si la loi ne prête pas à équivoque, la pratique est différente.

Ainsi, par exemple, les six républiques et les deux régions autonomes ont leurs propres plans de développement à court et moyen terme. Ces plans ne sont pas synchronisés. La Yougoslavie est devenue au fil des années un Etat avec huit économies nationales distinctes. De plus, les tendances toujours plus prononcées à l'autarcie ont pratiquement transformé les divisions administratives en des frontières d'Etat qu'il n'est pas simple de franchir. A cet égard, les communes jouent un rôle particulier : elles ont, elles aussi, tendance à se « refermer » sur elles-mêmes. Elles favorisent les entreprises locales et voient généralement d'un mauvais œil la présence de concurrents d'une autre commune. Enfin, la politique des investissements accentue cette rupture du marché unique. Dans ce pays où les investissements ont atteint le chiffre fantastique de 40 % du produit social, 3 à 4 % au plus franchissent les frontières des huit entités administratives. Chacun préfère, sans toujours tenir compte de la rentabilité et de l'avenir, investir dans sa propre république ou dans sa propre commune.

Ces tendances à l'autarcie ont fait l'objet de la dernière réunion du comité central de la Ligue des communistes. Après avoir avancé des chiffres qui témoignent de la « baisse constante » des échanges commerciaux entre les républiques, M. Miladine Koratch a déclaré : *« Nous ne pouvons tolérer une telle évolution pour des raisons économiques et politiques, car elle affecte l'autonomie et l'unité de notre pays. »*

Un autre membre du comité central, M. Gligorov, ancien président du Parlement fédéral et qui pendant longtemps avait eu la haute main sur l'économie nationale, a déclaré à ce propos à l'hebdomadaire *Nin* : *« Si le morcellement du marché unique yougoslave devait se poursuivre, nous serions amenés à discuter de l'établissement de droits de douane entre les républiques... »*

Modifier le système

Comment modifier un tel état de choses ? Deux thèses s'affrontent. L'une attribue cette situation aux faiblesses du système autogestionnaire et en propose la modification. Ce point de vue a été exprimé au cours de plusieurs réunions d'économistes, dont *Ekonomska politika* de Belgrade a rendu compte dans ses récentes livraisons. Ainsi, pour M. Zoran Vidakovitch, *« la crise suscitée par l'existence* de facto *de huit économies nationales touche tout autant l'économie que les rapports sociaux fondamentaux. L'autogestion devient souvent un paravent pour les véritables détenteurs du pouvoir de décision au niveau politique. »* Le professeur Ivan Maksimovitch préconise, lui, une révision des dispositions constitutionnelles et des lois pour modifier un système *« incapable de fonctionner »*.

Pour les partisans de la seconde thèse, qui se recrutent surtout dans les milieux politiques, si les choses ne vont pas comme on le voudrait, la faute en incombe non pas à l'autogestion, mais à sa mauvaise application tant sur les lieux de travail qu'au « sommet ». Et si le système n'est pas exempt de « *lacunes* », les succès obtenus au cours des trois dernières décennies témoignent de sa vitalité. Il n'est donc pas question pour eux de toucher à ses principes de base.

Quoi qu'il en soit, les critiques du système sont nombreuses et le régime ne fait guère jouer l'autocensure dans les rédactions pour en empêcher leur parution. En même temps, la presse se déchaîne contre les « *manifestations négatives* » de l'économie — fraude, corruption, escroquerie, etc.

Depuis plusieurs semaines, le public a été tenu régulièrement au courant de « *l'affaire de Kragouyevats* ». Le maire et ses collaborateurs de cet important centre industriel de Serbie ont été limogés pour avoir été impliqués dans un scandale immobilier. Avec des pécules sociaux, ils ont construit des maisons pour eux-mêmes et ont acheté une villa au bord de la mer en utilisant des fonds communaux destinés à la défense nationale. Cette affaire était en liaison étroite avec les malversations d'une entreprise de travaux publics de Belgrade. Le directeur et son adjoint sont sous les verrous : ils rendaient des services à des amis et menaient la « *dolce vita* » aux frais de leur entreprise. Mais les mille trois cents ouvriers et employés de l'entreprise ont dû être recueillis dans d'autres entreprises de la capitale...

PAUL YANKOVITCH.

Aux Pays-Bas

LES DEUX PLUS GRANDES SOCIÉTÉS D'ARMATEURS DÉCIDENT DE FUSIONNER

Rotterdam *(A.F.P.)*. — Les deux plus grandes compagnies maritimes néerlandaises, Neddlloyd, de Rotterdam, et K.N.S.M., d'Amsterdam, ont décidé, le 5 janvier, de fusionner. Il reste aux actionnaires des deux sociétés à approuver l'offre faite officiellement par Neddlloyd.

Neddlloyd (15 623 employés) a enregistré en 1979 un bénéfice net de 64,1 millions de florins (1 Fl = 2,12 F), et est également active dans le domaine du transport routier, le remorquage, les conteneurs, les voyages et les assurances.

K.N.S.M. (3 846 employés) s'occupe surtout de la navigation et est propriétaire de la compagnie aérienne Transavia. La société a enregistré pendant le premier semestre de 1980 une perte de 10 millions de florins.

ASTON MARTIN CHANGE A NOUVEAU DE PROPRIÉTAIRE

Moins de six ans après son sauvetage par un consortium d'hommes d'affaires britanniques et américains, Aston Martin-Lagonda change à nouveau de propriétaire. Les deux industriels qui, en avril 1975, avaient racheté, pour 1,05 million de livres (11,5 millions de francs), la firme mise en liquidation quelques mois plus tôt, ont été contraints de céder leurs parts à deux sociétés britanniques : la Pace Petroleum et C.H. Industries, faute de pouvoir fournir, ont-ils assuré, les capitaux nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Ce n'est pas la première fois, loin de là, que la célèbre entreprise britannique, qui fabrique les voitures de sport les plus prestigieuses du monde (vendues de 380 000 F à 550 000 F), passe de main en main. Créée en 1913, et liquidée une première fois en 1925, Aston Martin, reprise en 1926, avait été rachetée en 1946 par l'industriel David Brown, qui l'avait revendue en 1972 à un groupe bancaire, lequel l'avait mise volontairement en liquidation en décembre 1974.

Les nouveaux propriétaires parviendront-ils à rentabiliser cette société, dont la situation n'est apparemment guère brillante, puisqu'elle a dû, faute de commandes, réduire ses cadences et licencier récemment plus d'un cinquième de son personnel ? Les acquéreurs paraissent confiants, à preuve le prix de la transaction (1,3 million de livres selon le *Financial Times*, soit 14,3 millions de francs), supérieur en tout cas à celui réglé il y a six ans par les « sauveteurs » d'Aston Martin.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Toyo Kogyo (Mazda) pourrait fournir à Ford des éléments* pour la fabrication d'une nouvelle petite voiture, qui serait produite dès 1984 aux Etats-Unis. Selon le journal américain *Automotive News*, un accord en ce sens serait actuellement à l'étude entre Ford et le groupe japonais dont il détient 25 % du capital. Ce projet, s'il aboutissait, pourrait se substituer à celui négocié depuis plusieurs mois par Ford avec un autre groupe nippon, Toyota, qui n'a toujours pas abouti.

● *La société de sous-traitance automobile Grandjean-Glunts de Delle* (Territoire de Belfort), spécialisée dans l'emboutissage et le décolletage, vient d'être mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Nancy. L'entreprise, dont le passif dépasserait 6 millions de francs, avait déjà bénéficié d'un sursis en juin 1980. Afin de lui permettre de trouver un partenaire industriel, le tribunal l'a toutefois autorisée à poursuivre son exploitation jusqu'au 31 mars prochain. La société emploie soixante-quinze personnes.

Conjoncture

● *Selon l'indice de la C.G.T.*, le coût de la vie a augmenté de 0,8 % en décembre 1980. En un an, la hausse est de 15,6 %. Les postes qui ont le plus augmenté en 1980 selon l'indice de la C.G.T. sont : l'habitation (+ 19,8 %), les transports et télécommunications (+ 16,5 %), l'habillement (+16 %), l'alimentation (+15 %).

● *Expansion monétaire accrue en octobre.* — *« Tout en demeurant modérée, l'expansion monétaire s'est quelque peu accélérée en octobre »*, note le dernier communiqué du Conseil national du crédit, qui précise que *« ce mouvement n'a concerné que la quasi-monnaie »*. L'augmentation de la masse monétaire aura été de 0,9 % (1 % en chiffres bruts), au lieu de 0,5 % en septembre. Pendant la période de trois mois allant du début août à la fin octobre, la masse monétaire a augmenté de 2,7 %, contre 1,7 % pour la période de trois mois précédente. Le glissement enregistré depuis un an est de 10,5 %.

Energie

● *Baisse de la production des Emirats arabes unis.* — Les Emirats arabes unis ont décidé de réduire leur production pétrolière de 80 000 barils par jour (4 millions de tonnes par an), à compter du 1er janvier 1981 *« pour préserver leurs richesses pétrolières »*. En décembre, les Emirats produisaient 1,823 million de barils quotidiennement. Cette mesure intervient au moment où la faible consommation mondiale et la croissance de la production hors OPEP, selon la revue *Petroleum Intelligence Weekly*, devraient entraîner une forte baisse de la demande de pétrole de l'OPEP. — *(U.P.I.)*

Etranger

● *Les salaires des Israéliens ont baissé — en termes réels — de 9 % en 1980*, selon les chiffres publiés le 31 décembre par le Bureau central des statistiques. L'inflation a, quant à elle, battu tous ses records. Le chiffre définitif n'a pas encore été publié, mais il dépassera sans doute les 150 %. La consommation privée a diminué de 6 % à 7 %. Les achats de biens de consommation durable ont baissé en moyenne de 20 % et ceux de produits alimentaires et de vêtements de 10 à 20 %. — *(A.F.P.)*

● *Le conseil présidentiel hongrois* (présidence collégiale de l'Etat) a décidé de grouper en un seul ministère de l'industrie, à partir du 1er janvier 1981, les départements de la métallurgie, de l'industrie légère et de l'industrie lourde, annonce l'agence officielle M.T.I. M. Lajos Mehes, membre du comité central du parti communiste hongrois depuis 1966 et membre du comité politique depuis cette année, a été nommé ministre de l'industrie. Agé de cinquante-trois ans, ancien secrétaire général du syndicat de la métallurgie, il occupait depuis 1978 la fonction de premier secrétaire du parti pour la ville de Budapest. — *(A.F.P.)*

Social

● *La C.F.D.T. et la concentration Matra-Hachette.* — MM. Noël Monier (journaliste C.F.D.T.) et Alain Roger (groupe Hachette, C.F.D.T.) ont exprimé devant la presse, le 5 janvier, leurs vives inquiétudes devant les menaces de licenciement qui pèsent, selon eux, sur les diverses entreprises de ce nouveau groupe. Les sections syndicales C.F.D.T. de Hachette et de Matra ont créé des collectifs *« information liaison »* et veulent qu'un comité de groupe puisse les représenter dans les futures négociations.

Les cédétistes déclarent souhaiter l'unité d'action avec la C.G.T., F.O. et la C.G.C., selon les secteurs.

● *A Pleubian* (Côtes-du-Nord), la prolongation du chômage technique de 28 personnes (sur 50 salariés) à l'usine de traitement des algues marines L'Armor-Pleubian a fait l'objet, le lundi 5 janvier, d'une protestation de la municipalité socialiste auprès du sous-préfet de Lannion. Le chômage technique des ouvriers de l'entreprise, effectif depuis le 28 novembre, aurait dû prendre fin le 8 décembre. La fermeture de l'usine est prévue pour juin 1981.

● *Détérioration du revenu des fermiers américains en 1980.* — L'indice des prix des produits agricoles pour 1980 s'est élevé à 245 aux Etats-Unis (contre 241 en 1979) tandis que l'indice qui mesure l'évolution des coûts de production s'élève à 280 (contre 250) pour une même base 100 en 1967. Le département de l'agriculture qui publie ces chiffres, précise que le nombre d'exploitations a continué de fléchir légèrement, avec 2,43 millions contre 2,52 millions en 1975. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,4800	4,4825	− 295	− 275	− 455	− 420	− 725	− 615
$ can.	3,7690	3,7725	− 245	− 200	− 375	− 320	− 565	− 440
Yen (100)	2,2510	2,2535	+ 60	+ 90	+ 125	+ 165	+ 460	+ 545
DM	2,3165	2,3190	+ 25	+ 50	+ 65	+ 95	+ 340	+ 420
Florin ...	2,1275	2,1300	+ 30	+ 55	+ 70	+ 105	+ 285	+ 355
F.B. (100)	14,4210	14,4365	− 160	− 58	− 355	− 145	− 485	+ 60
F.S.	2,5540	2,5570	+ 140	+ 165	+ 255	+ 309	+ 770	+ 870
L. (1 000)	4,8760	4,8845	− 290	− 225	− 535	− 445	−1485	−1265
£	10,8900	10,9000	− 360	− 270	− 608	− 355	−1125	− 765

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9	9 3/16	9	9 3/16	9	9 3/16	9	9 3/16
$ E.-U.	19 5/8	19 3/4	18 3/16	18 3/8	17 1/4	17 7/16	15 11/16	15 7/8
Florin ...	8 3/4	9	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 1/4	9 7/16	9 5/8
F.B (100)	10 1/2	11 1/2	12	12 3/8	12 1/2	12 3/4	13	13 3/8
F.S. ...	4 1/2	5	5	5 1/4	5 3/8	5 5/8	5 7/8	6 1/8
L. (1 000)	13 1/2	14 1/2	16	17	17	18	18 1/2	19 1/2
£ ..	13 3/4	14	14 3/8	14 5/8	14 3/8	14 5/8	14 1/4	14 1/2
Fr. franç.	10 3/8	10 5/8	10 7/8	11 1/8	11 3/8	11 5/8	11 7/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ COMMUN

La Commission européenne demande à la France des explications sur les aides au revenu accordées aux agriculteurs

La Commission européenne vient de demander à la France des explications détaillées sur l'attribution aux agriculteurs d'aides au revenu, décidée lors de la dernière conférence annuelle.

La Commission estime, en effet, que la procédure de notification n'a pas été respectée, alors que l'approbation du collège bruxellois est nécessaire lorsqu'un Etat membre prend des mesures qui peuvent avoir des conséquences sur les marchés et la politique des prix.

Même s'il est peu probable qu'un conflit surgisse entre Paris et Bruxelles à ce propos, la démarche prend, dans une certaine mesure, figure d'avertissement au cas où le gouvernement français serait tenté, à l'approche de l'élection présidentielle, de faire de nouvelles promesses aux agriculteurs avant que les prix communs ne soient fixés à Bruxelles.

La Commission n'est pas la seule à s'inquiéter des aides directes qui seront versées avant l'élection présidentielle aux paysans français. M. Walker, le ministre britannique de l'agriculture, avait lui-même interrogé la Commission sur ce point. Cette demande d'explication, de la part de la Commission, est une procédure usuelle. Elle peut, au vu de la réponse apportée, soit s'en satisfaire soit demander à l'Etat membre de suspendre ces aides. C'est ce qu'elle vient d'indiquer au gouvernement belge à propos des subsides versés à la sidérurgie. On peut imaginer, au cas où l'Etat n'obtempère pas, que la Commission saisisse alors la Cour européenne de justice.

Cette issue, pour ce qui regarde le dossier des aides directes à l'agriculture en France, est peu probable. Les autres Etats membres ne sont, certes, pas satisfaits de ce qu'ils considèrent comme une distorsion de concurrence, mais les partenaires de la France peuvent aisément comprendre, parce qu'ils ne sont pas à l'abri de tels besoins, la nécessité politique d'une telle aide.

En second lieu, la Commission européenne qui s'installe, empêtrée déjà dans la querelle budgétaire entre l'Assemblée et la France notamment, n'aura sans doute pas le goût d'ouvrir un second front juridique.

De surcroît, si le principe même des aides directes est discuté par secteurs — M. Gundelach, commissaire chargé de l'agriculture, y est opposé, — d'autres y voient l'avantage de contenir les dépenses agricoles communautaires.

Outre le respect de la procédure, dont la Commission se fait la gardienne, la demande de justification qu'elle adresse à la France peut avoir valeur enfin d'avertissement. Théoriquement, les prix agricoles doivent être fixés, pour la campagne 1981-1982, le 1er avril. A Paris, le président de la F.N.S.E.A. a rappelé, lundi 5 janvier, que les syndicalistes agricoles seront sur ce point catégoriques. On craint alors à Bruxelles, et même à Paris, que, devant les difficultés qui ne manqueront pas d'apparaître pour trouver un compromis, M. Giscard d'Estaing ne promette à nouveau, trois semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, d'accorder aux paysans français une hausse de prix, en fait des aides nationales, anticipée sur la décision communautaire, au cas où le calendrier officiel ne serait pas respecté.

A Paris, de source proche du ministère de l'agriculture, on déclare ne pas avoir reçu la lettre de la Commission, mais la réaction de Bruxelles ne surprend pas, dans la mesure où une procédure analogue avait été utilisée en 1974, 1975 et 1976.

M. Méhaignerie avait prévenu M. Gundelach avant la conférence annuelle, et ce dernier, sans donner son blanc-seing, avait, semble-t-il, admis la démarche française dans la mesure où elle est pratiquée par d'autres Etats membres, et notamment le Danemark. Il est normal, dit-on à Paris encore, qu'un dispositif aussi compliqué que celui qui a été adopté fasse l'objet d'interrogations de la Commission. Quant à la notification, qui doit être faite auprès du collège bruxellois deux mois avant l'adoption d'un dispositif d'aides, aucun Etat ne peut, dans des circonstances analogues, se défend-on rue de Varenne, respecter un tel délai, et d'ailleurs aucun Etat ne le fait. Il est probable, pense-t-on enfin, que certains partenaires européens, qui tentent de réduire leur politique de soutien à l'agriculture, comme l'Allemagne fédérale s'y emploie par une réforme de la fiscalité, ont intérêt « *à faire quelques vagues* » à propos des 4 milliards et plus que la France va verser à ses paysans.

JACQUES GRALL.

● *Le Danemark* payera en totalité sa participation au budget de la Communauté européenne, a déclaré à l'A.F.P. le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Cette décision concerne aussi bien le buget 1981 que la part danoise au budget supplémentaire 1980 de 366 millions d'ECU (1 ECU = 5,90 F). Le porte-parole a précisé que cette décision ne signifiait pas que le Danemark est d'accord semblée européenne. — *(A.F.P.)*

● *La nouvelle Commission européenne* tient sa première réunion, ce mardi après-midi 6 janvier avec, comme première tâche, la désignation des vice-présidents et la répartition des portefeuilles entre ses quatorze membres. Outre le président Thorn, elle compte cinq membres qui ne faisaient pas partie de la précédente Commission : un Grec d'abord, M. Georges Kontogeorgis, puisque la Grèce est devenue, le 1er janvier, le dixième pays membre de la C.E.E. ; un Néerlandais, M. Frans Andriessen ; un Allemand, M. Karl-Heinz Narjes ; un Irlandais, M. Michael O'Kennedy ; un Britannique, M. Ivor Seward Richard.

Les huit autres membres appartenaient à la précédente Commission présidée par M. Roy Jenkins. Il s'agit de MM. Claude Cheysson (France), Etienne Davignon (Belgique), Antonio Giolitti (Italie), Finn Gundelach (Danemark), Wilhelm Haferkamp (R.F.A.), Lorenzo Natali (Italie), François-Xavier Ortoli (France) et Christopher Tugendhat (Royaume-Uni). — *(Corresp.)*

MONNAIES

En 1980 LA LIBYE A IMPORTÉ 10 TONNES D'OR DE GRANDE-BRETAGNE

Londres. — La Libye a importé de Grande-Bretagne environ 10 tonnes d'or, pour une valeur de 84 millions de livres (environ 200 millions de dollars) pendant les onze premiers mois de 1980, dont 3,7 tonnes en novembre, selon les statistiques des douanes britanniques.

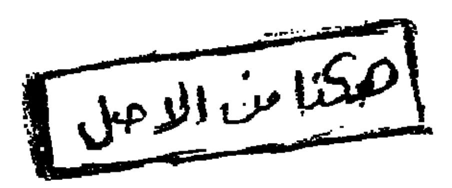
C'est la première fois, depuis 1969-1970, que des expéditions d'or vers ce pays apparaissent dans ces statistiques. Parmi les hypothèses qui sont émises à ce sujet, on avance celle d'un transfert qui aurait été effectué pour le compte de l'Iran, ce pays évitant ainsi les sanctions américaines. — (A.F.P.)

LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE

Amorcée en début de semaine, la baisse du dollar s'est accélérée mardi sur tous les marchés des changes. A Paris, le cours de la monnaie américaine, retombé lundi de 4,58 F à 4,4 F, a fléchi à 4,4750 F environ ; à Francfort, il est revenu de 1,9551 DM à 1,9325 DM environ, de même qu'à Londres, où la livre est montée à 2,43 dollars contre 2,4150 dollars.

Ce repli est attribué à la baisse des taux aux Etats-Unis, où la banque Morgan, qui était le dernier grand établissement à maintenir son taux de base à 21 1/2 %, contre 20 1/2 % pour les autres, l'a ramené d'un coup à 20 %. La vive contraction de la masse monétaire américaine pour la semaine du 18 au 24 décembre a, par ailleurs, fait entrevoir la perspective d'une nouvelle détente des taux.

Le yen japonais a continué à monter : mardi à Tokyo, pour la première fois depuis février 1979, le dollar est tombé en dessous de 209 yens (199 yens), en dépit des interventions de la Banque du Japon qui ont atteint 1 milliard de dollars en deux jours. Sur le marché de l'or, le cours de l'once a légèrement monté aux alentours de 600 dollars l'once.



CONSOMMATION

LA BAISSE DU PRIX DU PAIN

Deux cents patrons boulangers ont manifesté à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Aux cris de *« Monory au pétrin ! »*, *« Monory démission ! »*, quelque deux cents patrons boulangers des Bouches-du-Rhône ont manifesté le lundi 5 janvier devant la préfecture à l'appel de l'Union départementale du Syndicat des boulangers-pâtissiers, que préside M. Georges Michel. Un instant, le service d'ordre a même été débordé par les artisans en colère venus demander audience au préfet.

Les manifestants ont renouvelé leurs demandes auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, M. Vochel, notamment à propos des pratiques déloyales qui faussent les règles de la concurrence.

L'entrevue a été qualifiée de négative par M. Michel, et le syndicat a décidé une grève de huit jours s'il n'obtient pas de réponse d'ici une semaine.

Au-delà du cas du boulanger de La Ciotat, M. Rodriguez, qui n'est qu'un catalyseur de leur colère, ce que craignent les artisans boulangers des Bouches-du-Rhône, c'est que les grandes surfaces en viennent à produire elles-mêmes leur pain et à les supplanter. *« Rodriguez est manipulé »*, affirment-ils.

« Le respect de la législation, c'est l'affaire du préfet », note M. Michel qui ajoute : *« Notre image de marque a été ternie. Les consommateurs doivent savoir qu'il est impossible, en respectant la réglementation actuelle, de vendre la baguette à 1 franc si ce n'est à perte. Même pour une grande surface. »*

JEAN CONTRUCCI.

En Allemagne fédérale

KLÉBER-COLOMBES VEUT FAIRE INTERDIRE LA PUBLICATION D'UNE EXPERTISE COMMANDÉE PAR L'ASSOCIATION DES AUTOMOBILISTES

De notre correspondant

Bonn. — Provisoirement apaisée en France l'affaire Kléber-Colombes va-t-elle rebondir en République fédérale ? La puissante association d'automobilistes ouest-allemands ADAC a, en effet, mené à bien une étude sur *les pneumatiques de la firme* française. Si les conclusions des experts de l'ADAC ne sont pas connues, on sait cependant que la firme Kléber-Colombes s'efforce de prévenir la publication de leur rapport.

Une action judiciaire engagée devant le tribunal de Düsseldorf par Kléber-Colombes vise, en tout cas, à obtenir une « ordonnance provisoire » interdisant à l'ADAC de faire connaître au public les résultats de l'expertise à laquelle elle s'est livrée. La délibération doit avoir lieu le 14 ou peut-être le 21 janvier. Il est à prévoir qu'en cette occasion Kléber-Colombes ne manquera pas d'invoquer à l'appui de sa cause le jugement favorable du tribunal français dans le conflit qui opposait la société à l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) condamnée pour allégations « diffamatoires » à 250 000 F de dommages et intérêts (*le Monde* du 21 novembre 1980). De son côté, cependant, l'ADAC est résolue à défendre le sérieux et la légitimité de ses propres études.

En attendant cette confrontation juridique, l'ADAC se trouve, bien entendu, dans l'impossibilité de faire connaître le contenu de son rapport. Une telle attitude est tout d'abord commandée par les règles de la bienséance : l'association des automobilistes ouest-allemands s'efforce, en effet, de travailler en collaboration avec les firmes dont elle étudie les produits afin d'éviter tout malentendu et de ne pas provoquer des confrontations inutiles. De plus, le tribunal de Düsseldorf étant saisi, l'ADAC se placerait elle-*même en infraction si elle dévoi*lait le rapport qui est l'objet d'un litige judiciaire.

Il n'en est pas moins permis de penser que, si Kléber-Colombes juge bon de recourir aux tribunaux pour empêcher la publication de ce rapport, celui-ci ne doit pas être particulièrement flatteur pour les pneumatiques de la firme française. A l'heure actuelle, les spéculations dans les milieux de l'industrie du pneumatique portent donc sur la question de savoir jusqu'à quel point l'étude de l'ADAC se montre critique.

Si on en croit les bruits circu*lant dans les milieux de l'automo*bile, et en dépit du silence observé par l'ADAC, toute l'affaire aurait commencé lorsque l'association reçut de nombreuses plaintes émanant d'utilisateurs de pneus Kléber-Colombes. Une étude comparative aurait alors établi que les pneus de la firme française occuperaient dans ce palmarès une place plus mauvaise que les autres marques. Des conversations entre Kléber-Colombes et l'ADAC n'auraient pas permis cependant de parvenir à un jugement commun. Au siège munichois de l'ADAC on n'en maintient pas moins que les échanges avec le fabricant français seraient toujours en cours.

JEAN WETZ.

L'Union fédérale des consommateurs intente un procès à vingt-cinq pharmaciens

C'est une volée de bois vert que le numéro de janvier de *Que choisir ?* administre aux pharmaciens : trop d'entre eux vendent, à côté des produits pharmaceutiques qui justifient leur existence, tout un bric-à-brac, parfois cocasse, d'articles qui n'ont rien à voir avec les médicaments : gants pour faire la vaisselle, slips périodiques pour chienne en chaleur, chaussures pour enfants, aliments pour chiens et chats, etc. Les produits non pharmaceutiques, qui représentent environ 15 % du chiffre d'affaires global de la profession, vont parfois — dans les très grandes unités — jusqu'à fournir 40 % des recettes...

Or un arrêté du 8 décembre 1943 énumère la liste des produits que peuvent vendre les pharmaciens. L'Union fédérale des consommateurs traîne donc devant les tribunaux vingt-cinq pharmaciens parisiens.

Au conseil de l'ordre, on nie se désintéresser de ces pratiques, mais on souligne que l'ordre des pharmaciens n'a pas de pouvoirs de police : il n'intervient que s'il est saisi par des inspecteurs du *ministère de la santé. D'ailleurs*, à Paris, trois pharmaciens ont été sanctionnés en 1980. M. Robert Cassier, président du conseil de l'ordre, souligne d'ailleurs que tout ce qu'il peut faire, c'est déconseiller la vente d'un article, mais qu'il n'a aucun pouvoir de réglementation.

Du côté du ministère de la santé, on estime que cette tâche d'assainissement des pratiques professionnelles relève du conseil de l'ordre. On fait de plus remarquer que, voilà quatre ans, lorsque le ministère avait voulu établir des listes de produits ne pouvant pas être vendus en pharmacie, l'ordre avait renâclé, arguant que le ministère s'immisçait là dans un domaine réservé.

**

[Ainsi, une fois de plus, professionnels et pouvoirs publics se renvoient la balle de la surveillance des pratiques commerciales. La formule tout à fait illicite « Vente exclusive en pharmacie » continue à s'étaler sur des produits qui ne sont guère plus contrôlés que ceux du grand commerce, sans que la réglementation soit respectée. Il faut dire que cette situation perdure grâce à la complicité négative du grand commerce, qui se garde bien de passer aux fabricants des commandes massives de ces produits : ce n'est guère arrivé, il y a quelques années, que pour les petits pots *d'aliments pour bébés*. Il s'agit plus, il est vrai, de problèmes de concurrence que de problèmes de santé. Il demeure que les pouvoirs publics refusent l'ouverture de nouvelles pharmacies mutualistes (il n'y en a que cinquante-sept en France) : celles-là ne vendent que des produits pharmaceutiques...]

AGRICULTURE

LES PRODUCTEURS BELGES CRÉENT UN COMITÉ DE DÉFENSE DE L'ENDIVE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Après l'acier et le textile, la célèbre endive belge est en crise, et les producteurs accusent la France d'être responsable de leurs malheurs. Un comité S.O.S. Witloos a été constitué. Witloos et Chicon sont les dénominations flamande et wallonne pour ce que les Bruxellois appellent parfois le *« caviar belge »*.

Les producteurs demandent au gouvernement de détaxer l'endive, dix *fois plus* imposée en Belgique qu'en France, ce qui rend la concurrence impossible. En outre, ils reprochent aux producteurs français d'utiliser des emballages belges pour faire croire aux acheteurs que l'endive vient de Flandre ou de Wallonie.

La production belge de Wallonie est tombée de 135 000 tonnes en 1971 à 89 000 tonnes en 1979. En 1980, le chiffre aura encore baissé. L'endive belge était vendue par les producteurs à 45 F le kilo en 1976 (5,70 F français) et son prix est tombé à 28 F (3,60 F français) début 1980. La Belgique perd les marchés suisse, allemand et italien parce que les prix français sont plus bas et aussi, dit le comité S.O.S. Endive, parce que les exportateurs français sont mieux organisés. On craint même à partir de maintenant une invasion du chicon français en Belgique.

P. de V.

[En France, hormis l'année 1976, où elle était tombée à 93 870 tonnes, la production d'endives a retrouvé en 1979 un volume de production (168 600 tonnes) comparable à celui des années précédentes (169 900 tonnes en 1975).]

LOGEMENT

L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION A AUGMENTÉ DE 15,05 % EN UN AN

L'indice trimestriel du coût de la construction s'est établi, pour le troisième trimestre 1980, à 604 (base 100 au quatrième trimestre 1953). Il a été publié au *Journal officiel* daté du 4 janvier. Par rapport au trimestre précédent, où l'indice était de 587, l'augmentation est de 2,89 %. En un an, par rapport au troisième trimestre 1979 (indice 525), la progression est de 15,05 %.

Rappelons que cet indice sert, le plus souvent, de base de référence dans les baux locatifs des appartements à loyer libre. La progression permet alors d'appliquer son pourcentage de hausse lors de la révision des loyers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERSÉLECTION FRANCE

SICAV

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 5 janvier 1981 sous la présidence de M. François Tabard a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1980. Rappelons que la Sicav s'est engagée, depuis le 1er septembre 1978, à détenir 60 % au moins d'actions françaises pour faire bénéficier ses actionnaires des avantages de la loi du 13 juillet 1978 (dite loi Monory).

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 189,57 francs à 198,56 francs, soit en augmentation de 4,7 %. En y ajoutant le dividende net distribué le 4 janvier 1980, la progression pour l'actionnaire ressort à 8,9 %. L'actif a, pour sa part, presque doublé au cours de l'exercice, passant de 975,6 millions de francs à 1 704,9 millions de francs ; il est actuellement d'environ 2,2 milliards de francs.

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice distribuable de 91 millions permettant la mise en paiement d'un dividende net de 10,60 francs assorti d'un crédit d'impôt de 2,55 francs, soit un revenu global de 13,15 francs (en progression de 30,7 % sur celui de l'exercice précédent) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 30 septembre 1980, assure un rendement de 7 %.

Le dividende est mis en paiement depuis le 6 janvier 1981, contre remise du coupon n° 19 aux guichets des banques fondatrices :

— Société Générale ;

— Société Générale Alsacienne de Banque ;

— Société Séquanaise de Banque.

Les actionnaires d'Intersélection France pourront, jusqu'au 31 mars 1981 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

INTERCROISSANCE

SICAV

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie, le 5 janvier 1981, sous la présidence de M. Claude Boivin-Champeaux, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1980.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 138,10 francs à 162,53 francs, soit en augmentation de 17,7 %. En y ajoutant le dividende net distribué le 4 janvier 1980, la progression pour l'actionnaire ressort à 21,3 %. L'actif est pour sa part passé de 101,7 millions de francs à 103,8 millions de francs.

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice distribuable de 3,78 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 5,93 francs, assorti d'un crédit d'impôt de 0,83 franc, soit un revenu global de 6,76 francs (en progression de 17,8 % sur celui de l'exercice précédent) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 30 septembre 1980, assure un rendement de 4,31 %.

Le dividende est mis en paiement depuis le 6 janvier 1981, contre remise du coupon no 18 aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale ;

— Société générale alsacienne de banque ;

— Société Séquanaise de banque.

Les actionnaires d'Intercroissance pourront, *jusqu'au 31 mars 1981* inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

Rappelons qu'il existe un projet de fusion par absorption d'Intercroissance par la Sicav SOGEVAR et qu'une assemblée générale extraordinaire statuant sur cette opération est prévue pour mars 1981.

BERMAHO-ROBERT

Regroupement dans le lamellé-collé

Bermaho et Robert, deux leaders de la charpente en bois lamellé-collé fusionnent. Président R. Boudet, A.D.G. M. Davy, D.G.A. A. Samuel (ancien président de Robert) et Y. Bourdarot.

Comptant de nombreuses références aux Kuwait, Qatar, Somalie, Syrie, Tunisie, Cameroun, Gabon, la Réunion, Nouvelle-Calédonie, ils vont encore développer leur activité à l'export. Ils accentueront leur effort dans le secteur « composants pour maisons à ossature bois » (système « Compobois »), dans l'isolation des cuves de méthaniers (domaine où Bermaho a acquis, depuis plus de dix ans, une réputation mondiale) et dans les réservoirs terrestres pour le G.N.L.

Siège social, direction générale : 9, rue Scribe, 75009 Paris. Téléphone : 266-24-35.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 JANVIER

Reprise

Après quatre séances consécutives de baisse, le marché s'est redressé. L'indicateur de tendance termine en hausse d'environ 0,80 %.

Encouragés par la très bonne tenue de Wall Street, qui traduit la décrue actuelle des taux d'intérêt aux Etats-Unis, certains opérateurs ont repris leurs initiatives d'achats. Les SICAV Monory ont été présentes sur le marché, mais sans excès. Elles ont, en effet, encore plus de cinquante séances de Bourse pour investir leurs nouvelles liquidités, et, d'ici là, les occasions d'achat ne manqueront certainement pas.

Parmi les valeurs les plus soutenues, on note Générale de Fonderie (+ 6,7 %), Viniprix (+ 6,3 %), Saulnet et Gorcy (+ 5,8 %), Esso (+ 4,5 %), Compagnie Générale des Eaux (+ 4,3 %), Bic (+ 3,8 %), Thomson-Brandt (+ 3,2 %), Saint-Gobain (+ 3,2 %), Penarroya (+ 3,3 %), Kléber-Colombes (+ 2,7 %), Avions Marcel Dassault se redresse (+ 4,1 %), après son décrochage de la veille.

Comme à New-York, les valeurs pétrolières sont diversement traitées : Elf-Aquitaine gagne 1,6 %, alors que C.F.P. perd 0,1 % et Sogerap 3,6 %.

Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur Saupiquet (— 7 %), C.F.D.E. (— 6,6 %), C.E.M. (— 6,5 %), Mét. Nav. Dunkerque (— 4,7 %), au plus bas de l'année ; Compagnie du Midi (— 4,4 %), Papeterie de Gascogne (— 4,4 %), Alsacienne de Supermarché (—3,8 %).

Aux étrangères, Amgold (+ 4,5 %) et Zambia Copper (+ 4,5 %) se distinguent.

Sur le marché de l'or, les cours sont encore en progrès. A Londres, le premier fixing indique 599,25 dollars (contre 597,50 dollars). A Paris, le lingot gagne 500 F (à 92 495 F) et le napoléon 10 F (à 950 F). Dans le sillage de la pièce de 20 F, l'emprunt 4,5 % 1973 « casse » à nouveau son plus haut.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA SOCIETE CENTRALE IMMOBILIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (S.C.I.C.), filiale de la Caisse des dépôts, va augmenter son capital. A cette occasion, le Crédit foncier de France et les Assurances générales de France vont prendre une participation dans le capital de la S.C.I.C.

KUBOTA enregistre pour le premier semestre de l'exercice 1980-1981 un bénéfice net après impôts de 8,9 milliards de yens, en hausse de seulement 1,8 % par rapport au même semestre de 1979. Quant au chiffre d'affaires, il ne progresse que de 1,3 %.

CARREFOUR enregistre en 1980 un chiffre d'affaires consolidé de 23,79 milliards de francs, en progrès de 14,5 %.

DUQUESNE-PURINA. — Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 1980-1981 se monte à 303,1 millions de francs (contre 275,1 millions).

HOECHST. — Le chiffre d'affaires du groupe chimique allemand aura atteint, en 1980, 29 milliards de deutschemarks, soit une progression de l'ordre de 7 %. En volume, les ventes de la maison mère ont baissé d'environ 4 %. Le bénéfice, quant à lui, devrait être en recul. Cela n'empêchera cependant pas le maintien du dividende à 7 deutschemarks par action.

Pour l'exercice 1981, les responsables de Hoechst espèrent au mieux une « croissance zéro ».

HOFFMANN - LA ROCHE. — Le chiffre d'affaires de l'exercice 1980 s'élève à 5,7 milliards de francs suisses, ce qui représente une hausse de près de 10 % par rapport à 1979. La division pharmaceutique a enregistré une hausse de ses ventes de 7 % (+ 2 % en 1979), celle des vitamines et de la chimie fine de 8 % (+ 11 % en 1979), celle des parfums et arômes de 6 % (comme en 1979). L'évolution des bénéfices n'a pas suivi celle du chiffre d'affaires. La hausse des coûts n'a pu en effet être compensée entièrement par des améliorations de productivité et des adaptations de prix de vente.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	2 janv.	5 janv.
Valeurs françaises ..	96,3	96,3
Valeurs étrangères ..	100,4	101,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,6	106,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/1	6/1
1 dollar (en yens)..	201 65	199 60

NEW-YORK

La hausse continue

Nouveau bond en avant de Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine à 992,66, en hausse de 19,88 points. Le marché américain se rapproche ainsi du seuil symbolique des « 1 000 » qu'il a franchi pour la dernière fois quelques jours après la victoire de Ronald Reagan.

Les investisseurs qui avaient encore quelques doutes sur le mouvement de décrue des taux d'intérêt sont maintenant rassurés. L'une des plus importantes banques, la Morgan Guaranty Trust, a ramené son taux de base de 21 1/2 à 20 %. En outre, la diminution de la masse monétaire constatée dans la dernière semaine de décembre laisse présager un certain relâchement de la politique de la Réserve fédérale. Certains analystes voient maintenant les taux d'intérêt redescendre à 15 ou 16 % d'ici à la fin du premier trimestre 1981.

La hausse est presque générale. Seules quelques valeurs pétrolières restent en retrait. Texaco perd 3/4 à 48 3/8, Standard Oil Ohio 3 7/8 à 69, Philips Petroleum 1 1/4 à 57 1/4.

General Motors, qui enregistre une nouvelle baisse de ses ventes en décembre (— 30,8 %), n'en gagne pas moins 2 1/4 à 47 7/8.

Les valeurs les plus actives ont été Polaroid et Sony. Quant au volume total d'échanges, il s'est considérablement étoffé (58,71 millions contre 28,87 millions de titres).

VALEURS	COURS 2/1	COURS 5/1
Alcoa	68 5/8	62 3/4
A.T.T.	48 3/4	49 5/8
Boeing	43 1/4	43 3/4
Chase Manhattan Bank ..	47 7/8	48 1/2
Du Pont de Nemours ...	42	42 1/8
Eastman Kodak	71 1/4	73 3/4
Exxon	81	81 3/4
Ford	20 5/8	21 3/8
General Electric	61 7/8	64
General Foods	30 1/4	30 5/8
General Motors	45 5/8	47 7/8
Goodyear	17 3/8	18 1/2
I.B.M.	69 1/8	70 3/8
I.T.T.	30 7/8	31 1/4
Kennecott	27 3/4	27 7/8
Mobil Oil	81 1/2	80 7/8
Pfizer	53 3/8	52 7/8
Schlumberger	115 3/4	114 1/2
Texaco	49 1/8	48 3/8
U. A. L. Inc.	19	19 7/8
Union Carbide	50 5/8	52 1/4
U.S. Steel	25 5/8	25 3/4
Westinghouse	29 3/4	31 1/8
Xerox	60 1/8	61 3/4

Taux du marché monétaire

Effets privés du 6-1 . 10 11/16 %

BOURSE DE PARIS - 6 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	d22	0 805
5 %	d43 70	4 658
3 % amort. 45-54	71	1 271
4 1/4 % 1963 .	97	1 307
Emp. N.Eq.6%66.	111 20	1 276
Emp. N.Eq.6%67	98 50	3 611
Emp. 7 % 1973	10950	
Emp. 8,80 % 77.	100 60	5 521
Emp. 9,80 % 78.	83	4 806
EDF 7,80 % 61..	114 15	7 416
EDF 14,5 % 80-92	99 90	7 973

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %..	288	283
A.G.F. (Sté Cent.)	770	774
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	
Concorde	342	356
Epargne France..	400	
Financ. Victoire..	344 60	345
France I.A.R.D...	145	143 50
Gan (Sté) Centr..	737	738

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	195	198
U.A.P.	585 ..	563
Actibail	151	151
— (obl. conv.).	177	
Alsacien. Banque	395	366
Banque Hervet..	224 60	228 10
Bque Hypot. Eur.	337	336
Bque Nat. Paris.	279	279
B.O.I.C.	30 70	29 50
(Li) B. Scalb. Dup	133	131 50
Banque Worms..	210	210
C.G.I.B.	29 60	29 50
Cie Crédit Univ..	370	376
C.A.M.E.	109	
Créditel.	114	114
Créd. Gén. Ind...	245	245
Crédit Lyonnais..	271	270
Electro-Banque..	163 20	18
Eurobail	188 5	135
Financière Sofal.	360	357
Fr. Cr. et B. (Cie)	147 80	
France-Bail	294	294 10
Hydro-Energie...	19 90	
Immobail B.I.P..	218	217
Immobanque....	315	3 6
Immofice	292	232 60
Interbail	254	254
— (oblig. conv.).	265	258
Laffite-Bail	192 30	192 5.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob	350	360
Loca-Expansion.	138	138 ..
Locafinancière..	175	175
(Ly) Lyon Dép. Ct	277	277
Marseille Créd..	277	277
Paris-Réescompte	532	528 —
Séquanaise Banq.	271	27.
Sicotel	138	138 50
SLIMINCO	316	326
Sté Cent. Banq..	80	80
Société Générale.	274	270
SOFICOMI	258	250
Sovabail	330	330
Unibail	282	290
Un. Ind. Crédit..	270 50	270 50
Cie Foncière....	147	145
C.G.V.	218	220
Fonc. Ch.-d'Eau..	850	840
(M.) S.O.F.I.P...	91	91
Fonc. Lyonnaise.	1520	
Immob. Marseille	1750	1807
Louvre	242	252
SINVIM	135	132
Cogifi	209 10	210
Foncina	162 10	162 10
Gr. Fin. Constr...	195	195
Immindo	187	180

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	159	158
Cie Lyon. Imm...	148 20	148 20
UFIMEG	102	100
U.G.I.M.O.	162 10	165
Union Habit.....	295 20	30.
Un. Imm. France.	245	255
Acier Investiss.	156	156
Sofragi	295	... ..
Applic. Hydraul..	240	233
Artois	297 50	297 50
Centen. Blanzy..	418	408
(NY) Centrest...	110	110
(NY) Champex...	150	148
Char. Réun. (p.).	3690	
Comindus	501	501
Cie Industrielle.	340 80	327 20
(Li) Dév. R. Nord.	140	136 50
Electro-Financ...	312	300
(M) Et. Particip..	86 70	83
Fin. Bretagne...	88 40	85 90
Fin. Ind. Gaz Eaux	635	632
Fin. et Mar. Part.	95	91
Fin. Senelle-Maub	110	...
France (La).....	659	..
Lebon et Cie....	312	310
(NY) Lordex.....	127 60	...
Cie Marocaine...	28	

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
1re catégorie .	9867 35	9458 09

5/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France..	181 66	164 22
Actions Sélec...	209 24	199 75
Aedificandi	250 49	239 13
A.G.F. 5000.....	205 34	196 03
Agfimo	320 69	306 15
Altefi	156 34	148 30
A.L.T.O.	184 88	176 60
Amérique Gestion	279 36	266 68
Bourse-Invest...	200 33	191 25
C.I.P.	621 75	593 56
Convertimo	180 86	172 47

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2769	4,5 % 1973.	3025	3060	3051	3055
3400	C.N.E. 3 %..	3230	3085	3085	3060
1320	Elf-Aquitaine	1230	1251	1260	1259 .
24.	— (certific.)	221	218	223	221 ..
235	E. J. Lefebvre	250	250	250	25. .
41	Nobel-Bozel.	48			
32	Nord-Est...	31 80			
57	Nouvel. Gal..	59 50			

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
124	Cie Pétr. Ind.	125 90	129 60	129 60	127 50	50	Shell Fr....	49 80	48 30	48 30	48 1
44	De Beers ..	44 20	45	45	44 75	605	Siemens A.G.	605	616	613	610
650	Deuts Bank	646	656	656	654	72	Sony	72 80	73 70	73 70	72 5
435	Dome Mines	403 50	416	416 1.	418	255	Unilever....	262	263	263	...
177	DuPontNem	192	192 30	192 30	190 50	93	U. Min. 1/10	95	93 5.	94	
306	East Kodak.	322	326 20	326 20	325 20	265	Unit. Techn..	285	29. 1	290	290
149	East Rand	145	15	148 90	150	470	West Drief	449 10	465	463	462
105	Ericsson ..	105 90	105 5	106 10	106	315	West Deep..	311	317	318 90	323 50
375	Exxon Corp	368	371 5	372	371 50	426	West Hold...	417	425	425 20	427 5
89	Ford Motor	89	96 50	98 50	98 5	265	Xerox Corp..	276	281 50	281 50	28 30
268	Free State.	270 50	280	280	282	3 02	Zambia Corp.	2 88	2 99	3	2 9.

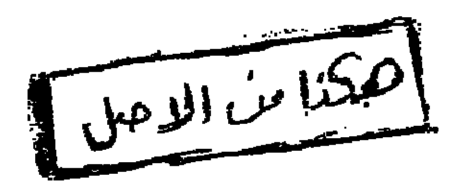
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES — COURS des BILLETS AUX GUICHETS

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 1	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1).....	4 527	4 471	4 300	4 580
Allemagne (100 DM)..	231 630	231 610	225	237
Belgique (100 F) ...	14 379	14 385	13 960	14 650
Pays-Bas (100 fl.)...	213 130	212 910	206	217
Danemark (100 k)..	75 410	76 220	72 500	77 500
Norvège (100 k) ..	87 390	87 290	86	90
Grande-Bretagne (£ 1).	10 882	10 845	10 450	11
Grèce (100 drachmes)	9 760	9 730		
Italie (1 000 lires)..	4 876	4 865	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)......	255 900	255 360	248	261
Suède (100 krs).....	103 260	103 700	101	106 500
Autriche (100 sch.)....	32 670	32 705	32 900	33 600
Espagne (100 pes.)..	5 707	5 688	5 350	5 750
Portugal (100 esc.)....	8 540	8 500	7 800	8 700
Canada ($ can. 1)....	3 795	3 759	3 620	3 950
Japon (100 yens)......	2 263	2 378	2 120	2 240

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 1
Or fin (kilo en barre)	91890	92000
Or fin (en lingot)	91995	92495
Pièce française (20 fr.)	940	950
Pièce française (10 fr.)	499 90	500
Pièce suisse (20 fr.)	689 90	700
Pièce latine (20 fr.)	660	664
Souverain	840	845
Pièce de 20 dollars	3460	3500
Pièce de 10 dollars	1715	1745
Pièce de 5 dollars	872	872
Pièce de 50 pesos	3819	3858
Pièce de 10 florins	660	660 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ENQUÊTE SUR L'« ÉVENTREUR DU YORKSHIRE »

Le suspect interpellé n'est pour l'instant accusé que d'un seul des treize crimes

De notre correspondant

Londres. — Le suspect, dont la police avait annoncé l'interpellation, lundi 5 janvier, dans l'enquête sur l'« éventreur du Yorkshire » (*le Monde* du 6 janvier), a été inculpé, le même jour, du meurtre de l'étudiante Jacqueline Hill, tuée le 18 novembre 1979, à Leeds. Il s'agit d'un camionneur de trente-cinq ans, M. Peter Sutcliffe. Egalement accusé d'avoir volé des plaques d'immatriculation — c'est à l'occasion d'un contrôle de routine qu'il a pu être appréhendé, vendredi 2 janvier, — il avait été transféré du lieu où il était détenu au secret depuis son interpellation jusqu'au tribunal de Dewsbury, dans le sud du Yorkshire.

Le magistrat l'a inculpé et a décidé de le maintenir en détention préventive pendant huit jours. A l'exception d'une centaine de journalistes, aucun membre du public n'était présent dans la salle où Peter Sutcliffe a comparu accompagné de sa femme Sonia et de son beau-père, M. Szarma, d'origine tchèque.

M. Sutcliffe a demandé l'assistance d'un avocat et a déclaré n'avoir pas d'objection à rester en détention préventive, dont il est probable qu'elle sera prolongée régulièrement en attendant les conclusions définitives de l'enquête. Après la décision du tribunal, prise en accord avec l'inculpé, de ne pas lever les restrictions prescrites par la loi concernant la relation de l'affaire, les journaux se contentent d'apporter quelques précisions sur la personnalité de M. Sutcliffe, considéré comme un bon voisin, un homme discret et un époux modèle. Sa femme, ses amis, ses employeurs, ne peuvent croire à sa culpabilité.

En tout cas, l'autosatisfaction sans pudeur de la police semble déplacée : malgré une mobilisation sans précédent, cette arrestation est due au simple hasard, au travail routinier de deux agents en uniforme. D'autre part, la police semble admettre que la fameuse bande enregistrée de la voix de l'éventreur, diffusée à grands frais, est probablement l'œuvre d'un mystificateur. Enfin la police avait elle-même, à deux reprises, interrogé Sutcliffe, qui, jusqu'à nouvel ordre, n'est accusé que d'un seul des treize crimes attribués à l'éventreur. Aussi des millions de Britanniques, et notamment ceux qui habitent la région du Nord, se demandent avec angoisse si Peter Sutcliffe est vraiment le psychopathe meurtrier recherché par la police.

H. P.

Le numéro du « Monde » daté 6 janvier 1981 a été tiré à 585 566 exemplaires.

L'écrivain Lanza del Vasto est mort

Le prophète vêtu de bure

L'écrivain italien de langue française Giuseppe Lanza del Vasto est mort le lundi 5 janvier d'une hémorragie cérébrale, dans un hôpital de Murcie. Il était âgé de soixante-dix neuf ans.

Il passait ses vacances à Elche-de-la-Sierra (province de Murcie) quand il a été saisi de malaise.

Lanza del Vasto aura été l'une des figures les plus singulières du XXe siècle : vêtu de bure, comme un moine, mais laïc, parcourant le monde auquel il voulait apporter le salut comme un prophète, disciple de Gandhi mais demeuré chrétien.

C'est de sa rencontre avec le philosophe de l'Inde, en 1937, qu'il avait coutume de dater sa seconde naissance. Mais son second nom, celui sous lequel il s'est fait connaître, il l'avait adopté dès 1927. Pour l'état civil, Lanza del Vasto s'appelait Jean Lanza di Trabia-Branciforte et il était né en Italie, à San-Vito-dei-Normanni, le 29 septembre 1901, d'un père italien, grand propriétaire terrien, et d'une mère belge.

Après une enfance voyageuse, qui lui fait parcourir l'Europe et particulièrement la France où il devait plus tard trouver son port d'attache, il entreprend des études philosophiques aux universités de Florence et de Pise qui le mènent à une thèse de doctorat sur la Trinité. Il se convertit alors à travers la Somme *de saint Thomas et, au cours de multiples séjours à Paris, se lie d'amitié avec Luc Dietrich, René Daumal, Simone Weil.*

Mais le grand tournant de sa vie se situe à la fin de 1936, quand il s'embarque pour l'Inde où il va rencontré Gandhi et se mettre à son école. Après trois ans d'absence et de voyages, il revient à Paris en 1939. C'est de ce long périple que naîtra le Pèlerinage aux sources, *publié en 1943, chez Denoël, qui lui donnera tout de suite la notoriété.*

Lanza del Vasto songe aussitôt à fonder une sorte d'ordre laïc où enseigner le yoga et l'Evangile et la doctrine de la non-violence. Le premier essai de communauté est tenté à Paris, rue Saint-Paul, en 1944. Ce n'est que quatre ans plus tard, en 1948, que Lanza del Vasto crée la communauté de l'Arche, établie d'abord dans les Charentes, puis transférée en 1954 dans le Vaucluse, avant de se fixer à Ceilhes, dans l'Hérault, à partir de 1963.

Lanza del Vasto mène alors une vie de missionnaire spirituel, de conférences en conférences, et va fonder des communautés un peu partout dans le monde. Son action se manifeste aussi par des marches protestataires, des jeûnes, des emprisonnements volontaires. C'est ainsi qu'en 1972, il a entrepris de jeûner pour la défense du Larzac.

Cette vie de militant se double d'une vie d'écrivain. Lanza del Vasto a touché à tous les genres : la poésie avec le Chiffre des choses *(Denoël, 1953), le récit de voyage (*le Pèlerinage aux sources, Vinoba ou le nouveau pèlerinage*), le théâtre (*la Marche des rois, la Passion, Noé*), l'exégèse (*Commentaire de l'Evangile, *1951,* de la Genèse, *1968), l'essai spirituel surtout (*Principes et préceptes du retour à l'évidence, *1945,* les Quatre Fléaux, *1959,* la Trinité spirituelle, *1971, etc.). On lui doit une autobiographie en plusieurs volumes,* Enfances d'une pensée.

Toute cette œuvre a été publiée aux éditions Denoël.

Une délégation de F.O. à l'hôtel Matignon

M. BARRE : les entreprises ne doivent pas prétexter des difficultés pour réduire le champ de la vie conventionnelle.

M. Raymond Barre a reçu mardi matin 6 janvier, à l'hôtel Matignon, une délégation de Force ouvrière conduite par M. André Bergeron. Le premier ministre, qui avait notamment à ses côtés le ministre du travail et de la participation, M. Jean Mattéoli, a indiqué au leader syndical que « quelles que soient les difficultés économiques, le gouvernement considère que la politique conventionnelle demeure un instrument irremplaçable de dialogue social. »

M. Barre souhaite qu'en 1981 les partenaires sociaux négocient le maintien du pouvoir d'achat des salariés « sur la base des procédures propres à chaque entreprise et compte tenu de la situation économique générale du pays ».

« En attendant la conclusion de ces accords, le maintien du pouvoir d'achat des salariés du secteur public et nationalisé sera assuré dans des conditions définies selon chaque entreprise », indique le communiqué rendu public par l'hôtel Matignon au terme des échanges de vues. Le chef du gouvernement estime que « la négociation collective est encore plus nécessaire, en période de crise, dans le secteur privé, pour réduire les inégalités de situation et protéger les plus défavorisés. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, les entreprises ne doivent par tirer argument des difficultés économiques pour réduire le champ de la vie conventionnelle, ce qui conduirait à son dépérissement et à la détérioration du climat social. »

LA C.G.T. VA ORGANISER UN RASSEMBLEMENT POUR LA DÉFENSE DE L'AUTOMOBILE

Pour la défense de l'industrie automobile, la C.G.T. organisera, à Paris, un grand rassemblement, à la fin de février ou au début de mars.

Dans une lettre adressée, le 6 janvier, au président de la République, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., réclame des mesures pour alléger les charges qui pèsent sur l'automobile : blocage, puis baisse de la part de l'Etat et des compagnies pétrolières sur le prix de l'essence, baisse des prix du carburant et gratuité des péages pour certaines catégories sociales, diminution de 50 % du taux de la T.V.A. et blocage des prix.

Devant la presse, les dirigeants cégétistes ont ajouté qu'ils demandaient des investissements massifs, comme en font les Etats-Unis, la France devant mettre sur pied sa production d'outillage et de robotique.

CONTESTATION SUR LE PLATEAU BEAUBOURG

La tête de la statue encombre la rue

Une affaire très parisienne agite ces jour-ci la rue de La Reynie, située à quelques mètres du Centre Georges-Pompidou, dans le quatrième arrondissement. La Ville de Paris vient, en effet, de lancer un ultimatum au jeune sculpteur José Jerson : ou « rogner » l'une de ses œuvres ou la faire disparaître purement et simplement.

La sculpture en cause est une grosse tête d'homme en béton et en fer, qui forme une excroissance volumineuse au premier étage d'un immeuble classé de la rue de La Reynie. Baptisée par son auteur « la Source à l'heure du temps présent » et d'ailleurs inachevée, elle déborde largement au-dessus de cette vieille rue du quartier Saint-Merri et viole, incontestablement, les règlements d'urbanisme sur l'alignement. Ce que n'ont pu admettre les services de la Ville qui, par lettre, viennent de demander au jeune artiste d' « aligner » sa statue ou de l'enlever.

« Comment faire, *réplique José Jerson*, je ne peux rogner la face de mon homme, car la terrasse du premier étage n'y résisterait pas. Je ne peux pas l'enlever non plus, car il faudrait démolir la façade de l'immeuble. Et si je ne fais rien je m'installe dans l'illégalité. » *Effectivement.*

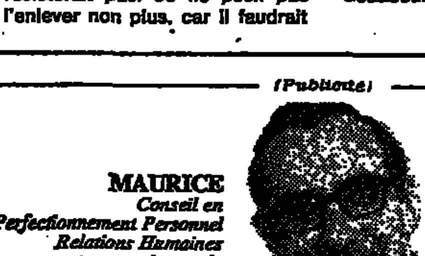
Mais il y a bien longtemps que le quartier Beaubourg échappe au rationnel et qu'on y a pris quelques libertés avec les règles d'urbanisme.

Il y a trois ans, une autre affaire défraya la chronique du « plateau ». Celle de la reconstitution « sauvage » de l'atelier du sculpteur Brancusi, à l'angle des rues Rambuteau et Saint-Martin, au pied du Centre Georges-Pompidou. « Aucun permis de construire n'a été délivré », s'étonna M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris. « La durée de cet équipement sera limitée à vingt-cinq ans au maximum... S'agissant d'une occupation temporaire, la construction n'était donc pas soumise à la formalité *stricto sensu* du permis de construire et l'autorisation d'installation de l'atelier Brancusi a été délivrée par le préfet de Paris dans les conditions prévues par le code de l'urbanisme », *réplique, embarrassé, le ministre de la culture de l'époque. Nous sommes à Beaubourg...*

JEAN PERRIN.







A B C D E F G